

THE
**GRADUATE
INSTITUTE
GENEVA**

—
INSTITUT DE HAUTES
ÉTUDES INTERNATIONALES
ET DU DÉVELOPPEMENT
GRADUATE INSTITUTE
OF INTERNATIONAL AND
DEVELOPMENT STUDIES

TEMPS, ESPACES ET HISTOIRES

**MONUMENTS ET HÉRITAGE RACISTE ET COLONIAL
DANS L'ESPACE PUBLIC : ÉTAT DES LIEUX HISTORIQUE**

**MOHAMED MAHMOUD MOHAMEDOU
DAVIDE RODOGNO**

TEMPS, ESPACES ET HISTOIRES

Monuments et héritage raciste et colonial dans l'espace public : état des lieux historique

Étude pour la Ville de Genève

Novembre 2021

Professeur Mohamed Mahmoud Mohamedou
Professeur Davide Rodogno

Département d'histoire et politique internationales
Institut de hautes études internationales et du développement
(The Geneva Graduate Institute)

Table des matières

Résumé	4
Introduction	12
<i>Contexte local</i>	14
<i>Contexte international</i>	16
<i>Méthodologie</i>	26
<i>Définitions</i>	27
I. Problématique des Monuments : Aperçu Historique Général Critique	32
<i>Construction culturelle</i>	35
<i>Processus politique</i>	37
<i>Détermination sociale</i>	40
<i>Les cas suisse et genevois</i>	44
II. Sites et Symboles Genevois : Recensement Non-Exhaustif	54
<i>Critères</i>	55
<i>Lieux, personnes et évènements</i>	56
1. <i>Rue De-Beaumont</i>	56

2. Avenue Alfred Bertrand – Parc Bertrand – Espace de vie enfantine de Bertrand	58
3. Rue Butini	60
4. Rue Marguerite-Dellenbach	62
5. Avenue Henri-Dunant - École de commerce Henry-Dunant – Buste d’Henri Dunant	65
6. Avenue De-Gallatin	67
7. Monument aux victimes de la fusillade du 9 novembre 1932	70
8. Statue de Gandhi	72
9. Chemin Hüber-Saladin	74
10. Rue Lamartine	76
11. Chemin Lullin – Parc Lullin	78
12. Avenue Giuseppe-Motta	80
13. Grand-Rue 4, lieu de l’assassinat de Félix-Roland Moumié	82
14. Rue Gustave Moynier - Parc Moynier - Buste de Gustave Moynier	84
15. Sépulture du roi Mwambutsa IV	87
16. Rue Necker et École Necker	89
17. Avenue Peschier et École de Peschier	91
18. Avenue Eugène-Pittard	92
19. Chemin William-Rappard – Parc William-Rappard – Centre William-Rappard – Buste de William Rappard	95
20. Chemin Rieu	97
21. Rue Rousseau – Île Rousseau – Statue de Jean-Jacques Rousseau – Collège Rousseau – Rue du Contrat-Social – Sentier du Promeneur-Solitaire – Avenue du Devin-du-Village – Rue des Confessions	99
22. Mémorial aux victimes du génocide perpétré contre les Tutsi du Rwanda	101
23. Rue Sautter	103
24. Rue Sismondi – Collège Sismondi – Avenue Léonard-Sismondi – Deux bustes de Sismondi	107
25. Rue Madame-de-Staël et Collège et École Madame-de-Staël	110
26. École de commerce et de culture générale Aimée-Stitelmann	112
27. Chemin Surinam	113
28. Avenue Trembley – Parc Trembley – École de Trembley	115
29. Rue du Village-Suisse	117
30. Boulevard Carl-Vogt – Uni Carl-Vogt - Buste de Carl Vogt	120
31. Rue Voltaire – Musée Voltaire – Collège Voltaire	122
32. Quai Wilson et Palais Wilson	124
33. Rue Émile-Yung – Buste d’Émile Yung	125
III. Options, Suggestions et Pistes d’Action	128
<i>Spectre d’actions</i>	128
<i>Suggestions</i>	142
Annexe : Liste des entretiens et personnes consultées	147
Bibliographie sommaire	149

Temps, espaces et histoires

Monuments et héritage raciste et colonial dans l'espace public : état des lieux historique

Étude pour la Ville de Genève

Novembre 2021

Résumé

Cette étude présente un état des lieux comparatif et historique des monuments et de l'héritage raciste, colonial et esclavagiste dans l'espace public de la Ville de Genève en Suisse. L'étude offre un socle d'analyse, une source d'information et une base de réflexion à propos des monuments et symboles présents dans l'espace public qui auraient une connotation à caractère raciste ou seraient liés, d'une façon ou d'une autre, au colonialisme et à l'esclavage.

L'étude a pour objectif de synthétiser conceptuellement la connaissance sur la question du mémoriel public, de la discrimination raciale et du legs colonial, et d'enrichir de manière factuelle le champ d'information, de réflexion, d'éducation et d'action en vue de contribuer à un processus de réflexion entamé par la Ville de Genève.

La réflexion est de nature factuelle explicative plutôt que normative, sans jugements de valeur sur les événements, les personnes ou familles mentionnés. Une présentation analytique et une contextualisation historique des informations sont élaborées telles qu'elles peuvent être recoupées sur la base de sources primaires et secondaires disponibles publiquement.

L'étude œuvre à assister la Ville de Genève à étoffer sa compréhension et son analyse de la question du racisme, de l'entreprise coloniale et de l'action esclavagiste et de leur relation aux espaces publics, et ce dans un contexte où cette problématique était, jusqu'à récemment, peu mise en lumière, peu appréhendée par les pouvoirs publics et peu comprise et débattue par la société. Au moment où cette question est plus activement discutée localement, nationalement et internationalement, cette thématique nécessite désormais élucidation, érudition, légitimité publique, visibilité sociale et attention éducationnelle, au même titre que d'autres enjeux, notamment ceux de diversité et d'équité, que la Ville de Genève appréhende déjà par divers moyens.

Cette étude ne se substitue pas à de potentielles étapes et actions ultérieures par la Ville de Genève concernant les solutions pouvant être mises en place souverainement pour répondre aux enjeux mémoriels liés au colonialisme et à l'esclavage ou à la lutte contre le racisme. Elle présente des *suggestions* concernant ces actions potentielles. Elle offre des *outils* pour lire une histoire et des histoires pas toujours connues du grand public tout en informant sur les actions en cours ou celles recommandées par des officiels, collectifs ou associations de la société civile.

Une première partie présente et analyse la nature de la question des monuments et de l'espace public, de la discrimination et de la colonisation, de la relation au passé, de l'histoire occultée, du déficit de connaissances sur le passé et ses implications pour le présent et l'avenir, abordant les contextes suisse et genevois. **Une seconde partie identifie et contextualise, de façon non exhaustive, un nombre de lieux et/ou de monuments dans l'espace public de la Ville de Genève qui soulèvent actuellement ou pourraient potentiellement soulever des questions relatives au racisme ou au colonialisme.** Enfin, **une troisième partie examine différentes options pour aborder ces situations** des monuments et symboles controversés présents dans l'espace public.

Le racisme examiné est principalement celui à l'égard des personnes noires ou d'ascendance africaine, mais il comprend également toutes autres formes de racisme ou de discrimination raciale, tels l'antisémitisme, l'islamophobie ou racisme antimusulman, le racisme anti-asiatique, l'antitsiganisme et la xénophobie. La question de la justice de genre fait partie intégrante de l'analyse présentée.

Le colonialisme discuté fait référence aux activités extraterritoriales menées par les États européens du XVIe au XXe siècle. Ce colonialisme est entendu au sens large, historiquement, incluant notamment la période de l'esclavage et l'asservissement organisé de type colonial et de la traite des personnes ayant débuté plus tôt, au XVe siècle.

Dans le contexte national et international de remise en cause des disparités et injustices liées à la discrimination, la présence dans les espaces publics de reconnaissances de personnes, d'épisodes ou de lieux historiquement liés au racisme, à la colonisation ou à l'esclavage a fait l'objet depuis 2020 de réexamens axés sur une action publique. **Des monuments à la mémoire d'hommes d'affaires, de militaires, d'écrivains ou d'hommes politiques, jusqu'alors considérés comme des figures significatives de l'histoire, ont été déboulonnés, entachés ou souillés en raison de l'implication de ces individus dans l'entreprise coloniale ou à la lumière de leurs vues racistes, discriminatoires ou esclavagistes.** Ces actions ont été menées dans plusieurs pays et par des acteurs divers.

À travers le monde, ces questions ont fait l'objet de diverses initiatives citoyennes œuvrant à formuler des demandes d'enlèvement de monuments, à résoudre le problème, à informer sur les différents aspects du problème ou à exiger des

changements concernant les emplacements ou appellations. Ce contexte international a relancé un débat de longue date concernant la place que devraient occuper de tels symboles dans l'espace public, le rôle qu'ils y jouent et les responsabilités des autorités publiques.

Des initiatives officielles ont été prises. En juillet 2020, le maire de Londres, Sadiq Khan, a notamment mis en place une Commission pour la diversité dans l'espace public (Commission for Diversity in the Public Realm). **Les initiatives concernant les monuments ont également été liées à des processus, existants ou nouveaux,** relatifs à la reconnaissance institutionnelle et à la justice transitionnelle. Ces débats sont ancrés depuis des décennies au sein de plusieurs sociétés et nations. **En Suisse, des pétitions ont été déposées à Genève et à Neuchâtel, et à Zurich, des rapports ont été publiés. À Genève, une proposition de motion « pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos » a été déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil genevois.**

Le racisme est une idéologie de discrimination introduisant des hiérarchies entre les êtres humains. Au sens de sa relation avec la question de l'action mémorielle, le racisme est une double construction : *une vision de la société* et des sociétés ancrée dans des différences (présentées comme inéluctables et négatives) ainsi qu'*une croyance en l'inégalité* (mise en avant sous des terminologies biologiques pseudoscientifiques). Le racisme prend la forme d'une action, explicite ou implicite, de nommer ou de représenter de façon stigmatisante et en vue d'un traitement humiliant inégal nié ou anesthésiant les opportunités d'équité et de justice. Si pendant longtemps les politiques racistes furent explicites, inscrites dans les lois, aujourd'hui la nature systémique du racisme persiste de manière plus subtile mais tout aussi pernicieuse. On parle de racisme sans racistes, une formulation qui s'applique au cas de la Suisse et de Genève.

Le colonialisme est une politique et une pratique de contrôle, entier ou partiel, d'un territoire ou d'un espace dépendant, et son occupation et/ou exploitation économique, sociale, culturelle, politique, administrative, archéologique ou sous toute autre forme. Colonialisme et impérialisme dénotent une logique hégémonique de pouvoir, ancrée dans la dépossession, l'exploitation, l'oppression, la prédation, la subjugation et la violence – une violence qui peut être alternativement réelle ou symbolique, directe ou indirecte, immédiate ou différée, et quasi intrinsèquement martiale.

Les représentations symboliques mémorielles sont incarnées sous différentes formes telles que les statues, monuments, bustes, plaques épigraphiques et dénominations de lieux publics comme des bâtiments, parcs ou rues. Plus généralement, différentes formes d'emblèmes ou de symboles peuvent constituer des représentations mémorielles.

Il existe des différences entre « commémorer », « célébrer » et « honorer ». « Commémorer » est un terme sans connotation particulière, de manière aussi rapprochée que possible de son sens étymologique de mémoire commune. « Célébrer »

et « honorer » impliquent l'idée de rendre un hommage avec une certaine solennité à une personne, à un événement ou à un lieu. Ces deux termes mettent en avant l'idée de marquer le respect et noter les mérites de quelqu'un ou de quelque chose. Quand des autorités publiques données ont consacré ou consacrent un espace public, il est nécessaire de savoir distinguer si c'est à des fins de commémoration ou à des fins honorifiques ou de célébration.

Un devoir de clarté et d'intelligibilité incombe aux autorités publiques responsables de l'allocation et l'aménagement des espaces publics au vu de la précision nécessaire des informations et de la prise en considération de l'impact de ces espaces sur la psyché individuelle et le vécu communautaire. Il est fondamental de réitérer un concept souvent non explicité : la gloire d'hier peut être la honte de demain. Les coordonnées spatio-temporelles du perçu historique changent, de même que les sensibilités, ainsi que la connaissance (à savoir la masse et les sources d'information) et l'interprétation du passé. Vouloir figer l'histoire est aussi chimérique que vouloir l'effacer.

Le passé n'est pas synonyme de patrimoine. Il existe différentes manières d'aborder le passé et de le lier au présent, comme il existe différents modes de questionnement de l'héritage. La question de l'historicité des monuments se pose à plusieurs niveaux intersectionnels, comme elle entraîne des conséquences multiples. La « piédestalisation » pose problème ; elle établit une vérité cimentée et une asymétrie de vues concernant des représentations particulières de l'histoire, et non l'histoire elle-même.

Les manifestations qui ont eu lieu à travers le monde ces dernières années pour demander le retrait de monuments particuliers ont avancé le double argument que la célébration publique de ces symboles était 1) inappropriée et inacceptable parce qu'insultante pour certaines communautés et leurs histoires, et 2) en contradiction avec les valeurs éthiques prônées et revendiquées par les différents environnements en question (universités, communes, villes, états, etc.). Ce qui est dénoncé ou allégué sont des corrélations, actives ou passives, des personnes ou événements célébrés avec le racisme, le colonialisme ou l'esclavage. **À ceci s'ajoute le fait que les protestations ont souvent décrié 3) le mutisme sur le passé, qui caractérise de fait l'absence de réaction ou le maintien du statu quo de rappels humiliants** lorsque ces questions ont été soulevées.

Le problème des monuments controversés dans l'espace public se pose aujourd'hui doublement à la suite d'une accumulation historique d'irrésolution et d'une accélération contemporaine de visibilité. Lire ceci comme un « phénomène de mode » ou le circonscrire politiquement à des « demandes communautaires », c'est faire fausse route intellectuellement et retarder une réflexion publique nécessaire sur l'interaction complexe monument-histoire-justice et les critères de valorisation au sein de l'histoire publique.

Ceux qui s'opposent au retrait des statues ou au changement de noms de rues ou autres altérations connexes, et centralement à l'ouverture d'un débat en ce sens, mettent en avant un double argument de symboles issus d'une « époque différente » et de refus d'« annulation » de l'histoire. Nonobstant les rejets ou les hésitations à entrer en matière sur le sujet, *la complexité du problème ne saurait être épuisée par la poursuite de régimes de vérité* qui délégitimeraient l'expiation, la présentant comme une liquidation de l'histoire.

Dans le cadre du processus historique et historiographique, la question du mémoriel public peut être délimitée par rapport à trois axes – culturel, politique et social. *Culturellement, la reconnaissance publique contribue à la construction de sites de mémoire.* Ce processus participe d'un commentaire sur ce que l'histoire est ou devrait être. La lecture selon laquelle l'histoire devrait demeurer intouchée est bancale. Par définition, l'histoire est changeante et évolutive, vivante et dynamique. La confrontation du passé et du présent est une chose fertile scientifiquement et saine intellectuellement. Cette multiplicité est particulièrement importante pour appréhender et contextualiser les histoires du racisme, du colonialisme et de l'esclavage. Une lecture figée empêche de voir que les enjeux précédemment invisibilisés par les asymétries de pouvoir ou par le voileage intellectuel à des époques précédentes, ou se répétant depuis lors tel un canon intouchable, sont eux-mêmes sujet à réinterprétation et réexamen factuel.

Politiquement, la mise en exergue publique de toute chose dénote l'élaboration d'un processus fondamentalement décisionnel et sélectif. La question du mémoriel dans l'espace public n'est donc pas une simple question d'opinion mais de savoir et de l'érudition qui viendrait présider à un processus décisionnel juste et complet. Souvent entendu dans ce débat, l'argument que remettre en question la célébration de figures, lieux ou événements « risque de regarder le passé avec les lunettes du présent » ou que « l'on pensait différemment à cette époque » évacue la généalogie politique de la matérialisation du système de pensée qui accompagne l'exercice de célébration.

Socialement, la célébration publique génère une détermination de valeur où l'aspect commun prime. Sous une forme ou une autre, un monument, buste, espace ou nom de rue est inséré dans un lieu qui est objectivement commun (lieux de passage et de déambulation). L'impact d'une telle insertion ne saurait être minimisé. Ce qui est érigé ou nommé l'est dans une logique de reconnaissance par la société, explicitement ou implicitement, et ceci touche toutes les citoyennes et tous les citoyens.

La réconciliation de la mémoire locale avec les récits sociétaux évolutifs est la clé de voûte. En tant que fabrique du visible et de l'invisible, le mémoriel est une forme d'expression du pouvoir. Si la nostalgie renforce le culte et autorise sa réincarnation, la compréhension de l'histoire permet, elle, la contextualisation. Comprendre les enjeux de la question des monuments nécessite un processus de réflexion éloigné de toute pensée manichéenne. Ceci implique un effort de maturité autant de la part des autorités publiques que de la société civile, des citoyennes et citoyens comme des académiques ou des médias. Cela nécessite une dynamique de rapprochement en mesure de peser les

différences ainsi qu'un effort de comprendre l'ensemble des informations existantes ou révélées. L'exercice est celui de la somme totale de l'information et de la réflexion.

La Suisse fait partie des pays d'Europe occidentale les moins associés au colonialisme. L'idée et le mythe de l'exceptionnalité suisse demeurent profondément ancrés dans l'imaginaire suisse. **La non-mention ou l'oubli coutumier de la Suisse dans l'étude de la colonisation a pu laisser croire à des générations et à l'opinion publique à une exceptionnalité de la Suisse.** L'absence d'un colonialisme étatique loge la Suisse dans un espace objectivement différent de celui de nombreux pays ouest-européens. Cependant, le colonialisme est un système qui transcende l'appareil étatique ou l'acquisition de territoire et inclut des dimensions économiques et sociales. **Avec la Suisse, le paradigme de la discussion coloniale change. En l'absence d'un colonialisme d'État, la micro-question des personnes et de leurs choix et trajectoires émerge avec plus d'acuité.**

Si un projet étatique colonial suisse n'exista pas et si une campagne impérialiste à proprement parler ou des zones d'influences ne furent pas établies en tant que telles, les actions à titre individuel ou associatif furent multiples durant tout le XIXe siècle. **Le mythe de l'exceptionnalité est contredit par les histoires de soldats et mercenaires, d'entreprises, de missionnaires et d'autres Suisses qui ont participé aux entreprises coloniales et en ont tiré profit.** La Suisse et Genève ne firent pas exception à l'histoire coloniale et ne peuvent être considérés comme un ou des espaces proto-anticoloniaux. La population suisse montra elle-même un goût pour les « zoos humains » et les expositions permanentes racistes, comme celle de 1896.

À la fin du XIXe siècle, lorsque l'anthropologie et l'eugénisme devinrent influents dans les universités et institutions publiques suisses, les discours sur la protection d'une prétendue pureté suisse se référèrent de plus en plus souvent à la race. **Au début du XXe siècle, le racisme hygiéniste et les discours et politiques eugénistes servirent à délimiter le périmètre du corps et de la nation suisses.** C'est dans ce contexte intérieur – fait de réseaux, de soutiens, d'amitiés et de réflexions stratégiques impliquant des Suisses – que la question de la participation de certains membres de l'élite sociale, économique, financière et politique suisse et genevoise, célébré-e-s publiquement, doit être examinée. On rappellera également qu'en Suisse un sentiment antiraciste vit le jour dès la moitié du XIXe siècle.

La discussion sur les espaces publics à Genève est qualitativement différente par rapport à d'autres villes. Au-delà des considérations éthiques universelles et du cadre démocratique ou démocratisant que l'on peut retrouver ailleurs, **Genève est une ville éminemment hétérogène, une ville de diversité, une ville d'intégration et une ville de valeurs cosmopolites et inclusives.** Il s'agit en l'espèce d'un rôle et d'une ambition *d'exemplarité de la ville.*

D'un point de vue taxonomique, **le spectre des actions possibles sur la question des monuments et du mémoriel public est large.** Il couvre au moins neuf options,

allant de l'inaction, qui revient à ignorer le problème, à la destruction des statues et monuments racistes, qui le donne comme réglé :

- **L'inaction**, c'est-à-dire ne rien faire et considérer que, pour une raison ou une autre, les monuments peuvent ou doivent rester dans l'espace public ;
- **La recontextualisation in situ**, physique (par le biais de panneaux ou de plaques) et/ou digitale (par le biais de codes QR et de réalité augmentée). Cette solution a l'avantage que l'objet, statue, rue, espace ou monument controversé peut être identifié par le public ;
- **Le doublement**, accompagnement, tutorat, « encerclement » du monument raciste par un ou plusieurs monuments **de nature opposée**, commémorant ou célébrant des individus ou des actions manifestement antiracistes, anticoloniales et anti-esclavagistes. Il s'agit d'une solution adoptée qui implique et intègre une recontextualisation indispensable ;
- **Le déplacement** à l'intérieur d'un musée ou d'un parc, assorti d'une contextualisation (physique ou digitale) – **ou**, pour les lieux, le fait de **renommer** l'espace public. Ceci résout le problème de la visibilité qui peut continuer à insulter ou heurter la sensibilité des personnes ou groupes concernés ;
- **Le déshonneur**, c'est-à-dire laisser sur place des monuments ou statues controversées ou racistes défigurés délibérément pour marquer la réappropriation historique du site, de l'espace public et un changement de perspective de la part des citoyen·ne·s et de l'administration publique ;
- **Le voilage**, à savoir apposer, de manière temporaire (pour un temps public de réflexion sur le mode « ne plus regarder et réfléchir ») ou permanente, un voile couvrant le monument ;
- **Le vacillement**, c'est-à-dire le repositionnement du monument de façon tombante de sorte à indiquer physiquement et métaphoriquement sa remise en question. Cette solution se rapproche de celle du voilage et communique l'idée de perte de position et de questionnement ;
- **Le déboulonnement** ou démantèlement, avec ou sans remplacement, et l'inclusion d'information au sujet du changement (de nom de rue ou d'espace) qui, à nouveau, peut être physique et/ou digital ;
- **La destruction** du monument **ou l'abrogation** de l'appellation ou du signe commémoratif préexistant. La question de la requalification de l'espace public controversé demeure en l'état ;

À ces neuf options peut s'ajouter une dixième, à la fois plus ancrée dans le présent et plus orientée vers le futur :

- **Le dépassement**, c'est-à-dire lancer une réflexion opérationnelle de grande ampleur sur de nouveaux lieux et objets de commémoration connotée positivement, par exemple en mettant en valeur des individus ou des thématiques inclusives célébrant la diversité.

Quelle que soit l'option retenue, il est fondamental de *développer une vision et l'expliquer*. Il est nécessaire de **mettre en place une politique publique de nature générale avec des solutions *ad hoc* et à long terme**, qui intégrerait la résolution du problème des statues et des monuments controversés et racistes et l'élaboration de critères partagés et documentés indiquant qui, comment et où honorer, reconnaître, commémorer ou célébrer.

Le trinôme race, espace public et histoire peut être un axe permanent de réflexion-action de la Ville de Genève, suivant les politiques en matière de diversité. Un autre front tout aussi important est l'insuffisance de toute politique de décolonisation de l'espace public qui serait faite sans suivi, à savoir sans **une politique claire et explicite au niveau de la Ville, du Canton et de la Confédération en matière d'éducation primaire, secondaire et universitaire**. Pour que la ville ait une vision articulée et intelligible, il faut que les citoyen·e·s et celles et ceux qui s'approprient à le devenir soient éduqué·e·s et informé·e·s de manière adéquate et appropriée sur l'histoire de l'esclavagisme, du colonialisme et du racisme (d'hier et d'aujourd'hui).

La question du legs colonial, raciste et esclavagiste et du racisme au sens large impliquant d'autres hiérarchisations de races, genres ou classes dans l'espace public nécessite une action de la part de la Ville de Genève. La nature des actions soulevées, l'ampleur des manifestations, la légitimité des considérations éthiques, l'identité historique et contemporaine de la ville, le substrat démocratique genevois et l'information et l'éducation citoyenne nécessaires attendues sur l'ensemble de ces questions invitent à une action ou une série d'actions en lieu de l'inaction et la passivité.

Effacer l'histoire n'est pas une option viable, ni celle d'invisibiliser continuellement et impunément des actions passées racistes, esclavagistes ou coloniales. Ce qui importe, ultimement, c'est le sens à donner à « ce qui s'est passé » et pas simplement sa consignation fataliste et potentiellement complice.

TEMPS, ESPACES ET HISTOIRES

Monuments et héritage raciste et colonial dans l'espace public : état des lieux historique

INTRODUCTION

Cette étude présente un état des lieux analytique, comparatif et historique relatif à la question des monuments et de l'héritage raciste, colonial et esclavagiste dans l'espace public de la Ville de Genève en Suisse.

L'étude prend en considération l'espace genevois au sens large (Canton de Genève). Aussi, la manière dont l'espace et les espaces géographiques et/ou administratifs sont abordés ne correspond pas exactement aux limites de la Ville de Genève *stricto sensu*. C'est le cas des hommages qui sont localisés dans les communes de Versoix, Troinex, Genthod, Bellevue, Chêne-Bougeries ou Carouge. Les personnalités qui ont des hommages dans ces communes en ont aussi parfois dans le territoire administratif de la Ville de Genève.

L'étude a pour double objectif de synthétiser conceptuellement la connaissance sur la question du mémoriel public, de la discrimination raciale et du legs colonial, et d'enrichir de manière factuelle le champ d'information, de réflexion, d'éducation et d'action à ce sujet, et ce en vue de contribuer à un processus de réflexion citoyen plus large entamé par la Ville de Genève en 2020-2021.

En adoptant une approche factuelle explicative plutôt que normative, l'étude ne formule pas de jugements de valeur sur les événements, les personnes ou familles mentionnés. Elle se consacre à une présentation analytique et à une contextualisation historique des informations telles qu'elles peuvent être recoupées sur la base de sources primaires et secondaires disponibles publiquement.

De même, l'étude ne formule pas de recommandations ou d'actions spécifiques par la Ville de Genève, dans un sens ou un autre. L'étude est publique ; elle offre des outils pour lire une histoire et des histoires pas toujours connues du grand public. L'étude informe sur les actions en cours ou celles recommandées par des officiels, collectifs ou associations de la société civile ; par ailleurs, elle met en avant des pistes d'action conceptuellement et intellectuellement plausibles et possibles censées aborder constructivement ces questions.

L'étude est organisée en trois parties. Une première partie présente et analyse la nature de la question des monuments et de l'espace public, de la discrimination et de la colonisation, de la relation au passé, de l'histoire occultée, du déficit de connaissances sur le passé et ses implications pour le présent et l'avenir, abordant les contextes suisse et genevois. Une seconde partie identifie et contextualise, de façon non exhaustive, un nombre de lieux et/ou de monuments dans l'espace public de la Ville de Genève qui soulèvent actuellement ou pourraient potentiellement soulever des questions relatives au racisme ou au colonialisme des identifiant·e·s et identifi·é·es existant·e·s. Enfin, une troisième partie examine différentes options pour aborder ces situations des monuments et symboles controversés présents dans l'espace public.

Cette étude ne se substitue pas à de potentielles étapes et actions ultérieures par la Ville de Genève concernant les solutions pouvant être mises en place souverainement pour répondre aux enjeux mémoriels liés au colonialisme et à l'esclavage ou à la lutte contre le racisme. Elle présente des suggestions concernant ces actions potentielles.

L'étude se base sur les sources primaires disponibles et les sources secondaires se consacrant à différents aspects des questions abordées. La réflexion est de nature scientifique, portée par une analyse historique et comparative planétarisée. Concrètement, les exemples se trouvent surtout aux États-Unis et en Europe, pour des raisons historiques évidentes. L'approche adoptée est à la fois disciplinaire – principalement l'histoire politique, sociale, économique, militaire et culturelle – et interdisciplinaire, puisant notamment dans l'anthropologie, la sociologie, le droit et l'histoire des arts.

Le racisme examiné est principalement celui à l'égard des personnes noir·e·s ou d'ascendance africaine, mais il comprend également toutes autres formes de racisme ou de discrimination raciale, telles l'antisémitisme, l'islamophobie ou racisme antimusulman, le racisme anti-asiatique, l'antitsiganisme ou un certain type de xénophobie.

La question de la justice de genre ne fait pas l'objet de recherche. Toutefois, elle fait partie intégrante de l'analyse de cette étude pour une raison simple : ce qui est en jeu dans la politique mémorielle d'une ville, c'est la question de savoir quels personnages/quelle(s) mémoire(s)/quelle(s) histoires peuvent être légitimement honorés, célébrés ou commémorés – termes abordés plus bas – dans l'espace public. Toute politique mémorielle doit reposer sur une réflexion intersectionnelle. L'idée même de décoloniser l'espace public sans mener simultanément une réflexion féministe n'aurait pas de sens, car les inégalités sont toujours enchevêtrées.

Le colonialisme discuté dans cette étude fait référence aux activités extraterritoriales menées par les États européens du XVIe au XXe siècle. Ce colonialisme est entendu au sens large, historiquement, incluant notamment la période de l'esclavage et

l'asservissement organisé de type colonial et de la traite des personnes ayant débuté plus tôt, au XVe siècle.¹

Des définitions des trois principaux groupes de termes directifs utilisés – racisme, colonialisme et monuments publics – sont présentées plus bas. Une liste de mots-clés est élaborée pour naviguer et organiser les sections spécifiques dans la seconde partie. Une bibliographie est disponible en fin de document.

Les auteurs de l'étude sont M. Mohamed Mahmoud Mohamedou, professeur d'histoire et politique internationales et chef du Département d'histoire et politique internationales à l'Institut de hautes études internationales et du développement (The Graduate Institute, Geneva) à Genève, et M. Davide Rodogno, professeur d'histoire et politique internationales et chef du programme interdisciplinaire au Graduate Institute, en collaboration avec Mme Aline Mona Zuber, chercheuse titulaire d'un master en histoire et politique internationales du Graduate Institute, et avec l'assistance de M. Frank Afari, doctorant en histoire et politique internationales au Graduate Institute.

Les auteurs ont mené des consultations locales et internationales auprès de collègues universitaires, de membres de la société civile, de diplomates, d'architectes, d'avocats, d'écrivains, de cinéastes, de militants et de membres d'autres professions (voir la liste des personnes interviewées ou consultées en annexe).

Un groupe de travail consultatif préalablement mis en place par la Ville de Genève a conseillé les auteurs de cette étude. Le groupe de travail, pilote par le Service des relations extérieures de la Ville de Genève (SRE) et le Service Agenda 21 – Ville durable (A21), est composé de représentant·e-s des institutions suivantes : le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), le Musée d'ethnographie de Genève (MEG), la Bibliothèque de Genève (BGE), le Service Agenda 21 – Ville durable (A21), le Service des relations extérieures de la Ville de Genève (SRE), le Carrefour d'action et de réflexion contre le racisme anti-Noir (CRAN), le Collectif Afro-Swiss (CAS) et l'Université populaire africaine (UPAF). Des séances de travail et des consultations ont été organisées avec le groupe en juin et octobre 2021.

Contexte local

Dans cette section et dans la suivante (*Contexte international*), l'étude met en lumière le contexte qui explique les raisons pour lesquelles les autorités publiques et le maire de la Ville de Genève ont enclenché la réflexion intellectuelle dont cette étude est issue.

En septembre 2014, la Ville de Genève a présenté sa politique en matière de diversité. Suivant six axes adoptés par le Conseil administratif de la Ville de Genève, cette politique entend : accueillir dignement toutes et tous les habitant·e-s de la commune ; rendre

¹ Voir notamment Hugh Thomas, *The Slave Trade – The History of the Atlantic Slave Trade, 1440-1870*, Londres, Picador, 1997; Olivier Delacampagne, *Histoire de l'Esclavage – De L'Antiquité à nos Jours*, Paris, Le Livre de Poche, 2002 ; et Felix Brahm et Eve Rosenhaft (dirs.), *Slavery Hinterland – Transatlantic Slavery and Continental Europe*, Rochester, New York, Boydell Press, 2016.

accessibles les services et les prestations publiques à toutes et tous ; encourager la participation citoyenne et la contribution de chacun-e au « vivre ensemble » ; lutter contre les discriminations liées à l'origine, à la nationalité, à la religion, à l'appartenance ethnique ou aux caractéristiques physiques ; être à l'écoute des mouvements de repli et de rejet en portant une attention particulière aux expressions de malaise ; et se montrer responsable et respectueux en tant qu'employeur et en tant que prestataire de services. À Genève, comme à Lausanne d'ailleurs, les réflexions sur la dimension coloniale et raciste de l'espace public ont été précédées par des réflexions sur la question du genre (noms de rues et promenades notamment).

Suivant cette politique de promotion de la diversité, dans le cadre de l'engagement et de la sollicitation de la société civile et dans la continuité des initiatives et du travail de la municipalité, cette étude offre un socle d'analyse, une source d'information et une base de réflexion à propos des monuments et symboles présents dans l'espace public qui auraient une connotation à caractère raciste ou seraient liées, d'une façon ou d'une autre, au colonialisme et à l'esclavage. Précisément, l'objectif de cette étude consiste en la réalisation d'un état des lieux des représentations symboliques et mémorielles présentes dans la ville de Genève qui peuvent être considérées comme rendant hommage à des personnes ou faisant référence à des événements qui ont encouragé le racisme, le colonialisme ou l'esclavagisme.

L'étude œuvre à assister la Ville de Genève à étoffer sa compréhension et son analyse de la question du racisme, de l'entreprise coloniale et de l'action esclavagiste et de leur relation aux espaces publics, et ce dans un contexte où cette problématique était, jusqu'à récemment, peu mise en lumière, peu appréhendée par les pouvoirs publics et peu comprise et débattue par la société.² En particulier, et au moment où cette question est plus activement discutée localement, nationalement et internationalement, *cette thématique nécessite élucidation, érudition, légitimité publique, visibilité sociale et attention éducationnelle*, au même titre que d'autres enjeux, notamment ceux de diversité et d'équité, que la Ville de Genève appréhende par divers moyens.

Lorsque le maire de Genève (2020-2021), Sami Kanaan, commenta la présentation d'un débat organisé par la ville intitulé « Héritage raciste dans les villes : effacer, contextualiser ou repenser l'histoire », il déclara souhaiter « *ouvrir le débat et entamer une réflexion plurielle sur son héritage colonial et la valorisation dans l'espace public de personnalités dont l'action peut être discutée sous l'angle du racisme et du colonialisme* ».³

² Parmi les débats officiels organisés à ce sujet, on notera l'évènement, en deux parties, « Rues, monuments, statues... Qui veut-on célébrer dans nos villes ? », tenu les 4 et 22 mars 2021 à l'initiative de la Ville de Genève à l'occasion de la Semaine de l'égalité 2021 et de la Semaine contre le racisme en ville de Genève 2021, ainsi que la table ronde « L'affaire Carl Vogt, la science raciste et les casse-têtes de la mémoire », qui a eu lieu le 23 mars à l'occasion de la Semaine contre le racisme en ville de Genève 2021 ; ainsi que l'évènement de la Ville de Genève du 20 mai 2021 « Héritage raciste dans les villes : effacer, contextualiser ou repenser l'histoire ? ». On notera enfin les visites guidées du Centre d'action sociale (CAS) « Du village noir au mouton noir : visite urbaine sur les traces de la Suisse coloniale » depuis 2019 dans le cadre de la Semaine contre le racisme en ville de Genève.

³ Cathy Macherel, « Que doit faire Genève de son héritage colonial ? », *La Tribune de Genève*, 20 mai 2021.

Diverses initiatives sur cette question du mémoriel public ont également été lancées par la société civile. Par exemple, le Collectif Afro-Swiss – une association romande dont l’objectif est de militer contre le racisme anti-Noir·e·s – organise depuis 2019, en collaboration avec le Service Agenda 21 de la Ville de Genève, une visite guidée ouverte au public, intitulée « Du village noir au mouton noir : visite guidée du Genève colonial » (les visites guidées avaient débutées préalablement avec le Collectif Post-it).

Contexte international

Le décès, en mai 2020 au Minnesota aux États-Unis, du citoyen américain George Floyd à la suite d’une arrestation par la police de Minneapolis⁴ et l’essor du mouvement Black Lives Matter – qui avait été lancé par trois militantes afro-américaines (Patrisse Cullors, Alicia Garza et Opal Tometi) en 2013, au lendemain du meurtre de l’adolescent Trayvon Martin – ont déclenché un mouvement mondial contre le racisme systémique, notamment à l’égard des personnes noir·e·s ou d’ascendance africaine.⁵ Des manifestations et rassemblements ont eu lieu à travers le monde. À Genève, à l’initiative d’un groupe de jeunes gens du mouvement Black Lives Matter Geneva, une marche organisée le 9 juin 2020 a réuni 10 000 personnes.⁶

En 2020-2021, dans le contexte national et international de remise en cause des disparités et injustices liées à la discrimination – renouveau répercuté localement –, la présence dans les espaces publics de reconnaissances (sous une forme ou une autre) de personnes, d’épisodes ou de lieux historiquement liés au racisme, à la colonisation ou à l’esclavage (de façon avérée ou alléguée) a fait l’objet de réexamens (peu ou prou circonstanciés) axés vers une action publique. Des monuments à la mémoire d’hommes d’affaires, de militaires, d’écrivains ou d’hommes politiques, jusqu’alors considérés comme des figures significatives de l’histoire – locale, nationale ou mondiale –, ont été déboulonnés, entachés ou souillés en raison de l’implication de ces individus dans l’entreprise coloniale ou à la lumière de leurs vues racistes et discriminatoires ou esclavagistes.

Ces actions ont été menées dans plusieurs pays et par des acteurs divers : institutions, officiel·le·s, politiques, militant·e·s, universitaires, avocat·e·s, journalistes ou citoyen·ne·s engagé·e·s.

⁴ Le policier américain Derek Chauvin a été condamné, le 25 juin 2021, par le tribunal de Minneapolis à vingt-deux ans et demi de prison pour avoir causé la mort de George Floyd en exerçant une pression du genou sur sa nuque pendant neuf minutes et vingt-neuf secondes.

⁵ La formulation « d’ascendance africaine » (*of African descent*) est celle utilisée par les Nations Unies, qui ont décrété la décennie 2015-2024 Décennie des personnes d’ascendance africaine (International Decade for People of African Descent, 2015–2024) et qui ont créé depuis 2002 un Groupe de travail d’experts sur les personnes d’ascendance africaine.

⁶ « Genève : 10 000 manifestants contre le Racisme », *Le Matin*, 9 juin 2020.

En juin 2020, le conseil de fondation de l'Université de Princeton dans l'État du New Jersey aux États-Unis a décidé de supprimer le nom de Woodrow Wilson, président des États-Unis en 1913-1921, d'une de ses écoles (la Woodrow Wilson School of Public and International Affairs) et d'une de ses résidences universitaires (le Woodrow Wilson Residential College), invoquant les « *vues et politiques racistes* » du 28^e président américain.⁷ Le même mois, Monmouth University, également au New Jersey, a fait de même en enlevant le nom de Wilson d'un de ses bâtiments.

Le 10 juillet 2021, à Charlottesville en Virginie, une statue de Robert E. Lee, général en chef des armées confédérées durant la guerre de Sécession américaine (1861-1865) aux vues suprématistes, a été enlevée ; une statue de Stonewall Jackson, autre général des États confédérés d'Amérique, a été retirée à la même occasion.⁸ Cette statue du général Lee avait préalablement fait l'objet de plusieurs manifestations avec, notamment, des graffitis peints en novembre 2019 et en mai et juin 2020. D'autres statues du général Lee avaient été déboulonnées à Washington en décembre 2020, à La Nouvelle-Orléans en mai 2017 et avaient été entachées à Dallas au Texas en août 2017. Ce même mois d'août 2017, le maire de New York, Bill de Blasio, avait promis de faire enlever une plaque commémorative de Philippe Pétain, chef de l'État français à Vichy sous l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, de la section dite « Canyon of Heroes » (vallée des héros) sur l'avenue Broadway et avait ordonné l'examen de tous les « *signes de haine sur propriété de la ville* ».⁹

Le 22 juillet 2021, l'État du Tennessee a voté le retrait d'un buste de Nathan Bedford Forrest, général confédéré de la guerre de Sécession et leader du Ku Klux Klan. Le buste, qui siégeait devant le Capitole à Nashville, a été transféré au musée de cette ville.

Si des actions de contestation ont été nombreuses aux États-Unis – ainsi entre l'attaque terroriste en juin 2015 contre l'Église épiscopale afro-américaine, menée par un suprématiste blanc qui a tué neuf personnes, et le mois de février 2019, quelque 114 symboles confédérés ont été supprimés –, les oppositions et réclamations ont également été présentes dans plusieurs pays à travers le monde.

⁷ Bryan Pietsch, « Princeton Will Remove Woodrow Wilson's Name from School », *The New York Times*, 27 juin 2020.

⁸ Des membres du Conseil municipal de la ville de Charlottesville avaient formulé une demande en 2016 pour l'enlèvement de la statue du général Lee. Dans une lettre en date du 12 juin 2020 adressée au juge du comté de Calloway, le Département d'histoire de la Murray State University au Kentucky avait demandé le retrait de la statue apposée dans un espace public de la ville de Murray, notant : « *En tant qu'historiens professionnels, nous nous sentons obligés de nous exprimer [... L]es controverses [...] concernant les monuments et symboles ont atteint un point de masse critique dans notre pays.* » Sur la représentation historique du général Lee, voir Adam Serwer, « The Myth of the Kindly General Lee », *The Atlantic*, 4 juin 2017. Thomas J. Brown, *Civil War Monuments and the Militarization of America*, Chapel Hill, North Carolina, University of North Carolina Press 2019 ; Ryan Newsom, *Cut In Stone – Confederate Monuments and Theological Disruptions*, Waco, Texas, Baylor University Press 2020 ; Adam Domby, *The False Cause – Fraud, Fabrication, and White Supremacy in Confederate Memory*, Charlottesville, Virginia, University of Virginia Press, 2020 ; et Sanford Levinson, *Written in Stone – Public Monuments in Changing Societies*, Durham, Caroline du Nord, Duke University Press, 1998.

⁹ Cette campagne du maire de New York avait été rapportée dans la presse genevoise comme une « *hystérie new-yorkaise* » ; Valérie de Graffenried, « Symboles racistes, l'hystérie new-yorkaise », *Le Temps*, 8 septembre 2017.

En Grande-Bretagne, en juin 2020, une statue d'Edward Colston, homme d'affaires impliqué dans la traite des personnes,¹⁰ a été démantelée à Bristol et jetée dans la rivière qu'elle surplombait.¹¹ Quelques jours plus tard, à Londres, une statue de Robert Milligan, homme d'affaires britannique du XIXe siècle propriétaire de 526 esclaves en Jamaïque, a été retirée par le Musée de Londres Docklands. Les représentants du musée, devant lequel la statue était sise, ont déclaré que ceci a été fait « *en reconnaissance des souhaits de la communauté* », ajoutant que « *le Musée de Londres reconnaît que le monument fait partie d'un long régime problématique de lavage de l'histoire, qui ignore la souffrance de ceux qui continuent à lutter contre les vestiges des crimes contre l'humanité commis par Milligan* ». Le même mois, une statue de Winston Churchill, premier ministre britannique du XXe siècle, sise devant le parlement britannique, a été couverte d'une inscription accusant le politicien de propos et actes racistes et impérialistes, notamment à l'égard de l'Inde et des Indiens.

En Afrique du Sud, le 13 juillet 2020, une statue de Cecil Rhodes, homme politique et homme d'affaires britannique du XIXe siècle et partisan du colonialisme et de l'impérialisme britanniques, a été décapitée au Cap. Une statue de Rhodes avait été retirée du campus de l'Université du Cap en avril 2015 dans le cadre du mouvement #rhodesmustfall sur les réseaux sociaux (voir plus bas).

En Australie, une statue de Robert Towns, homme d'affaires australien du XIXe siècle ayant bénéficié économiquement de l'esclavage, a été endommagée en juin 2020.

En Belgique, un buste du roi Léopold II, colon et administrateur personnel de l'État indépendant du Congo de 1885 à 1908, a été souillée à Bruxelles en juin puis en août 2020.¹² Deux autres statues de Léopold II en Belgique ont été retirées en juin 2020 par les villes de Gand et d'Anvers. Lancée par un étudiant en juin 2020, une pétition intitulée « Réparons l'Histoire » et ayant pour but d'enlever toutes les statues de Léopold II en Belgique a été signée par 84 398 personnes.

En France, en juin 2020, une statue de Jacques Cœur, conseiller du roi de France Charles VII et argentier accusé d'exploitation économique au Moyen-Orient, a été prise pour cible à Bourges dans le département du Cher. À Lille, en juin 2020, le piédestal d'une

¹⁰ La formule « traite des personnes » est ici préférée aux formules « traite négrière », « traite transatlantique », « traite des esclaves » ou « traite des Noirs ».

¹¹ David Olusoga, « A Year On: The Battered and Graffitied Colston is finally a Potent Memorial to our Past », *The Guardian*, 6 Juin 2021. La statue déboulonnée en juin 2020 n'a pas été remise en place mais a été déplacée et exhibée au musée M Shed de Bristol avec une série d'informations contextualisant la carrière de Colston. Les graffitis recouvrant la statue au moment de son déboulonnement n'ont pas été effacés mais préservés. La chaîne d'information britannique BBC a diffusé en juin 2021 un documentaire à ce sujet, *Statue Wars – One Summer in Bristol*, réalisé par Francis Welch.

¹² Il est à noter que cette statue, réalisée par le sculpteur belge Tom Frantzen, contient en soi des éléments communément interprétés comme étant critiques de l'action coloniale de Léopold II, à savoir trois guerriers africains aux pieds coupés (en référence à la pratique des mains coupées), ainsi qu'un lion et un éléphant (en référence au vol d'ivoire par le roi) détournant leurs regards du buste.

statue de Louis Faidherbe, général ayant pris part à la colonisation française de l'Algérie, de la Mauritanie et du Sénégal, a été souillée. Le même mois, une statue de Jean-Baptiste Colbert, ministre du roi Louis XIV et initiateur en 1681 du Code noir légiférant sur la condition des esclaves de l'Amérique française, située devant l'Assemblée nationale française, a été recouverte de peinture et de l'inscription « *négrophobie d'État* ». En février 2002, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, avait débaptisé la rue Antoine-Richepance, général envoyé par le consul Bonaparte en Guadeloupe pour rétablir l'esclavage, ce que Richepance (dont le nom figure sur l'arc de Triomphe à Paris) fit en 1802 au moyen d'une sanglante répression.

En juillet 2020, en île de Martinique, des statues de Joséphine de Beauharnais et de Pierre Belain d'Esnameuc ont été détruites – la première avait été l'impératrice épouse de l'empereur français Napoléon Bonaparte, qui avait rétabli l'esclavage dans les colonies françaises en 1802, et le second un flibustier qui avait pris possession de l'île de Martinique en 1635 pour le compte du roi de France. Le même mois, un buste de Victor Schœlcher, colonialiste sous-secrétaire d'État aux Colonies (mais également, plus tard, abolitionniste), a été mis à bas à Basse-Terre en Guadeloupe.

En Nouvelle-Zélande, en juin 2020, une statue de George Grey, premier ministre et administrateur colonial zélandais ayant présidé à la confiscation des terres de la communauté māori durant le dix-neuvième siècle, a été attaquée. Le même mois, toujours en Nouvelle-Zélande, une statue de John Fane Charles dit « Captain » Hamilton (érigée en 2013), officier naval zélandais impliqué dans la colonisation, a été retirée par le Conseil municipal de la Ville de Hamilton (la même statue avait été précédemment attaquée au marteau en août 2018 par un homme qui avait préalablement publiquement annoncé son intention de mener une telle action).¹³

Au Canada, en août 2020, une statue de John A. Macdonald, premier ministre du pays dont les politiques cruelles ont décimé les populations autochtones canadiennes au XIXe siècle, a été déboulonnée à Montréal. La statue avait été auparavant la cible d'attaques visant à la souiller ou à la détruire à plusieurs reprises. En juin 2021, une statue d'Egerton Ryerson, un des pionniers du système éducatif canadien acteur de ségrégations à l'égard des populations indigènes, a été mise à bas sur le campus de l'Université Ryerson à Toronto.

En Espagne, une statue de Francisco Franco (la dernière encore érigée en Europe à cette date), général et dirigeant fasciste du pays de 1936 à 1975, a été enlevée par la municipalité de Melilla en février 2021. Divers symboles de cette période de la vie

¹³ Le fait qu'une personne déclare publiquement son intention de mener une telle action de contestation est un point important qui différencie qualitativement ces actes du pur vandalisme. Le vandale est un individu qui agit secrètement et dans l'anonymat, contrairement aux actions mentionnées ici qui ont été annoncées et ensuite exécutées publiquement. Il existe une dimension sociale et politique spécifique concernant ces actes qui, selon les pays et les législations, peut ou être prise en compte ou non, la dégradation de l'espace public étant dans beaucoup de pays un acte puni pénalement.

politique espagnole avaient été graduellement retirés au cours des dernières décennies.¹⁴

En Colombie, en septembre 2020, une statue de Sebastián de Belalcázar, explorateur espagnol du XVI^e siècle accusé de servitude et d'extermination à l'égard de membres de la communauté Misak, a été mise à bas et décapitée dans la ville de Popayán.

Au Ghana, en décembre 2018, dans le sillage du mouvement #Gandhimustfall, une statue du Mahatma Gandhi (érigée en juin 2016) a été retirée du campus de l'Université du Ghana à Accra à la suite d'accusations de racisme à l'égard des Africains de la part du leader de l'indépendance indienne en 1947. En août 2020, une statue de Gandhi à Strasbourg en France a été attaquée pour la septième fois en dix ans.

Des actions et des questions similaires ont été menées ou soulevées ces dernières années, en Corée, au Danemark, en Macédoine, en Moldavie, en Irak et ailleurs.¹⁵

En Suisse, une statue de David de Pury, négociant et esclavagiste du XVIII^e siècle, a été recouverte de peinture rouge à Neuchâtel en juin 2020.¹⁶ Le Collectif pour la mémoire – Neuchâtel avait initié une pétition pour le retrait de cette statue. À Genève, le Collectif pour une réflexion décoloniale a lancé une pétition demandant de rebaptiser le bâtiment universitaire de l'Université de Genève portant le nom de Carl Vogt, universitaire et scientifique suisse du XIX^e siècle aux vues et travaux racistes, ainsi que de déboulonner le buste à son effigie siégeant devant le bâtiment de l'université (Uni Bastions). Une pétition similaire a été lancée par Black Lives Matter Genève. À Zurich, le collectif Decolonize Zurich est également actif sur ces questions, notamment autour du lien entre théorie et action. En avril 2021, la maire de Zurich, Corine Mauch, a annoncé son intention de supprimer de la vieille ville zurichoise certaines inscriptions historiques qui comportent un caractère raciste.

Ce contexte global a relancé un débat de longue date concernant la place que devraient occuper de tels symboles dans l'espace public et le rôle qu'ils y jouent (voir la seconde partie ci-dessous). Marqué par l'absence de consensus, ce débat – qui se poursuit – a également été accompagné par la matérialisation de dimensions politiques concernant des accusations d'enfermement sectaire, de « *lynchage statuaire* » et de matérialisation d'une « *cancel culture* » ou culture de l'effacement ;¹⁷ un moment-tension impliquant également de façon plus large des questions connexes relatives au passé telles celles de

¹⁴ Une loi sur la mémoire historique avait été adoptée en octobre 2007 par le parlement espagnol. Voir Ramón Cotarelo, *Memoria del Franquismo*, Madrid, Foca Ediciones, 2011.

¹⁵ « How Statues are Falling around the World », *The New York Times*, 24 juin 2020 ; « Shia Zealots Try to Cancel a Statue of Baghdad's Founder », *The Economist*, 21 août 2021.

¹⁶ Selon la Radiotélévision Suisse Romande (« La Matinale », 28 juillet 2020), cette action a été revendiquée par un collectif dit *Renversé*. Se définissant sur son site Internet comme étant du « côté combatif et offensif des luttes sociales », ce collectif a « pour but de regrouper l'actualité des différentes luttes, de susciter des échanges entre toutes celles et ceux qui partagent des perspectives émancipatrices, pour soutenir et renforcer les mouvements sociaux et révolutionnaires ».

¹⁷ Voir Benjamin Wallace-Wells, « Who Is in Charge of Cancel Culture », *The New Yorker*, 11 mars 2021.

la restitution des œuvres spoliées pendant la colonisation ou à d'autres époques,¹⁸ l'absence de reconnaissance de génocides,¹⁹ le changement de nom de pays,²⁰ l'imposition d'héritages culturels²¹ ou le réexamen des curricula universitaires.²²

À titre d'exemple de l'acuité des désaccords aux États-Unis, l'ancien président Donald H. Trump a déclaré, en août 2017, qu'il était « *triste de voir l'histoire et la culture de notre grand pays détruite* ». ²³ Pour sa part, le maire de la ville de La Nouvelle-Orléans, Mitch Landrieu, a déclaré, à la même période, que de telles vues refusant le questionnement des monuments représentaient un « *faux récit* » qui n'avait qu'« *un seul objectif – à travers les monuments et d'autres moyens –, celui de réécrire notre histoire pour occulter la vérité* ». ²⁴ En Grande-Bretagne, d'aucuns ont dénoncé une « *purge révisionniste* », ²⁵ là où d'autres remarquent que « *contester les statues soulève des questions vitales à propos de nos histoires [...] et parle directement aux inégalités contemporaines* ». ²⁶ En France, s'exprimant sur Twitter, la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, a estimé que s'il est « *permis de questionner l'histoire, cela nécessite un travail méthodique et rigoureux. En aucun cas cela ne doit se faire à travers la destruction de monuments qui incarnent notre mémoire collective* ». ²⁷ D'autres, telle la chercheuse Françoise Vergès, ont remarqué : « *Nous avons là, la représentation d'une partie violente et brutale de l'histoire. Est-ce qu'il y a une justice mémorielle ? Pourquoi n'avons-nous que des militaires blancs, des figures de l'histoire coloniale conduisant à des massacres, des génocides, des expropriations, à la traite négrière et à l'esclavagisme ?* » ²⁸

¹⁸ Par exemple, Helena Smith, « Greece Demands Return of Stolen Heritage », *The Guardian*, 11 juillet 2006 ; et Andrew Wilks, « Turkey Demands Return of Plundered Ancient Artefacts », *Al Jazeera*, 9 avril 2018.

¹⁹ « La Belgique face au défi de la restitution des œuvres spoliées pendant la colonisation », *TV5*, 8 juillet 2021 ; et Gideon Rachman, « Can Germany Atone for Its Colonial-era Genocide? », *The Financial Times*, 1er juillet 2021.

²⁰ Brittney Deguara, « Should New Zealand be Officially Renamed Aotearoa? », *Stuff*, 17 juin 2020.

²¹ Voir le texte de l'archéologue Michael Press, « Who Really Owns the Past? », *Aeon*, 27 mai 2019.

²² Manvir Grewal, « To “Decolonise” Education, We Need to Ask Different Questions », *Times Higher Education*, 9 mars 2021.

²³ David Nakamura, « Trump Mourns Loss of “Beautiful Statues and Monuments” in Wake of Charlottesville Rally over Robert E. Lee Statue », *The Washington Post*, 17 août 2017.

²⁴ « Mitch Landrieu's Speech on the Removal of Confederate Monuments in New Orleans », *The New York Times*, 23 mai 2017. De fortes tensions persistent aux États-Unis autour de ces questions ; ainsi cinq jours après son inauguration à New York en juin 2021, une statue en hommage à George Floyd a été souillée avec une inscription raciste d'une cellule néonazie américaine. Le même mois, une statue du joueur de tennis afro-américain Arthur Ashe exposée dans sa ville natale de Richmond en Virginie a été vandalisée et recouverte d'une inscription « *white lives matter* ».

²⁵ Robert Jenrick, « We Will Save Britain's Statues from the Woke Militants Who Want to Censor Our Past », *The Telegraph*, 16 janvier 2021.

²⁶ Chloe Peacock, « A Meaningful Debate about Statues Is Happening – The Government Just Doesn't Seem to Be Taking Part », *The Conversation*, 29 juin 2021.

²⁷ « Martinique : deux statues détruites le jour de la Commémoration de l'abolition de l'esclavage », *Le Figaro*, 23 mai 2020. La France avait, en 2019, mis en place une fondation chargée de créer un musée et des mémoriaux concernant le rôle joué par ce pays dans la traite des Africains réduits en esclavage ; <https://memoire-esclavage.org/>.

²⁸ « Il faut enlever les statues d'esclavagistes de l'espace public », *Franceinfo*, 19 juin 2020.

À travers le monde, ces questions ont fait l'objet de diverses initiatives œuvrant à formuler des demandes d'enlèvement de monuments, à résoudre le problème, à informer sur ses différents aspects ou à exiger des changements concernant les emplacements ou appellations. En Afrique du Sud, le mouvement Rhodes Must Fall a ainsi été lancé à l'Université du Cap en mars 2015. Une campagne menée au sein de cette université a abouti, en avril suivant, au retrait d'une statue sur campus (érigée en 1934) du magnat britannique aux vues et actions impérialistes et racistes.²⁹ Ce mouvement a eu un fort retentissement local (quelques semaines plus tard, en avril 2015, une statue de George V, roi britannique jusqu'en 1936 du dominion incluant l'Afrique du Sud, a été souillée à l'Université KwaZulu-Natal à Durban) et international, notamment en Grande-Bretagne. À l'Université d'Oxford (où la bourse d'études Rhodes Scholarship avait été instaurée en 1903 selon le testament de Cecil Rhodes), des étudiants ont demandé le retrait d'une statue de Rhodes située devant l'Oriel College. En dépit d'un vote de l'association des étudiants Oxford Union pour le retrait du monument, l'université a annoncé, en janvier 2016, la préservation de la statue à la suite de la menace d'arrêt de financement (à hauteur de 100 millions de livres sterling) par un donateur de l'université.

Le mouvement Rhodes Must Fall³⁰ – qui, au-delà du Cap, a été suivi en Afrique du Sud dans les universités de Rhodes, de Pretoria et de Stellenbosch – a également inspiré des actions de contestations de monuments ou de symboles dans d'autres pays, notamment à l'Université de Cambridge en Grande-Bretagne (concernant une statue de bronze prise lors d'une expédition coloniale au Bénin en 1897), à l'Université d'Édimbourg en Écosse et à l'Université de Californie à Berkeley aux États-Unis. À l'Université Harvard aux États-Unis, à l'automne 2015, des étudiants de l'école de droit menant un mouvement dit Royall Must Fall ont demandé et obtenu le retrait d'éléments dans le sceau de l'école faisant référence à Isaac Royall Jr., esclavagiste américain du XVIIIe siècle qui avait contribué à la fondation de l'école.

Des initiatives ont également été lancées dans le monde de la recherche. Mené par l'Institute for Historical Justice and Reconciliation (IHJR) sous l'égide de la European Association of History Educators (EuroClio) à La Haye aux Pays-Bas en partenariat avec l'International Bar Association à Londres et le Salzburg Global Seminar en Autriche, le projet *Contested Histories in Public Spaces* a vu le jour en 2019 avec pour objectif de donner aux preneurs de décisions politiques et aux enseignants des outils pour aborder, de façon « *effective et responsable* », la question des contestations historiques à travers différents sites de par le monde.

Axée sur la perception des jeunes personnes et menée par le Centre for Dynamic Ethnicity (CoDE) de l'Université de Manchester depuis 2020, une étude comparative des processus et des perspectives de contestation et d'enlèvement des statues

²⁹ Des premières demandes de retrait de la statue avaient été exprimées dès les années 1950 par des indépendantistes sud-africains luttant contre l'apartheid.

³⁰ Voir Brian Kwoba, Roseanne Chantiluke et Athinangamso Nkopo, *Rhodes Must Fall – The Struggle to Decolonize the Racist Heart of Empire*, Londres, Zed Books, 2018 ; et Francis B. Nyanmjoh, *#RhodesMustFall – Nibbling at Resilient Colonialism in South Africa*, Bamenda, Cameroun, Langaa Research, 2016.

mémorialisant les histoires de l'esclavage et du colonialisme (en Grande-Bretagne, en Afrique du Sud, aux États-Unis, en Martinique et en Belgique), *Contesting Statues of Empire and Slavery*, a noté, sur le volet pédagogique, la marginalisation des voix des jeunes dans le débat à propos des statues et l'absence d'espace pour les jeunes pour réfléchir et s'exprimer sur la contestation des statues.³¹

Des initiatives officielles ont également été prises. En juillet 2020, le maire de Londres, Sadiq Khan, a notamment mis en place une Commission pour la diversité dans l'espace public (Commission for Diversity in the Public Realm). Composée de quinze personnalités publiques et soutenue par des partenariats avec des centres d'archives et des centres d'arts, cette commission a pour objectif de développer « *une compréhension partagée de l'importance des différentes contributions et des histoires dans l'espace public [londonien]* ». En Nouvelle-Zélande, le Parti māori a demandé au premier ministre Jacinda Ardern, qui a également le portefeuille de ministre de la Culture et de l'Héritage, de mettre en place un processus similaire.

Les initiatives concernant les monuments ont également été liées à des processus, existants ou nouveaux, relatifs à la reconnaissance institutionnelle, à la justice transitionnelle ou aux réparations. Ainsi, en Argentine a été inaugurée en 2020 une Commission nationale pour la reconnaissance historique de la communauté afro-argentine (Comisión para el Reconocimiento Histórico de la Comunidad Afroargentina), et en particulier pour les réparations historiques en faveur des Argentins d'ascendance africaine à travers la restitution de sites qui revêtent une signification particulière pour cette communauté – de même qu'à travers la proposition de mise en place d'une cartographie des lieux de mémoires (« *proponer al Poder Ejecutivo Nacional la declaratoria de monumentos, lugares y hechos históricos para la confección del Mapa de Sitios de Memoria de la Comunidad Afroargentina* »).³²

En Suisse, à la suite du dépôt, le 17 juillet 2020, d'une pétition de 2549 signatures adressée aux autorités fédérales, au Canton et à la Ville de Neuchâtel demandant le retrait de la statue de David de Pury – et son remplacement par une plaque commémorative en hommage à toutes les personnes ayant subi et subissant encore aujourd'hui le racisme et la suprématie blanche –, le Conseil communal de Neuchâtel, « *soucieu[x] d'ouvrir ce débat de fond* », a pris acte et annoncé, le 12 août suivant, qu'il prendra position en concertation avec le Conseil général « *afin de respecter le processus démocratique* ». ³³ Le 27 août, une seconde pétition a été déposée à la chancellerie communale, réclamant la pose d'une plaque explicative sur le socle. Le 25 août 2021,

³¹ *Contesting Statues of Empire and Slavery: The Changing Shape of Cultural Activism*, projet de recherches du Centre on the Dynamics of Ethnicity de l'Université de Manchester, mené par le professeur Gary Younge, le Dr Meghan Tinsley, le Dr Chloe Peacock, le Dr Sadia Habib et Ruth Ramsden-Karelse.

³² www.argentina.gob.ar/inadi/comision-comunidad-afroargentina.

³³ Suite à l'affaire Agassiz que nous évoquons un peu plus bas, un nouveau protocole avait été mis en place en avril 2019 par les autorités neuchâteloises suivant lequel l'organe exécutif doit désormais consulter le pouvoir législatif avant toute modification de nom de rue ou de place. Cette même année, les conseillers municipaux lausannois Vincent Brayer et Alice Genoud avaient formulé une interpellation (« Ces noms de rues hérités du passé à requestionner ») au Conseil municipal de la Ville de Lausanne.

désirant « *que toute la lumière soit faite sur son passé, y compris les zones d'ombre* », la Ville de Neuchâtel a annoncé la mise en place, afin de répondre à ces questions, d'un plan pluriel contenant un rapport d'information (*Marques mémorielles et réponse aux pétitions concernant le monument de David de Pury*), des projets d'expression d'artistes afro-descendant-e-s, des installations visuelles et sonores, des plaques explicatives et des parcours multimédias, ainsi qu'un effort de « *rend[re] largement accessibles les nouvelles connaissances historiques* ». ³⁴ En novembre suivant, la Ville de Neuchâtel a lancé un appel à projets artistiques autour du monument de David de Pury afin sélectionner « *deux ou trois œuvres qui dialogueront à tour de rôle et de manière critique avec la statue du fameux négociant, contesté en raison de son lien avec la traite des esclaves* ». ³⁵

Les débats à Neuchâtel autour de la question de de Pury et de la statue le célébrant ont commencé en 2003, voire avant cette date. L'ancienneté des débats signale la présence – parfois discrète – d'un travail intérieur et interne, souvent intime, de la société suisse, neuchâteloise dans ce cas précis. Ce n'est pas un cas unique ou isolé car ces débats traversent et s'ancrent ou sont ancrés depuis des décennies au sein de plusieurs sociétés et nations. L'on peut, ici, parler de décennies car nous pouvons avec certitude faire remonter les inspirations de ces initiatives au moins aux années 1960 et au mouvement pour les droits civils aux États-Unis dont les retentissements touchèrent plusieurs nations dans différents continents, la Suisse incluse.

La Ville de Neuchâtel avait été préalablement confrontée avec la question d'un autre espace public contesté, l'espace Louis-Agassiz. Cet espace avait été débaptisé et renommé Tilo-Frey en hommage à l'une des premières femmes élues au Parlement fédéral suisse en 1971. ³⁶ Louis Agassiz, glaciologue professeur à l'Université Harvard à Cambridge aux États-Unis, avait soutenu et promu au XIXe siècle des thèses ségrégationnistes et racistes. ³⁷

Kanyana Mutombo, secrétaire général du Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-Noir (CRAN), insistant sur le devoir particulier de mémoire devant l'esclavage et la traite des personnes – événements historiques qualifiés d'« *holocaustes* » du fait de leur durée, de leur ampleur, de leur caractère mondial et de leur forme industrielle –, a initié une pétition pour un mémorial de l'esclavage et de la

³⁴ www.neuchatelville.ch/index.php?id=1305&L=0.

³⁵

www.neuchatelville.ch/fr/medias/actualites/detail/des-oeuvres-dart-dialogueront-avec-le-monument-de-pury/.

³⁶ Sur l'expérience de Tilo Frey et les attaques dont elle a fait l'objet, avant et après son élection, voir Francesca Falk, *Gender Innovation and Migration in Switzerland*, Cham, Palgrave, 2019.

³⁷ Olivier Grivat, « Quand des Suisses créaient une colonie privée en Algérie », *Swissinfo.ch*, 18 septembre 2008. Sur le rôle d'Agassiz et la diffusion de l'aryanisme comme catégorie biologique de la race, voir également Ishan Ashutosh, « Mapping Race and Environment: Geography's Entanglements with Aryanism », *Journal of Historical Geography*, 62, 2018, pp. 15-23.

colonisation en Suisse, dans le sillage d'autres actions mémorielles concernant notamment les génocides du XXe siècle.³⁸

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) a lancé en juin 2021 un concours concernant « *les monuments que nous trouvons dérangeants* ». Notant que « *les monuments en disent long sur les sociétés qui les ont érigés* » et qu'ils « *représentent l'interprétation et la conception artistique d'un fait – le plus souvent à travers ceux qui ont su imposer leurs points de vue et leurs succès de manière dominante dans la société* », l'ASSH invite celles et ceux postulant au concours à proposer des idées sur comment changer les monuments pour qu'ils puissent susciter une réflexion constructive sur le passé et le présent. (La troisième partie de cette étude se penche sur ces questions et sur l'idée d'impliquer les citoyens dans le processus décisionnel et l'appropriation des espaces publics.)

À Zurich, un rapport sur *L'implication de la Ville de Zurich et des Zurichois dans l'esclavage et la traite négrière du XVIIe au XIXe siècle* a été publié en septembre 2020 par l'Université de Zurich. Rédigé par Marcel Brengard, Frank Schubert et Lukas Zürcher du Séminaire d'histoire (Historisches Seminar) à l'attention des autorités de la Ville, le rapport note que « *la ville de Zurich et sa population – et en particulier l'éminente famille Escher – étaient impliquées à la fois dans l'économie mondiale et dans les controverses [de longue durée sur les politiques sociales et économiques]* » et conclut, notamment, qu'« *à la recherche d'investissements en capital lucratifs, la ville de Zurich a investi de 1727 jusqu'à au moins 1798 dans l'esclavage et la traite négrière* ». ³⁹ En mars 2021, le Groupe du Projet sur le racisme dans l'espace public (PGRiöR) a réalisé une étude à l'attention du Conseil municipal de Zurich à propos des *Façons de traiter les traces coloniales dans l'espace urbain (Möglichkeiten zum Umgang mit kolonialen Spuren im Stadtraum)*. En 2009, une étude préalable autour de ces questions avait été menée par Konrad Kuhn et Béatrice Ziegler.⁴⁰

À Genève, une proposition de motion « *pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos* » a été déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil genevois. Le Service des relations extérieures de la Ville de Genève a organisé en collaboration avec le Service A21 une table ronde sur le thème « *Héritage raciste dans les villes : effacer, contextualiser ou repenser l'Histoire* », le 20 mai 2021. Pour sa part, le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) avait inscrit dans son plan stratégique (2020-2024) des positions décoloniales (ainsi qu'un renouvellement de la

³⁸ Alain Tito Mabiala, « Solder l'héritage esclavagiste suisse », *Le Courrier*, 21 juillet 2021 ; et Christine Talos, « La Suisse veut créer un mémorial pour les victimes du nazisme », *Le Matin*, 8 juin 2021.

³⁹ Marcel Brengard, Frank Schubert et Lukas Zürcher, « Die Beteiligung der Stadt Zürich sowie der Zürcherinnen und Zürcher an Sklaverei und Sklavenhandel vom 17. bis ins 19. Jahrhundert – Bericht zu Handen des Präsidialdepartements der Stadt Zürich », Historisches Seminar, Universität Zürich, 1er septembre 2020, p. 3.

⁴⁰ Konrad J. Kuhn et Béatrice Ziegler, « Die Schweiz und die Sklaverei: Zum Spannungsfeld zwischen Geschichtspolitik und Wissenschaft », *Traverse*, 16, 2009, pp. 116-130.

collection permanente) avant les évènements qui ont suivi la mort de George Floyd, le 25 mai 2020.⁴¹

En Suisse, comme ailleurs dans le monde, les initiatives se sont multipliées et continuent de se multiplier. Elles peuvent prendre des formes différentes, mais elles ont souvent des objectifs proches. On remarquera, de plus, une tendance à l'implication et à la coopération – parfois superficielle, parfois profonde – entre autorités locales, associations représentant la société civile et les citoyens, musées et bibliothèques ainsi que le monde académique.

De manière plus générale, le Carrefour d'action et de réflexion contre le racisme anti-Noir et l'Université populaire africaine suisse (UPAF) ont, depuis le début des années 2000, joué un rôle pionnier dans l'émergence et la conceptualisation en Suisse de la lutte contre le racisme anti-Noir·e·s, ainsi que l'intégration des questions mémorielles dans les programmes éducatifs et initiatives.

Méthodologie

Cette étude cartographique introductive (*introductory mapping study*), qui a pour objet de dégager les linéaments analytiques et thématiques de la question de l'histoire et de l'espace public à Genève, se base sur des sources primaires existantes et des sources secondaires corrélées. Des recherches concernant de nouvelles sources primaires n'ont pas été requises à l'occasion de cet exercice. L'état des lieux a été réalisé sur la base d'études et connaissances existantes. Son objectif premier est d'ouvrir des pistes de réflexion.

La Ville de Genève a mis à la disposition des auteurs des listes et inventaires répertoriant les noms de rues ainsi que les monuments et œuvres d'art présents sur son territoire. Ces listes ont été examinées et un nombre de lieux et/ou personnes recensés (voir la seconde partie).

L'étude a travaillé sur trois axes principaux :

- (i) *L'élucidation comparative de la problématique des monuments, du mémoriel, de l'histoire et de la célébration publique ;*
- (ii) *L'analyse des listes mises à disposition par la Ville et la préparation de notes individuelles d'information ;*
- (iii) *La consultation avec le groupe consultatif et autres acteurs de la société civile, ainsi que la prise d'information et d'échanges avec les collègues du monde universitaire et au-delà.*

⁴¹ Gabriela Cabré, « Suisse et colonialisme : les luttes antiracistes réaniment le débat », *RTS info*, 20 juin 2020.

L'étude adopte une approche historique et pluridisciplinaire, incluant notamment la sociologie, le droit, la science politique, la géographie, la muséologie, l'urbanisme et l'histoire de l'art.

La cartographie historique est explicative et ne porte pas de jugements de valeur sur les personnes mentionnées et leurs familles, les monuments et lieux abordés, ni sur le bien-fondé de leur reconnaissance ou absence de reconnaissance par la Ville de Genève.

L'étude se préoccupe centralement de l'élucidation des actions rapportées à la lumière des différentes sources disponibles et les significations de ces actions au regard des trois principaux biais retenus du racisme, de la colonisation et de l'esclavage.

Définitions

Les termes principaux utilisés dans cette étude – à savoir racisme, colonialisme et représentations symboliques mémorielles – sont entendus tel que suit :

- (i) *Le racisme est une idéologie de discrimination introduisant des hiérarchies entre les êtres humains. Suivant la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, texte adopté en décembre 1965 par l'assemblée générale des Nations Unies (et entré en vigueur en Suisse le 29 décembre 1994), la discrimination raciale vise « toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique ».*

Le Service de lutte contre le racisme (SLR) au sein du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur de la Confédération helvétique rappelle qu'en Suisse, « *les formes d'agitation raciale qui s'expriment publiquement (incitation à la haine, diffusion d'idées racistes) et la discrimination directe d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de son appartenance raciale, ethnique ou religieuse sont réprimées par l'article 261bis CP. La politique étatique de lutte contre le racisme ne saurait se limiter aux actes légalement répréhensibles. Elle implique l'adoption d'une approche globale incluant des mesures de prévention et de sensibilisation, ainsi que l'éradication du racisme structurel et institutionnel.* »⁴²

⁴² Département fédéral de l'intérieur (DFI), Secrétariat général (SG), Service de lutte contre le racisme (SLR), « Racisme et discrimination raciale : définitions », 4 juin 2021. En 2000, l'avocat Charles Poncet remarquera dans les colonnes du quotidien *Le Temps* que « [l]a Suisse [est] aujourd'hui incapable d'assurer la libre expression du racisme de certains de ses citoyens », ce à quoi le politologue Mutombo Kanyana rétorquera : « Dans toute société civilisée, l'exigence éthique et morale est impérieuse [...] Plutôt que de favoriser l'expression d'anti-valeurs grâce à un droit d'être raciste, elle s'emploiera à les combattre et à inculquer à la place des valeurs

En dépit de ces précisions et de la délimitation de la question, la notion du racisme demeure nimbée d'une ambiguïté quant à sa détermination opérationnelle ; ambiguïté en réalité peu justifiée analytiquement⁴³ mais qui participe de – autant qu'elle met à nu – la pérennité du problème. Comme le notent le chercheur Tarek Naguib et ses collègues Nadine Bircher et Tiziana Fuchs dans une étude à ce sujet : « *[E]n politique nationale et internationale, il n'y a aucune entente sur les notions et significations relatives à la discrimination raciale et aux phénomènes qui lui sont liés. Même la pratique des organes juridiques internationaux n'a pu opposer à ce flou juridique des concepts clairs capables de s'imposer. Des différences étymologiques, sémiotiques et culturelles, qui se manifestent aussi dans le langage, expliquent cette controverse politique et cette insécurité juridique. Les contextes socioéconomiques et sociopsychologiques jouent quant à eux un rôle tout aussi déterminant, de même que l'héritage historique de chaque État, ce à quoi il faut encore ajouter les différences de culture juridique et de structure des régimes juridiques. Mentionnons par ailleurs la forte politisation dont font l'objet, à l'échelle nationale et internationale, les débats sur le racisme et la lutte contre le racisme, politisation qui est en grande partie un héritage du passé.* »⁴⁴

Au sens plus large de sa relation avec la question de l'action mémorielle, le racisme est compris par les auteurs de la présente étude comme étant une double construction : *une vision de la société* et des sociétés ancrée dans des différences (présentées comme inéluctables et négatives) ainsi qu'*une croyance en l'inégalité* (mise en avant sous des terminologies biologiques pseudoscientifiques)⁴⁵ et un volume d'idées formant *un programme d'action*

propres à élever la conscience de ses membres. Car le racisme touche à la morale et à l'éthique, de par son atteinte à la dignité et à l'identité de l'autre. Dignité et identité qui englobent aussi sa réalité historique : on ne peut aborder le racisme en termes positifs lorsqu'on a pris toute la mesure de l'Holocauste juif ou du double Holocauste noir (traite-esclavage et colonisation), meurtrissures béantes dans l'âme de peuples martyrs et que ravivent les racistes. » Le professeur William Ossipow notera, pour sa part : « *Il y a [...] des modalités plus feutrées et discrètes par lesquelles la détestation de l'autre devient acte institutionnalisé dans le monde et réalité sociale : mesures de contrainte, refus de naturalisation, racisme ordinaire au travail, en fait les prémices de ce que Hannah Arendt appelait la "banalité du mal" [...] Du droit à la détestation à une société d'incivilité, [...] le chemin est court.* » Voir Charles Poncet, « De l'inégalité des races », *Le Temps*, 24 mars 2000, ainsi que son texte « Pour un nouveau colonialisme », *Le Temps*, 12 février 1999 (« *[I]l est grand temps [...] d'affirmer parmi les droits de l'homme celui à la mise sous tutelle internationale d'un État* ») ; Mutombo Kanyana, « Dangereuses variations sur le thème du racisme », *Le Temps*, 29 mai 2000 ; et William Ossipow, « Il n'existe pas de droit au racisme même dans l'intimité », *Le Temps*, 3 avril 2000.

⁴³ Si, par exemple, Etienne Balibar et Immanuel Wallerstein parlent d'« *ambiguïté* » dans ce contexte, la leur concerne la notion de modernité du racisme et son soubassement socioéconomique et identitaire, non pas l'aspect programmatique et définitionnel noté ci-haut. Voir Balibar et Wallerstein, *Race, Nation and Class – Ambiguous Identities*, Verso, Londres, 2010.

⁴⁴ Tarek Naguib, Nadine Bircher et Tiziana Fuchs, « Notions en lien avec le racisme : acceptions en Suisse et au plan international – Un état des lieux, de la pratique, du droit constitutionnel et du droit international », expertise réalisée sur mandat du Service de lutte contre le racisme (SLR), Département fédéral de l'intérieur (DFI), 27 août 2014, p. 8.

⁴⁵ À l'image de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* d'Arthur de Gobineau, Paris, Librairie De Firmin Didot Frères, 1853, ou de celui de Robert Knox, *The Races of Men – A Philosophical Inquiry into the Influence of Race*

sociopolitique (de manière active ou passive). Le racisme prend alors la forme d'une action, explicite ou implicite, de nommer ou de représenter de façon stigmatisante et en vue d'un traitement humiliant inégal niant ou anesthésiant les opportunités d'équité et de justice. Si pendant longtemps les politiques racistes furent explicites, inscrites dans les lois, aujourd'hui la nature systémique du racisme persiste de manière plus subtile mais tout aussi pernicieuse. On parle de racisme sans racistes, une formulation qui s'applique aussi au cas de la Suisse. Par ailleurs, les discours publics – en Europe comme dans d'autres pays – tendent à présenter le racisme comme un sentiment de haine envers l'autre ce qui, souvent, engendre des politiques publiques inappropriées, mal ciblées et souvent paternalistes visant à faire changer les comportements individuels plutôt qu'à lutter contre les structures qui permettent au racisme de proliférer. Comme on le verra, décoloniser l'espace public participe au démantèlement de ce système.

- (ii) *Le colonialisme est une politique et une pratique de contrôle, entier ou partiel, d'un territoire ou d'un espace dépendant, et son occupation et/ou exploitation économique, sociale, culturelle, politique, administrative, archéologique ou sous toute autre forme.* Le colonialisme est une vaste pratique de domination et de subjugation qui n'est pas limitée aux opérations de transfert de populations (celles des colons ou des colonisé·e·s, immédiatement ou subséquentement).

Le colonialisme est lié à l'impérialisme mais il en est qualitativement différent. L'impérialisme est un vaste système de domination militaire et d'influence sur la souveraineté, qui peut tout autant s'exercer économiquement, militairement, politiquement, culturellement ou idéologiquement. L'impérialisme ne nécessite pas forcément la matérialisation d'acquisitions territoriales ou la présence physique de colons, même si l'expansion coloniale est presque systématiquement décrite comme étant une action « impériale ».⁴⁶ La modernité de l'impérialisme post-XIXe siècle est également liée à l'histoire et à la trajectoire mondiale et globale du capitalisme.⁴⁷

Colonialisme et impérialisme dénotent une logique hégémonique de pouvoir, ancrée dans la dépossession, l'exploitation, l'oppression, la prédation, la subjugation et la violence – une violence qui peut être alternativement réelle ou symbolique, directe ou indirecte, immédiate ou différée, et quasi

over the Destinies of Nations, Londres, Henry Renshaw, 1850. Des courants racistes beaucoup plus contemporains continuent d'exister au XXe siècle, après 1945 et de nos jours, comme un certain type de sociobiologie, de génétique comparée ou encore de psychologie expérimentale.

⁴⁶ Notons la connotation sémantique associée positivement à l'adjectif « impérial » (par exemple « elle a été d'une classe impériale »), dénotant une qualité supérieure ou louable.

⁴⁷ Voir, par exemple, Emanuele Saccarelli et Latha Varadarajan, *Imperialism – Past and Present*, Oxford University Press, New York, 2015.

intrinsèquement martiale.⁴⁸ Les deux termes dénotent tout autant une dimension de discrimination, et partant de discrimination raciale. La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale de 1965 « condamne », à cet égard, « le colonialisme et toutes les pratiques de ségrégation et de discrimination dont il s'accompagne, sous quelque forme et en quelque endroit qu'ils existent ».

Les empires coloniaux ont existé de longue date. Au cours des siècles, les empires aztèque, perse, grec, romain, chinois, arabe et ottoman, parmi d'autres, ont été, sous différentes formes, coloniaux et/ou impériaux. Dans l'ère moderne, la période coloniale est communément comprise comme courant du début du XVIIe à la fin du XXe siècle, avec une période forte entre 1830 et 1960.⁴⁹ À cette temporalité de longue durée s'ajoutent les notions de « néocolonisation » et de « recolonisation » – en marge également du courant de pensée dit du postcolonialisme⁵⁰ – à la suite des indépendances des années 1960 et jusqu'à la période actuelle (à l'image de pays tels l'Afghanistan, l'Irak ou le Mali,⁵¹ vus par certains sous ce prisme de regain de dépendance impériale ou coloniale de la part, respectivement, des États-Unis et de la France au lendemain de récents conflits durant les années 2000 et 2010).

Les principaux empires coloniaux ont été ceux des pays européens, notamment la Grande-Bretagne, la France, le Portugal, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique. Les impérialismes du XXe siècle sont associés aux États-Unis, à l'Union soviétique/Russie, au Japon et à la Chine.

Le colonialisme et l'impérialisme occidentaux se sont drapés classiquement d'une « *mission civilisatrice* » justifiée au nom d'un « *fardeau de l'homme blanc* » (selon la formule introduite par l'écrivain britannique Rudyard Kipling

⁴⁸ Henk L. Wesseling note que, par exemple, entre 1871 et 1914, trois pays européens – la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas – ont été impliqués dans plus d'une centaine d'opérations militaires coloniales ; voir son *Imperialism and Colonialism – Essays on the History of European Expansion*, Connecticut, Greenwood Press, 1997, pp. 3-26. Voir également Dierk Walter, *Colonial Violence – European Empires and the Use of Force*, Hurst and Company, Londres, 2017.

⁴⁹ Voir, parmi une vaste littérature, Pierre Singaravélou, *Les empires coloniaux, XIXe et XXe siècles*, Paris, Éditions Points, 2013 ; et Jacques Frémeaux, *De quoi fût fait l'Empire – Les guerres coloniales au XIXe siècle*, Paris, Biblis, 2010 ; et Frederick Cooper, *Colonialism in Question – Theory, Knowledge, History*, Berkeley, University of California Press, 2005.

⁵⁰ Associé aux textes clés de Frantz Fanon, Albert Memmi, Aimé Césaire, Edward Said, Chinua Achebe et Gayatri Chakravorty Spivak, notamment, entre les années 1950 et les années 1990, le postcolonialisme est un mouvement intellectuel plus large contenant des contributions critiques dès les années 1920, tel *Le procès de la colonisation française* de Aï Quôc Nguyễn (Librairie du Travail, Paris, 1924), et jusqu'à aujourd'hui. Voir, généralement, Ania Loomba, *Colonialism/Postcolonialism*, Routledge, Londres, 1998 ; et Iain Chambers et Lidia Curti (dirs.), *The Postcolonial Question*, Londres, Routledge, 1996.

⁵¹ Voir Derek Gregory, *The Colonial Present – Afghanistan, Palestine, Iraq*, Hoboken, New Jersey, Wiley, 2004 ; Célian Macé, « Au Mali, le refus du néocolonialisme », *Libération*, 19 décembre 2019 ; et Michel Galy, *La guerre au Mali*, La Découverte, Paris, 2013.

dans un poème publié en 1899)⁵² et de la « civilisation européenne ».⁵³ Le colonialisme a fondamentalement constitué un système d'action et de pensée. C'est un producteur d'ordre et de désordres protéiformes, versatiles et aux *patterns* complexes et fluctuants.⁵⁴ L'enseignement de la colonisation – contemporain comme à l'époque – a fait l'objet d'un travail élaboré de diffusion, de socialisation, de valorisation et de législation – mais aussi de critique.⁵⁵

Enfin, le colonialisme et l'impérialisme jettent des ombres dont les portées respectives sont conséquentes sur notre époque. Ils ont, tous deux, construit des identités nationales comme ils ont déterminé des réalités géopolitiques et des mentalités auxquelles il est difficile d'échapper aujourd'hui.⁵⁶ La *représentation* en particulier – narrée, imagée ou « cimentée » – est un vecteur et une notion logés au cœur du colonialisme, comme les travaux d'Edward Said sur l'orientalisme l'ont largement démontré.

- (iii) *Les représentations symboliques mémorielles sont incarnées sous différentes formes telles que les statues, monuments, bustes, plaques épigraphiques et dénominations de lieux publics comme les bâtiments, parcs ou noms de rues.* Plus généralement, différentes formes d'emblèmes ou de symboles peuvent constituer des représentations mémorielles. La formule « mémoriaux controversés » est également utilisée dans ce contexte.

Les espaces publics sont les parcs, les squares, les places, les ponts, les routes, les écoles, les rues, les avenues, les boulevards, les gares, les aéroports, les stades et autres lieux de rassemblement, de passage ou de déambulation. Nous traiterons également la question des musées, en particulier des musées d'histoire et d'ethnographie dont les collections d'objets et d'artefacts pillés durant la période coloniale méritent d'être discutées dans le contexte de cette étude.

Il est utile de souligner la différence entre « commémorer », « célébrer » et « honorer ». « Commémorer » est un terme utilisé dans cette étude sans

⁵² Rudyard Kipling, « The White Man's Burden », *McClure's Magazine*, 12, 4, février 1899. Voir également David Gilmour, *The Long Recessional – The Imperial Life of Rudyard Kipling*, John Murray, Londres, 2002.

⁵³ Olivier Le Cour Grandmaison, *La République impériale – Politique et racisme d'État*, Fayard, Paris, 2010 ; *Coloniser, exterminer – Sur la guerre et l'État colonial*, Fayard, Paris, 2005 ; et Amaury Lorin et Christelle Taraud (dirs.), *Nouvelle histoire des colonisations européennes (XIXe-XXe siècles)*, Presses Universitaires de France, Paris, 2013.

⁵⁴ Sur ce dernier aspect, qui s'applique autant au colonialisme qu'à l'impérialisme, voir, par exemple, Julian Go, *Patterns of Empire – The British and American Empires, 1688 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011 ; et Samia El Mechat, *Coloniser, pacifier, administrer (XIXe-XXe siècles)*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

⁵⁵ Voir, par exemple, le texte réédité cinq fois (jusqu'en 1943) du juriste colonial (et maire) français Arthur Girault, *Principes de colonisation et de législation coloniale*, Paris, Larose, 1895.

⁵⁶ Samir Puri, *The Shadows of Empire – How Imperial History Shapes Our World*, New York, Pegasus Books, 2021, p. 1 ; et Marc Ferro, *Le livre noir du colonialisme – XVIe-XXIe siècles : de l'extermination à la repentance*, Arthème Fayard, Paris, 2010.

connotation particulière, de manière aussi rapprochée que possible de son sens étymologique de mémoire commune, partagée par une communauté donnée ; par exemple, la mémoire d'un crime, d'un criminel ou d'un évènement significatif comme la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans un espace public accessible à une population donnée. En revanche, toujours dans un contexte se référant aux espaces publics, « célébrer » et « honorer » impliquent l'idée de rendre un hommage avec une certaine solennité à une personne, à un évènement ou à un lieu. Ces deux termes mettent en avant l'idée de marquer le respect et noter les mérites de quelqu'un ou de quelque chose. Quand des autorités publiques données ont consacré ou consacrent un espace public, il est nécessaire de savoir distinguer si c'est à des fins de commémoration ou à des fins honorifiques ou de célébration.

Aussi cette étude insiste-t-elle sur *le devoir de clarté et d'intelligibilité qui incombe aux autorités publiques responsables de l'allocation et l'aménagement des espaces publics* au vu de la nécessaire précision des informations et de la prise en considération de l'impact de ces espaces sur la psyché individuelle et le vécu communautaire. Par ailleurs, il est tout aussi fondamental de réitérer un concept certes banal mais souvent non explicité : la gloire d'hier peut être la honte de demain. Dans son ouvrage *Prisoners of History* (2021), l'historien Keith Lowe souligne le confinement de l'histoire que les monuments génèrent.⁵⁷ Les coordonnées spatio-temporelles changent, de même que les sensibilités, ainsi que la connaissance (à savoir la masse et les sources d'information) et l'interprétation du passé. *Vouloir figer l'histoire est aussi chimérique que l'idée de vouloir l'effacer.*

Cette étude considère, par ailleurs, que, s'il est encore tôt dans un tel processus définitionnel au vu de l'évolution technologique, un espace virtuel (à l'instar d'une page Internet ou une application pour téléphone portable) peut néanmoins désormais être considéré comme un lieu public étant donné sa fréquentation régulière de facto par de larges pans de la société, et/ou son utilisation référentielle formelle, ou de réglementation juridiquement conséquente, par une autorité publique (à l'image de ce qui a été fait dans de nombreux pays avec l'établissement de certificats de vaccination Covid-19 numériques).

Enfin, un espace public encore peu considéré dans cette discussion est celui du monde et des collections botaniques. Dans de nombreux lieux, en Europe et aux États-Unis notamment, des collections botaniques ont été liées à une histoire coloniale. La science qui y a été élaborée – et qui est donc désormais présentée publiquement – a pu l'être avec des connotations ou dans un contexte (de recherche) raciste. Un examen circonstancié de l'histoire de

⁵⁷ Keith Lowe, *Prisoners of History – What Monuments of the Second World War Tell Us about Our History and Ourselves*, Londres, William Collins, 2021.

telles collections ou de lieux associés, à l'instar du Jardin botanique de Genève, serait utile à l'approfondissement et à la plénitude de cette réflexion.

Pour faciliter les références sous-thématiques, un certain nombre de mots-clés sont utilisés dans la seconde partie sur les lieux et personnes. Une bibliographie sommaire couvre principalement les questions historiques, conceptuelles, suisses et genevoises.

I. PROBLÉMATIQUE DES MONUMENTS : APERÇU HISTORIQUE GÉNÉRAL CRITIQUE

Le passé n'est pas synonyme de patrimoine. Il existe différentes manières d'aborder le passé et de le lier au présent, comme il existe différents modes de questionnement de l'héritage. La question de l'historicité des monuments se pose à plusieurs niveaux intersectionnels, comme elle entraîne des conséquences multiples. L'expression « politique mémorielle » fait elle-même l'objet d'un débat interdisciplinaire riche et complexe, avec notamment des discussions juridiques autour de la notion⁵⁸, et par extension le droit à la vérité et la lutte contre l'impunité des crimes de masse.

Les manifestations qui ont eu lieu à travers le monde ces dernières années pour demander le retrait de monuments particuliers ont, de manière générale, avancé le double argument que la célébration publique de ces symboles était 1) inappropriée et inacceptable parce qu'insultante pour certaines communautés (et leur histoires) et 2) en contradiction avec les valeurs éthiques prônées et revendiquées par les différents environnements en question (universités, communes, villes, États, etc.). Plus précisément, dans la grande majorité des cas, ce qui est dénoncé ou allégué sont des corrélations, actives ou passives, des personnes ou événements célébrés avec le racisme, le colonialisme ou l'esclavage. À ceci s'ajoute le fait que les protestations ont souvent décrié 3) le mutisme sur le passé qui caractérise de fait l'absence de réaction ou le maintien du statu quo de rappels humiliants, lorsque ces questions ont été soulevées.

Notons que les monuments peuvent être attaqués pour différentes raisons ; celles-ci alliant d'autres causes sociales et politiques que celles considérées ici (à savoir, les mouvements contre le racisme, la colonisation ou l'esclavage) à des motivations artistiques ou diversement idéologiques (antiautoritarisme, anticapitalisme, anticommunisme, antimondialisation, anarchisme...). En janvier 2016, à Bulle en Suisse,

⁵⁸ Voir le numéro spécial « Espaces des politiques mémorielles – Enjeux de mémoire », *Droits et Cultures*, 66, 2, 2013 ; et Johann Michel, *Gouverner les mémoires – Les politiques mémorielles en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, notamment l'introduction « Qu'est-ce qu'une politique mémorielle ? », pp. 1-18.

par exemple, un homme a aspergé de peinture la statue d'un taureau situé en face de la gare afin, vraisemblablement, de faire passer un message de lutte contre le capitalisme (en l'occurrence en référence à l'emblématique statue *Charging Bull* du taureau au centre financier Wall Street à New York).⁵⁹ Par ailleurs, un même site peut être le lieu d'expression contestataires diverses. Ainsi, la statue de la Petite Sirène de Copenhague au Danemark a été vandalisée à plusieurs reprises pour des raisons diverses aux cours des dernières décennies ; décapitée en 1964 et en 1998, ayant eu le bras coupé en 1984 et recouverte de peinture en mai et juin 2017. En juin 2020, une inscription « *racist fish* » avait été apposée sur la statue (sans qu'il soit évident de comprendre en quel sens le conte original de Hans Christian Andersen, inspirant la statue, soit raciste).⁶⁰ Le mois de janvier précédent, un graffiti « *free Hong Kong* » avait été peint sur le socle de la statue.

Le fait qu'un grand nombre des plus récentes expressions ou dénonciations aient eu lieu en 2020-2021 dans le sillage des manifestations au lendemain de l'affaire George Floyd, de la progression mondiale du mouvement Black Lives Matter et, plus généralement, du regain du mouvement antiraciste est en soi un élément directeur important. Pour autant, cette conjoncture – autant que le fait que cette actualité soit dominée par les développements aux États-Unis – ne saurait masquer la longue marche de cette discussion, sa dimension mondiale ouverte, son acuité ou son caractère irrésolu dans la plupart des lieux concernés.

Aussi, le problème des monuments controversés dans l'espace public se pose aujourd'hui doublement à la suite d'une accumulation historique d'irrésolution et d'une accélération contemporaine de visibilité. Lire ceci comme un simple « phénomène de mode » ou le circonscrire politiquement à des « demandes communautaires » (lesquelles et selon quelle autorité de prisme ?), c'est faire fausse route intellectuellement et retarder une réflexion publique nécessaire sur l'interaction complexe monument-histoire-justice et les critères de valorisation au sein de l'histoire publique (entendu que le mémoriel peut être considéré sous de multiples formes, comme nous le verrons dans la troisième partie de cette étude).

Pour leur part, ceux qui s'opposent au retrait des statues ou au changement de noms de rues ou autres altérations connexes, et centralement à l'ouverture d'un débat en ce sens, mettent en avant un double argument de 1) symboles issus d'une « époque différente » et de 2) refus d'« annulation » de l'histoire. Dénonçant les « dérives » du « politiquement correct » et la « polarisation identitaire », ils considèrent, pour certains, les mouvements contestataires comme issus d'une « *fureur iconoclaste* » baignant dans de « *nouvelles censures* ». ⁶¹ Le questionnement est peint comme une « *régression* » mise en opposition à

⁵⁹ La statue de Wall Street a elle-même été attaquée plusieurs fois, notamment en octobre 2008, en mai 2011, en septembre 2017, en septembre et octobre 2019, puis en juin 2020. Voir le documentaire *Il Toro di Wall Street* du réalisateur Nello Corrales, Tipota Movie Company, 2014.

⁶⁰ L'île danoise de Saint-John a été le théâtre d'une révolte d'esclaves de grande ampleur en 1733.

⁶¹ Marco Gombacci, « Destructions des statues du passé : nous devons nous différencier de la rage iconoclaste des barbares de Daech », *La Libre*, 9 juin 2020 ; et Isabelle Barbéris et Nathalie Heinich (dirs.), « Dossier : Nouvelles censures », *Cités*, 82, 2, 2020, pp. 125-171.

une fragile « *unité nationale* » et considéré comme un « *folklore révolutionnaire parodique* » issu d'une « *inquiétante pulsion d'épuration du passé* ». ⁶²

Nonobstant les rejets de la sorte ou les hésitations à entrer en matière sur le sujet, la complexité du problème ne saurait être épuisée par la poursuite de régimes de vérité qui délégitimeraient l'expiation, la présentant comme une liquidation de l'histoire. L'argument de la censure est à double tranchant car même les contestataires qui souhaitent l'effacement (« *cancelling* ») des monuments et lieux controversés arguent et refusent de faire face aux histoires coloniales (avérées, révélées ou à propos desquelles des investigations sont demandées).

Dans le cadre du processus historique et historiographique, ⁶³ la question du mémoriel public peut alternativement être délimitée par rapport à trois axes – culturel, politique et social – qui informent conjointement plus utilement la réflexion sur l'importance et la nature conséquente de tels monuments et lieux.

Construction culturelle

Premièrement, la reconnaissance publique contribue, culturellement, à la construction de sites de mémoire. Ce processus participe d'un commentaire culturel sur ce que l'histoire est ou devrait être. Aussi, la lecture selon laquelle l'histoire devrait demeurer intouchée est bancale. Par définition, l'histoire est changeante et évolutive, vivante et dynamique. La confrontation du passé et du présent est une chose fertile scientifiquement, et saine intellectuellement. Aujourd'hui, l'histoire européenne, stato-centrée, blanche, politique, masculine (celle des « grands hommes »), militaire et/ou diplomatique, est dépassée par l'émergence d'une multitude de perspectives sur l'histoire telles l'histoire internationale, l'histoire transnationale, l'histoire globale, l'histoire sociale, l'histoire culturelle, l'histoire économique, l'histoire évolutive, l'histoire profonde, la macro-histoire et la micro-histoire ainsi que les études postcoloniales. Une telle multiplicité implique nécessairement de se tenir à l'écart de lectures au singulier et d'approches définitives. « *Dans tous ces domaines, il y a un brouillage des lignes de démarcation entre ce que l'on considèrerait auparavant comme de "l'histoire naturelle", et, en opposition à celle-ci, l'histoire humaine.* » ⁶⁴

⁶² Marine Carballet, « Christophe Colomb, confédérés : "Les déboulonnages de statues sont symptomatiques du nouvel âge identitaire" », *Le Figaro*, 9 juin 2020.

⁶³ La différence entre les deux termes est que « historique » fait référence à des événements passés là où « historiographique » dénote ce qui a trait à des événements passés, notamment des écrits (ou autres sources) concernant des événements passés – plus généralement encore l'étude des façons dont l'histoire est étudiée. Voir, par exemple, Aviezer Tucker (dir.), *A Companion to the Philosophy of History and Historiography*, Oxford, Wiley Blackwell, 2011.

⁶⁴ Ethan Kleinberg, « Le spectre du passé – Pour une approche déconstructiviste de l'histoire », dans Christophe Bouton et Barbara Stiegler (dirs.), *L'expérience du passé – Histoire, philosophie, politique*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2018, p. 211.

Cette multiplicité est particulièrement importante pour appréhender et contextualiser les histoires du racisme, du colonialisme et de l'esclavage. Une lecture figée empêche de voir que les enjeux précédemment invisibilisés par les asymétries de pouvoir ou par le voileage intellectuel à des époques précédentes, ou se répétant depuis lors (tel un canon intouchable), sont eux-mêmes sujet à réinterprétation et réexamen factuel. Le concept de « race », notamment, est partagé collectivement et disséminé en tant qu'idéologie populaire (et populiste) en partie en raison d'une longue histoire – au sein de la culture occidentale – d'élaboration, d'articulation et d'application de ces idées.⁶⁵

La question soulevée est également celle de la nature de la communauté désirée. Or, d'un point de vue prescriptif – et tout en notant le parallélisme historique du fait démocratique et du fait colonial européens aux XIXe et XXe siècles –, le racisme, l'esclavage et le colonialisme peuvent de façon notionnelle être considérés comme les antithèses des sociétés démocratiques ancrées dans la justice sociale. Du colonialisme, le philosophe Achille Mbembe écrit qu'il s'agit « *d'une forme particulièrement primitive de la domination de race* » et que « *son affranchissement constitue un moment-clef de l'histoire de notre modernité* ». ⁶⁶ L'établissement d'une relation symétrique et synonymique entre monument public et histoire est un artifice. Un monument est une action issue d'un choix à conséquence socialisante – une socialisation, de plus, de longue durée. Le choix fait de reconnaissance publique transmet le signal d'une rencontre entre valeur apposée et signification autorisée. Il s'agit de la mise en place d'une matrice d'autorité sociétale aboutissant à la création de liens sentimentaux par la suite difficiles à défaire.

Fondamentalement, la question des monuments est, en ce sens, la création d'un environnement culturel et de ce qui y est valorisé. La prégnance de cet acte fait qu'en réalité élever une statue ou la démanteler sont, à cet égard, des actes similairement historiques. Les contestations de monuments ne sont pas un (simple) moment d'insubordination, mais s'inscrivent dans des dynamiques d'interrogation des relations de pouvoir de longue date au sein des sociétés et entre celles-ci. Partant, la phraséologie politicienne et médiatique « ils veulent/faut-il déboulonner ? » ⁶⁷ est une forme de simplification de la question. Véhiculant le tropisme d'une action de vandalisme destructrice et antisociale – là où il existe une différence entre vandalisme et acte politique revendiqué à visage découvert –, cette représentation médiatique, pour l'heure dominante, délégitime et décrédibilise le sujet, ce faisant retardant un nécessaire débat social intelligent et mature.

Préserver l'immoralité de colonialistes, de racistes et autres esclavagistes au nom du souvenir de l'histoire n'aboutit-il pas à faire le choix d'une mythologie partielle ? Quel héritage est ainsi représenté ? La préservation de l'histoire préside-t-elle aux

⁶⁵ Margaret Wetherell et Jonathan Potter, *Mapping the Language of Racism – Discourse and the Legitimation of Exploitation*, New York, Columbia University Press, 1992, p. 18.

⁶⁶ Achille Mbembe, *Sortir de la grande nuit – Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte, p. 9.

⁶⁷ De même, la phraséologie « face sombre » euphémise et exprime un choix d'acceptation de pratiques et de fatalisme éthique.

considérations éthiques ? Ceci avait-il fait l'objet d'un accord ? Par qui ? Selon quelles modalités ? Celles-ci sont-elles permanentes ? Étaient-elles en consonance avec les valeurs de l'époque ? Comment ces dernières sont-elles déterminées ? Le prisme de l'histoire doit-il privilégier les actions (de domination ou de résistance), les valeurs (prédominantes) ou les objectifs (de réforme) ? Enfin, à quelles fins sert ultimement cet établissement de vérité historique ?

La reconnaissance culturelle, communément liée à des périodes enseignées comme constituant un creuset formateur de l'expérience commune – et donc de « l'histoire » – d'une région ou d'une autre, contribue également à une forme de sacralisation de ces périodes, et, partant, à la difficulté à concevoir que ce creuset puisse objectivement contenir des dimensions problématiques. Il n'est pas, ainsi, communément connu que les travaux ou actions de figures célébrées tel Francis Bacon, Thomas Hume, Thomas Jefferson, Friedrich Hegel, Victor Hugo,⁶⁸ Karl Marx, Montesquieu, Emmanuel Kant,⁶⁹ Alexis de Tocqueville⁷⁰ ou Max Weber⁷¹ aient contenu des dimensions racistes, colonialistes ou esclavagistes. De même, l'identité des acteurs impliqués dans ces histoires n'était pas toujours masculine et blanche.⁷² Face à une telle dissonance cognitive et à l'exigence de nuance et de précision historique, il devient parfois plus facile pour certains de délégitimer ou décrédibiliser le questionnement du mémoriel dominant et celui du récit existant. Ce contournement et cet évitement ferment la réflexion et culpabilisent des processus nécessaires à l'avancement des sociétés.

L'historicité même du silence doit alors être soulevé dans ce débat. Comme le note l'historien Marc Ferro, « *la société impose souvent des silences à l'histoire ; et ces silences sont autant l'histoire que l'histoire. On est ainsi amené à s'interroger sur les conditions qui déterminent la production et la nature des œuvres historiques, c'est-à-dire quels thèmes elles privilégient, de quelles façons elles les abordent ; comment ces données ont évolué à travers le temps.* »⁷³ Cette détermination de production est en soi un processus de sélection éminemment politique.

Sélection politique

⁶⁸ Voir Franck Laurent, *Victor Hugo face à la conquête de l'Algérie*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.

⁶⁹ Voir, par exemple, Emmanuel Chukwudi Eze, *Race and the Enlightenment – A Reader*, Blackwell, Londres, 1997.

⁷⁰ Melvin Richter, « Tocqueville on Algeria », *The Review of Politics*, 25, 3, juillet 1963, pp. 362-398. Mourad Ali-Khodja, « Tocqueville Orientaliste ? Jalons pour une réinterprétation de ses écrits politiques et de son engagement en faveur de la colonisation française », *French Colonial History*, 7, 2006, pp. 77-96 ; Cheryl B. Welch, « Colonial Violence and the Rhetoric of Evasion : Tocqueville on Algeria », *Political Theory*, 31, 2, 2003, pp. 235-264 ; et Roger Boesche, « The Dark Side of Tocqueville: On War and Empire », *The Review of Politics* 67, 4, 2005, pp. 737-752.

⁷¹ Voir, par exemple, Kieran Allen, *Weber – Sociologist of Empire*, Londres, Pluto Press, 2017.

⁷² Voir, ainsi, Vron Ware, *Beyond the Pale – White Women, Racism, and History*, Londres, Verso, 2015 ; Stephanie E. Jones-Rogers, *They Were Her Property – White Women as Slave Owners in the American South*, Yale University Press, New Haven, 2019 ; et Elizabeth Gillepsie McRae, *Mothers of Massive Resistance – White Women and the Politics of White Supremacy*, Oxford University Press, Oxford, 2020.

⁷³ Marc Ferro, *L'histoire sous surveillance*, Calmann-Lévy, Paris, 1985, p. 8.

Deuxièmement, la mise en exergue publique de toute chose dénote, politiquement, l'élaboration d'un processus fondamentalement décisionnel et sélectif. La question du mémoriel dans l'espace public n'est donc pas une simple question d'opinion mais de savoir, de l'érudition qui viendrait présider à un processus décisionnel juste et complet. Comprenons bien que l'utilisation du passé à des fins politiques n'est pas l'apanage de la période contemporaine.⁷⁴

La question de la volonté politique se trouve logée en amont comme en aval de ce problème. Si la mise en place d'une reconnaissance en procède, l'idée de remédier aux problèmes issus d'une telle réalité est tout aussi dépendante d'un désir de changement, ou, à tout le moins, de reconnaissance. Au-delà des communautés urbaines, le rôle de l'État est central dans ce processus. Dans un rapport publié en juin 2021, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme note à ce sujet :

À l'origine du racisme systémique, de la violence raciale, de la déshumanisation et de l'exclusion d'aujourd'hui, on retrouve l'absence de reconnaissance officielle de la responsabilité des États, des institutions, des groupes religieux, des universités, des entreprises et des individus qui se sont livrés à l'esclavagisme, à la traite transatlantique des Africains réduits en esclavage et au colonialisme, ou en ont tiré profit, et qui continuent de tirer profit de ce passé [...] Pourtant, aucun État n'a rendu de comptes systématiques pour son passé ou pour les conséquences actuelles du racisme systémique. Certains se sont opposés à l'idée de responsabilité et de réparation pour les séquelles historiques, en arguant de la complexité d'un examen de violations graves des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits qui remontent à plusieurs siècles et concernent des auteurs et des victimes aujourd'hui décédés, et de la présomption que les méfaits du racisme systémique ont pris fin avec l'abolition de l'esclavage. Par ailleurs, concernant la délimitation de la responsabilité de l'État et la conception et le financement de programmes de réparation efficaces qui répondent à la question de la portée temporelle et matérielle et des bénéficiaires possibles, un effort supplémentaire de définition et de négociation est nécessaire [...]. Il est temps de surmonter ces obstacles grâce à l'initiative politique, à des réponses inventives, à des mesures d'habilitation et à un dialogue honnête concernant l'effet de ces séquelles sur les formes contemporaines de racisme.⁷⁵

Souvent entendu dans ce débat, l'argument que remettre en question la célébration de figures, lieux ou événements « risque de regarder le passé avec les lunettes du présent » évacue la généalogie politique de la matérialisation du système de pensée qui accompagne l'exercice de célébration. Aux États-Unis, par exemple, l'érection des statues a fréquemment été un mouvement explicitement idéologique. En France existe un mouvement concernant l'érection de stèles, de mémoriaux et monuments pour honorer

⁷⁴ Voir, par exemple, Yitzhak Hen et Matthew Innes (dirs.), *The Uses of the Past in the Early Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, notamment l'introduction de Matthew Innes, « Using the Past, Interpreting the Present, Influencing the Future », pp. 1-8.

⁷⁵ Nations Unies, Assemblée générale, Conseil des droits de l'homme, Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme, « Promotion et protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales des Africains et des personnes d'ascendance africaine face au recours excessif à la force et aux autres violations des droits de l'homme dont se rendent coupables des membres des forces de l'ordre », 1er juin 2021, A/HRC/47/53, p. 21.

les soldats morts « pour l'Algérie française ». ⁷⁶ Outre-Atlantique le mouvement n'est, d'ailleurs, qu'un volet de la dualité des fondations historiques de ce pays, dualité à propos de laquelle l'historien Edmund Morgan notait en 1972, lors d'une allocution devant l'association des historiens américains, l'inextricable paradoxe de la « liberté américaine » et de « l'esclavage américain ». ⁷⁷

Aujourd'hui, il est ainsi, dans ce pays, demandé le retrait de 771 monuments (dont 300 sont localisés dans le sud-est du pays, notamment dans les États de Géorgie, Virginie et Caroline du Nord) sur les 1741 symboles publics liés à la Confédération. ⁷⁸ Or, l'iconographie liée aux symboles de la Confédération a connu deux grands moments durant lesquels la majorité de ces symboles a été instituée. La première période a eu lieu entre 1900 et 1920 (se perpétuant à moindre degré jusqu'aux années 1940), accompagnant la mise en place des législations ségrégationnistes dites Jim Crow. Presque 500 monuments ont été érigés entre 1885 et 1915, dont la moitié durant les sept années entre 1905 et 1912, période de l'essor de la seconde génération du Ku Klux Klan (célébrée en 1915 dans le film *Birth of Nation, Naissance d'une nation*, de D.W. Griffith). La seconde période a eu lieu entre 1955 et 1970 durant les émeutes raciales des années 1960. Depuis le début des années 1990 (notamment les émeutes à Los Angeles en 1992) jusqu'à 2020 (et le meurtre de George Floyd), un moment de même nature est discernable. On peut donc conclure, à observer une telle cyclicité, que la lutte à propos des symboles a régulièrement coïncidé, dans l'expérience américaine, avec des moments de tensions sociales. À plusieurs reprises, ces monuments racistes ont été érigés après que des tensions et des troubles internes avaient eu lieu, comme pour marquer la victoire du camp qui ne voulait aucun changement. La construction d'un monument, d'une statue venait sceller, figer, cristalliser un statu quo. Pour combien de temps ?

Ces figures occupent une place-clé dans l'imaginaire et avec le temps, la place, l'espace qui leur est attribué devient « leur place », intouchable. Les statues représentant ces personnages, les rues qui portent leur noms et monuments concrétisent et sacralisent un état de fait. Les monuments peuvent, dès lors, acquérir une dimension de vénération qui transcende l'histoire, dépassant sa fonction inhérente. La « distance historique » n'est pas simplement une question de faits passés dans le temps et l'espace qu'il s'agirait de collecter mais aussi une question de forme, d'affect, d'idéologie et de compréhension, comme le note Mark Salber Phillips. ⁷⁹

La « piédestalisation » pose problème ; elle établit une vérité cimentée et une asymétrie de vues concernant des représentations particulières de l'histoire, et non l'histoire elle-même. La défense des statues peut surtout aboutir à ce que Gary Younge, professeur

⁷⁶ Alain Ruscio, *Nostalgie - L'interminable histoire de l'OAS*, Paris, La Découverte, 2015.

⁷⁷ Edmund Morgan, *American Slavery, American Freedom - The Ordeal of Colonial Virginia*, New York, Norton, 1975 ; et Robert G. Parkinson, « Did a Fear of a Slave Revolt Drive American Independence ? », *The New York Times*, 4 juillet 2016.

⁷⁸ Voir le rapport du Southern Poverty Law Center (SPLC), *Whose Heritage? Public Symbols of the Confederacy*, 1 février 2019. Une version initiale de ce rapport avait été publiée par le SPLC en 2016.

⁷⁹ Mark Salber Phillips, *On Historical Distance*, New Haven, Yale University Press, 2013.

de sociologie à l'Université de Manchester, décrit comme « *[u]ne fixation particulière sur les statues [qui] pétrifie le discours historique, le recouvre de ciment, le hisse haut telle une déclaration permanente de fait, de culture, de vérité et de tradition qui ne saurait être remise en question, touchée, enlevée ou remaniée. Cette obsession pour les statues confond adulation et histoire, histoire et patrimoine, et patrimoine et mémoire* ». ⁸⁰

Pour ceux qui demandent leur retrait ou amendement, le maintien de symboles véhiculant les idées d'un passé raciste en contradiction avec un présent qui se veut non-raciste équivaut à une acceptation tacite, une défense passive ou, à tout le moins, une normalisation par l'oubli ou le manque d'intérêt pour cet aspect. L'historien Adam Domby note qu'il y a une différence entre la connaissance (historique) et la célébration (publique), et que la seconde relève de décisions qui doivent être prises par les citoyens contemporains (informés) et non dépendre tacitement ou passivement de décisions passées.⁸¹ Cet aspect crucial soulève la question de ce qui n'est pas un souvenir bénin de l'histoire, mais inévitablement une lecture particulière de l'histoire, à dessein ou involontairement.

Détermination sociale

Troisièmement, la célébration publique génère, socialement, une détermination de valeur. L'aspect commun prime sur cette question. Sous une forme ou une autre, un monument, buste, espace ou nom de rue est inséré dans un lieu qui est objectivement commun (lieux de passage et de déambulation). L'impact d'une telle insertion ne saurait être minimisé ; « *[A]ussi désagréable peut-elle être à considérer ou admettre, la vérité est que beaucoup des monuments [...] restants représentent des aspects de leur communauté qui demeurent vitaux pour un présent auquel ils donnent socle et qu'ils renouvellent.* »⁸² Cette insertion a lieu, de plus, sous un volet célébratoire. Ce qui est érigé ou nommé l'est dans une logique de reconnaissance par la société, explicitement ou implicitement. Partant, ce processus de mise sur socle est, en démocratie, un processus qui devrait être éminemment citoyen.

De plus, cette détermination de valeur n'est pas immuable. Elle est également conditionnée par le rapport social au passé et par l'idée que l'on se fait des modes de sa représentation – comme objet de recherche, notamment, et comme enjeu social de débat politique. « *Le passé est quelque chose que nous ne pouvons posséder. Une fois que nous*

⁸⁰ Gary Younge, « Why Every Single Statue Should Come Down », *The Guardian*, 1 juin 2021.

⁸¹ Chris Moody, « Confederate Robert E. Lee's Racist Legacy Fuels US Renaming Push », *Al Jazeera*, 12 juin 2021. Voir, également, l'ouvrage d'Adam H. Domby, *The False Cause – Fraud, Fabrication, and White Supremacy in Confederate Memory*, Chapel Hill, Caroline du Nord, University of Virginia Press, 2020.

⁸² Zachary Bray, « From "Wonderful Grandeur" to "Awful Things": What the Antiquities Act and National Monuments Reveal about the Statue Statutes and Confederate Monuments », *Kentucky Law Journal*, 108, 4, 2020, pp. 586.

*nous sommes rendu compte de ce qui s'est passé, ceci nous devient inaccessible : nous ne pouvons le revivre, le récupérer ou le rejouer. Nous ne pouvons que le représenter ».*⁸³

Dans une lettre ouverte sur le statuaire et le pouvoir, l'historien de l'art José Guilherme Abreu élabore une approche étymologique qui nous rappelle que les termes « statuaire », « statue » et « statut » proviennent du latin *statuere* qui signifie « causer » et *status*, à savoir « position ».⁸⁴ La statue est ainsi quelque chose qui *mérite* d'être élevée, dont un signe et un symbole sont déterminés. Le monument est également quelque chose qui nous « rappelle » (*monere*) et nous rappelle à (une période, un évènement, une personne). Si la statue dénote donc un rôle actif, le monument au sens large (appellation de rue incluse) dénote un rôle passif. Si, à Paris, les statues de Napoléon ont, par le passé, été démolies (par exemple la colonne Vendôme en 1871 lors de l'insurrection de la Commune), l'arc de Triomphe (dont la construction avait été décidée par Napoléon en 1806) ne l'a pas été.

Abreu fait alors l'hypothèse que le pouvoir de la statue est exactement le même que celui des images. Ce pouvoir explique le « statue-clasme » (*statueclasm*) qui a suivi l'avènement des protestations antiracistes des dernières années qui ont culminé en 2020. Tout d'abord, les actions contre les statues émergent d'un contexte de revendication collective contre une politique donnée ; cela concerne des figures spécifiques dont les actions ou la pensée sont condamnées. C'est durant des manifestations politiques que les statues sont déboulonnées, décapitées ou mises par terre. Ces manifestations et les mouvements qui en sont à l'origine ne sont pas clandestins ; au contraire, ils recherchent activement la visibilité et l'attention des médias. Les mouvements sont le plus souvent stricts en ce qui concerne leurs verdicts ; les décisions concernant les statues sont définitives. Toute action contre une statue est, aux yeux des protestataires, considérée comme étant légitime. Le rôle des médias sociaux est important en ce qui concerne l'instigation, l'organisation et la diffusion de leurs actions.

Selon Abreu, le *statueclasm* actuel est pourtant paradoxal : justicialiste dans les propos et les objectifs, il reste intolérant dans les méthodes et fermé au dialogue. À bien des égards, le *statueclasm* ressemble à l'iconoclasme, qui a une longue histoire. Abreu explique par ailleurs que le *statueclasm* n'a fait que resurgir et que pendant la Révolution des œillets au Portugal en 1974 une vague d'interventions artistiques sur les statues du dictateur portugais António de Oliveira Salazar a eu lieu ; certaines impliquaient la décapitation des statues, d'autres étaient plus sophistiquées et rusées. Dans la partie conclusive de sa lettre ouverte, Abreu se penche sur la question des mémoriaux et des contre-monuments, donnant l'exemple du Monument aux morts du régiment d'infanterie hanséatique d'Hambourg de 1936 (par Richard Kuöhl) et des

⁸³ John Lewis Gaddis, *The Landscape of History – How Historians Map the Past*, New York, Oxford University Press, p. 3, nous soulignons.

⁸⁴ José Guilherme Abreu, « Letter on Statuary and Power: Statues as Political Statements », *Public Art Research Aims and Networks, Cadernos de Arte Pública*, 2, 2, 2020, pp. 6-33.

contre-monuments qui surgirent pour l'encadrer et le contrecarrer (un point sur lequel nous reviendrons dans la troisième partie de cette étude).

À l'instar des mécanismes de construction et de détermination de paysages, l'histoire publique peut aller dans de multiples directions ; elle peut être intolérante et raciste comme elle peut être démocratique et décoloniale. Elle peut, surtout, avoir un pouvoir réel et tangible et des conséquences sur la vie des citoyens. La mémoire « travaillée » émerge de manières variées. Ana Croegaert note que les urbanistes, les commissions d'historiens, les administrations publiques et les résidents continuent à faire face aux archives monumentales de la suprématie blanche présente à travers le paysage américain. Dans le cas de la ville de La Nouvelle-Orléans qu'elle étudie, Croegaert suggère de saisir cette chance pour revisiter les inégalités systémiques concernant l'emploi, le logement, la santé publique et l'éducation. Cette approche demande de ne pas se limiter à écouter comment les statues évoquent (et invoquent) la mémoire du racisme, mais d'utiliser également les preuves bien documentées de cette inégalité systémique et d'examiner comment le racisme et les identités raciales sont une partie intégrante de l'expérience, pouvant contribuer à une réflexion et à la mise en œuvre de politiques sociales collaboratives susceptibles d'avoir un impact tangible sur la vie de la population concernée.⁸⁵

L'identification des héritages, des choix et des décideurs est donc fondamentale en ce qui concerne ce processus social.. Ceci est important en soi, mais également en termes du paysage (urbain) qui en résulte et donc de l'autorité dont le message émane. Il y a, par exemple, une forte affinité entre histoire militaire et statues. La vaste majorité des statues d'hommes sont des statues de militaires. Les statues de femmes sont rares (37 sur plus de 300 à Paris, par exemple) et par ailleurs elles sont problématiques à cause de leur sexisme, leur invisibilité et leur contre-représentation. Elles ne bénéficient ni de la même exposition ni de la même représentation que celles à la gloire de personnages masculins.⁸⁶ Cela vaut également pour la représentation de classe ou de spectre politique. À Genève, haut lieu du syndicalisme international, on trouvera ainsi peu de célébrations publiques de militants issus de la classe ouvrière.

En 2016, lorsque le mouvement Black Lives Matter existait déjà mais était encore loin de l'étendue et de l'intensité des mouvements internationaux de 2020 suite au meurtre de George Floyd par Derek Chauvin et d'une prise de conscience plus ample et profonde, l'historien James Grossman notait dans le bulletin d'information de l'American Historical Association, dont il était président à l'époque, qu'aux États Unis il y avait très peu de monuments commémoratifs des lynchages. Ces derniers étaient pourtant fréquents au début du XXe siècle ; ils étaient une forme perverse d'amusement public (« *a perverse form of popular entertainment* »).⁸⁷ En revanche, il existe une abondance de monuments

⁸⁵ Ana Croegaert, « Architectures of Pain: Racism and Monuments Removal Activism in the “New” New Orleans », *City & Society*, 32, 3, 2020, pp. 579-602.

⁸⁶ Hortense de Montalivet, « À Paris, les statues de femmes sont rares, mais en plus elles sont problématiques », *Huffington Post*, 29 janvier 2021.

⁸⁷ James Grossman, « Whose Memory? Whose Monuments? History, Commemoration, and the Struggle for An Ethical Past », *Perspectives on History – Magazine of the American Historical Society*, 1er février 2016.

des soldats confédérés, dont certains érigés au XX^e siècle. L'idée sur laquelle l'historien voulait attirer l'attention était la suivante : ce qui est commémoré (ou célébré) et ce qui est laissé à la mémoire populaire ou à l'oubli n'est pas fortuit. Des choix sont faits sur les individus ou les événements auxquels l'autorité consacre un espace public ou érige une statue.

Il est donc important garder à l'esprit deux temps : le temps des événements et/ou de l'individu commémoré ou célébré (t), et le temps ($t+1$) de la construction du monument ou la décision de célébration – de même qu'il est nécessaire d'examiner le lieu de l'espace public où la statue ou le monument controversé est placé. Beaucoup d'années, voire même des décennies ou des siècles, peuvent passer entre t et $t+1$. Il est tout aussi important d'examiner avec attention l'espace public au temps t ainsi qu'au temps $t+1$ (occupe-t-il la même centralité ou périphérie ?). L'objectif à atteindre pour l'autorité publique devrait être celui de réconcilier la mémoire locale (ou nationale) et les récits sociétaux évolutifs.⁸⁸

Si, d'une part, la nostalgie renforce le culte et permet sa réincarnation, la compréhension de l'histoire permet, d'autre part, la contextualisation. Celle-ci affecte la place des femmes, l'éducation, la masculinité, la santé, etc. La société évolue, les monuments sont fixes. Aussi, le pouvoir de l'histoire publique est bordé de telles contingences et de ces « *dépendances causales* », telles que les nomment John Beatty et Isabel Carrera,⁸⁹ qu'il faudrait mettre en équilibre tout en traitant la question de justice.

Au final, comprendre les enjeux de la question des monuments nécessite un processus de réflexion éloigné de toute pensée manichéenne. Ceci implique un effort de grande maturité autant de la part des autorités publiques que de la société civile, des citoyens, des académiques ou des médias. Cela nécessite tout autant une dynamique (de rapprochement) en mesure de peser les différences, ainsi qu'un effort de comprendre l'ensemble des informations existantes ou révélées. L'exercice est celui de la somme totale de l'information et de la réflexion. Deux éléments, en particulier, doivent être mis en corrélation constante : la transmission de l'information, ainsi que ses formes et contenus d'un côté et l'évolution de la société de l'autre.

Avant de passer à une synthèse du cas de la Suisse et de Genève, on résumera ici les points principaux de cette première partie de l'étude :

- *Le mémoriel, dans toutes ses formes, est un commentaire sur ce que l'histoire est ou devrait être à un moment donné. Il est l'expression d'un contexte social, politique*

⁸⁸ Claudio Alvarado Lincopi, « A De-monumentalizing Revolt in Chile: From the Whiteness Nation to the Plurinational Political Community », *Social Identities – Journal for the Study of Race, Nation and Culture*, mai 2021. Lincopi explique les raisons du démantèlement des statues qui incarnent les récits homogénéisant et blanc de plus en plus contestés au Chili. La critique des continuités racistes de l'histoire du Chili est la conséquence de cinq siècles de mise sous silence de la condition indigène ; l'acte de démanteler ou de défigurer est considéré comme un acte « *décolonial* ».

⁸⁹ John Beatty et Isabel Carrera, « When What Had to Happen Was Not Bound to Happen: History, Chance, Narrative, Evolution », *Journal of the Philosophy of History* 5, 2011, p. 472.

et idéologique. En ce sens, la mémorialisation est un projet normatif alors que l'histoire est sans cesse revisitée et réécrite. L'histoire est en mouvement perpétuel. La mémoire l'est également de manière différente. Les politiques mémorielles peuvent être figées pour des raisons diverses et variées, y compris la mégarde, et peuvent diverger de manière significative d'avec les mouvements de l'histoire et de la mémoire.

- *L'érection d'un monument est toujours un choix politique qui a des conséquences sur la socialisation.* La politique mémorielle façonne un environnement culturel, met en avant/impose des valeurs communes, contribue à véhiculer des affects et des idéologies en sacralisant des moments de l'histoire tout en passant d'autres sous silence. En tant que fabrique du visible et de l'invisible, le mémoriel est une forme d'expression du pouvoir.
- *Les phénomènes récents de déboulonnement de statues doivent être compris comme des tentatives de formulation de remise en question de ces choix politiques.* Ces formes de résistance peuvent être l'occasion d'ouvrir un débat et de réconcilier histoire nationale et les récits sociétaux évolutifs.

Le cas suisse et genevois

Cette section n'a pas velleité à être exhaustive ou de narrer dans le détail la participation active ou passive, directe ou indirecte de la Suisse et des Suisses – y compris les Genevois – à l'entreprise esclavagiste, coloniale et impérialiste. L'objectif est propédeutique ; il s'agit de donner une vision globale afin de guider les lecteurs lors de la lecture de la seconde partie de cette étude. Les individus, entreprises ou sociétés missionnaires mentionnés ci-dessous ne sont pas les seul-e-s protagonistes d'une histoire relativement peu connue du grand public en Suisse. De même, elles ou ils ne sont pas toutes et tous nécessairement au centre de controverses concernant des espaces publics.

La non-mention ou l'oubli coutumier de la Suisse dans l'étude et les discussions sur la colonisation a pu laisser croire à des générations d'élèves et d'étudiant-e-s et à l'opinion publique à une exceptionnalité de la Suisse. La Suisse et les Suisses ne constituent pas un cas exceptionnel. Certes, l'absence d'un colonialisme étatique loge la Suisse dans un espace objectivement différent de celui de nombreux pays ouest-européens tels la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique ou le Portugal. Cependant, le colonialisme est un système qui transcende l'appareil étatique ou l'invasion ou autre type d'acquisition de territoire et inclut des dimensions économiques, sociales, culturelles et psychologiques, voire plus intimes. *La présence-absence de la Suisse dans l'histoire du colonialisme a ainsi eu un effet pervers de socialisation de la population suisse qui, durant de longues décennies au cours du XXe*

*siècle et jusqu'au début du XXIe, a bien voulu continuer à croire en cette exception – phénomène, par ailleurs, renforcé par une introversion suisse (politique et européenne) plus large et aussi par les politiques humanitaire ou d'aide au développement lancées dans les années 1960, un point sur lequel nous reviendrons à la fin de cette section.*⁹⁰

Concernant les manifestations et expressions contemporaines du racisme en Suisse, le rapporteur des Nations Unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Doudou Diène, a mené une mission en janvier 2006 et soumis un rapport. De même, le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale a examiné la situation en Suisse en 2014 et a formulé des recommandations à la Suisse à l'issue de cet examen.⁹¹

Avec la Suisse, le paradigme de la discussion coloniale change. En l'absence d'un colonialisme d'État, la micro-question des personnes et de leurs choix et trajectoires émerge avec plus d'acuité. La Suisse et Genève n'ont pas échappé aux effets du « *tourbillon colonial* », comme l'a nommé l'historien Georges Hardy,⁹² de même qu'elles ont pu abriter et continuent d'abriter le racisme sous diverses formes. À sa façon, la Suisse a participé au partage du monde. La Suisse et Genève ont connu des négriers et des esclavagistes, un négrier étant, historiquement, une personne (en général un armateur ou un marchand) qui s'adonnait au commerce de personnes noir·e·s ou d'origine africaine (le terme s'appliquant également aux navires qui transportaient ces personnes) et un·e esclavagiste étant un·e partisan·e de l'esclavage, dans ses vues ou son action, notamment la possession d'esclaves – l'esclavage étant entendu comme un système juridique et social qui applique un droit de propriété sur des individus dits esclaves.

Pour autant, en ce qui concerne le mémoriel et le public, confiner la recherche ou la perspective politique à la question des réseaux esclavagistes ou chercher à simplement quantifier l'implication suisse aboutit à réduire le problème à une approche intellectuellement limitative qui masque les dimensions plus larges et parfois moins

⁹⁰ Formé en 1977 à la suite de l'Institut africain de Genève né en 1961 des efforts de Jacques Freymond, l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) œuvrait ainsi à la recherche universitaire sur ces questions de développement dans la période postcoloniale. En 2008, l'IUED a fusionné avec l'Institut de hautes études internationales, établi en 1927 dans le sillage de la Société des Nations (SDN), pour créer l'Institut de hautes études internationales et du développement (Graduate Institute of International and Development Studies, communément dit The Graduate Institute, Geneva). De même, la Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) suisse – née formellement sous ce nom en 1996 – prend ses racines triplement dans le Don suisse (1944), le Service pour l'assistance technique (1960) et le Corps suisse d'aide humanitaire (1973).

⁹¹ Nations Unies, Assemblée générale, Conseil des droits de l'homme, « Rapport soumis par le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, Doudou Diène – Mission en Suisse », 30 janvier 2007, A/HRC/4/19/Add.2 ; et United Nations, Committee on the Elimination of Racial Discrimination, « Concluding Observations on the Combined Seventh to Ninth Periodic Reports of Switzerland », 13 mars 2014, CERD/C/CHE/CO/7-9.

⁹² Georges Hardy, *La politique coloniale et le partage de la terre aux XIX et XXème siècles*, Albin Michel, Paris, 1937. Rappelons ici que Hardy fut directeur de l'École coloniale, théoricien de la « mission civilisatrice », favorable à un enseignement différencié pour les « indigènes », recteur sous Vichy en Algérie qui introduit, sans les Allemands, les lois antisémites valables jusqu'alors seulement pour la métropole.

tangibles. En 2020, les chercheurs Juliana Safowaa Appiah et Roland Yeboah Mireku ont publié un article qui résume l'état de la recherche sur le crypto-colonialisme,⁹³ ou le colonialisme sans colonies (*invisible coloniality*), avec une attention particulière au cas suisse.⁹⁴ Une autre chercheuse définit l'impérialisme suisse en Argentine comme « *un imperialismo de guantes blancos asentado en nichos estratégicos* » (un impérialisme en gants blancs agissant dans des secteurs stratégiques de niche).⁹⁵

Appiah et Mireku expliquent la complexité du cas suisse. Dans l'imaginaire des Suisses – et au-delà des frontières nationales helvétiques –, il s'agit d'un cas qui entremêle colonialisme et impérialisme avec neutralité, philanthropie, humanitarisme et promotion de la paix entre les nations. La Suisse fait partie des pays d'Europe occidentale les moins associés au colonialisme. L'idée et le mythe de l'exceptionnalité suisse demeurent profondément ancrés dans l'imaginaire suisse (et peuvent exister, voire persister, dans certains pays en Afrique, en Asie, dans le monde arabe ou en Amérique latine), et ce n'est que depuis une vingtaine d'années que l'idée que des Suisses ont pu activement participer à l'expérience coloniale et impérialiste du monde occidental a pris de l'ampleur (même si quelques études à ce sujet existent de plus longue date). Une partie de ce mythe est liée au récit d'une action positive de la Suisse et des Suisses en Afrique, là ou une autre partie, tout aussi importante, est bâtie autour de la thèse du rôle négligeable de la Suisse par rapport à l'histoire coloniale. C'est une histoire que la Suisse partage, par exemple, avec la Suède, la Norvège ou l'Autriche-Hongrie (et l'Autriche après 1919).⁹⁶

Le mythe de l'exceptionnalité est contredit par les histoires de soldats et mercenaires, d'entreprises, de missionnaires et d'autres Suisses qui – parfois avec le consentement implicite des autorités gouvernementales ou cantonales suisses – ont participé aux entreprises coloniales et en ont tiré profit.⁹⁷ Le colonialisme suisse n'a donc pas (ou peu)

⁹³ Shalini Randeria, « Colonial Complicities and Hidden Imperial Entanglements: An Afterword », dans Patricia Purtschert et Harold Fischer-Tiné (dirs.), *Colonial Switzerland – Rethinking Colonialism from the Margins*, Palgrave Macmillan, Londres, 2015, pp. 296-306.

⁹⁴ Juliana Safowaa Appiah et Roland Yeboah Mireku, « Decrypting Crypto-Colonialism and Unveiling the Mask of Innocence: Switzerland's Covert Colonial Designs and Continuity in Africa », *Contemporary Journal of African Studies*, 7, 2, 2020, pp. 31-44. La notion de « colonialisme sans colonies » est détaillée dans Barbara Lüthi, Francesca Falk et Patricia Purtschert, « Colonialism without Colonies: Examining Blank Space in Colonial Studies », *National Identities*, 18, 1, 2016, pp. 1-9 ; et Barbara Lüthi, Francesca Falk et Patricia Purtschert, « Switzerland and "Colonialism without Colonies": Reflections on the Status of Colonial Outsiders », *Interventions*, 18, 2, 2016, pp. 286-302.

⁹⁵ Isabelle Lucas, « La Presencia de los Capitaes Suizos en Argentina, 1890-1980 », *Ciclos*, 28, 48, 2017, pp. 1-21 ; et *Un impérialisme électrique – Un siècle de relations économiques helvético-argentines, 1890-1979*, Lausanne, Antipodes, 2021.

⁹⁶ Walter Sauer, « Habsburg Colonial: Austria-Hungary's Role in European Overseas Expansion Reconsidered », *Austrian Studies*, 20, 2012, pp. 5-23. Le questionnement de cet historien vaut pour le cas de la Suisse.

⁹⁷ Marisa Fois, *Héritages coloniaux – Les Suisses d'Algérie*, Genève, Seismo, 2021, p. 38. Fois note : « *Il s'avère par conséquent nécessaire de distinguer l'approche de la Suisse officielle de celle des Suisses. Si l'approche coloniale de la Suisse est plutôt restée masquée derrière les efforts humanitaires, les initiatives entrepreneuriales et une volonté marquée de maintenir des liens patriotiques avec ses communautés de l'étranger, celle des Suisses, en revanche, était moins dissimulée.* »

été ciblé par les mouvements de décolonisation.⁹⁸ Voici une des raisons pour lesquelles le racisme suisse (et des Suisses) semble – au niveau de l’opinion publique – ne pas exister.⁹⁹ Longtemps – en Suisse et à Genève – a dominé une histoire tournée vers l’intérieur qui n’étudiait pas suffisamment la manière dont la Suisse et les Suisses s’engageaient à l’extérieur. Nonobstant l’absence formelle de colonies, les profits commerciaux et économiques rangeaient pourtant la Suisse de facto du côté des puissances impériales, comme le notait déjà Richard Behrendt dans son ouvrage *Die Schweiz und der Imperialismus* en 1932.¹⁰⁰ Représentant des intérêts étrangers depuis 1870, la Suisse a également parfois accepté des demandes d’arbitrage entre puissances coloniales, par exemple entre la France et le Brésil concernant les frontières de la Guyane.¹⁰¹ De ce rôle *super partes*, la Suisse dérivait prestige, bénéfice d’influence et autorité internationale.

En l’absence d’un colonialisme d’État, la recherche s’est alors tournée vers des personnes, des associations et des entreprises et leurs trajectoires. Il est ainsi estimé que, des 11 millions de personnes déportées par la traite internationale, les financiers suisses ont contribué à environ 1,5 % de ce volume, soit 165 000 personnes.¹⁰² Un ouvrage abondant ce sujet – qui avait suivi le travail pionnier de Thomas David, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l’esclavage des Noirs*, paru en 2005 – est celui d’Olivier Pavillon, *Des Suisses au cœur de la traite négrière : de Marseille à l’Île-de-France, d’Amsterdam aux Guyanes (1770-1840)* publié en 2017. Ce livre réunit trois études examinant des acteurs suisses de la traite des personnes, à savoir les familles Larguier des Bancel et Roguin et le cas d’Alfred Berthoud.

À l’instar de beaucoup d’autres mercenaires, des Suisses assistèrent des pays européens dans leur expansion coloniale. Il en fut de même pour des hommes d’affaires, comme le

⁹⁸ Juliana Safowaa Appiah et Roland Yeboah Mireku, « Decrypting Crypto-Colonialism and Unveiling the Mask of Innocence: Switzerland’s Covert Colonial Designs and Continuity in Africa », *Contemporary Journal of African Studies*, 7, 2, 2020, pp. 31-44. Appiah et Mireku notent : « Il y a un récit consciemment déployé d’une histoire peu articulée des discours coloniaux racialisés » (« There is a consciously deployed narrative of an under articulated history of colonial racialized discourses »), pp. 33-34.

⁹⁹ Voir également Anne Lavanchy, « Taire la race pour produire une société incolore ? », *Sociologie et Sociétés*, 50, 2, 2018, pp. 151-174 ; Viviane Cretton, « Performing Whiteness: Racism, Skin Colour, and Identity in Western Switzerland », *Ethnic and Racial Studies*, 41, 2018, pp. 842-859 ; Noémi Michel, « Sheepology : The Postcolonial Politics of Raceless Racism in Switzerland », *Postcolonial Studies*, 18, 4, 2015, pp. 410-426 ; et Patricia Purtschert, « Democratising Switzerland: Challenging Whiteness in Public Space », dans Barbara Lüthi et Damic Skenderovic (dirs.), *Switzerland and Migration*, Londres, Palgrave, 2019, pp. 79-100. Purtschert écrit : « Dans la Suisse contemporaine, la blancheur est produite et normalisée par le biais d’un régime d’absence de race [...] largement présent en Europe et qui avait été établi au milieu du XXe siècle » (« In contemporary Switzerland, whiteness is produced and normalised through a regime of “racelessness” [...] that is widespread throughout Europe and was established in the mid-twentieth century »), p. 80.

¹⁰⁰ Richard Behrendt, *Die Schweiz und der Imperialismus*, 1932, pp. 17, 25 et 47-48.

¹⁰¹ Voir Federico Ferretti, « Le fonds Reclus-Perron et le contesté franco-brésilien de 1900 : une carte inédite qui a décidé des frontières du Brésil », *Revista da Rede Brasileira de História da Geografia e Geografia Histórica*, 2, 2013.

¹⁰² Christophe Vuilleumier, « Que faire de notre passé colonial ? », RTS, 17 juin 2020. L’historien Hans Fässler a mis en ligne une compilation de sources multiples concernant l’implication suisse dans l’esclavage et la traite des personnes, notamment aux Caraïbes. La base des données est disponible ici : <https://louverture.ch/cca/>

montrent les investigations détaillées et minutieuses de Pavillon et d'autres historiens suisses. Lors de la courte colonisation de la baie de Guanabara au Brésil par la France entre 1555 et 1560, Jean Calvin a envoyé plusieurs colons en renforts et à la demande de Nicolas Durand de Villegagnon, le fondateur de l'éphémère colonie de la « France Antarctique ». Au XVII^e siècle, des individus suisses servaient la Compagnie hollandaise des Indes. Plus tard, d'autres Suisses aidèrent à la répression des révoltes d'esclaves. Tel fut le cas du colonel Louis Henry Fourgeoud de Genève entre 1763 et 1778.¹⁰³ Des compagnies suisses participèrent à la traite des esclaves. En 1790, la compagnie Illens et Van Berchen mit à disposition deux navires pour transporter des esclaves du Mozambique, et un troisième par la suite. Une autre compagnie de Bâle fit de même entre 1782 et 1817. Des financiers pouvaient couvrir les coûts et profiter du commerce. Par exemple, Picot-Fazy & Cie de Genève finança le transfert d'un navire dont la moitié des esclaves périrent pendant le voyage.¹⁰⁴

Des hommes d'affaires suisses possédaient des plantations au Mozambique, au Tanganyika (Tanzanie actuelle) et au Congo belge (République démocratique du Congo actuelle). Johannes Tobler (1696-1765) d'Appenzell possédait un terrain en Caroline du Sud. D'autres Suisses avaient des plantations aux Antilles dans lesquelles les esclaves étaient forcés de travailler ; tel fut le cas de Pierre-Alexandre DuPeyrou au Suriname.¹⁰⁵

Un missionnaire suisse, Andreas Riis, possédait des esclaves en Gold Coast (Ghana actuel). Dans cette colonie britannique (1821-1957), le citoyen suisse Isaac Meville de Bâle administrait la traite d'esclaves pour le compte de la Suède.

Le 6 juillet 1855, un monument fut érigé à Neuchâtel pour honorer David de Pury (1709-1786). À l'occasion du centenaire de cette statue, « *la noble figure* » de de Pury fut présentée comme celle du « *plus grand bienfaiteur* » de la ville de Neuchâtel.¹⁰⁶ De Pury avait amassé une partie de sa fortune lors de la traite des personnes. Ses bateaux de négoce entre Lisbonne et Londres déportèrent approximativement 45 000 individus (Angolais et Mozambicains) vers les Amériques. Ces faits étaient connus en 1855 et en 1955 quand la ville continuait à honorer son concitoyen.

¹⁰³ Peter Walliser, « Sklaverei », *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, 2012. Walliser note que des soldats suisses étaient partis à Saint-Domingue en 1802 pour assister l'entreprise coloniale. Parmi ceux-ci se trouvaient des Vernois, des Saint-Gallois et des Genevois. Selon Fässler, les personnes historiques suivantes, bénéficiant de reconnaissance dans l'espace public suisse, seraient susceptibles de soulever des questions relatives à un passé raciste, colonial, esclavagiste ou antisémite : Louis Agassiz (1807-1873), Jakob Burckhardt (1818-1897), Philippe Calandrini (1587-1649), Charles Pierre de Frédy, Baron de Coubertin (1863-1937), Alfred Escher (1810-1882), Auguste Forel (1848-1931), Isaak Iselin (1728-1782), Johann Caspar Lavater (1741-1801), Christoph Merian (1800-1858), David de Pury (1709-1786) ; Friedrich Wilhelm Raiffeisen (1818-1888), Abraham Denis Alfred de Rougemont (1802-1868), Johann August Sutter (1803-1880), Carl Vogt (1817-1895) et Richard Wagner (1813-1883).

¹⁰⁴ Jeannine de Haller, « Interpellation urgente écrite : participation suisse et genevoise à l'esclavage et au commerce transatlantique des esclaves », Secrétariat du Grand Conseil, Ville de Genève, 18 mars 2003.

¹⁰⁵ Philippe Simon, « La traite des Noirs et nous : émergence d'un nouveau débat politico-historique », *Le Temps*, 31 janvier 2004.

¹⁰⁶ J.V., « Un centenaire à Neuchâtel », *Le Journal de Genève*, 8 juillet 1955. Le journal note : « *Sa générosité envers Neuchâtel est sans limites [...] Les dons de David de Pury à la Ville de Neuchâtel ont permis la construction de l'ancien Hôpital, de l'Hôtel de Ville, du Collège Latin et le détournement du Seyon [...] Le Fonds de Pury figure dans les comptes de la commune de Neuchâtel pour un montant de 4 millions de francs.* »

La présence missionnaire suisse en Afrique du Sud a été étudiée par Patrick Harries. Cet historien a établi que des missionnaires suisses contribuèrent activement à la diffusion d'idées racistes sur lesquelles l'apartheid sud-africain fut par la suite en partie construit.¹⁰⁷ L'implication des Suisses continua pendant l'époque coloniale. Des militaires et des commerçants suisses participèrent à la colonisation du Congo, de l'Algérie et du Maroc.

Si, comme on l'a noté, un projet étatique colonial suisse n'exista pas et si une campagne impérialiste à proprement parler ou des zones d'influences ne furent pas établies en tant que telles, on ne peut certes pas parler d'une absence des Suisses pendant l'époque coloniale entendue dans sa globalité. Les actions à titre individuel ou associatif (telles celles des missionnaires) furent multiples durant tout le XIXe siècle. Trois des cinq pays limitrophes de la Suisse étaient des États coloniaux : la France, l'Italie et l'Allemagne. Les relations diplomatiques, culturelles, économiques et financières de la Suisse avec ses voisins incluaient leurs colonies, surtout quand la possession territoriale fut plus que centuplée. Dans le cas de la France, par exemple, entre 1871 et 1913, période dite de la « Belle Époque » coloniale, les colonies passèrent d'un million à treize millions de kilomètres carrés, un domaine colonial 150 fois plus étendu et 80 fois plus peuplé qu'en 1760.¹⁰⁸

La neutralité de la Suisse était précieuse pour les hommes d'affaires helvétiques. Ils pouvaient poursuivre leur commerce dans les colonies des uns et des autres, tandis que les territoires coloniaux des rivaux étaient souvent inaccessibles aux individus et compagnies des puissances coloniales rivales.¹⁰⁹ La participation à l'exploitation et à la domination coloniales au-delà des frontières nationales suisses alla ainsi *pari passu* avec la normalisation ambiante des hiérarchies racistes. À nouveau, la Suisse et Genève ne firent pas exception à cette histoire et ne peuvent alors être considérés comme un ou des

¹⁰⁷ Patrick Harries, « Under Alpine Eyes: Constructing Landscape and Society in Late Pre-Colonial South-East Africa », *Paideuma – Mitteilungen zur Kulturkunde*, 43, 1997, pp. 171-191 ; et Patrick Harries, *Butterflies and Barbarians – Swiss Missionaries and Systems of Knowledge in South East Africa*, Oxford, James Curry, 2007. Voir également, Johannes Seroto, « Dynamic of Decoloniality in South Africa: A Critique of the History of Swiss Mission Education for Indigenous People », *Studia Historiae Ecclesiasticae*, 44, 3, 2018, pp. 1-14 ; Seroto note : « Les missionnaires suisses du Lemana College étaient enfermés dans ce que Carl Vogt (un scientifique et politique suisse) présentait comme une croyance que les peuples indigènes étaient inférieurs intellectuellement parce qu'ils étaient physiquement primitifs et que leur cerveaux étaient sous-développés [...] L'objectif de former des enseignants étudiants dans un travail manuel et artisanal était de fournir de la main-d'œuvre à bas prix aux colons » (« The Swiss Missionaries at Lemana College were trapped in what Carl Vogt (a Swiss scientist and politician) referred to as a belief that indigenous people were intellectually inferior because they were physically primitive and that their brains were undeveloped [...] The objective of training student teachers in manual and handicraft work was to supply cheap labour to the colonists »), p. 8.

¹⁰⁸ Bouda Etemad, *De l'utilité des empires – Colonisation et prospérité de l'Europe, XVIe-XXe siècles*, Armand Colin, Paris, 2005, p. 188 et p. 203.

¹⁰⁹ Christophe Farquet, « A beggar Became a Banker: Financial Relations between Switzerland and France and the Implications for Foreign Policy, from the Belle Époque to the Phoney War », *The International History Review*, 43, 2, 2021, pp. 297-316.

espaces proto-anticoncoloniaux. La population suisse montra elle-même un goût pour les « zoos humains » et les expositions permanentes racistes, comme celle de 1896.¹¹⁰

À la fin du XIXe siècle, lorsque l'anthropologie et l'eugénisme devinrent influents dans les universités et institutions publiques suisses, les discours sur la protection d'une prétendue pureté suisse se référèrent de plus en plus souvent à la race. À cette époque, les politiques eugénistes invoquaient de manière plus systématique qu'auparavant l'existence de trois cultures (alémanique, française et italienne) et la chrétienté pour démontrer l'existence d'un « *Swiss breed* », écrivent Noémi Michel et Manuela Honegger.¹¹¹ Les politiques eugénistes, ces chercheuses poursuivent, servirent à protéger les subjectivités et les pratiques marquées comme « suisses » et à intégrer de manière prétendument spontanée des « valeurs suisses ». Au début du XXe siècle, le racisme hygiéniste et les discours et politiques eugénistes servirent ainsi à délimiter le périmètre du corps suisse.

L'historien Fabio Rossinelli a examiné la relation entre les sociétés de géographie et l'impérialisme suisse au XIXe siècle. Ces sociétés – qui étaient des clubs privés – permettaient aux élites politiques, économiques et financières, mais aussi militaires et académiques, de se rencontrer et discuter de leurs intérêts communs. Ainsi, en Suisse, entre 1858 et 1897, sept sociétés de géographie furent créées. Ces sociétés fondaient leur autorité et leur légitimité sur un travail « scientifique » et participaient à l'idée d'une « mission civilisatrice ». Le gouvernement suisse les approuvait car elles représentaient des lieux où des convergences d'intérêts prenaient forme et étaient des sources d'information sur des pays lointains et des contacts potentiellement fructueux pour les hommes d'affaires et les entrepreneurs.¹¹²

À titre d'exemple, la Société genevoise de géographie fut fondée en 1858 par des patriciens genevois comme l'avocat Jacques-Adrien Naville et le botaniste Edmond Boissier. On y retrouvera aussi le juriste Gustave Moynier. La revue de la société – *Le Globe* – ne fut pas une revue de géographie *strictu sensu*, mais, comme le rappelle Rossinelli en citant le président Émile Chaix en 1895, servait « ceux qui, poussés par l'expansion de la race européenne, demandent des renseignements pratiques afin de savoir où aller et d'utiliser toutes les régions du globe ». ¹¹³ La Société genevoise de géographie utilisait comme correspondants les missionnaires, y compris les missionnaires suisses. Ces derniers cataloguaient souvent les hommes par race. Dans leurs écrits, la

¹¹⁰ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Gilles Boëtsch, Eric Deroo et Sandrine Lemaire (dirs.), *Zoos humains – Au temps des exhibitions humaines*, La Découverte, Paris, 2004 ; Patrick Minder, « Comment les images coloniales ont influencé la Suisse – Esquisse pour une analyse historique de la représentation des Africains dans l'iconographie helvétique (1880-1939) », *Corps*, 1, 1, 2006, pp. 67-72 ; et Patricia Purtschert, « The Return of the Native: Racialised Space, Colonial Debris and the Human Zoo », *Identities*, 22, 4, 2015, pp. 508-523.

¹¹¹ Noémi Michel et Manuela Honegger, « Thinking Whiteness in French and Swiss Cyberspaces », *Social Politics*, 17, 4, 2010, p. 431.

¹¹² Fabio Rossinelli, « Sociétés de géographie et impérialisme suisse au XIXe siècle : un tour d'horizon et deux exemples représentatifs », *Revue suisse d'histoire*, 67, 1, 2017, pp. 1-19.

¹¹³ Fabio Rossinelli, « Sociétés de géographie et impérialisme suisse au XIXe siècle : un tour d'horizon et deux exemples représentatifs », *Revue suisse d'histoire*, 67, 1, 2017, p. 10.

« civilisation » était l'apanage des seuls Européens. Ces contributions, remarque Rossinelli, témoignent du racisme et du paternalisme typiques de l'idéologie colonialiste de cette époque, dont les missionnaires ont pu être les récepteurs et les vecteurs. Cet historien explique que la Société genevoise de géographie ne fut de loin pas une exception.

C'est dans ce contexte intérieur – fait de réseaux, de soutiens, d'amitiés et de réflexions stratégiques impliquant des Suisses – que la question de la participation de membres de l'élite sociale, économique, financière et politique suisse à la question du Congo belge ou léopoldien, notamment l'action de Gustave Moynier, doit être examinée. Les travaux de Moynier sur une convention de libre passage en Afrique servirent de base à la conférence de Berlin de 1884-1885.¹¹⁴ La création d'un État congolais suscita l'intérêt de différents groupes suisses actifs en Afrique. En 1900, Jean Boillot-Robert de Neuchâtel publia de nombreuses annonces et donna des conférences en Suisse romande pour recruter des Suisses pour aller servir au Congo belge, avec succès. En 1903, il publia un ouvrage en ce sens, *Nos fils au continent noir – Léopold II et le Congo*.

Moynier soutint Léopold II, roi de Belgique, dans sa conquête coloniale du Congo. Moynier écrit en 1887 : « *Plus heureux que les grenouilles de la fable, les Congolais ont reçu de la Providence, sans même le lui avoir demandé, un maître aussi actif que paternel, aussi éclairé que pacifique, auquel ils n'auront à reprocher ni l'inertie du soliveau, ni la voracité de la grue. C'était faire preuve de sagesse que de ne pas doter les nègres de l'Afrique équatoriale d'un gouvernement représentatif, pour lequel ils sont loin d'être mûrs. D'ailleurs, tout façonnés déjà à la soumission envers des chefs de tribus, véritables autocrates au petit pied, il ne viendra de longtemps à la pensée d'aucun d'eux de réclamer des droits civiques, qu'on ne leur retire pas et qu'il leur paraît tout naturel de ne pas exercer.* »¹¹⁵ Consul général à Genève du nouvel État congolais en 1890, Moynier démissionnera en 1904, précisant qu'il restait « *chaud partisan et un admirateur de l'œuvre coloniale* ». Le chercheur Lucas Romy affirme que le rôle consulaire de Moynier fut « *maigre* ». Le travail consulaire était accompli par les consuls Alphonse Rivier et Jules Borel, consuls généraux de Suisse pour l'État indépendant du Congo à Bruxelles. Toutefois, le prestige de Moynier était indéniable et incomparable par rapport aux deux consuls susmentionnés et son soutien à Léopold, même quand les horreurs et les atrocités furent connues, est un fait.

¹¹⁴ Gustave Moynier et Édouard Odier, « Formation d'une Société congolaise et africaine de la Croix-Rouge », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, Bulletin 78, 1889. Dans son projet de recherche pour l'obtention du baccalauréat universitaire en relations internationales, mention histoire internationale, à l'Université de Genève, Lucas Romy fait un état de lieux sur les sources concernant la pensée de Gustave Moynier et le Congo. Romy mentionne les Archives du CICR, Archives privées, Inventaire P PB, fonds Pierre Boissier, Partie VI, notes sur Gustave Moynier (P-PB 009), ainsi que l'inventaire P FF, fonds Frédéric Ferrière, qui contient des lettres de Gustave Moynier datant de 1884 à 1897 (P-FF 05.03) ; Lucas Romy, « Gustave Moynier et l'État indépendant du Congo : entre idéal humanitaire et idéal colonial », projet de recherche sous la direction de la professeure Irène Herrmann, Université de Genève et Global Studies Institute, 2020, pp. 5-6.

¹¹⁵ Gustave Moynier, *La Fondation de l'État indépendant du Congo au point de vue juridique*, Institut de France, Paris, 1887, pp. 23-24.

Comme beaucoup de ses contemporains, Moynier ne percevait pas une tension fondamentale entre humanitarisme (philanthropie, sociétés de bienfaisance ou d'utilité publique) et colonialisme. Au contraire, il associait ouvertement les deux. Pour lui et des hommes issus d'un milieu identique ou similaire au sien, la colonisation servait à civiliser des individus, des communautés et des sociétés moins développés. C'était un acte humanitaire, philanthropique et d'utilité publique transnationale, pour ainsi dire. Pendant une trentaine d'années, même lorsque les atrocités de la Force publique au Congo furent connues, Moynier continua de soutenir le projet de Léopold II en mettant son savoir juridique et scientifique et ses réseaux au service du roi. Moynier adhéra à l'Association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique (AIA) et fut le moteur du comité national suisse de cette association. Avec Charles Faure, Moynier contribua à la création du journal *Afrique explorée et civilisée* (1879-1894), dans lequel les vues coloniales apparaissent de manière franche et ouverte.¹¹⁶ Dès les années 1890, la domination par la violence et les atrocités liées à l'exploitation étaient connues des élites européennes et suisses. Plusieurs personnalités suisses, y compris un autre Genevois, René Claparède, critiquèrent publiquement Gustave Moynier.¹¹⁷ La réponse de Moynier, jusqu'à sa mort, fut le silence.

Un point mis en évidence par deux chercheurs de l'Université de Genève, Vista Eskandari et Elisa Banfi, dans leurs travaux sur l'islamophobie en Suisse doit être mentionné ici, car il est étroitement lié à la question du Congo et à la mission civilisatrice, ainsi qu'à la question du racisme au centre de cette étude. D'après Eskandari et Banfi, deux moments historiques ont marqué le passage d'un racisme suisse à une islamophobie suisse : les débats publics sur l'esclavage et le boycott de l'apartheid en Afrique du Sud. Le premier contribua à la dissémination d'arguments anti-islamiques parmi un large nombre d'acteurs de la société civile suisse depuis 1877. Le second contribua à renforcer les réseaux politiques qui étaient les protagonistes de l'institutionnalisation de l'islamophobie en Suisse. Les activistes anti-esclavage à l'époque de la colonisation du Congo présentaient les Arabes et/ou les musulmans comme étant des polygames moralement dépravés qui continuaient la traite humaine quand elle avait été abolie partout ailleurs. Dans maintes institutions suisses, y compris les clubs sportifs, les églises et les associations professionnelles, le répertoire anti-islamique s'étoffait à cette période, intégrant la rhétorique coloniale et philanthropique du sauvetage des Africains *contra* les Arabes et musulmans.¹¹⁸

On rappellera également qu'en Suisse un sentiment antiraciste vit le jour dès la moitié du XIXe siècle, notamment l'Association du sou par semaine en faveur des esclaves aux États-Unis d'Amérique, fondée à Lausanne en 1858 par le pasteur Béchet de Rossinières. Par ailleurs, un débat sur l'esclavage agita la ville de Zurich durant le XIXe siècle, avec une majorité de vues opposées à cette pratique. D'autres acteurs se mobilisèrent contre

¹¹⁶ www.e-periodica.ch/digbib/volumes?UID=aec-001 ; voir aussi le podcast d'Enrico Natale « L'Afrique explorée et civilisée : Gustave Moynier, compagnon du projet colonial du Roi Léopold II de Belgique », *Infoclio.ch*, 5 février 2014.

¹¹⁷ René Claparède et Hermann Christ-Socin, *L'évolution d'un État philanthropique*, Genève, Édition Atar, 1909.

¹¹⁸ Vista Eksandari et Elisa Banfi, « Institutionalising Islamophobia in Switzerland : The Burqa and Minaret Bans », *Islamophobia Studies Journal*, 4, 1, 2017, pp. 53-17.

le colonialisme, à l'image du journaliste René Claparède, président de la Ligue suisse pour la défense des indigènes et du Bureau international pour la défense des droits des peuples, qui publia plusieurs articles critiques dans le *Journal de Genève* à l'époque où la Congo Reform Association, fondée par le journaliste britannique Edmund Dene Morel, connaissait son plus grand succès transnational.

Un autre Suisse et Genevois, Henry Dunant, fut impliqué dans une aventure coloniale en Algérie au même moment où il fondait le Comité international de la Croix-Rouge. Les événements confirment ici la relation entre colonialisme, humanitarisme, philanthropie et affairisme. En Algérie coloniale, le gouvernement français encouragea, à la moitié du XIXe siècle, une politique d'émigration assistée en faisant appel à des ressortissants allemands et suisses notamment.¹¹⁹ Du côté suisse, les départs correspondaient à une émigration destinée à l'éradication de la pauvreté, surtout des cantons du Tessin et du Valais. Après l'arrivée de Napoléon III, rappelle l'historienne Marisa Fois, des investisseurs genevois demandèrent au ministère français de la guerre de leur accorder des terres saines et fertiles en Algérie, afin que les colons suisses puissent s'y installer. Vingt mille hectares près de la ville de Sétif furent accordés et, en 1853, la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif fut créée. Il s'agissait d'un investissement de capitaux privés suisses et de prise de possession territoriale dans un pays nord-africain colonisé. Dans ce contexte, Henry Dunant créa sa propre entreprise, la Société des Moulins de Mons-Djémila. La famille Borgeaud, la société Décaillet et d'autres entrepreneurs suisses et genevois comme François-Auguste Sautter de Beauregard, investirent aussi. Au XIXe siècle, la communauté suisse en Algérie comptait plus de 2000 individus comprenant des commerçants, des industriels, des ingénieurs, des artisans et des ouvriers spécialisés.

On conclura cette section en notant :

- la *variété des formes du passé esclavagiste, colonial et raciste suisse* ;
- l'existence de la *participation d'individus suisses à cette expérience* ;
- la période de la décolonisation durant laquelle *l'idée d'une Suisse non coloniale fut un récit dominant jusqu'à récemment*.¹²⁰

En Suisse comme ailleurs, remarque Markus Zürcher, « *lorsque la politique sort des institutions pour être portée dans la rue, on observe que l'on communique régulièrement par le truchement des monuments : avant et après des manifestations, par exemple, ils*

¹¹⁹ Voir Marisa Fois, *Héritages coloniaux – Les Suisses d'Algérie*, Genève, Seismo, 2021 ; Jacques Pous, *Henry Dunant l'Algérien ou le miracle colonial*, Genève, Grounauer, 1979 ; Claude Lützel Schwab, « Des premiers projets de colonies suisses en Algérie à la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif : quelques aspects de la question migratoire en Suisse durant les années 1830-1850 », *Revue suisse d'histoire*, 49, 4, 199, pp. 470-495 ; et Claude Lützel Schwab, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) – Un cas de colonisation privée en Algérie*, Bern, Peter Lang, 2006.

¹²⁰ Le fait que de nombreux membres des élites politiques, militaires et économiques africaines aient pu profiter du système et du secret bancaire suisses à cette époque explique également ces silences.

*servent de porte-baneroles ou de point de mire des slogans ou messages. Les mouvements sociaux – récemment les mouvements féministes, les mouvements de jeunes ou encore celui du Black Lives Matter – chargent de sens les personnages et allégories statiques et les dynamisent : le mouvement féministe a repeint de violet des monuments de personnalités et les a vêtus de soutien-gorge et mini-jupes. Les jeunes ont passé une couche multicolore sur des monuments falots pour lutter contre le “gris” et la “banquise” ».*¹²¹ La remarque de Zürcher est significative car d’un côté elle attire l’attention sur la spécificité des mobilisations antiracistes à l’époque digitale et des réseaux sociaux, et de l’autre elle souligne le caractère non exceptionnel de la situation suisse.

Le cas de Louis Agassiz tout comme ceux d’Alfred Escher à Zürich ou de la colonie de Sétif en Algérie ont marqué la fin de l’innocence suisse ainsi qu’une récente prise de conscience dans une partie de l’opinion publique de ce pays.¹²² Ces cas avaient été étudiés par plusieurs historiennes et historiens à partir des années 2000. Leurs recherches indiquaient clairement que, si la Suisse n’avait pas eu d’empire colonial, des Suisses – parmi eux des banquiers et financiers – avaient participé à la traite des esclaves et avaient fait des profits grâce à celle-ci. De même, ces études montraient clairement que la population suisse n’avait pas été immunisée contre le bain colonial et avait connu le racisme et les modes racistes qui incluaient des manifestations telles les « zoos humains » présents à Zurich, Lausanne et Genève entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle. Ces zoos bien particuliers ne furent pas un épiphénomène mais furent accompagnés par des dispositifs culturels comprenant la diffusion de l’iconographie et des messages coloniaux tels que cartes postales, films de fiction, spectacles vivants, périodiques et expositions.

Enfin, le cas de Genève nécessite l’ajout d’un prisme particulier sur cette question de l’espace public et du legs colonial, esclavagiste et raciste. Au-delà des considérations éthiques universelles et du cadre démocratique ou démocratisant que l’on peut retrouver partout ailleurs, Genève est une ville éminemment hétérogène, une ville de diversité, une ville d’intégration et une ville de valeurs cosmopolites et inclusives. Il y a, de plus, ce que Genève – ville par ailleurs militante – présente au monde et ce que le monde conçoit de Genève, à savoir une, sinon la, capitale des droits humains. À cette responsabilité s’ajoute une notion chère à la population et aux autorités de la ville et du canton, utilisée souvent dans les discours publics et dans les écoles genevoises : « l’esprit de Genève », comme le nomma Robert de Traz dans un essai en 1929 abordant

¹²¹Markus Zürcher, « Penser un monument », *ASSH*, 10 mai 2021.

¹²² Parmi les ouvrages de référence, Olivier Pavillon, *Des Suisses au cœur de la traite négrière*, Paris, Antipodes, 2017 ; et Thomas David, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl (dirs.), *La Suisse et l’esclavage des Noirs*, Paris, Antipodes, 2005. D’intérêt plus général, Béatrice Veyrassat, *Histoire de la Suisse et des Suisses dans la marche du monde (XVIIe siècle-Première Guerre mondiale) : espaces – circulations – échanges*, Neuchâtel, Alphil, 2018. Voir également le site d’information <https://cooperaxion.org/sklavenhandel/?lang=en> : « Dans une perspective de réparation des crimes découlant de la traite négrière et de l’esclavage en Suisse, la fondation Cooperaxion, à Berne, met l’accent sur l’information. Elle organise des visites guidées à Neuchâtel et à Berne sur les traces du lucratif commerce triangulaire et tient une base de données en ligne des Suisses impliqués dans le commerce des esclaves. Son partenariat international passe par le soutien à divers projets en faveur de l’équité et de la responsabilité sociale sur les itinéraires de l’esclavage » ; Alain Tito Mabilia, « Solder l’héritage esclavagiste suisse », *Le Courrier*, 21 juillet 2021.

les idéaux de paix, de réconciliation internationale et d'humanisme ancrés dans la ville. Cet esprit, vivant dans la capitale des droits humains, fait que la discussion sur les espaces publics à Genève est qualitativement différente par rapport à d'autres villes, notamment au vu de l'ambition d'exemplarité de la ville.

II. SITES ET SYMBOLES GENEVOIS : RECENSEMENT NON EXHAUSTIF

Sur la base de listes et inventaires mis à la disposition des auteurs de cette étude par la Ville de Genève répertoriant les noms de rues ainsi que les monuments présents sur le territoire de la Ville, cette seconde partie recense les symboles soulevant, d'une façon ou d'une autre, la question du racisme ou du colonialisme dans des espaces publics. Cette liste n'est pas exhaustive et des investigations supplémentaires demeurent possibles.

Critères

Les critères spécifiques d'identification des sous-sections sont les suivants.

- (i) Concernant les personnalités :
 - Des personnalités ayant explicitement et/ou publiquement contribué politiquement ou intellectuellement à l'apologie de thèses racistes, esclavagistes ou encourageant le colonialisme sous une forme ou une autre ;

- Des personnalités ayant pris part de manière substantielle à l'entreprise coloniale, notamment économiquement et socialement par des investissements, achats de colonies, exploitation de propriétés et/ou autres formes d'enrichissement en lien avec l'entreprise coloniale ou esclavagiste ;
- Des personnalités ayant participé activement à la conception de manifestations publiques racistes et dégradantes humainement ;
- Des personnalités ayant souffert du racisme, de l'esclavage ou du colonialisme ;
- Des hommages rendus, lorsqu'ils existent, à des personnalités ayant œuvré contre le racisme, l'esclavagisme et/ou le colonialisme.

(ii) Concernant les évènements :

- Des évènements en relation avec lesquels des actes racistes, esclavagistes ou coloniaux ont eu lieu ; préalablement, durant ou après les évènements, en référence à des acteurs ou questions relatifs à l'évènement.

Chaque sous-section contient les éléments d'information suivants : a) les mots-clés relatifs au sujet, b) la localisation, (c) les faits historiques pertinents, (d) l'état des lieux mémoriels et (e) les sources primaires, lorsqu'elles sont disponibles, ainsi qu'une sélection de sources secondaires corrélées.

Des mots-clés couvrent les champs suivants : abolition graduelle ; abolitionnisme ; affairisme colonial ; aide aux victimes du nazisme ; Algérie coloniale ; anthropologie ; anthropologie raciale ; anticolonialisme ; anti-esclavagisme ; antifascisme ; antiimpérialisme ; antinazisme ; antiracisme ; antisémitisme ; antitsiganisme ; Burundi colonial et postcolonial ; Cameroun colonial et postcolonial ; classisme ; colonisation ; colonisation privée ; Congo colonial ; commerce colonial ; construction du mythe de la supériorité aryenne ; critique du colonialisme ; décolonisation ; esclavagisme ; ethnographie ; ethnologie ; eugénisme ; exploration coloniale ; exposition universelle ; fascisme ; financement du commerce triangulaire ; géographie coloniale ; grand commerce ; Grenade coloniale ; Guadeloupe coloniale ; Haïti colonial ; hygiène raciale ; humanitaire colonial ; idéologie de la « mission civilisatrice » ; imaginaire colonial ; indemnités aux esclavagistes ; impérialisme ; internationalisme ; islamophobie ; justification de l'esclavage ; Louisiane coloniale ; mandats de la Société des Nations ; Martinique coloniale ; missionariat colonial ; mythe de la supériorité blanche ; négoce international ; nettoyage ethnique ; orientalisme ; persécution des Yéniches ; philanthropie coloniale ; préjugés coloniaux ; racisme ; racisme anti-Noir·e·s ; racisme colonial ; racisme d'État ; racisme institutionnel ; racisme scientifique ; résistance civile au nazisme ; romantisme colonial ; Saint-Martin colonial ; savoir colonial ; science coloniale ; science eugéniste ; sexisme ; suprématisme blanc ; Surinam colonial ; traite transatlantique ; Trinidad colonial ; validisme ; et « zoo humain ».

Comme indiqué en introduction, ce recensement n'exprime pas de jugements de valeur concernant les personnalités présentées ou leurs familles, lieux identifiés ou évènements abordés. Le recensement présente les actions et évènements pertinents et les informations telles qu'elles peuvent être recoupées sur la base de sources primaires et secondaires disponibles. De même, le recensement ne formule pas de recommandations d'action par la Ville de Genève, dans un sens ou un autre, indiquant en lieu de ceci les actions déjà en cours ou celles recommandées par des officiels, collectifs ou associations de la société civile. Des idées, suggestions et options sur les pistes d'action que l'on peut concevoir sont abordés dans la troisième partie de cette étude.

Cette section note également les hommages rendus, lorsqu'ils existent, à des personnalités ayant œuvré contre le racisme, l'esclavagisme et/ou le colonialisme, ou ayant souffert du racisme, de l'esclavagisme et/ou du colonialisme.

Lieux, personnes et évènements

1. Rue De-Beaumont

Mots-clés

Congo colonial ; géographie coloniale ; idéologie de « mission civilisatrice » ; racisme anti-Noir·e·s ; savoir colonial ; soutien à la colonisation

Localisation

Quartier de Champel

Faits historiques

D'origine huguenote, la famille Bouthillier de Beaumont quitte le Dauphiné en France après la révocation de l'édit de Nantes en 1685 pour s'installer à Genève où elle obtient la bourgeoisie en 1711. C'est une des principales familles genevoises établies dans le milieu bancaire parisien au XVIII^e siècle ; elle compte parmi ses membres de nombreux juristes, militaires, artistes et peintres.

En 1858, Henri Bouthillier de Beaumont (1819-1899), membre de la branche cadette de la famille et entrepreneur, fonde et préside la Société de géographie de Genève (SGG) « *qui regroupe des patriciens genevois issus du monde de la science et de la finance ayant de fortes relations avec l'étranger* ». La SGG examine les perspectives de débouchés commerciaux « *offerts* » par l'outre-mer,¹²³ auxquels s'ajoute la volonté de contribuer au « *progrès de la science* ».

¹²³ Fabio Rossinelli, « Les origines coloniales de l'Association des sociétés suisses de géographie (1870-1880) », *Géo-Regards*, 9, 2016, pp. 79-96.

La SGG est membre du réseau européen de l'Association internationale africaine (AIA) du roi de Belgique Léopold II, instigateur de la colonisation du Congo (1885-1960). Représentée par Henri Bouthillier de Beaumont et Gustave Moynier (voir la notice le concernant), la SGG participera à la réunion de 1876 de l'AIA. Henri Bouthillier de Beaumont contribue à l'entreprise du roi des Belges, qu'il considère une œuvre philanthropique.¹²⁴ Ce soutien – que Léopold II reconnaît à travers l'octroi au Genevois de la croix d'honneur de son ordre¹²⁵ – s'illustre par la fonction de président qu'occupe Henri Bouthillier de Beaumont au Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique, rattaché à l'AIA.

En 1860, la SGG fait paraître le premier volume de sa revue *Le Globe*, dont les articles témoignent de l'ancrage colonial de la société, tout en affirmant la volonté de faire fructifier les capitaux helvétiques dans les régions extra-européennes.

État des lieux mémoriel

C'est en tant que membre du « *panthéon des grandes familles* » genevoises qu'est célébrée la famille Bouthillier de Beaumont à Genève, comme on le comprend dans la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève. Cette dernière précise que si la rue De-Beaumont évoque le souvenir de la famille dans son ensemble, elle rend hommage plus particulièrement à quatre peintres issus de la famille : Gabriel (1811-1877), Jean-Louis-Auguste (1842-1899), Pauline (1846-1904) et Gustave (1851-1922). Il n'est pas fait mention d'Henri Bouthillier de Beaumont ni de son soutien à la conquête coloniale léopoldienne.

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Bouthillier de Beaumont, Henri, « Introduction au tome 1 », *Le Globe*, 1, 1860, pp. 5-11.

Claparède, Arthur de, « Henry Bouthillier de Beaumont : notice nécrologique », *Le Globe – Revue genevoise de géographie*, 37, 1898, pp. 1-14.

Le Globe – Revue genevoise de géographie, 1-37, 1860-1898.

Sources secondaires

David, Thomas et Janick Marina Schaufelbuehl, « Swiss Conservatives and the Struggle for the Abolition of Slavery at the End of the Nineteenth Century », *Itinerario*, 34, 2, 2010, pp. 87-103.

¹²⁴ Thomas David et Janick Marina Schaufelbuehl, « Swiss Conservatives and the Struggle for the Abolition of Slavery at the End of the Nineteenth Century », *Itinerario*, 34, 2, 2010, pp. 88-89.

¹²⁵ Arthur de Claparède, « Henry Bouthillier de Beaumont : notice nécrologique », *Le Globe – Revue genevoise de géographie*, 37, 1898, pp. 1-14.

Rossinelli, Fabio, « Les origines coloniales de l'Association des sociétés suisses de géographie (1870-1880) », *Géo-Regards*, 9, 2016, pp. 79-96.

Rossinelli, Fabio, « La philanthropie coloniale des sociétés suisses de géographie au Congo (1876-1908) », *Suisse et Philanthropie*, 44, 2017, pp. 141-155.

Zuber, Aline, « Produire un savoir colonial dans un pays sans colonies – Les savants et les milieux scientifiques suisses romands dans l'écueil de la pensée coloniale : histoire et enjeux contemporains », mémoire de master en histoire internationale, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2020.

2. Avenue Alfred-Bertrand – Parc Bertrand – Espace de vie infantine de Bertrand

Mots-clés

exploration coloniale ; idéologie de la « mission civilisatrice » ; imaginaire colonial ; missionariat colonial ; racisme anti-Noir·e·s ; savoir colonial

Localisation

Quartier de Champel

Faits historiques

Né en 1856 et décédé en 1924 à Genève, Alfred Bertrand est un rentier s'adonnant à des voyages et missions chrétiennes. L'héritage qu'il lègue à la Ville de Genève comporte une collection de plus de 900 pièces ramenées de ses périples et offertes au Musée d'ethnographie de Genève, des albums photographiques, ainsi qu'un parc portant aujourd'hui son nom.

Bertrand a « *soif de connaître le monde et de participer à la conquête de celui-ci* ». ¹²⁶ Mû par la croyance en la supériorité de sa civilisation, il ne questionne pas le bien-fondé des conquêtes et juge la diffusion du christianisme hors d'Europe comme justification suffisante. Afin de faire connaître les découvertes effectuées au cours de ses voyages, le Genevois devient membre de la Société de géographie de Genève (SGG), avant d'en devenir le président pour quelques années. ¹²⁷

En mars 1895, Bertrand quitte l'Europe pour le Cap, duquel il rejoint le Zambèze en juin. Ce voyage en Afrique est rendu possible par l'opportunité que lui offre l'ancien officier et

¹²⁶ Louis Necker, « Le Capitaine Bertrand (1856-1924) – Une passion calviniste pour la planète », dans Musée d'ethnographie de Genève, *Le visage multiplié du monde – Quatre siècles d'ethnographie à Genève*, Genève, 1985, p. 53.

¹²⁷ Idem.

gouverneur du Cap, Percy C. Reid, de se joindre à une expédition ayant pour but de pénétrer le pays des Ba-Rotsi et, plus largement, le Zambèze.¹²⁸

Afin de rendre compte de ses découvertes, Bertrand tient un journal de voyage, publié en 1898 sous le titre *Au pays des Ba-Rotsi – Haut-Zambèze, voyage d'exploration en Afrique et retour par les chutes Victoria, le Matébéléland, le Transvaal*. Les descriptions sur la société qu'il découvre en Afrique australe oscillent entre émerveillements face aux « *accomplissements de la civilisation et du christianisme* » et jugements vis-à-vis des populations locales.

Lorsque ces dernières sont décrites sous un jour positif, c'est parce qu'elles ont adopté la religion des colons. Les commentaires fournis par le rentier genevois dans son ouvrage sont teintés de paternalisme colonial et témoignent de l'admiration qu'il voue à l'œuvre des missionnaires vaudois rencontrés au fil de son expédition ; une admiration qui le poussera, de retour à Genève, à fonder une organisation de soutien aux missions chrétiennes au Zambèze qu'il nommera « *Zambésias* ». ¹²⁹

État des lieux mémoriel

Alfred Bertrand est célébré en la cité en tant que « *bienfaiteur de Genève* » et « *donateur du parc portant son nom* ». Dans sa notice consacrée au rentier genevois, la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève fait mention de ses voyages au Cachemire, dans l'Himalaya et au Zambèze, de ses legs au Musée d'ethnographie de Genève et de son enthousiasme pour la cause missionnaire, sans point de vue critique.

La proposition de motion « *pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos* », déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil genevois, attire l'attention sur les hommages à Alfred Bertrand, en citant les propos racistes et coloniaux que renferme son récit de voyage. ¹³⁰

Orientations bibliographiques

Source primaire

Bertrand, Alfred, *Au pays des Ba-Rotsi – Haut-Zambèze, Voyage d'exploration en Afrique et retour par les chutes Victoria, le Matébéléland, le Transvaal*, Paris, Hachette & Cie, 1898.

Sources secondaires

¹²⁸ Alfred Bertrand, *Au pays des Ba-Rotsi – Haut-Zambèze, voyage d'exploration en Afrique et retour par les chutes Victoria, le Matébéléland, le Transvaal*, Paris, Hachette & Cie, 1898, p. 1.

¹²⁹ Thérèse Steffen Gerber et Babette Buob-Allemann, « Alfred Bertrand », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2002, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/028779/2002-09-11/>.

¹³⁰ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02657.pdf>

Necker, Louis, « Le Capitaine Bertrand (1856-1924) – Une passion calviniste pour la planète » dans Musée d'ethnographie de Genève, *Le visage multiplié du monde – Quatre siècles d'ethnographie à Genève*, Genève, 1985, pp. 53-58.

Steffen Gerber, Thérèse et Babette Buob-Allemann, Babette, « Alfred Bertrand », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2002, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/028779/2002-09-11/>.

3. Rue Butini

Mots-clés

abolitionnisme ; anti-esclavagisme ; esclavagisme ; racisme anti-Noir·e·s ; Surinam colonial ; traite transatlantique

Localisation

Quartier Pâquis Sécheron

Faits historiques

Issu d'une famille patricienne genevoise bourgeoise depuis 1537 et théologien de formation, Ami Butini, né en 1718 à Genève, était le propriétaire d'une plantation et d'esclaves au Surinam, pays dans lequel il se maria en 1753 et mourut en 1780.

En 1759, à l'occasion d'un séjour dans sa Genève natale, il offrit à la Bibliothèque de Genève des objets et des bouteilles dans lesquelles étaient conservés (dans le rhum ou le vinaigre) des spécimens de la faune et de la flore de la colonie hollandaise, auxquels s'ajoute une bouteille contenant le fœtus d'un bébé d'origine africaine. Seuls deux objets de cette collection sont parvenus jusqu'à nous : une flûte taillée « *dans un fémur d'indienne* » et un « *collier de dents de tigre* ». Ces deux objets sont aujourd'hui conservés au Musée d'ethnographie de Genève.¹³¹

En 1771, un lointain parent d'Ami Butini, Jean-François Butini (1747-1805), patricien genevois ayant fait carrière dans les domaines politique et juridique, publie un roman épistolaire abolitionniste intitulé *Lettres africaines, ou Histoire de Phédima et d'Abensar*.¹³²

État des lieux mémoriel

¹³¹ Danielle Buysens, « Chemins d'objets, route d'esclaves et réseaux de pensée », *Totem – Journal du Musée d'ethnographie de Genève*, 54, 2009, p. 14.

¹³² Le texte et son analyse sont rassemblés dans le volume de textes présentés et annotés par Youmna Charara, *Fictions coloniales du XVIIIe siècle: « Ziméo » – « Lettres africaines » – « Adonis ; ou le bon nègre, anecdote coloniale »*, Paris, 2005, pp. 82-170.

La famille Butini est célébrée en la cité en tant qu'ancienne famille genevoise ayant notamment « *fourni à la République dix-huit membres au Conseil des Deux-Cents et un syndic* », ainsi que des médecins et scientifiques, comme le note la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève.¹³³ Cette dernière ne mentionne pas Ami Butini ni Jean-François Butini.

La proposition de motion « *pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos* », déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil genevois, note que « *certaines membres des familles Butini, De Gallatin possédaient [...] des propriétés et des esclaves au Surinam* ». ¹³⁴

Une interpellation déposée par la politicienne Pia Hollstein (Les Verts) en mars 2003 au Conseil national suisse, intitulée « *Participation de la Suisse à l'esclavage et au commerce transatlantique des esclaves* », fait mention de l'implication d'Ami Butini dans le système d'exploitation esclavagiste. Cette interpellation, qui demandait au Conseil fédéral d'envisager des réparations financières « *au bénéfice de l'Afrique* », a été rejetée par l'exécutif du gouvernement helvétique sur la base de l'argument suivant : « *La Suisse n'a jamais été une puissance coloniale et s'est ainsi différenciée fondamentalement de celles-ci au niveau du commerce étatique international.* » ¹³⁵

L'association Cooperaxion, dont l'un des objectifs est de rendre visible l'histoire des Suisses ayant tiré profit du commerce triangulaire et de l'esclavage – par le biais notamment de visites guidées à Neuchâtel –, a consacré une notice à Ami Butini dans sa base de données des personnalités suisses impliquées dans le système esclavagiste.¹³⁶

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Butini, Jean-François, *Lettres africaines, ou Histoire de Phédima et d'Abensar*, Paris, Delalain, 1771.

Youmna Charara (textes présentés et annotés par), *Fictions coloniales du XVIIIe siècle : « Ziméo » – « Lettres africaines » – « Adonis ; ou le bon nègre, anecdote coloniale »*, Paris, 2005.

Sources secondaires

Buysens, Danielle, « Chemins d'objets, route d'esclaves et réseaux de pensée », *Totem – Journal du Musée d'ethnographie de Genève*, 54, 2009, p. 14.

¹³³ Notice de la base de données : <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-butini>.

¹³⁴ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02657.pdf>.

¹³⁵ www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20033014.

¹³⁶ <https://cooperaxion.org/details/?id=31>.

Cellier, Marine, « Sur les traces du marronnage – De Makandal à Zamore, voix d’esclaves dans les récits français du XVIIIe siècle », *Acta Fabula*, 17, 3, 2016.

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l’esclavage des Noirs*, Lausanne, 2005.

Fässler, Hans, *Une Suisse esclavagiste – Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions Duboiris, 2007.

Louis-Courvoisier, Micheline, « Butini », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2003, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025484/2003-03-14/>.

Pavillon, Olivier, *Des Suisses au cœur de la traite négrière*, Lausanne, Antipodes, 2017.

Streckeisen, Sylvie, « La place de Genève dans le commerce avec les Amériques aux XVIIème et XVIIIème siècles » dans Claude Savary et Gilles Labarthe (dirs.), *Mémoires d’esclaves*, Genève, Musée d’ethnographie de la Ville de Genève, 1997.

4. Rue Marguerite-Dellenbach

Mots-clés

anthropologie raciale ; ethnographie ; ethnologie ; préjugés coloniaux ; savoir colonial

Localisation

Quartier de Plainpalais Jonction

Faits historiques

Née à Genève, Marguerite Dellenbach (1905-1993) a commencé sa carrière en tant que sténodactylo, chapelière puis secrétaire au Musée d’ethnographie de Genève, avant d’en devenir la directrice en 1951.

Nourrissant un intérêt pour l’ethnologie et l’anthropologie, elle apporte ses contributions scientifiques au sein du musée, alors dirigé par Eugène Pittard (voir la notice le concernant). Souhaitant consacrer sa carrière à l’anthropologie et à l’ethnologie, elle reprend des études et soutient, en 1935, une thèse de doctorat sur les populations paléolithiques du massif alpin.

Par la suite, elle organisera et participera à plusieurs expéditions scientifiques dans le monde, en Algérie, au Niger, en Chine, au Proche-Orient, en France et au Népal, et

assurera la présidence de plusieurs sociétés savantes, parmi lesquelles la Société de géographie de Genève (SGG).¹³⁷

Emportant dans son bagage théorique les croyances et méthodes propres à la « science des races », elle conduit plusieurs études anthropométriques, mesurant ainsi les corps de plusieurs centaines de personnes, en Suisse, au Niger ou au Népal.¹³⁸ Ces études ambitionnent d'affiner les connaissances dans les domaines de l'ethnologie et de « *mieux classer, dans le détail, les races humaines* ». ¹³⁹ Dans certains de ses écrits, des préjugés coloniaux et eurocentrés sont exprimés. Dans un article intitulé « L'art chez les Australiens » (1946), elle soutient que « *quoique rappelant beaucoup la vie du chasseur paléolithique, la vie de l'Australien en est cependant très différente. Il ne semble pas que le primitif actuel ait atteint un stade aussi avancé de son évolution mentale que l'homme du Paléolithique – du moins du Paléolithique européen.* »¹⁴⁰ Dans une autre étude, elle décrit le rapport au temps des Népalais selon le prisme colonial du « *temps cyclique et chaotique* » dans lequel évolueraient les « *peuples naturels* ». ¹⁴¹

État des lieux mémoriel

L'hommage rendu à Marguerite Dellenbach dans l'espace public genevois est récent. Il provient de l'initiative de l'association L'Escouade, à l'origine du projet du 100Elles*. Ce dernier vise depuis 2019 à identifier « *cent femmes*, remplissant les critères officiels pour obtenir une rue à leur nom* » et à les « *mettre en avant dans les rues de la ville* »¹⁴² notamment en ajoutant des plaques de couleur rose en leur honneur en dessous des plaques préexistantes. En juin 2020, le Conseil d'État a approuvé le changement de noms de dix rues, donnant ainsi suite à une motion déposée en juin 2019 et intitulée « *pour une reconnaissance dans l'espace public du rôle joué par les femmes dans l'histoire genevoise* ». ¹⁴³ La rue Marguerite-Dellenbach a alors remplacé la rue Bergalonne, laquelle rendait auparavant hommage à François Bergalonne (1833-1907), violoniste et chef d'orchestre.

¹³⁷ Caroline Montebello, « Marguerite Dellenbach (1905-1993), directrice de musée et ethnologue », <https://100elles.ch/biographies/marguerite-dellenbach/>.

¹³⁸ Patricia Purtschert, « From "Native" Alpine Guides to Foreign "Sahibs" in the Himalayas: Swiss Identity Formation at the Moment of Decolonization » dans Patricia Purtschert et Harald Fischer-Tiné (dirs.), *Colonial Switzerland – Rethinking Colonialism from the Margins*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2015, pp. 179-199.

¹³⁹ Eugène Pittard et Marguerite Dellenbach, « Aspects de l'indice skélique chez quelques populations de l'Eurasie », *Le Globe – Revue genevoise de géographie*, 76, 1937, pp. 1-80.

¹⁴⁰ Marguerite Dellenbach, « L'art chez les Australiens », *Comptes rendus des séances de la Section des sciences naturelles et mathématiques*, 1, 1946, pp. 14-17.

¹⁴¹ Marguerite Dellenbach, « Recherches ethnologiques au Népal (Vallée de Katmandou) », *Le Globe – Revue genevoise de géographie*, 93, 1954, pp. 1-79.

¹⁴² <https://100elles.ch/projet/genese/>.

¹⁴³ <http://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/MV02536.pdf>.

La biographie de Marguerite Dellenbach publiée sur le site du projet 100Elles* fait état des préjugés ethnocentriques de la scientifique genevoise.¹⁴⁴ Dans la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève, où a été reprise la biographie susmentionnée, le passage exposant les biais ethnocentristes et racistes de Dellenbach n'a pas été retenu.¹⁴⁵

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Dellenbach, Marguerite, « L'art chez les Australiens », *Comptes rendus des séances de la Section des sciences naturelles et mathématiques*, 1, 1946, pp. 14-17.

Dellenbach, Marguerite, « Recherches ethnologiques au Népal (vallée de Katmandou) », *Le Globe – Revue genevoise de géographie*, 93, 1954, pp. 1-79.

Pittard, Eugène et Marguerite Dellenbach, « Aspects de l'indice skélique chez quelques populations de l'Eurasie », *Le Globe – Revue genevoise de géographie*, 76, 1937, pp. 1-80.

Sources secondaires

Montebello, Caroline, « Marguerite Dellenbach (1905-1993), directrice de musée et ethnologue », <https://100elles.ch/biographies/marguerite-dellenbach/>.

Purtschert, Patricia, « From “Native” Alpine Guides to Foreign “Sahibs” in the Himalayas. Swiss Identity Formation at the Moment of Decolonization » dans Patricia Purtschert et Harald Fischer-Tiné (dirs.), *Colonial Switzerland – Rethinking Colonialism from the Margins*, Basingstoke, 2015, pp. 179-199.

5. Avenue Henri-Dunant – École de commerce Henry-Dunant – Buste d'Henry Dunant

Mots-clés

affairisme colonial ; Algérie coloniale ; colonisation privée ; critique du colonialisme ; idéologie de la « mission civilisatrice » ; orientalisme ; racisme colonial ; soutien idéologique à la colonisation

Localisation

Quartier de Plainpalais Jonction (avenue) ; place de Neuve (buste)

¹⁴⁴ Caroline Montebello, « Marguerite Dellenbach (1905-1993), Directrice de musée et ethnologue », <https://100elles.ch/biographies/marguerite-dellenbach/>.

¹⁴⁵ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-margueritedellenbach>.

Faits historiques

Figure à l'origine du Mouvement de la Croix-Rouge et auteur d'*Un souvenir de Solferino* (1862), Henri (ou Henry) Dunant (1828-1910) est issu d'une lignée patricienne genevoise. Homme d'affaires, il commence sa carrière par un apprentissage de banque à la maison Lullin et Sautter (voir les notices les concernant) en 1849, dans le sillage duquel naîtra une amitié avec les futurs fondateurs de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (actuellement nommée Coopérative des céréales et des légumes secs de Sétif), lesquels l'engageront au sein de cette dernière.

« *Homme à tout faire de la compagnie* », ¹⁴⁶ selon l'historien Jacques Pous, Dunant effectue plusieurs missions d'affaires en Algérie et s'adonne en tant que recruteur à des campagnes de communication pour attirer de potentiels émigrants. Le *Bulletin de la Société Henry Dunant* note, à propos de la Compagnie : « *À l'époque coloniale, c'était un lieu de rencontres et de prospection d'Henry Dunant pour ses affaires agricoles et financières.* » ¹⁴⁷

Dunant propose à la Compagnie de lui racheter des moulins. Il fonde peu après la Société Financière et Industrielle des Moulins de Mons-Djemila avec quelques amis, parmi lesquels Pierre-Charles Trembley (voir notice ici-bas). ¹⁴⁸ De retour de Solferino, voulant développer ses affaires en Algérie, Dunant cherche à obtenir des concessions de terres, de mines et de forêts auprès des autorités françaises qui, dans certains cas, accèderont à ses demandes (par l'entremise du général Dufour pour l'une d'entre elles). ¹⁴⁹

Ses tentatives de développer ses affaires ne suffirent pas à les faire prospérer. À la suite de la détérioration de sa situation financière en Algérie, il initie en 1866 un projet de colonisation de la Palestine à travers sa Société internationale universelle pour la rénovation de l'Orient qui compte parmi ses actionnaires d'éminents membres des grandes familles genevoises. Ce projet ne put se concrétiser du fait de la faillite qui frappa Dunant l'année suivante. ¹⁵⁰

Les ambitions coloniales de Dunant sont avant tout animées par son affairisme et son désir de prestige économique et social. Elles sont accompagnées par l'expression d'une idéologie dont on trouve les traces dans deux de ses ouvrages ¹⁵¹ : *L'Empire de Charlemagne rétabli ou Le Saint-Empire romain reconstitué par Sa Majesté l'Empereur Napoléon III* (1859) et *Notice sur la Régence de Tunis* (1858), le second qualifié par Jacques Pous d'« *ouvrage d'ethnographie coloniale et orientaliste* ».

¹⁴⁶ Jacques Pous, *Henry Dunant l'Algérien ou Le mirage colonial*, Genève, Éditions Grounauer, 1979, p. 61.

¹⁴⁷ Elizabeth Moynier, « La Société Henry Dunant poursuit ses recherches sur les voyages d'affaires d'Henry Dunant en Algérie – Voyage d'études en Algérie du 23 octobre au 1er novembre 2018 », *Bulletin de la Société Henry Dunant*, 30, avril 2019-novembre 2020, p. 40

¹⁴⁸ *Ibid.*, pp. 84-102.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 108.

¹⁵⁰ *Ibid.*, pp. 125-134.

¹⁵¹ *Ibid.*, pp. 163-188.

Le texte de Dunant livrant le témoignage le plus explicite de sa vision de la colonisation comme « *œuvre de civilisation, de bienfaisance et de charité* » est celui qu'il rédige en 1866 pour promouvoir le projet de sa Société internationale universelle pour la rénovation de l'Orient.¹⁵²

Des années plus tard, retiré à Heiden en Suisse, Dunant s'éleva contre la colonisation, dont il rejetait désormais la violence, les crimes et la nature du discours.¹⁵³

État des lieux mémoriel

Henry Dunant est une figure hautement symbolique de l'histoire de Genève et de l'humanitaire. Il occupe une place majeure dans la mémoire collective genevoise. En tant que fondateur de la Croix-Rouge et promoteur de la première Convention de Genève, Dunant occupe une place de premier plan et un statut de « héros fondateur » dans le récit local de la « cité des droits humains ». Son entreprise en Algérie et en Palestine est peu présente dans ce récit.

Certains collectifs tel Afro-Swiss et plusieurs militant·e·s antiracistes aspirent à mettre en lumière le pan colonial du parcours d'Henry Dunant auprès du grand public et dans l'espace urbain genevois par le biais de visites et de performances autour de son buste situé sur la place de Neuve à Genève.

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Dunant, Henry, *Notice sur la Régence de Tunis*, Genève, Imprimerie de Jules-Gme Fick, 1858.

Dunant, Henri, *L'Empire de Charlemagne rétabli ou le Saint-Empire romain reconstitué par Sa Majesté l'Empereur Napoléon III*, Genève, Imprimerie de Jules-Gme Fick, 1859.

Dunant, Henry, *La Société internationale universelle pour la rénovation de l'Orient*, Paris, Imprimerie de Jouaust, 1866.

Dunant, Henry et Bertha Suttner, *Adresse aux nations de l'Extrême-Orient*, Hambourg, 1897.

Sources secondaires

¹⁵² Henri Dunant, *La Société Internationale Universelle pour la Rénovation de l'Orient*, 1866. Sur les projets de colonisation de Dunant en Palestine, voir Jacques Pous, *Henry Dunant – Colon Affairiste en Algérie, Pionnier du Sionisme*, Paris, L'Harmattan, 2020.

¹⁵³ Henri Dunant et Bertha Suttner, *Adresse aux Nations de l'Extrême-Orient*, Hambourg, 1897.

Dumasy, François, « Propriété foncière, libéralisme économique et gouvernement colonial : Alger, 1830-1840 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 63, 2, avril-juin 2016, pp. 40-61.

Lützelshwab, Claude, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) – Un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne, Peter Lang, 2006.

Moynier, Elizabeth, « La Société Henry Dunant poursuit ses recherches sur les voyages d'affaires d'Henry Dunant en Algérie – Voyage d'études en Algérie du 23 octobre au 1^{er} novembre 2018 », *Bulletin de la Société Henry Dunant*, 30, avril 2019-novembre 2020, pp. 37-49.

Pous, Jacques, *Henry Dunant, colon affairiste en Algérie, pionnier du sionisme*, Paris, L'Harmattan, 2020.

Pous, Jacques, *Henry Dunant l'Algérien ou Le mirage colonial*, Genève, Éditions Grounauer, 1979.

Senarclens, Jean de, « Henry Dunant », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/019082/2014-11-24/>.

6. Avenue De-Gallatin

Mots-clés

abolitionnisme ; anthropologie ; anti-esclavagisme ; esclavage ; ethnologie ; racisme anti-Noir·e·s ; science coloniale ; traite transatlantique

Localisation

Quartier Saint-Jean Charmilles

Faits historiques

Originaire de Granges en Rhône-Alpes en France, la famille Gallatin est reçue à la bourgeoisie de Genève en 1510. Elle compte parmi ses membres des magistrats, des diplomates et des savants, ainsi qu'un Jean de Gallatin, décédé en 1756, qui possédait des parts dans une plantation au Surinam nommée « Le Mas Rouge » et qui est le père d'Albert de Gallatin (1761-1849).¹⁵⁴

En 1780, Albert de Gallatin émigre aux États-Unis où il mène une carrière dans les hautes sphères politiques du pays. Il occupe notamment le poste de secrétaire aux finances sous la présidence de Thomas Jefferson. Partisan de l'abolition de l'esclavage,

¹⁵⁴ Hans Fässler, *Une Suisse esclavagiste – Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions Duboiris, 2007, p. 134.

Albert de Gallatin nourrit parallèlement un intérêt marqué pour les « *Natives* » d'Amérique ; intérêt qui le pousse à fonder l'American Ethnological Society en 1842, une fois retiré de la vie politique.

Critique à l'égard de la croyance en la supériorité raciale des Blancs – notamment lorsqu'il condamne la guerre américano-mexicaine –, il exprime également l'idée de la « *supériorité héréditaire* » de certaines « *racés* » sur les autres.¹⁵⁵ Influencé par la pensée coloniale et le déterminisme environnemental, Gallatin considère l'agriculture comme un moyen de « *civiliser* » les populations natives d'Amérique du Nord et plaide pour l'adoption de politiques les contraignant à adopter un mode de vie et de production agricole.¹⁵⁶ Selon Gallatin, l'« *état de développement primitif* » des civilisations d'Amérique du Nord contrasterait avec l'« *état semi-civilisé* » des cultures d'Amérique du Sud pratiquant l'agriculture. Albert de Gallatin est souvent dépeint comme le « *père de l'ethnologie moderne états-unienne* ». ¹⁵⁷

État des lieux mémoriel

C'est en tant que membre de l'ancienne bourgeoisie genevoise qu'est célébrée la famille Gallatin, comme on peut le constater en consultant la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève. Parmi les membres illustres de la famille, cette dernière mentionne Albert de Gallatin.

L'engagement d'Albert de Gallatin en faveur de l'abolition de l'esclavage et ses contributions à l'élaboration d'une ethnologie coloniale des Indiens d'Amérique, ainsi que le fait que Jean de Gallatin possédait des parts dans une plantation esclavagiste ne figurent pas dans la description de la notice consacrée aux Gallatin dans cette même base de données.¹⁵⁸

La proposition de motion « *pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos* », déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil genevois, note que « *certaines membres des familles Butini, De Gallatin possédaient [...] des propriétés et des esclaves au Surinam* ». ¹⁵⁹

Une interpellation déposée par la politicienne Pia Hollstein (Les Verts) en mars 2003 au Conseil national suisse, intitulée « *Participation de la Suisse à l'esclavage et au commerce transatlantique des esclaves* », fait mention de l'implication de Jean de Gallatin dans le système d'exploitation esclavagiste. Cette interpellation, qui demandait au Conseil fédéral d'envisager des réparations financières « *au bénéfice de l'Afrique* », a été rejetée

¹⁵⁵ Reginald Horsman, « Racism and the American Indian in the Mid-Nineteenth Century », *American Quarterly*, 27, 2, 1975, p. 168.

¹⁵⁶ Thomas Petterson, *A Social History of Anthropology in the United States*, Londres, Routledge, 2001.

¹⁵⁷ Louis Necker, « De Voltaire à Morgan : Albert Gallatin, père de l'ethnologie nord-américaine », *Société suisse des américanistes*, 66-67, 2002-2003, pp. 19-26.

¹⁵⁸ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/avenue-de-gallatin>.

¹⁵⁹ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02657.pdf>.

par l'exécutif du gouvernement helvétique sur la base, notamment, de l'argument suivant : « *La Suisse n'a jamais été une puissance coloniale et s'est ainsi différenciée fondamentalement de celles-ci au niveau du commerce étatique international.* »¹⁶⁰

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Gallatin, Albert, « A Synopsis of the Indian Tribes of North America », *Transactions and Collections of the American Antiquarian Society*, volume II, 1836, pp. 1-422.

Gallatin, Albert, « Notes on the Semi-civilized Nations of Mexico, Yucatan, and Central America », *Transactions of the American Ethnological Society*, volume I, 1845, pp. 1-352.

Sources secondaires

Blondel, Catherine, « Gallatin », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2007, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025513/2007-06-29/>.

Carr, Helen, *Inventing the American Primitive – Politics, Gender, and the Representation of Native American Literary Traditions, 1789-1936*, New York, New York University Press, 1996.

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005.

Fässler, Hans, *Une Suisse esclavagiste – Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions Duboiris, 2007.

Horsman, Reginald, « Racism and the American Indian in the Mid-Nineteenth Century », *American Quarterly*, 27, 2, 1975, pp. 152-168.

Kuhn, Gustavo, « Quelles rues aux noms racistes ? », *Le Courrier*, 13 juin 2020.

Necker, Louis, « De Voltaire à Morgan : Albert Gallatin, père de l'ethnologie nord-américaine », *Société suisse des américanistes*, 66-67, 2002-2003, pp. 19-26.

Pavillon, Olivier, *Des Suisses au cœur de la traite négrière*, Lausanne, Antipodes, 2017.

Petterson, Thomas, *A Social History of Anthropology in the United States*, Londres, Routledge, 2001.

Piguet, Martine, « Albert de Gallatin », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2005, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025658/2005-04-05/>.

¹⁶⁰ www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20033014.

Streckeisen, Sylvie, « La place de Genève dans le commerce avec les Amériques aux XVIIème et XVIIIème siècles » dans Claude Savary et Gilles Labarthe (dirs.), *Mémoires d'esclaves*, Genève, Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, 1997.

7. Monument aux victimes de la fusillade du 9 novembre 1932

Mots-clés

antifascisme ; antisémitisme ; fascisme

Localisation

Quartier de Plainpalais Jonction, avenue du Mail 27-31

Faits historiques

Le 9 novembre 1932, dans un contexte marqué par la dépression économique et la montée de l'extrême droite en Europe, Georges « Géo » Oltramare (1896-1960), militant genevois du fascisme et de l'antisémitisme, fondateur du journal *Le Pilon* et leader du parti de l'Union nationale (UN), organise à la Salle de Plainpalais à Genève une réunion de « *mise en accusation* » de militants de la gauche radicale genevoise : Léon Nicole (1887-1965) et Jacques Dicker (1879-1942). Ce dernier, avocat juif d'origine russe, est régulièrement victime des attaques verbales et médiatiques antisémites d'Oltramare et de ses partisans. Les affiches collées par l'UN dans les rues de la ville quelques jours avant la réunion du 9 novembre exhortent à « *abattre l'immonde Nicoulaz et le juif Dicker* ». En réaction, le Parti socialiste genevois (PSG) de Dicker et Nicole convoque une contre-manifestation.

Pour maintenir l'ordre public et protéger la réunion de l'UN, les autorités genevoises font appel aux services de l'armée suisse, laquelle envoie une troupe de recrues. La contremanifestation réunit entre 5000 et 8000 personnes. Attroupées devant la Salle de Plainpalais, celles-ci écoutent le discours de Nicole. A 21h00, Frédéric Martin, alors président du Conseil d'État, décide de faire intervenir la troupe – intervention à laquelle certains manifestants réagissent en jetant du gravier aux soldats et en leur arrachant des fusils qu'ils/elles jettent à terre. Estimant que leurs hommes sont menacés, les commandants de la troupe ordonnent alors de tirer. La fusillade fera treize morts et des dizaines de blessés.¹⁶¹

État des lieux mémoriel

¹⁶¹ Pierre Jeanneret, « Genève, 9 novembre 1932 : la fusillade de Plainpalais », 2015, <https://notrehistoire.ch/entries/VOoBNp9kWPm>.

Le 5 novembre 1982, pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'évènement, des militants de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) érigent un monument – une pierre provenant de la carrière du Salève en France voisine – à l'extrémité sud de la plaine de Plainpalais, sur lequel on peut lire « *Aux victimes du 9 novembre 1932 – Plus jamais ça* ».

Ce monument a été érigé sans demande d'autorisation des autorités, la Ville de Genève ayant refusé de poser un monument officiel. Afin qu'il ne soit pas retiré de l'espace public, des négociations ont par la suite eu lieu entre la FOBB et la Ville de Genève au sujet du contenu textuel de la plaque qui devait être ajoutée au monument. La plaque a été payée par souscription publique. En 2008, sur décision du Conseil d'État, le monument a été légèrement déplacé pour être posé à l'endroit exact des départs de tirs. La pierre en mémoire des victimes du 9 novembre est depuis un lieu traditionnel de rassemblement et de recueillement pour les mouvements de gauche.¹⁶² Elle a été vandalisée en mars 2020.¹⁶³

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

Batou, Jean, *Quand l'esprit de Genève s'embrace – Au-delà de la fusillade du 9 novembre 1932*, Lausanne, Éditions d'en Bas, 2012.

Gautier, Michael et Ursula Gaillard, « Georges Oltramare », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16>.

Grosjean, Antoine, « Le monument aux morts du 9 novembre 1932 a été tagué », *Tribune de Genève*, 10 mars 2020.

Grounauer, Marie-Madeleine, *La Genève rouge de Léon Nicole, 1933-1936*, Genève, Éditions Adversaire, 1975.

Jacques, Robert et Mélanie Bores, « Plus jamais ça : petite histoire de la "Pierre de Plainpalais" », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 33, 2017, pp. 82-93.

Jeanneret, Pierre, « Fusillade de Genève », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2007, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017337/2007-07-11/>.

Jeanneret, Pierre, « Genève, 9 novembre 1932 : la fusillade de Plainpalais », 2015, <https://notrehistoire.ch/entries/VOoBNp9kWPm>.

Senarclens, Jean de, « Jacques Dicker », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2021, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006260/2021-06-21/>.

¹⁶² Robert Jacques et Mélanie Bores, « Plus jamais ça : petite histoire de la "Pierre de Plainpalais" », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 33, 2017, pp. 82-93.

¹⁶³ Antoine Grosjean, « Le monument aux morts du 9 novembre 1932 a été tagué », *Tribune de Genève*, 10 mars 2020.

8. Statue du Mahatma Gandhi

Mots-clés

anticolonialisme ; antiracisme ; décolonisation ; racisme anti-Noir·e·s

Localisation

Quartier Pâquis/Sécheron, parc de l'Ariana

Faits historiques

Mohandas Karamchand Gandhi (1869-1948) est un leader anticolonialiste indien. Connu mondialement et mené des années 1910 aux années 1940, son combat pour l'indépendance de l'Inde (1947) a été caractérisé par une approche pacifiste et non violente.

En 1894, au début de son séjour en Afrique du Sud (1894-1914), Gandhi adresse une pétition au Conseil législatif et à l'Assemblée de Durban questionnant la condition réservée aux Indiens dans la colonie britannique. Le futur « Mahatma » (en sanskrit, titre de « grand esprit ») y inclut des propos pour affirmer la supériorité du peuple indien sur les populations noires.¹⁶⁴ Ce type de propos se retrouve à d'autres instances dans les écrits de Gandhi, à une époque précédente où celui-ci faisait montre d'un soutien à l'Empire colonial britannique.¹⁶⁵

À partir des années 1920, la pensée portée par Gandhi sur les « races » semble acquérir davantage de lucidité, sans être toutefois dénuée de préjugés. Son ouvrage intitulé *Satyagraha in South Africa* (1928) contient à la fois des passages marqués par les préjugés raciaux¹⁶⁶ et d'autres témoignant d'une perception positive des populations natives d'Afrique du Sud.¹⁶⁷ En 1947, Gandhi se prononcera en faveur d'une alliance anticolonialiste entre Indiens et Africains – alliance qu'il avait avant cela refusée.¹⁶⁸

État des lieux mémoriel

¹⁶⁴ Hari Nair, Das Swaha et Krishna Akhil Adavi, « Gandhi and the “Race” Question » dans Sanjeev Kumar (dir.), *Gandhi and the Contemporary World*, Oxford University Press, New York, 2020, p. 157.

¹⁶⁵ Au sujet du racisme anti-Noir·e·s de Gandhi conjugué à son soutien à l'Empire colonial britannique, voir Desai Ashwin et Vahed Goolam, *The South-African Gandhi – Stretcher-Bearer of Empire*, San Francisco, 2015.

¹⁶⁶ Renata Czekalska et Robert Klosowicz, « *Satyagraha and South Africa – The Origins of the Relationship between the Idea and the Place in Mahatma Gandhi's Writings* », *Politeja*, 40, p. 40.

¹⁶⁷ Hari Nair, Das Swaha et Krishna Akhil Adavi, « Gandhi and the “Race” Question » dans Sanjeev Kumar (dir.), *Gandhi and the Contemporary World*, Oxford University Press, New York, 2020, p. 158.

¹⁶⁸ Renata Czekalska et Robert Klosowicz, « *Satyagraha and South Africa – The Origins of the Relationship between the Idea and the Place in Mahatma Gandhi's Writings* », *Politeja*, 40, p. 43.

Le monument érigé à Gandhi dans le parc de l'Ariana a été offert à Genève par l'Inde le 14 novembre 2007. La Suisse avait été parmi les premiers pays à reconnaître l'Inde.¹⁶⁹ La contestation de la célébration de Gandhi existe de par le monde, notamment au Ghana où une statue de Gandhi a été retirée du campus de l'Université du Ghana à Accra après le dépôt d'une pétition étudiante.

Orientations bibliographiques

Source primaire

Gandhi, Mohandas Karamchand, *Satyagraha in South Africa*, Madras, S. Ganesan, Triplicane, 1928.

Sources secondaires

Ashwin, Desai et Vahed Goolam, *The South-African Gandhi – Stretcher-Bearer of Empire*, Redwood City, Californie, Stanford University Press, 2015.

Czekalska, Renata et Robert Klosowicz, « *Satyagraha and South Africa: The Origins of the Relationship between the Idea and the Place in Mahatma Gandhi's Writings* », *Politeja*, 40, pp. 31-46.

Nair, Hari, Das Swaha et Krishna Akhil Adavi, « Gandhi and the "Race" Question » dans Sanjeev Kumar (dir.), *Gandhi and the Contemporary World*, Oxford University Press, New York, 2020, pp. 157-167.

9. Chemin Hüber-Saladin

Mots-clés

Algérie coloniale ; colonisation privée ; idéologie de la « mission civilisatrice » ; orientalisme ; racisme colonial

Localisation

Commune de Versoix

Faits historiques

Issu d'une famille princière romaine du côté de sa mère et d'une famille patricienne genevoise du côté de son père, Jean Hüber-Saladin (1798-1881) mène une carrière

¹⁶⁹ Voir Marc Perrenoud, « An Old Republic and an Ancient Country: Relations between Switzerland and India », *International Development Policy*, 1, 2010, pp. 70-93.

militaire, politique (il est membre du Conseil représentatif de Genève en 1836) et journalistique en tant que publiciste et coéditeur du journal *Le Fédéral*.

Il fut le premier à promouvoir en Suisse, dès 1837, l'idée d'un établissement de colons et émigrants suisses sur le sol algérien sous le patronage d'une société coloniale suisse de type privé et capitaliste.¹⁷⁰ Cette idée émergea dans son esprit à la suite d'une mission destinée à « *suivre dans un but d'instruction militaire les opérations de l'armée française en Afrique* »¹⁷¹, dont il fut chargé en 1835 par le Directoire fédéral suisse. Cette mission – au cours de laquelle il tissa des liens amicaux avec le général français Bertrand Clauzel – déboucha sur l'écriture et la reddition d'un rapport qu'il voulait d'utilité publique au Directoire.¹⁷²

Intitulé *Lettre sur la colonisation des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique* (1837), ce texte loue l'expédition militaire coloniale française de 1830 « *contre la puissance barbaresque d'Alger* » et la conquête coloniale de l'Algérie¹⁷³ qualifiée d'« *œuvre de civilisation, de patience, de temps, de sacrifices* »,¹⁷⁴ tout en nourrissant l'espoir d'une émigration coloniale suisse sur le sol algérien, qu'il justifie par le discours civilisationnel et colonial et par la lutte contre le paupérisme en Suisse.

Durant les années qui suivirent la rédaction de ce rapport, Hüber-Saladin s'employa à promouvoir la « *cause coloniale algérienne* » auprès de la population helvétique.¹⁷⁵

Dans sa *Lettre*, Hüber-Saladin fournit des descriptions – empreintes de racisme et d'orientalisme – des populations et « *racés* » d'Algérie. Dans le passage qu'il consacre aux Kabyles, dont il souligne la résistance face à l'occupation française, il préconise leur extermination.¹⁷⁶

État des lieux mémoriel

L'hommage rendu à Jean Hüber-Saladin repose, selon la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève, sur son engagement en faveur de la « *tolérance et de la liberté de pensée* » dans le contexte des « *lutttes confessionnelles qui ravageaient le canton* ». ¹⁷⁷ Sa mission en Algérie et son idée d'une immigration de colons suisses dans le territoire est mentionnée avec le commentaire qu'elle était « *selon lui, le*

¹⁷⁰ Claude Lützelshwab, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) – Un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne, Peter Lang, 2006, pp. 26-28.

¹⁷¹ Jean Hüber-Saladin, *Lettre sur la colonisation des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique*, Genève, Imprimerie de Lador et Ramboz, 1837.

¹⁷² Jacques Pous, *Henry Dunant l'Algérien ou Le mirage colonial*, Genève, Éditions Grounauer, 1979, p. 43.

¹⁷³ Jean Hüber-Saladin, *Lettre sur la colonisation des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique*, Genève, Imprimerie de Lador et Ramboz, 1837, p. 28.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 6.

¹⁷⁵ Claude Lützelshwab, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) – Un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne, Peter Lang, 2006, pp. 26-28.

¹⁷⁶ Jean Hüber-Saladin, *Lettre sur la colonisation des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique*, Genève, Imprimerie de Lador et Ramboz, 1837, p. 49.

¹⁷⁷ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/chemin-huber-saladin>.

seul moyen de porter un secours efficace aux habitants pauvres de notre pays»,¹⁷⁸ sans référence à la vision coloniale, raciste et orientaliste sous-tendant cette idée.

Orientations bibliographiques

Source primaire

Hüber-Saladin, Jean, *Lettre sur la colonisation des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique*, Genève, Imprimerie de Lador et Ramboz, 1837.

Sources secondaires

Dumasy, François, « Propriété foncière, libéralisme économique et gouvernement colonial : Alger, 1830-1840 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 63, 2, avril-juin 2016, pp. 40-61.

Lützel Schwab, Claude, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) – Un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne, Peter Lang, 2006.

Mühler-Grieshaber, « Jean Huber », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2008, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/022065/2008-01-15/>.

Pous, Jacques, *Henry Dunant l'Algérien ou Le mirage colonial*, Genève, Éditions Grounauer 1979.

10. Rue Lamartine

Mots-clés

abolition graduelle ; abolitionnisme ; anti-esclavagisme ; indemnités aux esclavagistes ; idéologie de la « mission civilisatrice »

Localisation

Quartier Servette Petit-Saconnex

Faits historiques

Citoyen français né en 1790 et décédé en 1869, Alphonse de Lamartine est un homme de lettres, pionnier du romantisme français et politicien. D'abord royaliste avant d'opter pour la cause républicaine, il participe à la révolution de 1848 et la Seconde République.

¹⁷⁸ Idem.

Lamartine s'engage en faveur de l'abolition de l'esclavage en prenant notamment la présidence de la Société française pour l'abolition de l'esclavage, créée en 1834. Le 27 avril 1848, en tant que chef du gouvernement provisoire de la Deuxième République, il signe le décret de Victor Schoelcher actant l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

Deux ans plus tard, il publie une pièce de théâtre en hommage à Toussaint Louverture, dans laquelle il expose, en introduction, ses positionnements politiques et moraux vis-à-vis du système esclavagiste et son abolition.¹⁷⁹ Lamartine y défend le principe d'accorder des indemnités financières aux anciens propriétaires d'esclaves. Avant de se prononcer en faveur de l'abolition, Lamartine a défendu l'idée d'instaurer un moratoire qui permettrait à la fois « *d'apprendre graduellement la liberté aux esclaves* » et de préserver les revenus des esclavagistes.¹⁸⁰

Dans son récit de voyage écrit entre 1832 et 1835 intitulé *Voyage en Orient*, Lamartine s'exalte devant les perspectives de « *progrès* » et de « *pacification* » qu'ouvrirait la colonisation des continents africain et asiatique, laquelle n'aurait besoin que du « *sentiment généreux* » de l'Europe pour se réaliser.¹⁸¹ Dans son *Histoire de la Turquie*, rédigée en 1854-1855, Lamartine exalte les vertus du Prophète de l'islam, Mohamed : « *Jamais homme ne se proposa volontairement ou involontairement un but plus sublime [...] À toutes les échelles où l'on mesure la grandeur humaine, quel homme fut plus grand ?* »¹⁸²

État des lieux mémoriel

Lamartine n'était pas citoyen genevois. La raison de l'hommage qui lui est rendu dans l'espace public de Genève s'explique par les nombreux séjours du poète et politicien à Genève et en Suisse entre 1815 et 1848, comme le souligne la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève.¹⁸³ Celle-ci relève également les amitiés entretenues par Lamartine avec certains membres de l'élite genevoise, tels Jean-Gabriel Eynard ou Jean Hüber-Saladin (voir la notice le concernant), à qui il dédie un poème célébrant la Suisse et Genève.¹⁸⁴

¹⁷⁹ Pour une analyse de la pièce, voir notamment Stéphane Hervé, « "La patrie des esclaves est le soulèvement" : Toussaint Louverture sur la scène théâtrale », *Revue transeuropéenne de philosophie et arts*, 3, 2019, pp. 33-47.

¹⁸⁰ Louis Sala-Molins, *Les misères des Lumières – Sous la raison, l'outrage...*, Paris, Robert Laffont, 1992, p. 90.

¹⁸¹ Alphonse de Lamartine, *Voyage en Orient*, Paris, Librairie de Charles Gosselin, Furne et Cie, 1841, pp. 572-573. Au sujet du soutien de Lamartine à la colonisation et au partage de l'Empire ottoman entre les puissances européennes, voir Sarga Moussa, « La scène du marché aux esclaves dans le *Voyage en Orient* et dans un discours politique de Lamartine en 1835 », dans Aurélie Foglia et Laurent Zimmermann (dirs.), *Lamartine ou la vie lyrique*, Paris, Hermann, 2018, pp. 81-90. Au sujet de l'idéologie coloniale circulant dans les milieux abolitionnistes, voir Françoise Vergès, *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale – Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*, Paris, Albin Michel, 2001.

¹⁸² Alphonse de Lamartine, *Histoire de la Turquie*, tome 1, Librairie du Constitutionnel, Paris, 1855, pp. 276-280.

¹⁸³ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-lamartine>.

¹⁸⁴ Alphonse de Lamartine, « Ressouvenir du Lac Léman », *Méditations poétiques*, seconde édition revue et augmentée, Paris, Librairie Grecque-Latine-Allemande, 1842, p. 482.

La base de données en ligne ne fait pas mention de son engagement abolitionniste, ni de son enthousiasme à l'égard de la colonisation. Dans son « *pôle mémoriel national de l'est de la France et de la Suisse* », l'association Route des abolitions rend hommage à Lamartine et son engagement abolitionniste. Le site Internet de l'association ne fait pas mention de son soutien à la colonisation ou de ses positions quant à l'indemnisation des anciens propriétaires d'esclaves.¹⁸⁵

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Lamartine, Alphonse de, *Voyage en Orient*, Paris, Librairie de Charles Gosselin, Furne et Cie, 1841.

Lamartine, Alphonse de, « Ressouvenir du lac Léman », *Méditations poétiques*, seconde édition revue et augmentée, Paris, Librairie Grecque-Latine-Allemande, 1842.

Lamartine, Alphonse de, *Toussaint Louverture, poème dramatique*, Paris, Michel-Levy Frères, Librairie Éditeurs, 1850.

Lamartine, Alphonse de, *Histoire de la Turquie*, tome 1, Librairie du Constitutionnel, Paris, 1855.

Sources secondaires

Hervé, Stéphane, « “La patrie des esclaves est le soulèvement” : Toussaint Louverture sur la scène théâtrale », *Revue transeuropéenne de philosophie et Aarts*, 3, 2019, pp. 33-47.

Moussa, Sarga, « La scène du marché aux esclaves dans le *Voyage en Orient* et dans un discours politique de Lamartine en 1835 », dans Aurélie Foglia et Laurent Zimmermann (dirs.), *Lamartine ou la vie lyrique*, Paris, Hermann, 2018, pp. 81-90.

Sala-Molins, Louis, *Les misères des Lumières – Sous la raison, l'outrage...*, Paris, Robert Laffont, 1992.

Vaj, Daniela, « Alphonse de Lamartine », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2009, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041458/2009-05-12/>

Vergès, Françoise, *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale – Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*, Paris, Albin Michel, 2001.

11. Chemin Lullin – Parc Lullin

¹⁸⁵ www.abolitions.org/index.php?IdPage=1504528725.

Mots-clés

affairisme colonial ; Algérie coloniale ; colonisation privée ; racisme colonial

Localisation

Commune de Troinex (chemin) ; commune de Genthod (parc)

Faits historiques

Issu de l'une des plus anciennes et des plus riches familles genevoises (attestée dès la première moitié du X^{IV}e siècle), Paul-Elisée Lullin entreprend à Genève une carrière dans la magistrature en parallèle à une carrière politique (il siège au Conseil représentatif de 1828 à 1841 et au Grand Conseil de 1844 à 1846).

Reprenant l'idée de Jean Hüber-Saladin (voir la notice le concernant), il initie en 1852 avec François-Auguste Sautter de Beauregard (voir la notice le concernant) un projet de création d'une colonie capitaliste de peuplement suisse et protestante en Algérie. Les deux associés sollicitent le ministre français de la Guerre, Armand de Saint-Arnaud, et lui demandent d'envisager la possibilité d'obtenir un « *vaste territoire salubre, fertile et non exposé aux attaques des Arabes* ». ¹⁸⁶

Animé par l'espoir de voir des capitaux privés contribuer à la colonisation du territoire, ¹⁸⁷ Napoléon III accède à la demande des capitalistes genevois le 26 avril 1853 en vertu d'un décret impérial qui concède à Lullin, Sautter et six autres associés ¹⁸⁸ une surface de 20 000 hectares dans la région de Sétif, marquant ainsi la naissance de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif, une entreprise coloniale privée « *alliant capitaux et peuplement* ». ¹⁸⁹ L'accaparement colonial de ces terres s'accompagne de dépossession ainsi que de pratiques de refoulement et de cantonnement visant les populations algériennes, sans réparation ni compensation. ¹⁹⁰

Constituée en société anonyme et comptant parmi ses actionnaires la banque genevoise Lombard, Odier & Cie et le banquier et diplomate Jean-Gabriel Eynard, ¹⁹¹ la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif ne disparaît qu'en 1956. Cette longévité fut marquée par un épisode de dissolution entre 1858 et 1861 en raison de la faible rentabilité générée dans les premières années. Cet épisode fut surmonté grâce à un

¹⁸⁶ Lettre de Lullin et Sautter de Beauregard à Saint-Arnaud, 15 février 1852, citée dans Jacques Pous, *Henry Dunant l'Algérien ou Le mirage colonial*, Genève, Éditions Grounauer, 1979, p. 53.

¹⁸⁷ Idem.

¹⁸⁸ Jacques-Marie-Jean Mirabaud, Jean-Antoine Fazy-Alléon, Charles-Henri-Émile de Traz, Henri-Maximilien-Adolphe Bouthillier de Beaumont de Bade, Charles-Armand-Louis Madelain de Loriol et Charles Louis-Sautter.

¹⁸⁹ Claude Lützelshwab, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) – Un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne, Peter Lang, 2006, pp. 11 et 29.

¹⁹⁰ Ibid., p. 65.

¹⁹¹ Ibid, p. 47.

second décret de l'empereur français qui permit à la Compagnie de repartir de zéro et de produire des bénéfices financiers sur la base de la rente foncière générée par la location d'une partie des terres et l'exploitation de l'autre par des métayers algériens ou européens.

État des lieux mémoriel

L'hommage dans l'espace public genevois rendu à la famille Lullin découle de l'ancienneté et du prestige de cette dernière, active dans les domaines bancaire, militaire, politique et scientifique, comme en témoigne la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève. La notice consacrée dans cette dernière aux Lullin établit une liste de certains « *illustres* » personnages de la famille patricienne, mais ne fait pas mention de Paul-Elisée ni de son projet colonial.¹⁹²

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

Lützel Schwab, Claude, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) – Un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne, Peter Lang, 2006.

Pous, Jacques, *Henry Dunant l'Algérien ou Le mirage colonial*, Genève, Éditions Grounauer, 1979.

Vaj, Daniel, « Lullin », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2017, <https://hlsdhs-dss.ch/fr/articles/025527/2017-06-14/>.

12. Avenue Giuseppe-Motta

Mots-clés

antitsiganisme ; eugénisme ; fascisme ; hygiène raciale ; nettoyage ethnique ; persécution des Yéniches ; racisme d'État ; racisme institutionnel

Localisation

Quartier Pâquis/Sécheron

Faits historiques

D'origine tessinoise, Giuseppe Motta (1871-1940) fut conseiller fédéral de 1911 à 1934, après avoir mené des études de droit et différents mandats politiques au Grand Conseil tessinois (1895-1911) puis au Conseil national (1899-1911). Membre du Parti populaire catholique (devenu Parti conservateur en 1912), il joua également un rôle important

¹⁹² <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/chemin-lullin>.

dans l'entrée de la Suisse à la Société des Nations (SDN), dont il présida la première assemblée le 15 novembre 1920. Il occupa également le poste de chef de la délégation suisse à la SDN.

Ami personnel et bienfaiteur de Benito Mussolini, Motta fut également à l'initiative de l'« Œuvre des enfants de la grand-route », pilotée par la fondation d'entraide Pro Juventute (dont il était membre de la commission), et dont il chargea le Professeur Alfred Siegfried. Ce programme eugéniste et antitsigane de nettoyage ethnique – subventionné par les autorités fédérales jusqu'en 1967 – visait la minorité yéniche, alors considérée comme racialement inférieure et comme un « *corps étranger à éviter et à rejeter* ». ¹⁹³

Entre 1926 et 1971, le programme s'est ainsi rendu coupable du retrait forcé de 586 enfants de leurs familles, et ce dans le but d'anéantir le mode de vie, la culture et la langue yéniches. Une fois placés dans des familles d'accueil, des établissements religieux ou sous la tutelle de Siegfried, ces enfants étaient souvent victimes de maltraitance et de mauvais traitements, sans possibilité de contacter ou retrouver leurs parents – l'arrachage forcé s'accompagnant d'un changement d'identité. Outre la séparation forcée des familles, les Yéniches furent également victimes, dans le cadre de ce programme, de mesures visant à faire baisser la natalité au sein de leurs communautés, parmi lesquelles figurent l'entrave au mariage, la stérilisation forcée et l'internement forcé dans des asiles psychiatriques ou des établissements de travaux forcés. En 1971, alors que le scandale commençait à éclater dans les sphères médiatiques, le programme fut interrompu. ¹⁹⁴

C'est par le biais de l'entremise de Giuseppe Motta que la Suisse fut le premier État à reconnaître l'Empire italien en Afrique en décembre 1936. ¹⁹⁵

État des lieux mémoriel

Giuseppe Motta est célébré à Genève pour son rôle prépondérant dans la diplomatie internationale, pour son engagement en faveur de l'entrée de la Suisse à la Société des Nations (SDN), ainsi que pour ses fonctions au sein de cette même organisation, d'où l'existence de la grande avenue portant son nom au cœur de la Genève internationale, dans le secteur des Nations. ¹⁹⁶ Malgré le scandale national que provoqua l'affaire des « enfants de la grand-route », et les excuses officielles du gouvernement suisse en 1987 (suivies des excuses de la fondation Pro Juventute l'année suivante), la célébration officielle de Giuseppe Motta à Genève n'a pas fait l'objet d'une remise en question. La base de données des noms géographiques du canton de Genève reste silencieuse sur le

¹⁹³ Propos d'Alfred Siegfried cités dans Thomas Huonker, « La Persécution des Yéniches en Suisse : Retrait Systématique des Enfants, Internements, Entraves au Mariage et Stérilisation Forcée », www.romasintigenocide.eu/media/france/f-g-yeniches.

¹⁹⁴ Thomas Huonker, « La persécution des Yéniches en Suisse : retrait systématique des enfants, internements, entraves au mariage et stérilisation forcée », www.romasintigenocide.eu/media/france/f-g-yeniches.

¹⁹⁵ Mauro Cerutti, « Giuseppe Motta », *Dictionnaire Historique de la Suisse*, 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003524/2010-03-25/>.

¹⁹⁶ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/avenue-giuseppemotta>.

rôle de l'ancien conseiller fédéral dans cette affaire, ainsi que sur sa complaisance envers le régime fasciste et colonial de Mussolini.¹⁹⁷

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

Cerutti, Mauro, « Giuseppe Motta », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003524/2010-03-25/>.

Huonker, Thomas, « La persécution des yéniches en Suisse : retrait systématique des enfants, internements, entraves au mariage et stérilisation forcée », www.romasintigenocide.eu/media/france/f-g-yeniches.

Huonker, Thomas et Regula Ludi, *Roms, Sintis et Yéniches – La « politique tsigane » suisse à l'époque du national-socialisme*, Lausanne, Cahiers Libres, 2009.

Leimgruber, Walter, Thomas Meier et Roger Sablonier, *L'Œuvre des enfants de la grand-route – Étude historique réalisée à partir des dossiers de la Fondation Pro Juventute déposés aux Archives fédérales*, Berne, Bundesarchiv-Dossier, 10, 2000.

Mehr, Mariella, *Âge de pierre*, Paris, Flammarion, 1987.

13. Grand-Rue 4, lieu de l'assassinat de Félix-Roland Moumié

Mots-clés

anticolonialisme ; Cameroun colonial ; colonisation française ; contre-insurrection ; décolonisation ; indépendantisme ; néocolonialisme ; répression coloniale

Localisation

Quartier Eaux-Vives Cité, Vieille-Ville, Grand-Rue 4

Faits historiques

Né à Foumban au Cameroun en 1925 et mort assassiné à Genève le 3 novembre 1960, Félix-Roland Moumié est une figure de proue de la lutte indépendantiste camerounaise. Issu d'une famille aristocratique, il part étudier la médecine à Dakar et Brazzaville en 1941 et s'initie, au cours de ses études, à la pensée marxiste et anticolonialiste. En 1947,

¹⁹⁷ Idem.

il rencontre Ruben Um Nyobè qui deviendra son compagnon de lutte jusqu'à l'assassinat de ce dernier en 1958 par l'armée française. Aux côtés d'Um Nyobè, Moumié intègre le mouvement de libération nationale de l'Union des populations du Cameroun (UPC) fondé en 1948, et en devient le président en 1952.

En 1955, l'UPC est interdite par les autorités coloniales françaises, avec l'aval de l'ONU, à la suite d'une répression sanglante menée par ces dernières. Dès lors, le parti indépendantiste opère dans la clandestinité et nombre de ses cadres, dont Moumié, s'exilent au Cameroun britannique. Cette interdiction marque aussi l'entrée de l'UPC dans la lutte armée. Cinq ans plus tard, l'UPC conteste la proclamation d'indépendance du 1^{er} janvier 1960 de même que le nouveau gouvernement d'Ahmadou Ahidjo, favorable à la France et appuyé par cette dernière, désireuse de sauvegarder ses intérêts au Cameroun au moyen d'accords de coopération.

Toujours exilé, Moumié voyage à travers le continent africain et le monde à la recherche d'alliés, non sans être étroitement surveillé par le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) français. En octobre 1960, c'est en Suisse qu'il dépose ses bagages pour quelques semaines dans le but de se procurer des armes et de rencontrer des diplomates chinois et est-allemands. C'est là que le SDECE et sa « Main rouge », spécialisée dans l'assassinat d'indépendantistes, l'entraînent dans un guet-apens.

Un Franco-Suisse, William Bechtel, réserviste du SDECE et ancien résistant, se fait passer pour un journaliste acquis à l'anticolonialisme et lui donne rendez-vous le 15 octobre au Plat d'Argent, restaurant aujourd'hui disparu situé en Vieille-Ville genevoise. Au cours de l'entrevue, un complice appelle l'établissement et demande à parler à Moumié, moment au cours duquel Bechtel en profite pour verser du thallium dans le verre de l'indépendantiste. Moumié décède plus de deux semaines plus tard, à la suite d'une longue agonie au cours de laquelle il révèle l'identité de son assassin. Aussitôt après l'assassinat, Bechtel, contre qui la justice suisse lancera un mandat d'arrêt international le 15 décembre 1960, part en cavale, protégé par le SDECE. Selon l'historienne Karine Ramondy,¹⁹⁸ sa fuite aurait été facilitée par le chef de la police genevoise, Charles Knecht. Bechtel est finalement arrêté une quinzaine d'années plus tard par la police belge à la frontière franco-belge et transféré en Suisse.

Le 27 octobre 1980, à l'issue d'une enquête, la Chambre d'accusation conclut un non-lieu sur la base de l'argument que la France n'aurait pu avoir d'intérêt à faire disparaître Moumié puisque l'indépendance du Cameroun était déjà acquise au moment de sa mort. Selon Frank Garbely, réalisateur d'un documentaire portant sur le meurtre de Moumié, ce non-lieu s'expliquerait par une volonté de la Suisse de se prémunir de tout soupçon de collaboration avec les services secrets français, soupçon qu'aurait pu éveiller un procès dirigé à l'encontre de Bechtel.

¹⁹⁸ Citée dans Florence Morice, « France-Cameroun : comment le tueur de l'indépendantiste Félix Moumié a échappé à la justice », Radio France Internationale, 3 novembre 2020.

La dépouille de Félix Moumié a été transférée à Conakry en Guinée, où elle a été enterrée.

État des lieux mémoriel

Le 30 mai 2009, la Fondation Moumié, basée à Bruxelles, a organisé la remise de son Prix Moumié à Genève. Comme on peut le lire sur le blog de la fondation, la matinée de cette journée de cérémonie « a été marquée par la procession silencieuse des différentes délégations sur la "Grand Rue" [...] où un dépôt d'une gerbe de fleurs a été effectué devant la galerie d'œuvre d'art qui occupe les locaux qui abritaient dans les années soixante le restaurant Le Plat d'argent où Moumié fut empoisonné en novembre 1960 par un agent secret français ».

Il n'existe à Genève aucune plaque commémorative ou monument rappelant l'assassinat de Félix-Roland Moumié à l'emplacement de l'ancien restaurant Plat d'Argent.

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

Abombo, Pierre, « Le destin politique de la mémoire du nationalisme camerounais : entre réhabilitation et rejet », *Cahiers Mémoire et Politique*, 4, <https://popups.uliege.be/2295-0311/index.php?id=181>.

Bat, Jean-Pierre, Olivier Forcade et Sylvain Mary (dirs.), *Jacques Foccart – Archives ouvertes (1958-1974) : la politique, l'Afrique et le monde*, Paris, PU Sorbonne, 2017.

Cellule de communication de la Fondation Moumié, « Les lauréats du Prix Moumié reçoivent leur prix à Genève », Le blog de la Fondation Moumié, 5 juin 2009, <http://fondationmoumie.over-blog.com/article-32286723.html>.

Deltombe, Thomas, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa, *Kamerun ! Une guerre cachée – Aux origines de la Françafrique, 1948-1971*, Paris, La Découverte, 2011.

Faligot, Roger, « La vraie-fausse indépendance des colonies françaises d'Afrique subsaharienne », dans Roger Faligot et Jean Guisnel (dirs.), *Histoire secrète de la Vème République*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 107-121.

Gaberly, Frank, *L'assassinat de Félix Moumié – L'Afrique sous contrôle*, documentaire, Aïe Productions SA, 2005.

Magazine Continents sans visa, « L'affaire Moumié », Archives de la RTS, 8 novembre 1960, www.rts.ch/archives/tv/information/actualites/7441912laffairemoumie.html.

Mbembe, Achille, « Pouvoir des morts et langage des vivants : les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun », *Politique africaine*, 22, 1986, p. 37-72.

Morice, Florence, « France-Cameroun : comment le tueur de l'indépendantiste Félix Moumié a échappé à la justice », Radio France Internationale, 3 novembre 2020.

Ramondy, Karine, *Leaders assassinés en Afrique centrale 1958-1961 – Entre construction nationale et régulation des relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2020.

Wuthrich, Bernard, « Félix Moumié, ou les activités de la “Main rouge” en Suisse », *Le Temps*, 9 avril 2005, www.letemps.ch/suisse/felix-moumie-activites-mainrouge-suisse.

14. Rue Gustave-Moynier – Parc Moynier – Buste de Gustave Moynier

Mots-clés

colonisation ; Congo colonial ; humanitaire ; idéologie de la « mission civilisatrice » ; philanthropie coloniale

Localisation

Quartier Pâquis/Sécheron (rue et parc) ; parc des Bastions (buste)

Faits historiques

Né à Genève au sein d'une famille huguenote, Gustave Moynier (1826-1910) part étudier le droit à Paris de 1846 à 1850 avant de retourner à Genève et entamer une carrière dans le domaine de la philanthropie. Une année après la publication de l'ouvrage *Un souvenir de Solférino* (1862) d'Henry Dunant, il réunit les hommes et les conditions nécessaires à la fondation du Comité international de la Croix-Rouge (1863) – qu'il présidera jusqu'en 1903 – et à la signature de la première Convention de Genève (1864). Si Dunant fut à l'origine du projet de la Croix-Rouge,¹⁹⁹ c'est Moynier qui en fut « l'architecte et le bâtisseur ».²⁰⁰

En 1861, Moynier devient membre de la Société de géographie de Genève (SGG), signant son intérêt pour l'exploration du monde et de l'Afrique. En septembre 1876, le roi Léopold II de Belgique organise à Bruxelles la Conférence de géographie sur l'Afrique, à laquelle il invite les représentants des sociétés de géographie européennes, parmi lesquelles la SGG, représentée par Gustave Moynier et Henri Bouthillier de Beaumont (voir la notice le concernant).²⁰¹

Moynier et Bouthillier de Beaumont saluent la « cause léopoldienne » en Afrique. Ils se font avocats helvétiques de la colonisation du Congo et fondent le Comité national suisse

¹⁹⁹ Jean de Senarclens, *Gustave Moynier – Le bâtisseur*, Genève, Éditions Slatkine, 2000, p. 11.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 94.

²⁰¹ Thomas David et Janick Marina Schaufelbuehl, « Swiss Conservatives and the Struggle for the Abolition of Slavery at the End of the Nineteenth Century », *Itinerario*, 34, 2, 2010, p. 88.

pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale, rattaché à l'Association internationale africaine (AIA), elle-même créée à l'issue de la conférence de 1876.

Pendant huit ans, le comité de Moynier et de son partenaire fera campagne en Suisse pour promouvoir idéologiquement l'entreprise de Léopold II – par le biais, notamment, de la création et de la publication d'une revue, *L'Afrique explorée et civilisée* – ainsi que pour soutenir financièrement les conquêtes armées du monarque grâce à des récoltes de fonds. Moynier voit dans ces conquêtes le moyen d'apporter la « civilisation », mais aussi de mettre fin à l'esclavage sur le continent. Le philanthrope se réjouit également des bénéfices que l'Europe pourra tirer de ces conquêtes, et ce tant en matière de débouchés économiques que de progrès scientifiques. La colonisation est pour lui un devoir dont l'Europe devrait s'acquitter afin d'offrir réparation à l'Afrique et aux Africains, victimes de la traite transatlantique et de l'esclavage orchestrés par les nations négrières occidentales.

En 1887, Moynier publie un texte intitulé *La fondation de l'État indépendant du Congo au point de vue juridique* dans lequel il loue la fondation par Léopold II, en 1885, de l'État indépendant du Congo (EIC).²⁰² Convaincu du bien-fondé de la domination du Congo par les Belges, Moynier reconnaîtra cet État et acceptera les fonctions de consul général de l'EIC en Suisse que lui octroie Léopold II le 22 mai 1890, fonctions qu'il occupera jusqu'en janvier 1904. Malgré les dénonciations qui émergeront en Europe – à Genève sous les plumes de René Claparède et Hermann Christ-Socin²⁰³ – au sujet des pratiques criminelles (esclavage, torture, mutilations et massacres) du roi belge au Congo, Moynier ne prit pas part à ces critiques.

Écrivant dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, le politologue David Forsythe note que « Moynier épousait totalement l'avis selon lequel l'Occident chrétien était constitué de nations civilisées, lesquelles, dans une large mesure, considéraient alors le colonialisme comme une mission civilisatrice qui était "le fardeau de l'homme blanc" [...] Moynier et probablement l'ensemble du CICR posaient un regard sombre sur les gens de couleur, en particulier les Africains. Ceci était exprimé de façon plutôt embarrassante dans un article qui affirmait que "les peuples noirs de l'Afrique" étaient primitifs et "pour la plupart, trop sauvages encore pour pouvoir s'associer à la pensée humanitaire". »²⁰⁴

État des lieux mémoriel

C'est en tant que cofondateur de la Croix-Rouge et promoteur de la Convention de Genève de 1864, mais aussi en tant que « réformateur social » que Moynier est célébré à Genève, comme le note la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève.

²⁰² Gustave Moynier, *La fondation de l'État indépendant du Congo au point de vue juridique*, Paris, 1887.

²⁰³ René Claparède et Hermann Christ-Socin, *L'évolution d'un État philanthropique – Les origines de l'État indépendant du Congo et le sort du Congo dans le présent et l'avenir*, Genève, Édition Atar, 1909.

²⁰⁴ David P. Forsythe, « The ICRC as Seen through the Pages of the Review, 1869-1913: Personal Observations », *International Review of the Red Cross*, 100, 1-2-3, 2018, pp. 59-60. L'article cité est « La Croix-Rouge chez les Nègres », *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, 11, 41, 1880, p. 5.

Concernant l'implication coloniale de Moynier, la base de données mentionne son titre de consul général du Congo en Suisse, sans plus d'information sur son soutien à l'entreprise coloniale léopoldienne.²⁰⁵ Outre la rue et le parc qui portent son nom (en raison de la villa qu'il hérita de son beau-père),²⁰⁶ Moynier est également célébré par un buste situé dans le parc des Bastions. Datant de 1989, ce dernier été érigé pour « rendre justice » à la figure « oubliée » de Moynier – celle d'Henry Dunant l'ayant supplantée dans la mémoire et le récit collectifs pendant des décennies.²⁰⁷ Au cours de la cérémonie qui a accompagné l'inauguration du buste, il ne semble pas que la face coloniale du parcours du cofondateur du CICR ait été abordée.²⁰⁸

La proposition de motion « pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos », déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil genevois, fait mention du rôle de Moynier dans la création de l'État indépendant du Congo.²⁰⁹

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Moynier, Gustave, *La fondation de l'État indépendant du Congo au point de vue juridique*, Paris, 1887.

Revue *L'Afrique explorée et civilisée*, Genève, 1-15, 1879-1894.

Sources secondaires

David, Thomas et Janick Marina Schaufelbuehl, « Swiss Conservatives and the Struggle for the Abolition of Slavery at the End of the Nineteenth Century », *Itinerario*, 34, 2, 2010, pp. 87-103.

Forsythe, David P., « The ICRC as Seen through the Pages of the Review, 1869-1913: Personal Observations », *International Review of the Red Cross*, 100, 1-2-3, 2018, pp. 45-69.

Senarclens, Jean de, *Gustave Moynier – Le bâtisseur*, Genève, Éditions Slatkine, 2000.

Senarclens, Jean de, « Gustave Moynier », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2008, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041351/2008-04-28/>.

²⁰⁵ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-gustavemoynier>.

²⁰⁶ Le site de la Ville de Genève écrit que la villa a été construite en 1846 par Gustave Moynier, mais il semble bien que l'épouse de ce dernier l'ait hérité selon l'historien André Durand.

²⁰⁷ « Moynier rejoint les immortels », *Journal de Genève*, 22 août 1989.

²⁰⁸ On ne trouve pas trace d'une telle mention dans les articles de l'époque ayant couvert l'évènement.

²⁰⁹ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02657.pdf>.

Zuber, Aline, « Produire un savoir colonial dans un pays sans colonies – Les savants et les milieux scientifiques suisses romands dans l’écueil de la pensée coloniale : histoire et enjeux contemporains », mémoire de master en histoire internationale, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2020.

15. Sépulture du roi Mwambutsa IV

Mots-clés

Burundi colonial et postcolonial ; décolonisation ; héritage ; patrimoine

Localisation

Meyrin, cimetière de Feuillasse

Faits historiques

Né en 1912 et décédé en 1977, le roi (ou *mwami*) Mwambutsa IV Bangiricenge, issu de la dynastie Ganwa, a régné sur le Burundi entre 1916 et 1966, année durant laquelle il fut déposé et remplacé par son fils Ntare V. Ce dernier fut à son tour destitué quelques mois plus tard lors du coup de force orchestré par Michel Micombero – lequel mit en place un régime autoritaire et fut à l’origine du génocide de 1972 perpétré contre les Hutus. C’est durant le règne de Mwambutsa IV que fut proclamée en 1962 l’indépendance du Burundi, après des décennies de colonisation allemande, puis belge (indépendance pour laquelle l’un de ses fils, Rwagasore, lutta jusqu’à son assassinat en 1961).

Durant ses années de règne succédant à l’indépendance du pays, Mwambutsa IV mit en place une monarchie constitutionnelle et nomma alternativement des ministres hutus et tutsis avec pour objectif d’assurer un « équilibre ethnique ». En 1965, une tentative de coup d’État dirigé contre la monarchie le poussa à fuir en République démocratique du Congo. Après sa destitution l’année suivante, Mwambutsa IV s’installa à Genève et à Meyrin pour y vivre en exil jusqu’à sa mort. Conformément à son testament, il fut enterré en territoire suisse et repose aujourd’hui au cimetière de Feuillasse.

État des lieux mémoriel

En 2012, dans le contexte du cinquantième anniversaire de l’indépendance du Burundi, les autorités burundaises ont demandé à la Suisse, de concert avec la fille de Mwambutsa IV Rosa Paula Iribagiza, que soit rapatriée la dépouille de l’ancien monarque, afin d’organiser pour lui des funérailles nationales. Cette initiative avait également pour objectif d’apaiser les tensions alors grandissantes dans le pays. Les restes du *mwami* ont été exhumés par la commune de Meyrin en 2012 (avec l’accord d’une autre fille du roi vivant à Genève) en vue d’un rapatriement, lequel n’a finalement jamais eu lieu en raison de l’opposition d’Esther Kamatari, nièce de Mwambutsa IV. Celle-ci a dénoncé « *une campagne de communication du pouvoir en place au détriment*

du respect des dernières volontés du défunt ». ²¹⁰ S'ensuivit une tractation juridique durant laquelle la dépouille royale est restée entreposée aux pompes funèbres genevoises jusqu'en 2017, lorsque le Tribunal fédéral suisse décida que le roi ne serait pas rapatrié au Burundi et ordonna sa réinhumation à Meyrin. Cette décision fut justifiée sur la base du testament du défunt, rejetant l'argument des autorités burundaises qui soulignait la nécessité politique et mémorielle de réhabiliter le roi et sa dynastie historique dans un esprit de cohésion nationale.

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

« La dépouille de l'ex-roi du Burundi sera inhumée à Meyrin », *Le Temps*, 2 mai 2017.

Chrétien, Jean-Pierre, « Ethnicité et politique : les crises du Rwanda et du Burundi depuis l'indépendance », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 181, 1996, pp. 111-124.

Kursner, Geoffroy, « La fin malheureuse d'un roi en exil », *Passé simple – Mensuel romand d'histoire et d'archéologie*, 38, 2018.

Lemarchand, René, « Le génocide de 1972 au Burundi : les silences de l'histoire », *Cahiers d'études africaines*, 42, 167, 2002, pp. 551-567.

Mansour, Fati, « Le roi qui ne voulait jamais quitter la Suisse », *Le Temps*, 8 janvier 2015.

Mworoha, Émile, *Peuples et rois de l'Afrique des Lacs – Le Burundi et les royaumes voisins au XIXe siècle*, Dakar, 1977.

Nsanze, Augustin, « Le deuil du passé est-il possible ? », *Cahiers d'études africaines*, 173/174, 2004.

16. Rue Necker – École Necker

Mots-clés

abolitionnisme ; anti-esclavagisme ; commerce colonial ; Compagnie des Indes ; esclavage ; financement du commerce triangulaire ; grand commerce ; négoce international ; traite transatlantique

Localisation

²¹⁰ Fati Mansour, « Le roi qui ne voulait Jamais quitter la Suisse », *Le Temps*, 8 janvier 2015.

Quartier Grottes Saint-Gervais

Faits historiques

Né en 1732 et décédé en 1804 à Genève, Jacques Necker entame une carrière dans le milieu bancaire à Paris en 1748 en tant que commis du banquier genevois Isaac Vernet, qui possédait des obligations dans une plantation au Surinam. Dès 1765, il devient associé de la banque Thellusson, Necker & Cie et bâtit sa fortune.²¹¹ Nommé ministre de la République de Genève auprès de la cour de France en 1768, il occupera les fonctions de ministre des Finances du roi Louis XVI.

Dans son discours du 5 mai 1789 aux États généraux, Necker dénonce l'esclavage et se prononce en faveur de son abolition.²¹² Ses activités de banquier et de ministre des Finances sont marquées par une volonté de tirer profit du « grand commerce » international. Sa banque, Thellusson, Necker & Cie, est active dans le financement du commerce des esclaves.²¹³ Necker joue un rôle dans le redressement de la Compagnie française des Indes – dont il est nommé syndic en 1765 – aux prises avec de grandes difficultés financières au sortir de la guerre de Sept Ans (1756-1763) entre les puissances européennes.²¹⁴

Dans le contrat de mariage de sa fille, Germaine Necker (devenue Germaine de Staël, voir la notice la concernant) avec l'ambassadeur de Suède en France, Erik Magnus de Staël von Holstein, se trouve une clause stipulant le transfert de l'île de Saint-Barthélemy, alors propriété coloniale de la Suède, à la France en échange de l'octroi du titre « de Staël-Holstein » à la fille de Necker.²¹⁵

État des lieux mémoriel

Jacques Necker, figure de l'histoire locale et française, est célébré à Genève pour son parcours qui le mène de commis de banque genevois à ministre des Finances du Royaume de France, comme le souligne la base de données des noms géographiques du canton de Genève. Celle-ci ne fournit pas d'informations sur l'implication de Necker dans les affaires coloniales, qu'elles soient relatives à ses positions abolitionnistes, à l'implication de sa banque dans le financement de la traite ou à son rôle dans les affaires de la Compagnie des Indes.²¹⁶

²¹¹ Hans Fässler, *Une Suisse esclavagiste – Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions Dubois, 2007, p. 134.

²¹² Jacques Necker, « Discours de M. Necker, Ministre des Finances, lors de la séance du 5 mai 1789 », *Archives parlementaires de 1787 à 1860*, tome VII, 1875, pp. 5-27.

²¹³ Pascal Fleury, « Ils étaient Suisses, mais aussi négriers », *La Liberté*, 14 janvier 2004.

²¹⁴ À ce sujet, voir Herbert Lüthy, « Necker et la Compagnie des Indes », *Annales – Économies, Sociétés, Civilisations*, 5, 1960, pp. 852-881.

²¹⁵ Christopher Miller, *The French Atlantic Triangle – Literature and Culture of the Slave Trade*, Durham, Caroline du Nord, Duke University Press, 2008, p. 143.

²¹⁶ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-necker>.

Le château de Coppet près de Genève, résidence de Jacques Necker, de sa fille Germaine de Staël et du fils de cette dernière, Auguste de Staël (tous deux également connus pour leurs engagements abolitionnistes), est intégré dans le parcours mémoriel de l'association Route des abolitions, qui ne fait pas mention sur son site Internet des ambiguïtés qui caractérisent le parcours de Necker dans les affaires coloniales.²¹⁷

Orientations bibliographiques

Source primaire

Necker, Jacques, « Discours de M. Necker, Ministre des Finances, lors de la séance du 5 mai 1789 », *Archives parlementaires de 1787 à 1860*, t. VII, 1875, pp. 5-27.

Sources secondaires

« Jacques Necker », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2009, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015905/2009-01-15/>.

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005.

Fässler, Hans, *Une Suisse esclavagiste – Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions Duboiris, 2007.

Lüthy, Herbert, « Necker et la Compagnie des Indes », *Annales – Économies, Sociétés, Civilisations*, 5, 1960, pp. 852-881.

Miller, Christopher, *The French Atlantic Triangle – Literature and Culture of the Slave Trade*, Durham, Caroline du Nord, Duke University Press, 2008.

17. Avenue Peschier – École de Peschier

Mots-clés

esclavagisme ; Grenade coloniale ; racisme anti-Noir·e·s ; traite transatlantique ; Trinidad coloniale

Localisation

Quartier de Champel

Faits historiques

²¹⁷ www.abolitions.org/index.php?IdPage=1504517783.

Né en 1735 et issu d'une famille huguenote originaire du sud de la France, Jean Peschier s'installe en 1762 à Grenade aux Antilles avant d'être rejoint par son frère Henri et l'épouse de ce dernier. Ensemble, les frères Peschier acquièrent une plantation qu'ils nomment « *Good Chance* » et sur laquelle ils font travailler 80 esclaves. Quelque temps plus tard, ils hypothèquent la plantation afin de rembourser leur frère, le pharmacien genevois Charles-Antoine, qui leur a prêté de l'argent pour « *l'acquisition de diverses lettres de change, pour le paiement de la traite des nègres achetés pour travailler à la plantation* ». ²¹⁸

En 1781, Henri Peschier laisse derrière lui Grenade pour Trinidad, où il émigre avec sa famille et huit esclaves. Après avoir sollicité le gouverneur de l'île, il obtient 179 acres de terres en 1782, qu'il nomme « *Paradise Estate* » et qu'il transforme en plantation esclavagiste de cannes à sucre. À la mort d'Henri Peschier, sa veuve hérite de la plantation, avant qu'elle ne décède à son tour et que ses enfants cèdent la plantation au gouverneur de Trinidad en 1815.

État des lieux mémoriel

Selon la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève, l'avenue Peschier honore la présence à Genève de trois familles différentes mais portant le même patronyme, toutes originaires de France méridionale. Les affaires esclavagistes spécifiques à Jean et Henri Peschier ne sont pas évoquées. ²¹⁹

L'interpellation déposée par la politicienne Pia Hollstein (Les Verts) en mars 2003 au Conseil national suisse, intitulée « *Participation de la Suisse à l'esclavage et au commerce transatlantique des esclaves* », fait mention de l'implication des frères Peschier dans le système d'exploitation esclavagiste. ²²⁰ Cette interpellation, qui demandait au Conseil fédéral d'envisager des réparations financières « *au bénéfice de l'Afrique* », a été rejetée par l'exécutif du gouvernement helvétique sur la base, notamment, de l'argument suivant : « *la Suisse n'a jamais été une puissance coloniale et s'est ainsi différenciée fondamentalement de celles-ci au niveau du commerce étatique international.* »

L'association Cooperaxion, basée à Berne, qui « *s'engage pour le développement durable et l'échange interculturel sur les anciennes routes transatlantiques du commerce d'esclaves* », a dédié une notice sur son site Internet aux affaires esclavagistes de Jean et Henri Peschier. ²²¹ Elle entend sensibiliser le grand public à l'implication suisse dans la traite et l'esclavage, à travers l'organisation de visites guidées dans l'espace public neuchâtelois.

Orientations bibliographiques

²¹⁸ Sylvie Streckeisen, « La place de Genève dans le commerce avec les Amériques aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans Claude Savary et Gilles Labarthe (dirs.), *Mémoires d'esclaves*, Genève, Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, 1997, p. 35.

²¹⁹ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/avenue-peschier>.

²²⁰ www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20033014.

²²¹ <https://cooperaxion.org/details/?id=188>.

Sources secondaires

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005.

Fässler, Hans, *Une Suisse esclavagiste – Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions Duboiris, 2007.

Streckeisen, Sylvie, « La place de Genève dans le commerce avec les Amériques aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles » dans Claude Savary et Gilles Labarthe (dirs.), *Mémoires d'esclaves*, Genève, Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, 1997.

18. Avenue Eugène-Pittard

Mots-clés

anthropologie raciale ; ethnographie ; ethnologie ; eugénisme ; hygiène raciale ; racisme scientifique ; science coloniale ; science eugéniste ; validisme

Localisation

Quartier de Champel

Faits historiques

Anthropologue genevois de la première moitié du XX^e siècle, Eugène Pittard (1867-1962) a mené une carrière aux multiples facettes. Certaines de ces facettes sont marquées par son engagement dans la promotion de l'eugénisme en Suisse, sa croyance en l'existence d'une hiérarchie entre les différentes « races » humaines et ses positionnements concernant la « supériorité » des Blancs.

Son ouvrage *Les races et l'histoire – Introduction ethnologique à l'histoire* (1924) et sa préface à l'ouvrage de Leonard Darwin intitulé *Qu'est-ce que l'eugénique ?* (1931) sont deux exemples textuels témoignant des idéologies inégalitaires, discriminatoires et d'exclusion présentes dans sa pensée.

Pittard soutient la loi vaudoise de 1928 légalisant la stérilisation coercitive des personnes en situation de handicap ou souffrant de troubles psychiques (loi en vigueur

jusqu'en 1985).²²² Soucieux d'éviter la « *détérioration de la race* », ²²³ Pittard qualifie de « *péril* » le « *métissage* » entre Noirs et Blancs.²²⁴

Il critique à certaines reprises l'attitude de l'Occident vis-à-vis des peuples du Sud, et l'oppression en découlant.²²⁵

État des lieux mémoriel

Eugène Pittard est célébré en la cité en tant que scientifique de renom, pour avoir joué un rôle pionnier dans l'histoire des premières décennies du Musée d'ethnographie de Genève, pour les fonctions importantes qu'il a occupées à l'Université de Genève (professeur et recteur), ainsi que pour la création de l'Institut suisse d'anthropologie, comme en témoigne la description fournie dans la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève, qui ne fait pas mention des chapitres eugénistes, racistes et racialisés²²⁶ de son parcours. En tant que fondateur de la Croix-Rouge albanaise, il est également célébré pour son engagement dans le domaine humanitaire.²²⁷

Un fascicule publié et diffusé en 2009 par l'Université de Genève à l'occasion d'une exposition et d'une visite guidée, intitulée « Savants citoyens », organisée dans le cadre des 450 ans de l'institution, dépeint Eugène Pittard comme une figure qui aurait contesté, et non pas défendu, l'existence des races humaines.²²⁸

La proposition de motion « *pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos* », déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil, mentionne l'avenue en son honneur en guise d'exemple de lieu nécessitant une réflexion mémorielle critique selon ses dépositaires.²²⁹

Une sculpture représentant la tête d'Eugène Pittard se trouvait autrefois dans la cour du Musée d'ethnographie de Genève, avant que celui-ci ne soit rénové et que la sculpture ait été retirée de la cour pour être aujourd'hui conservée dans les dépôts du musée.

Dans le cadre l'édition 2021 de la Semaine de l'égalité organisée par la Ville de Genève, une visite intitulée « Les savants genevois et la fabrique des inégalités : parcours guidé entre histoire et mémoire », dans laquelle il était prévu de présenter les idées

²²² Eugène Pittard, « Préface » dans Leonard Darwin, *Qu'est-ce que l'eugénique ?*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1931, p. iv.

²²³ Ibid., pp. i-ii.

²²⁴ Eugène Pittard, *Les races et l'histoire – Introduction ethnologique à l'histoire*, Paris, Renaissance du Livre, 1924, pp. 588-589.

²²⁵ Eugène Pittard, « Le Musée d'ethnographie », *Journal de Genève*, 11 août 1937.

²²⁶ Le racialisme est une doctrine qui affirme l'existence de races humaines différenciées au lieu d'une espèce humaine unique. Cette doctrine est proche de la raciologie, qui compare les différentes races humaines postulées en fonction de leurs caractéristiques héréditaires.

²²⁷ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/avenue-eugenepittard>.

²²⁸ www.unige.ch/450e/expositions/savantscitoyens/P450_fr.pdf.

²²⁹ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02657.pdf>.

discriminatoires d'Eugène Pittard, a dû être reportée en raison de la pandémie de Covid-19.²³⁰ Une visite similaire est proposée dans l'offre de visites guidées du projet Dialogue en route.²³¹

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Pittard, Eugène, *Les races et l'histoire – Introduction ethnologique à l'histoire*, Paris, Renaissance du Livre, 1924.

Pittard, Eugène, « Préface » dans Leonard Darwin, *Qu'est-ce que l'eugénique ?*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1931.

Pittard, Eugène, « Le Musée d'ethnographie », *Journal de Genève*, 11 août 1937.

Pittard, Eugène, « Les populations jaunes de l'Afrique : recherches anthropologiques sur les Boschimans, Hottentots, Griquas », *Acta Tropica*, 1, 2, 1944, pp. 135-158.

Sources secondaires

Ehrenström, Philippe, « Eugénisme et santé publique : la stérilisation légale des malades mentaux dans le canton de Vaud (Suisse) », *History and Philosophy of the Life Sciences*, 15, 2, 1993, pp. 105-227.

Germann, Pascal, *Laboratorien der Vererbung – Rassenforschung und Humangenetik in der Schweiz, 1900-1970*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2016.

Germann, Pascal, « Race in the Making: Colonial Encounters, Body Measurements and the Global Dimensions of Swiss Racial Science, 1900-1950 », dans Patricia Purtschert et Harald Fischer-Tiné (dirs.), *Colonial Switzerland – Rethinking Colonialism from the Margins*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2015, pp. 50-72.

Goehrke, Casten, « Eugène Pittard », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/042938/2010-02-03/>.

Kuhn, Gustavo, « Quelles rues aux noms racistes ? », *Le Courrier*, 13 juin 2020.

Montebello, Caroline, « Eugène Pittard – Un anthropologue genevois en Turquie nationaliste (1915-1950) : idéologie d'exclusion, corruption intellectuelle et logiques sociales », mémoire de master, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris, 2016.

²³⁰ www.ville-ge.ch/egalite/programme.html#filter=.filtre_reporte.

²³¹ <https://enroute.ch/fr/>.

Mottier, Véronique, « État et contrôle de la sexualité reproductive : l'exemple des politiques eugénistes dans les démocraties libérales (Suisse, Suède, Royaume-Uni) », *Sexualité et Politique en Francophonie*, 31, 2, 2012, pp. 31-50.

Zuber, Aline, « Produire un savoir colonial dans un pays sans colonies – Les savants et les milieux scientifiques suisses romands dans l'écueil de la pensée coloniale : histoire et enjeux contemporains », mémoire de master en histoire internationale, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2020.

19. Chemin William-Rappard – Parc William-Rappard – Centre William-Rappard - Buste de William Rappard

Mots-clés

colonialisme ; impérialisme ; internationalisme ; Société des Nations

Localisation

Commune de Bellevue (chemin) ; quartier Pâquis Sécheron (parc et Centre) ; Uni Bastions (buste)

Faits historiques

Né en 1883 à New York dans une famille d'origine thurgovienne active dans le commerce du textile et décédé en 1958 à Genève, William Emmanuel Rappard entama dès ses jeunes années une carrière académique, en tant qu'historien et économiste, et diplomatique, en tant que défenseur de l'internationalisme, de l'« esprit de Genève » et du libéralisme.

Parmi ses différentes fonctions figure celle de président de la Commission permanente des mandats de la Société des Nations (1920-1924), laquelle était notamment chargée de « surveiller » (*oversee*) les puissances mandataires ou de réceptionner les pétitions des ressortissants des pays sous mandats. Constituée presque exclusivement de membres occidentaux favorables à la colonisation, la Commission permanente était également en charge de l'administration des conseils aux puissances mandataires et de l'échange avec elles – discussions desquelles étaient exclus les représentants des pays sous mandats.

Partisan de ce système, Rappard soutint l'action, dans ce contexte, de « l'humanité civilisée » (« *The mandatory power exercises its authority as a sacred trust, in the primary interest of the native, on behalf of the League of Nations – that is, practically on behalf of civilised mankind – whom the inhabitant of the mandated territory has a right to*

petition »).²³² Selon Rappard, l'empire colonial, pour peu qu'il soit ouvert au « libre » marché, « assurerait aux indigènes l'égalité dans leurs relations avec le reste du monde, tout en assurant le monde [occidental] de débouchés pour ses produits industriels ainsi que d'un accès libre aux sources d'approvisionnement ». ²³³

William Rappard contribua également à la création de l'Institut de hautes études internationales (HEI), précurseur du Geneva Graduate Institute, envisagé, en 1927, comme un institut de formation universitaire, notamment pour les diplomates et fonctionnaires internationaux de la Société des Nations.

État des lieux mémoriel

C'est en tant que « *grand homme et savant* » aux multiples casquettes et aux fonctions prestigieuses, mais aussi en tant que figure de la Genève internationale, que William Rappard est célébré en la cité, comme en témoigne la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève.²³⁴ Cette dernière ne mentionne pas sa contribution au système des mandats coloniaux de la Société des Nations.

Dans le cadre de l'édition 2021 de la Semaine de l'égalité organisée par la Ville de Genève, une visite intitulée « Les savants genevois et la fabrique des inégalités : parcours guidé entre histoire et mémoire », dans laquelle il était prévu de présenter les idées discriminatoires de Rappard, a dû être reportée en raison de la pandémie de Covid-19.²³⁵ Une visite similaire est proposée dans l'offre de visites guidées du projet Dialogue en route.²³⁶

Orientations bibliographiques

Source primaire

Rappard, William, « The Practical Working of the Mandates System », *Journal of the British Institute of International Affairs*, 4, 1925, pp. 205-226.

Sources secondaires

²³² William Rappard, « The Practical Working of the Mandates System », *Journal of the British Institute of International Affairs*, 4, 1925, p. 120.

²³³ Citation originale : « *The Open Door empire has assured the natives of equality in their relations with the rest of the world, and assured the world of outlets for its industrial products and free sources of supply* », cité dans Quinn Slobodian, *The Globalists – The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2018, p. 100.

²³⁴ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/chemin-williamrappard>.

²³⁵ www.ville-ge.ch/egalite/programme.html#filter=.filtre_reporte.

²³⁶ <https://enroute.ch/fr/>.

« William Emmanuel Rappard », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006538/2012-06-22/>.

Slobodian, Quinn, *The Globalists – The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2018.

20. Chemin Rieu

Mots-clés

affaires coloniales ; esclavage ; esclavagisme ; Guadeloupe coloniale ; Louisiane coloniale ; Martinique coloniale ; Saint-Martin colonial ; traite transatlantique

Localisation

Quartier de Champel

Faits historiques

La famille Rieu, originaire du Vivarais en France, s'est installée à Genève « *pour cause de religion* », en tout état de cause à la suite de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Elle obtient la bourgeoisie de Genève entre la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle.

Parmi ses membres, cette famille compte Henri Rieu, né en 1721 et décédé en 1787. Celui-ci, après avoir travaillé pour la Compagnie des Indes orientales, émigre en Martinique en 1748 avant d'être nommé au poste de commandant de la partie française de l'île de Saint-Martin. Deux ans plus tard, il épouse, en Guadeloupe, une créole du nom de Marie-Jeanne Guichard, de laquelle il reçoit des plantations en dot.²³⁷ De retour en Europe en 1758, il se fixe successivement à Genève et à Ferney en France voisine – où il fréquente Voltaire (voir la notice le concernant) – avant de s'installer définitivement à Rolle en Suisse.²³⁸

Un autre membre de la famille, Jean Rieu, était un banquier établi à Paris au XVIII^e siècle. Il possédait des actions à la Compagnie d'Occident, fondée par John Law, chargée de la colonisation de la Louisiane et à laquelle avait été accordé le monopole du commerce dans cette région de l'Amérique. La chute du système Law entraîna la ruine de Jean Rieu, ainsi que celle de son frère Jean-Louis.²³⁹

²³⁷ Sylvie Streckeisen, « La place de Genève dans le commerce avec les Amériques aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans Claude Savary et Gilles Labarthe (dirs.), *Mémoires d'esclaves*, Genève, Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, 1997, p. 35.

²³⁸ Jacques Augustin Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles Ggenevoises depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, Genève, J. Barbezat et Comp., 1829, p. 318.

²³⁹ *Ibid.*, p. 316.

État des lieux mémoriel

C'est en tant que membre du « *panthéon des grandes familles genevoises* » que la famille Rieu est célébrée à Genève. Dans la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève, il n'est pas fait mention de Jean et Henri Rieu ni de leurs implications dans les affaires coloniales.²⁴⁰

L'association Cooperaxion, dont l'un des objectifs est de rendre plus visible l'histoire des Suisses ayant tiré profit du commerce triangulaire et de l'esclavage, a consacré une notice à Jean Rieu dans sa base de données des personnalités suisses impliquées dans le système esclavagiste.²⁴¹

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005.

Fässler, Hans, *Une Suisse esclavagiste – Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions Duboiris, 2007.

Galiffe, Jacques Augustin, *Notices généalogiques sur les familles Genevoises depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, Genève, J. Barbezat et Comp., 1829, p. 318.

Pavillon, Olivier, *Des Suisses au cœur de la traite négrière*, Lausanne, Antipodes, 2017.

Streckeisen, Sylvie, « La place de Genève dans le commerce avec les Amériques aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans Claude Savary et Gilles Labarthe (dirs.), *Mémoires d'esclaves*, Genève, Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, 1997.

21. Rue Rousseau – Île Rousseau – Statue de Jean-Jacques Rousseau – Collège Rousseau – Rue du Contrat-Social – Sentier du Promeneur-Solitaire – Avenue du Devin-du-Village – Rue des Confessions

Mots-clés

anti-esclavagisme ; préjugés raciaux ; romantisme colonial

²⁴⁰ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/chemin-rieu>.

²⁴¹ <https://cooperaxion.org/details/?id=204>.

Localisation

Quartier Eaux-Vives Cité (île et statue) ; quartier Grottes Saint-Gervais (rue Rousseau) ; quartier Saint-Jean Charmilles (rue du Contrat-Social, sentier du Promeneur-Solitaire, avenue du Devin-du-Village, rue des Confessions) ; quartier Servette Petit-Saconnex (collège)

Faits historiques

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) est un philosophe genevois dont les réflexions politiques et philosophiques sont connues mondialement. Il a fait œuvre de pionnier dans le mouvement européen des Lumières au XVIIIe siècle au travers ses textes et critiques portant sur les inégalités.

Les écrits de Rousseau contiennent une vision coloniale du monde. Lecteur de Peter Kolben²⁴² et de Jean-Baptiste du Tertre,²⁴³ Rousseau a apporté sa contribution à la construction du mythe romantique colonial de l'« *homme naturel* » et d'un temps primitif et cyclique caractérisé par le bonheur, l'égalitarisme et l'« *insouciance du lendemain* ». Pour le philosophe, un juste milieu doit ainsi être trouvé entre le « *rationalisme* » européen et l'« *instinct* » des « *peuples sauvages* », afin d'échapper à la corruption (revers négatif du rationalisme) et l'incapacité d'envisager le futur (revers négatif de l'instinct).²⁴⁴

Rousseau a véhiculé la croyance selon laquelle les humains ne pourraient atteindre leur plein potentiel qu'en vivant et en évoluant dans des climats tempérés : « *Il paraît encore que l'organisation du cerveau est moins parfaite aux deux extrêmes [climatiques]. Les Nègres ni les Lapons n'ont pas le sens des Européens.* »²⁴⁵

Si Rousseau dénonce le principe de l'esclavage dans ses écrits de philosophie et de théorie politique – notamment *Du contrat social* (1762) –, il est silencieux sur la réalité du système esclavagiste qui sévissait à son époque dans les colonies européennes, comme l'ont notamment souligné Louis Sala-Molins, Laurent Esteve ou Susan Buck-Morss.²⁴⁶

État des lieux mémoriel

Les multiples hommages officiels rendus par Genève à Rousseau s'expliquent par l'importance du personnage dans le mouvement et l'histoire des Lumières et par le fait que Rousseau, né à Genève, est également citoyen de la cité.

²⁴² Auteur de *Description du cap de Bonne-Espérance – Où l'on trouve tout ce qui concerne l'histoire naturelle du pays, la religion, les mœurs et les usages des Hottentots et l'établissement des Hollandois* (1742).

²⁴³ Auteur de *Histoire générale des Antilles habitées par les François* (1667).

²⁴⁴ Avram Alpert, « Philosophy's Systemic Racism », *Aeon Magazine*, 24 septembre 2020.

²⁴⁵ Jean-Jacques Rousseau, « Émile ou De l'éducation », in *Œuvres complètes*, tome II, Paris, Alexandre Housiaux, 1852, p. 411D.

²⁴⁶ Susan Buck-Morss, « Hegel and Haiti », *Critical Inquiry*, 26, 4, 2000, pp. 830-831.

Figure d'une histoire revendiquée comme « universelle », Rousseau occupe parallèlement une place de premier plan dans le récit de Genève, laquelle, à travers les hommages qu'elle lui dédie, revendique son appartenance au cercle des « villes des Lumières », comme le souligne la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève.²⁴⁷ Il est indiqué dans la même base de données que Rousseau « *est l'un des trois hommes qui ont le plus contribué à répandre le nom de Genève dans le monde entier* ». ²⁴⁸

En sus des noms de rues et des monuments, la célébration mémorielle de Rousseau à Genève s'est également traduite par des événements de commémoration, notamment un bicentenaire de sa naissance tenu en 1912 et un tricentenaire en 2012. Lors du tricentenaire (dont le budget s'était élevé à près de 4 millions de francs suisses), l'Orchestre de Chambre de Genève a donné un concert visant à « *refléter les idéaux majeurs des Lumières, tels que l'humanisme, le combat contre l'esclavagisme et le racisme* ».

Plus qu'une figure majeure à célébrer, Rousseau fait également office, pour la Ville de Genève, de « carte de visite ». Les célébrations et hommages officiels rendus à Rousseau à Genève n'ont pas été complétés d'un regard critique et nuancé sur sa pensée. L'association Route des abolitions fait de la Genève de Rousseau un lieu de mémoire qu'elle intègre à son parcours mémoriel. Dans la notice qu'elle consacre au philosophe, elle rejette implicitement le point de vue critique adopté par certains historiens sur les omissions de Rousseau au sujet de l'esclavage des Noir·e·s.²⁴⁹

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Rousseau, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Amsterdam, 1755.

Rousseau, Jean-Jacques, *Du contrat social ou Principes du droit politique*, Amsterdam, 1762.

Rousseau, Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation*, La Haye, 1762.

Sources secondaires

Alpert, Avram, « Philosophy's Systemic Racism », *Aeon Magazine*, 24 septembre 2020.

²⁴⁷ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-du-contratsocial>.

²⁴⁸ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-rousseau>.

²⁴⁹ www.abolitions.org/index.php?IdPage=1519209210.

Buck-Morss, Susan, « Hegel and Haiti », *Critical Inquiry*, 26, 4, 2000, pp. 821-865.

Esteve, Laurent, « Montesquieu, Rousseau, Diderot – Du genre humain au bois d'ébène ou Les silences du droit naturel », thèse de doctorat en philosophie, Université de Toulouse 2, 2000.

Jacob, François, « Jean-Jacques Rousseau », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009547/2012-05-25/>.

Klausen, Jimmy Casas, *Fugitive Rousseau – Slavery, Primitivism, and Political Freedom*, New York, Fordham University Press, 2014.

Sala-Molins, Louis, *Les misères des Lumières – Sous la raison, l'outrage...*, Paris, 1992.

22. Mémorial aux victimes du génocide perpétré contre les Tutsis du Rwanda

Mots-clés

colonisation allemande ; colonisation belge ; génocide ; héritage colonial ; mythe hamitique ; racialisme ; Rwanda colonial et postcolonial

Localisation

Quartier Pâquis Sécheron, place des Nations

Faits historiques

Le génocide des Tutsis du Rwanda, qui s'est déroulé d'avril à juillet 1994 à la suite de la guerre civile rwandaise (1990-1993), s'est soldé par un bilan humain s'élevant à près d'un million de morts parmi les Tutsis et leurs soutiens hutus. Cet événement a été porté par une idéologie raciste dont l'un des aspects trouve son origine au milieu du XIXe siècle, période qui correspond aux premières expéditions dans les Grands Lacs menées par des Européens, lesquels importèrent et diffusèrent dans la région le « mythe hamitique ».

D'abord instrumentalisé depuis le XVIIe siècle à des fins de justifications de l'esclavage à travers le mythe biblique de la malédiction de Cham/Ham, le mythe hamitique changea de signification entre la fin du XVIIIe siècle et le début du siècle suivant. À partir de ce moment, ce mythe servit en Occident à expliquer la présence de civilisation sur le continent africain, civilisation qui, dans l'esprit colonial de l'époque, ne pouvait venir que de l'extérieur du continent ou de ses extrémités nord et nord-est. Du statut de « peuple maudit destiné à l'esclavage », les « Hamites/Chamites » passèrent ainsi à celui de conquérants et premiers civilisateurs de l'Afrique et furent désormais dépeints comme une « race » de type « caucasoïde » et/ou européenne, parfois sémitique, prétendument supérieure aux autres races du continent.

De là, les explorateurs et colons européens établirent au Rwanda et au Burundi une hiérarchie raciale entre Tutsis, Hutus et autres « ethnies » telles que les Twa. Les premiers furent considérés comme des Hamites ayant imposé leur suprématie dans la région par la conquête, tandis que les seconds furent relégués au rang de race inférieure. C'est notamment sur la base de cette division construite – Hutus et Tutsis partageant la même origine ethnique – que furent conçues les politiques coloniales allemande puis belge au Rwanda et au Burundi, favorisant ainsi l'émergence des tensions entre les deux groupes, avant et après l'indépendance des deux pays.

Si les causes du génocide des Tutsis du Rwanda sont multiples, elles sont fortement ancrées dans l'héritage du système colonial. Le rôle et la présence du mythe hamitique dans l'idéologie sont également portés par les génocidaires et les extrémistes hutus. Ces derniers ont en effet régulièrement usé d'un discours qualifiant les Tutsis d'« envahisseurs hamites ayant volé le pays ».

État des lieux mémoriel

Le 8 avril 2019, à l'occasion des vingt-cinq ans du génocide, a été inaugurée sur la place des Nations à Genève une stèle commémorative en mémoire de ses victimes. Étaient notamment présentes à la cérémonie les autorités de la Ville de Genève, l'Ambassade du Rwanda en Suisse et l'association IBUKA-Mémoire et Justice, à l'origine de l'initiative. Le monument est gravé des mots suivants : « En mémoire de plus d'un million de victimes du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en 1994 ». Outre la volonté d'honorer la mémoire des personnes assassinées par les génocidaires, le mémorial a également pour objectif de lutter contre l'oubli et la négation du génocide.

Orientations bibliographiques

Chrétien, Jean-Pierre, *Le défi de l'ethnisme – Rwanda et Burundi*, Paris, Karthala, 2012.

Chrétien, Jean-Pierre et Marcel Kabanda, *Rwanda, racisme et génocide – L'idéologie hamitique*, Paris, Belin, 2013.

Drake, Saint-Clair, « Détruire le mythe chamitique, devoir des hommes cultivés », *Présence africaine*, 24/25, 1959, pp. 215-230.

Eltringham, Nigel, « “Invaders Who Have Stolen the Country”: The Hamitic Hypothesis, Race and the Rwandan Genocide », *Social Identities*, 12, 4, 2006, pp. 425-446.

Farelius, Birgitta, « Where Does the Hamite Belong? », *Nomadic People*, 32, 1993, pp. 107-118.

Mertenat, Thierry, « Le génocide rwandais a son mémorial à Genève », *Tribune de Genève*, 8 avril 2019.

Prunier, Gérard, *The Rwanda Crisis – History of a Genocide*, New York, Columbia University Press, 1997.

Robinson, Michael, *The Lost White Tribe – Explorers, Scientists and the Theory That Changed a Continent*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

Ruffieux, Léo, « Rwanda : un mémorial pour lutter contre l’oubli », *Le Courrier*, 9 avril 2019.

Sanders, Edith, « The Hamitic Hypothesis; Its Origin and Function in Time Perspective », *The Journal of African History*, 10, 1969, pp. 521-532.

23. Rue Sautter

Mots-clés

affaires coloniales ; Algérie coloniale ; colonisation privée ; racisme colonial

Localisation

Quartier de Champel

Faits historiques

La famille Sautter, membre de la bourgeoisie de Saint-Gall en Suisse, compte en son sein une branche venue s’installer à Genève en 1690. Intégrée au réseau de l’« *internationale huguenote* », ²⁵⁰ la famille est active dans le « grand commerce » et dans le commerce « des indiennes », ²⁵¹ marchandise de choix dans les transactions de la traite transatlantique. ²⁵²

Né à Marseille en 1826 et décédé en Tunisie en 1885, François-Auguste Sautter de Beauregard émigre à Alger en 1837 où il passe sa jeunesse. Dans le berceau familial genevois, il évolue dans le milieu bancaire et financier actif dans l’exploitation coloniale. En 1852, il initie avec Paul-Elisée Lullin (voir la notice le concernant) le projet de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif, dont il fut le concessionnaire le plus actif. Son frère Charles-Louis et son fils Edgar prirent part aux activités de la Compagnie.

²⁵⁰ Expression de l’historien Herbert Lüthy, employée pour désigner le réseau protestant européen actif dans le commerce et la banque. Voir notamment son ouvrage *La banque protestante – De la révocation de l’édit de Nantes à la Révolution*, Paris, SEVPEN, 1959.

²⁵¹ Claude Lützelshwab, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) – Un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne, Peter Lang, 2006, p. 15.

²⁵² À ce sujet, voir notamment Thomas David, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l’esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005.

François-Auguste Sautter de Beauregard, parmi ses autres activités, fut nommé vice-président de la Société franco-africaine en 1880, laquelle possédait des domaines fonciers en Tunisie.²⁵³

État des lieux mémoriel

La rue Sautter tire son nom de la propriété appartenant à la famille qui se trouvait autrefois à cet emplacement, selon la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève. Cette même base de données fait mention de François-Auguste Sautter de Beauregard et de son rôle de fondateur de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif, sans perspective critique.²⁵⁴

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

Lützelshwab, Claude, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) – Un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne, Peter Lang, 2006.

Pous, Jacques, *Henry Dunant l'Algérien ou Le mirage colonial*, Genève, Éditions Grounauer, 1979.

24. Rue Sismondi – Collège Sismondi – Avenue Léonard-Sismondi – Deux bustes de Sismondi

Mots-clés

abolition graduelle ; abolitionnisme ; anti-esclavagisme ; colonisation ; critique de la colonisation ; idéologie de la « mission civilisatrice »

Localisation

Quartier Pâquis Sécheron (rue et collège) ; commune de Chêne-Bougeries (avenue) ; Bibliothèque de Genève et Musée d'art et d'histoire (bustes)

Faits historiques

Né en 1773 à Genève et décédé en 1842 à Chêne-Bougeries, issu d'une famille originaire du Dauphiné en France et reçue à la bourgeoisie de Genève en 1692, Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi est un historien, économiste et politicien, défenseur des idées libérales.

²⁵³ Claude Lützelshwab, *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) – Un cas de colonisation privée en Algérie*, Berne, Peter Lang, 2006, pp. 17-18.

²⁵⁴ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-sautter>.

Membre du Groupe de Coppet²⁵⁵ réuni autour de Germaine de Staël (voir la notice la concernant), Jean Sismondi s'oppose dans nombre de ses ouvrages à l'esclavage des Noir·e·s. Selon les historiens Thomas David, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, ses écrits « *constituent l'une des critiques les plus abouties et les plus radicales du système esclavagiste* »²⁵⁶ qu'il condamne tant en termes moraux qu'en termes économiques.

À l'instar d'un certain nombre d'abolitionnistes, Sismondi préconise une abolition graduelle de l'esclavage – par la mise en place d'un système temporaire de métayage –, au contraire de la traite des personnes qu'il invite à abolir de façon immédiate.²⁵⁷ Inspirés par l'abolitionnisme anglo-saxon, Sismondi et le Groupe de Coppet contribueront à diffuser les idées anti-esclavagistes après la restauration de l'esclavage par Napoléon Bonaparte.

Dans un article intitulé « De l'expédition contre Alger » publié dans la *Revue encyclopédique*, Sismondi s'enthousiasme pour la « *guerre juste et honorable* » que constitue dans son esprit la conquête coloniale de l'Algérie – pays qu'il qualifie de « *Barbarie* » – menée par la France de Napoléon III.²⁵⁸

Selon Sismondi, porté par l'idéologie de la « mission civilisatrice », cette conquête équivaldrait à « *ramener la civilisation dans la patrie de Saint-Augustin* » tout en créant un débouché qui pourrait régler bien des maux sociaux, économiques et démographiques rencontrés par la France.²⁵⁹

Sept ans plus tard, dans une autre publication, Sismondi établit une vive critique – qui contraste avec le texte susmentionné – de la colonisation européenne moderne, dont il souligne les calamités en la comparant à une colonisation antique idéalisée : « *Les Européens modernes ont partout détruit la civilisation étrangère et leur mœurs [...]; ils ont barbarisé [...] les peuples qu'ils nommaient barbares.* »²⁶⁰

²⁵⁵ Le Groupe de Coppet était une association informelle d'intellectuel·le·s se réunissant au château de Coppet près de Genève entre 1790 et 1816. Les principaux participants étaient Germaine de Staël, Benjamin Constant, François-René de Chateaubriand, George Gordon « Lord » Byron, Victor de Bonstetten, August Wilhelm Schlegel, Barbara Juliane von Krüdener, Victor de Broglie, Jacques Necker et Jean de Sismondi. Voir, par exemple, Marianne Berlinger et Anne Hoffman (dirs.), *Le Groupe de Coppet et l'histoire*, Annales Benjamin Constant 31-32, Actes du VIII^e Colloque de Coppet, 5-8 juillet 2006, Genève, Éditions Slatkine, 2007.

²⁵⁶ Thomas David, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, « Un dossier oublié : la Suisse et l'esclavage », *Le Cartable de Clio*, 5, 2005, p. 140 ; voir aussi Thomas David, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005.

²⁵⁷ Gilles Jacoud, « L'esclavage colonial : une comparaison des approches de Say, Sismondi et des saint-simoniens », *OEconomia*, 6, 3, 2016, pp. 363-402.

²⁵⁸ Jean-Charles-Léonard Sismondi, « De l'expédition contre Alger », *Revue encyclopédique, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts*, tome XLVI, avril-juin 1830, pp. 273-296. Au sujet de l'idéologie coloniale circulant dans les milieux abolitionnistes, voir notamment Françoise Vergès, *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale – Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*, Paris, Albin Michel, 2001.

²⁵⁹ *Ibid.*, pp. 11-14.

²⁶⁰ Jean-Charles-Léonard Sismondi, *Les colonies des anciens comparées à celles des modernes sous le rapport de leur Influence sur le bonheur du genre humain*, Genève, Imprimerie de Lador et Ramboz 1837, p. 8.

État des lieux mémoriel

La célébration multiple de Sismondi dans l'espace public genevois témoigne de la place d'importance qu'il occupe dans l'histoire et la mémoire locales. Son engagement anti-esclavagiste et son soutien à la conquête coloniale de l'Algérie ne sont pas mentionnés dans la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève.²⁶¹

L'association Route des abolitions, qui entend célébrer la mémoire des abolitions de l'esclavage en France et en Suisse, fait du château de Coppet un lieu de mémoire de l'abolition et considère Sismondi comme une figure emblématique de la lutte contre l'esclavagisme.²⁶²

L'association Cooperaxion, dont l'un des objectifs est de rendre davantage visible l'histoire de la Suisse dans sa relation à l'esclavage et à la traite, consacre une notice à Sismondi dans sa base de données des personnalités suisses impliquées dans le système esclavagiste ou dans le mouvement abolitionniste. L'association explique que le combat abolitionniste du personnage s'accompagnait d'une croyance en l'égalité des peuples et d'une recommandation en faveur d'une abolition graduelle.²⁶³

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Sismondi, Jean-Charles-Léonard, *De l'intérêt de la France à l'égard de la traite des Nègres*, Genève, 1814.

Sismondi, Jean-Charles-Léonard, « De l'expédition contre Alger », *Revue encyclopédique, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts*, tome XLVI, avril-juin 1830, pp. 273-296.

Sismondi, Jean-Charles-Léonard, *Les colonies des anciens comparées à celles des modernes sous le rapport de leur influence sur le bonheur du genre humain*, Genève, Imprimerie de Lador et Ramboz, 1837.

Sources secondaires

Anelli, Boris « Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2013, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016007/2013-05-16/>

Daget, Serge, *La Répression de la Traite des Noirs au XIX^e Siècle – L'Action des Croisières Françaises sur les Côtes Occidentales de l'Afrique (1817-1850)*, Paris, Karthala, 1997.

²⁶¹ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/avenueleonard-sismondi> ; <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-sismondi>.

²⁶² www.abolitions.org/.

²⁶³ <https://cooperaxion.org/details/?id=353>.

El-Wakil, Leïla et Alfred Berchtold, *Sismondi Genevois et Européen – Une Conscience Politique*, Genève, Editions Chênoises, 1991.

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005.

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, « Un dossier oublié : la Suisse et l'esclavage », *Le Cartable de Clio*, 5, 2005, pp. 134-143.

Jacoud, Gilles, « L'esclavage colonial : une comparaison des approches de Say, Sismondi et des saint-simoniens », *OEconomia*, 6-3, 2016, pp. 363-402.

Vergès, Françoise, *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale – Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*, Paris, Albin Michel, 2001.

25. Rue Madame-de-Staël – Collège et École de culture générale Madame de Staël

Mots-clés

abolitionnisme ; anti-esclavagisme ; préjugés coloniaux

Localisation

Quartier Grottes Saint-Gervais (rue) ; Ville et commune de Carouge (CECG)

Faits historiques pertinents

Fille de Jacques Necker (voir la notice le concernant) née en 1766 à Paris où elle est décédée en 1817, Germaine de Staël a marqué son temps par ses écrits ainsi que par sa pensée et ses engagements politiques.

Opposante de Napoléon Bonaparte et défenseuse des idées libérales, elle s'exile à Coppet en Suisse durant plusieurs années dans la demeure familiale du château de Coppet, où elle rassemble autour d'elle nombre de penseurs et intellectuels de son époque, avec qui elle forme le Groupe de Coppet.

Influencée par Rousseau, la pensée de Germaine de Staël est marquée par ses critiques du patriarcat et de la condition réservée aux femmes dans la société européenne – critiques non dénuées d'ambiguïtés et de conservatisme –,²⁶⁴ ainsi que par son

²⁶⁴ Dans *De l'Allemagne* (Paris, H. Nicolle, 1813), elle déclare : « On a raison d'exclure les femmes des affaires politiques et civiles ; rien n'est plus opposé à leur vocation naturelle que tout ce qui leur donnerait des rapports de rivalités avec les hommes », cité dans Marie Danielle Daquin, « Slavery and Feminism in the Writings of Madame de Staël », thèse de doctorat, College of Arts, Society, and Education, James Cook University, juillet 2020, p. 140. Pour de Staël, le rôle traditionnel de même que les « qualités naturelles » des femmes dans la sphère domestique devraient être revalorisés et reconsidérés, permettant ainsi aux femmes de jouer le rôle

engagement en faveur de l'abolition de la traite des personnes et de l'esclavage, engagement inspiré probablement à l'origine par les positionnements anti-esclavagistes de ses parents. Celui-ci s'est notamment traduit par son soutien à la cause de Toussaint Louverture et des figures de proue de l'indépendance d'Haïti, ainsi qu'à la campagne de l'abolitionniste britannique William Wilberforce,²⁶⁵ dont elle soutint les visées missionnaires et l'ambition de « *porter le christianisme et les Lumières en Afrique* ». ²⁶⁶

Les positionnements anti-esclavagistes de Germaine de Staël sont exposés dans nombre de ses écrits et nouvelles : *Zulma* (1794) ; *Histoire de Pauline* (1795) ; *Mirza, ou Lettre d'un voyageur* (1795) ; *Préface pour la traduction d'un ouvrage de M. Wilberforce sur la traite des Nègres* (1814) ; et *Appel aux souverains réunis à Paris pour en obtenir l'abolition de la traite des Nègres* (1814). Dans *Mirza, ou Lettre d'un voyageur*, la protagoniste est une femme noire, réduite en esclavage avant de s'en émanciper et de sauver son compagnon Ximéo, lui aussi esclave. Si cette œuvre n'échappe pas aux préjugés raciaux et coloniaux,²⁶⁷ elle les remet en question et les déconstruit.²⁶⁸

État des lieux mémoriel

Germaine de Staël est célébrée à Genève pour ses contributions en littérature et pensée politique, ainsi que pour son rôle prépondérant dans la constitution d'un foyer intellectuel à Genève autour du Groupe de Coppet, comme en témoigne la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève, laquelle est silencieuse sur son engagement anti-esclavagiste de même que sur les stéréotypes raciaux – tantôt véhiculés, tantôt déconstruits – que renferment certains de ses écrits.

Le château de Coppet, résidence de Necker, de sa fille Germaine de Staël et du fils de cette dernière, Auguste de Staël, est intégré dans le parcours mémoriel de l'association Route des abolitions. La notice consacrée à Germaine de Staël met en lumière la déconstruction par l'écrivaine de certains stéréotypes raciaux, sans mentionner que cette dernière a pu aussi parfois les véhiculer.²⁶⁹

L'association Cooperaxion, dont l'un des objectifs est de rendre plus visible l'histoire de la Suisse dans sa relation à l'esclavage et à la traite, consacre une notice à Madame de Staël dans sa base de données des personnalités suisses impliquées dans le système esclavagiste ou dans le mouvement abolitionniste.²⁷⁰ L'association indique que le combat

d'agentes du progrès social en contribuant à l'évolution de ce progrès au sein même de la sphère domestique, *ibid.*, p. 141.

²⁶⁵ *Ibid.*, p. 181.

²⁶⁶ Germaine de Staël, *Appel aux souverains réunis à Paris pour en obtenir l'abolition de la traite des Nègres*, 1814, http://slavery.uga.edu/texts/literary_works/appel.pdf.

²⁶⁷ Pour une analyse critique de la vision raciale de Germaine de Staël, voir notamment Richard Switzer, « Mme de Staël, Mme de Duras and the Question of Race », *Romance Quarterly*, 20, 3, 1973, pp. 303-316.

²⁶⁸ Marie Danielle Daquin, *Slavery and Feminism in the Writings of Madame de Staël*, Townsville, 2020, pp. 188-190.

²⁶⁹ www.abolitions.org/index.php?IdPage=1504517783.

²⁷⁰ <https://cooperaxion.org/details/?id=352>.

abolitionniste de l'écrivaine s'est d'abord focalisé sur la traite atlantique plutôt que sur l'esclavage en lui-même.

Orientations bibliographiques

Sources primaires

De Staël, Germaine, *Zulma – Fragments d'un Ouvrage*, Londres, 1794.

De Staël, Germaine, *Histoire de Pauline*, Paris, 2013 (1795).

De Staël, Germaine, *Mirza, ou lettre d'un voyageur*, 1795,
http://slavery.uga.edu/texts/literary_works/mirza.pdf.

Staël, Germaine de, « Appel aux souverains réunis à Paris pour en obtenir l'abolition de la traite des Nègres » (1814), dans *Œuvres complètes de Madame la baronne de Staël-Holstein*, tome deuxième, Paris, Firmin Didot, Frères, 1844.

De Staël, Germaine, *Préface pour la traduction d'un ouvrage de M. Wilberforce sur la traite des Nègres*, 1814, http://slavery.uga.edu/texts/literary_works/wilberforcefrench.pdf.

Sources secondaires

Broccardo, Laura, « Penser aux frontières du politique : le “cas” *Zulma* de Germaine de Staël », *Dix-huitième Siècle*, n° 47, 2015, pp. 409-428.

Bruin, Karen de, « Romantic Aesthetics and Abolitionist Activism: African Beauty in Germaine de Staël's *Mirza ou Lettre d'un voyageur* », *Symposium – A Quarterly Journal in Modern Literatures*, 67, 2013, pp. 135-147.

Daquin, Marie Danielle, « Slavery and Feminism in the Writings of Madame de Staël », thèse de doctorat, College of Arts, Society, and Education, James Cook University, juillet 2020.

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005.

Hofmann, Etienne, « Germaine de Staël », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016051/2014-02-11/>.

Kadish, Doris, *Translating Slavery – Gender and Race in French Women's Writing, 1783-1823*, Kent, Ohio, Kent State University Press, 1994.

Massardier-Kenney, Françoise, « Staël, Translation, and Race », <http://slavery.uga.edu/texts/criticalsays/stael.pdf>.

Switzer, Richard, « Mme de Staël, Mme de Duras and the Question of Race », *Romance Quarterly*, 20, 3, 1973, pp. 303-316.

26. École de commerce et de culture générale Aimée-Stitelmann

Mots-clés

aide aux victimes du nazisme ; anticolonialisme ; antifascisme ; anti-impérialisme ; antinazisme ; antiracisme ; résistance civile

Localisation

Ville et commune de Plan-les-Ouates

Faits historiques

Née à Paris en 1925 et décédée à Genève en 2004, Aimée Stitelmann est issue d'une famille juive. Son père était un Russo-Polonais naturalisé Suisse en 1910. La famille Stitelmann fuit l'avancée de l'armée allemande et quitte la capitale française en juin 1940 pour se réfugier à Lyon, puis à Genève.

De 1941 à 1945, alors qu'elle a entre 16 et 20 ans,²⁷¹ Aimée Stitelmann s'engage en faveur des victimes du nazisme fuyant les persécutions et fait passer une vingtaine d'enfants juifs et de résistants de la France à la Suisse, alors que le Conseil fédéral suisse avait décidé de fermer partiellement la frontière depuis 1940. En mars 1945, elle aide à nouveau des personnes ayant fui Vichy à passer la frontière, mais cette fois-ci de la Suisse à la France.²⁷² Quatre mois plus tard, elle est condamnée par la justice militaire helvétique pour « aide à la fuite ». ²⁷³ En tant que membre et militante du Parti du travail (PdT) en Suisse et du Parti communiste (Maki) en Israël²⁷⁴ – où elle séjourne à plusieurs reprises –, elle est surveillée par les autorités et la police suisses qui l'identifient comme « juive d'extrême gauche ». ²⁷⁵

À partir de la fin des années 1950, elle obtient un diplôme de pédagogie de l'Université de Genève et entame une carrière d'institutrice tout en poursuivant son engagement politique. Elle lutte contre le régime franquiste en Espagne, en faveur de l'indépendance

²⁷¹ Daniel Künzi, « Une enfance marquée par l'arrivée d'Hitler au pouvoir et le Front populaire », *solidaritéS*, 59, <https://solidarites.ch/journal/59-2/aimee-stitelmann-une-vie-a-contre-courant/>.

²⁷² « L'honneur retrouvé d'Aimée Stitelmann », *Swissinfo*, 3 mars 2004.

²⁷³ Elle écope de 18 jours de détention préventive.

²⁷⁴ En 1970, le PdT la suspend en raison de dissensions idéologiques existant entre elle et certains cadres du parti. Après cet épisode, elle continuera de militer en Suisse aux côtés d'autres organisations politiques telles que le Centre de liaison politique (CLP), la Ligue marxiste révolutionnaire (LRM) ou le Rassemblement pour une alternative socialiste.

²⁷⁵ Jean Batou, « Aimée Stitelmann : une vie à contre-courant », *solidaritéS*, 59, <https://solidarites.ch/journal/59-2/aimee-stitelmann-une-vie-a-contre-courant/>.

algérienne, au sein du Mouvement anti-apartheid de Genève, contre l'impérialisme américain et la guerre au Vietnam et, au niveau local, en faveur de la scolarisation des enfants sans-papiers.²⁷⁶

État des lieux mémoriel

Le 3 mars 2004, quelques mois avant sa mort (le 20 décembre), Aimée Stitelmann est réhabilitée par les autorités fédérales, et sa condamnation de 1945 annulée en vertu de la loi sur l'annulation des condamnations de personnes ayant aidé les victimes du nazisme, entrée en vigueur le 1er janvier 2004. Le 18 mai de la même année, elle reçoit la médaille « Genève reconnaissante » décernée par la Ville de Genève, qui profite de cette occasion pour faire son autocritique dans cette affaire.²⁷⁷ L'année suivante, peu après son décès, est inaugurée l'École de commerce et de culture générale (ECCG) qui porte son nom afin d'honorer sa mémoire et sa solidarité active envers les victimes des persécutions nazies.²⁷⁸

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

Batou, Jean, « Aimée Stitelmann : une vie à contre-courant », *solidaritéS*, 59, 2004, <https://solidarites.ch/journal/59-2/aimee-stitelmann-une-vie-a-contre-courant/>.

Ferrazino, Christian, Allocution prononcée par le maire de Genève lors de la remise de la médaille « Genève reconnaissante » à Aimée Stitelmann, *solidaritéS*, 59, 2004, <https://solidarites.ch/journal/46-2/la-ville-de-geneve-celebre-l%C2%92action-d%C2%92aimee-stitelmann/>.

Künzi, Daniel, « Une enfance marquée par l'arrivée d'Hitler au pouvoir et le Front populaire », *solidaritéS*, 59, 2004, <https://solidarites.ch/journal/59-2/aimeestitelmann-une-vie-a-contre-courant/>.

²⁷⁶ Idem.

²⁷⁷ Christian Ferrazino, allocution prononcée par le maire de Genève lors de la remise de la médaille « Genève reconnaissante » à Aimée Stitelmann, *solidaritéS*, 59, <https://solidarites.ch/journal/46-2/la-ville-de-geneve-celebre-l%C2%92action-d%C2%92aimee-stitelmann/>.

²⁷⁸ www.ge.ch/document/ecole-commerce-culturegenerale-aimee-stitelmann.

27. Chemin Surinam

Mots-clés

esclavagisme ; racisme anti-Noir·e·s ; Surinam colonial ; traite transatlantique

Localisation

Quartier Servette Petit-Saconnex

Faits historiques

Le terrain sur lequel se trouve aujourd'hui le chemin Surinam à Genève a été acheté en 1769 par Jean-Zacharie Robin, Genevois né en 1723 et possédant une plantation de café et de coton dans la colonie hollandaise du Surinam.

Située près de Paramaribo, cette colonie avait été nommée « La Campagne » par Robin. Robin, et ses fils après lui, y firent travailler des esclaves.

Robin vendit plus tard le terrain de Genève à Isaac-Louis Naville,²⁷⁹ puis le terrain passa entre les mains de plusieurs propriétaires avant d'être cédé à la Ville de Genève en 1931.²⁸⁰

État des lieux mémoriel

La base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève ne fait pas mention de l'ancrage de ce lieu dans l'histoire de l'esclavage. La seule description fournie est la suivante : « *Jean-Zacharie Robin acquit son "bien" en 1769 et le baptisa Surinam en souvenir de son long séjour en Guyane hollandaise.* »²⁸¹

La proposition de motion « *pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos* », déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil genevois, mentionne le chemin Surinam à titre d'exemple de lieu problématique.²⁸²

L'association Cooperaxion, dont l'un des objectifs est de rendre plus visible l'histoire des Suisses ayant tiré profit du commerce triangulaire et de l'esclavage – par le biais, notamment, de visites guidées à Neuchâtel –, consacre une notice à Jean-Zacharie Robin

²⁷⁹ Hans Fässler, *Une Suisse esclavagiste – Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions Duboiris, 2007, p. 133.

²⁸⁰ Benjamin Chaix, « 1770 : quand le parc Geisendorf s'appelait Surinam », *Tribune de Genève*, 30 mai 2020.

²⁸¹ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/chemin-surinam>.

²⁸² <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02657.pdf>.

dans sa base de données des personnalités suisses impliquées dans le système esclavagiste.²⁸³

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005.

Fässler, Hans, *Une Suisse esclavagiste – Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions Duboiris, 2007.

Pavillon, Olivier, *Des Suisses au cœur de la traite négrière*, Lausanne, Antipodes, 2017.

Streckeisen, Sylvie, « La place de Genève dans le commerce avec les Amériques aux XVIIème et XVIIIème siècles », dans Claude Savary et Gilles Labarthe (dirs.), *Mémoires d'esclaves*, Genève, Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, 1997.

28. Avenue Trembley – Parc Trembley - École de Trembley

Mots-clés

Algérie coloniale ; affairisme colonial ; colonisation ; esclavagisme ; Haïti colonial ; traite transatlantique

Localisation

Quartier Servette Petit-Saconnex

Faits historiques

Issue de la noblesse française convertie au protestantisme, la famille Trembley se réfugie à Genève en 1552, où elle intègre le réseau des grandes familles genevoises. La famille Trembley a donné de nombreux magistrats, diplomates, savants, commerçants, négociants et pasteurs ayant occupé de hautes fonctions à Genève et au-delà de ses frontières.

Parmi les membres de cette famille figure Jean Trembley (1774-1784). Colon et propriétaire d'esclaves à Saint-Domingue/Haïti, Jean Trembley exploitait une indigoterie à l'Artibonite dans la partie occidentale de l'île.

²⁸³ <https://cooperaxion.org/details/?id=208>.

Quelques-unes de ses correspondances, conservées aux Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne en France, ainsi qu'aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM) françaises, témoignent du positionnement esclavagiste qu'adopte le Genevois dans le but d'éviter le marronage.²⁸⁴ Jean Trembley y préconise de faire preuve de « *douceur* » à l'égard des esclaves, de leur infliger des « *châtiments qui soient proportionnels à leurs fautes* », afin qu'ils et elles ne désertent pas les plantations. Dans l'esprit de Trembley, traiter les esclaves « *avec modération et humanité* » revient à tirer davantage de profits de leur travail et à « *faire la fortune des propriétaires* ». ²⁸⁵

Parmi les autres membres de la lignée Trembley, Pierre-Charles Trembley est un homme d'affaires genevois avec qui Henry Dunant (voir la notice le concernant) fonda la Société Financière et Industrielle des Moulins de Mons-Djemila en Algérie coloniale.

État des lieux mémoriel

C'est en tant que membre du « *panthéon des grandes familles genevoises* » qu'est honorée la famille Trembley dans l'espace public genevois. La base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève met en avant les fonctions académiques et philanthropiques de certains de ses membres. Les implications esclavagistes du parcours de Jean Trembley et coloniales de Pierre-Charles Trembley ne sont pas mentionnées.

La base de données précise que l'avenue Trembley s'appelait autrefois « Avenue Jean-Trembley » en l'honneur d'un autre Jean de la famille ayant vécu au XIXe siècle.²⁸⁶

La proposition de motion « *pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos* », déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil genevois, fait mention de la trajectoire esclavagiste de Jean Trembley.²⁸⁷

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2005.

²⁸⁴ Le marronage est la fuite des esclaves (pour vivre en liberté) hors de la propriété où ils et elles étaient tenu·e·s en servitude.

²⁸⁵ Gabriel Debien, « Le Marronage aux Antilles françaises au XVIIIe siècle », *Caribbean Studies*, 6, 3, 1966, pp. 20-22.

²⁸⁶ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/parc-trembley> ;
<https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/avenue-trembley>.

²⁸⁷ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02657.pdf>. Le nom de Jean Trembley est orthographié « Tremblay » dans le texte de la motion.

Debien, Gabriel, « Le Marronage aux Antilles françaises au XVIIIe siècle », *Caribbean Studies*, 6, 3, 1966, pp. 3-43.

Fässler, Hans, *Une Suisse esclavagiste – Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*, Paris, Éditions Duboiris, 2007.

Pavillon, Olivier, *Des Suisses au cœur de la traite Négrière*, Lausanne, Antipodes, 2017.

Rizzo, Salomon, « Trembley », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025568/2014-02-25/>.

Streckeisen, Sylvie, « La place de Genève dans le commerce avec les Amériques aux XVIIème et XVIIIème siècles », dans Claude Savary et Gilles Labarthe (dirs.), *Mémoires d'esclaves*, Genève, Musée d'Ethnographie de la Ville de Genève, 1997.

29. Rue du Village-Suisse

Mots-clés

exposition universelle ; imaginaire colonial ; racisme anti-Noir·e·s ; zoo humain

Localisation

Quartier de Plainpalais Jonction

Faits historiques

En 1896 se tint à Genève la Seconde Exposition nationale suisse. Parmi les attractions les plus prisées des spectateurs de cet évènement se trouvaient le « Village Suisse » – dont la rue actuelle signale l'ancien emplacement – et le « Village Noir », situé non loin.

Le « Village Suisse » avait pour objectif d'offrir aux Genevois la vision « authentique » de la société suisse paysanne traditionnelle, dénotant en cela un préjugé de classe se traduisant par la « curiosité » que constituerait la paysannerie suisse au regard du bourgeois citadin.

Le « Village Noir » s'inscrivait dans l'imaginaire colonial circulant alors en Europe et en Suisse, véhiculant l'image d'une Afrique fantasmée et stéréotypée. Ce « zoo humain » abritait une troupe d'environ 200 personnes, venues pour la plupart du Sénégal.

À cette occasion, le journal satirique genevois *Le Sapajou* (qui suivait les actualités de l'évènement) publie des caricatures de la troupe, et Émile Yung (voir la notice le concernant)²⁸⁸ tient une conférence qu'il intitule « L'histoire naturelle des Nègres »,

²⁸⁸ Taal Fassaleh, « *Le Sapajou* : le Village noir et le Village suisse de l'Exposition nationale de 1896 », <https://wp.unil.ch/pressesatiriqueromande/le-sapajou/>.

durant laquelle il exhibe et mesure certains membres de la troupe devant une salle comble au pavillon Raoul Pictet. À l'issue de l'exposition, 74 objets seront acquis auprès de l'Office des poursuites genevois en 1896 et intégrés par la suite dans les fonds du Musée d'Ethnographie de Genève.²⁸⁹

État des lieux mémoriel

La notice consacrée à la rue du Village-Suisse dans la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève est brève et indique simplement que la rue a été nommée ainsi « *en souvenirs [sic] de l'exposition suisse de 1896* » et que le « *le village suisse de l'Exposition nationale de 1896 se trouvait sur cet emplacement* ». ²⁹⁰

Dans le cadre la Semaine contre le racisme, organisée annuellement par la Ville de Genève, le collectif Afro-Swiss a conduit plusieurs visites visant à sensibiliser le public au passé colonial de la Suisse et à Genève. L'ancien emplacement du « Village Noir » compte parmi ses étapes.

Orientations bibliographiques

Sources secondaires

El-Wakil, Leïla et Pierre Vaisse, *Genève 1896 – Regards sur une exposition nationale*, Genève, Georg, 2001.

Fassaleh, Taal, « *Le Sapajou : le Village noir et le Village suisse de l'Exposition nationale de 1896* », <https://wp.unil.ch/pressesatiriqueromande/le-sapajou/>.

Minder, Patrick, « Émile Yung et le Village noir de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896 », dans Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas, *L'invention de la race – Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, 2014, pp. 303-314.

Minder, Patrick, *La Suisse coloniale – Les représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au temps des colonies (1880-1939)*, Berne, Peter Lang, 2011.

²⁸⁹ Patrick Minder, « Émile Yung et le Village noir de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896 », dans Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas, *L'invention de la race – Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, 2014, pp. 303-314.

²⁹⁰ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-du-villagesuisse>.

30. Boulevard Carl-Vogt – Uni Carl Vogt – Buste de Carl Vogt

Mots-clés

anthropologie raciale ; classisme ; mythe de la supériorité blanche ; racisme ; racisme anti-Noir·e·s ; sciences raciales ; sexisme ; validisme

Localisation

Quartier de Plainpalais Jonction (boulevard et bâtiment universitaire) ; Uni Bastions (buste)

Faits historiques

Né à Giessen en Allemagne, Carl Vogt (1817-1895) s'installe en Suisse en 1849 pour des raisons politiques.²⁹¹ Médecin, anatomiste et biologiste de formation, il exerce de 1852 à 1895 à l'Académie de Genève, laquelle deviendra l'Université de Genève en 1873 suite à des réformes de modernisation auxquelles il contribue.

À Genève, et plus largement en Suisse, Vogt entreprend une carrière politique marquée par le radicalisme, le combat pour les libertés individuelles et l'anticléricalisme.²⁹²

En 1865, il publie un ouvrage, *Leçons sur l'homme*, traité de vulgarisation d'anthropologie reposant sur des théories négrophobes. Vogt cherche à démontrer dans cet ouvrage la véracité de la théorie du biologiste britannique Charles Darwin statuant que l'homme, membre à part entière du règne animal, partage un ancêtre commun avec les singes – rejetant les théories créationnistes des anthropologues spiritualistes et le cléricalisme. À la différence de Darwin, dans notamment *The Descent of Man and Selection in Relation to Sex* (1871), Vogt fait des Noir·e·s, des Aborigènes d'Australie, des Polynésien·e·s et d'autres « races » considérées comme « primitives » les intermédiaires entre l'homme blanc et le singe.²⁹³

²⁹¹ Vogt a pris part à la révolution allemande de 1848-1849. Lorsque celle-ci est réprimée par l'armée prussienne, nombre de partisans de la transformation démocratique, dont Vogt, se réfugient en Suisse. Voir Jean-Claude Pont, « Introduction », dans Jean-Claude Pont *et al.* (dirs.), *Carl Vogt (1817-1895) – Science, philosophie et politique – Actes du Colloque de mai 1995*, Genève, 1998, p. 4.

²⁹² Naturalisé Suisse en 1846 et citoyen genevois en 1861, il est régulièrement élu au Grand Conseil genevois, au Conseil des États et au Conseil national entre 1856 et 1881.

²⁹³ Carl Vogt, *Leçons sur l'homme – Sa place dans la création et dans l'histoire de la terre*, Paris, C. Reinwald, 1865, pp. 241-242.

Polygéniste, Vogt arguait en faveur de l'hypothèse stipulant que les différentes « races » humaines descendraient de différentes espèces de singes.²⁹⁴ Influencées par Louis Agassiz et Charles Darwin, les théories de Vogt opèrent une synthèse entre le polygénisme raciste du premier et les théories de l'évolution du second.

Les préjugés de genre,²⁹⁵ de classe²⁹⁶ et de validisme (ceux pesant sur les personnes en situation de handicap) sont présents dans les écrits de Vogt. Vogt établit une classification de l'espèce humaine dans laquelle il place l'homme blanc issu de l'élite au sommet, suivi de l'homme blanc prolétaire, de la femme blanche bourgeoise, de la femme blanche issue de la classe ouvrière, de l'homme noir, de la femme noire, de l'« idiot » et, enfin, du singe.

État des lieux mémoriel

C'est en tant que scientifique et politicien qu'est honoré Carl Vogt dans l'espace public genevois. La notice consacrée au scientifique et politicien genevois dans la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève ne relève pas le racisme et l'idéologie discriminatoire de la science et de la pensée de Carl Vogt.²⁹⁷

Un buste de Carl Vogt a été inauguré en 1899 devant le bâtiment universitaire Uni Bastions. Vogt a également fait l'objet d'un hommage en 2015 avec l'inauguration du bâtiment universitaire Uni Carl Vogt. Deux ans avant l'inauguration de ce bâtiment, des voix s'étaient élevées au sein de l'Université de Genève, indiquant qu'il était inadéquat pour une institution académique respectant les principes d'égalité et de dignité humaine de rendre hommage à une personne qui a exprimé des vues racistes. Un débat interne avait été initié au sein de l'Assemblée de l'Université de Genève, lequel a débouché sur un non-lieu sur la base des arguments des « *dangers d'anachronisme* » et du caractère supposé « *plus anticlérical que réellement raciste* » des théories de Vogt.²⁹⁸ Ces critiques et ce débat n'ont pas engendré de débat public et citoyen, ni de couverture médiatique.

Depuis 2019, le collectif Afro-Swiss organise une visite guidée sur la Suisse coloniale, dans laquelle est incluse une étape sur Carl Vogt.

Le Collectif pour une réflexion décoloniale et l'association Kam'Af de l'Université de Genève ont lancé, en septembre 2021, une pétition adressée au rectorat de l'université, soutenue par de nombreuses autres associations étudiantes et signées par plus de 900 personnes, pour que l'université change le nom du bâtiment dédié à Vogt et retire son buste en soulignant notamment que « *le fait que les institutions dotées du pouvoir public de produire les savoirs, telles que l'UniGe, ne se responsabilisent pas par rapport au passé*

²⁹⁴ Claude Blanckaert, « L'anthropologie de Carl Vogt dans le contexte des études naturalistes » dans Jean-Claude Pont et al. (dirs.), *Carl Vogt (1817-1895) – Science, philosophie et politique – Actes du Colloque de mai 1995*, Genève, 1998, p. 215.

²⁹⁵ Carl Vogt, *Leçons sur l'homme – Sa place dans la création et dans l'histoire de la terre*, Paris, C. Reinwald, 1865, p. 8.

²⁹⁶ Ibid., pp. 112-113 et p. 569.

²⁹⁷ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/boulevard-carlvogt>.

²⁹⁸ Procès-verbal de l'Assemblée de l'Université, séance du 20 novembre 2013.

*colonial-racial a pour effet de minimiser, si ce n'est d'invisibiliser, les inégalités raciales dans le présent. En glorifiant les figures d'un passé raciste, l'UniGe envoie le signal que le traitement équitable de certain·e·s membres de la communauté académique, affecté·é·s par le racisme, n'est pas important.»*²⁹⁹ Une seconde pétition a été lancée pour débaptiser le boulevard Carl-Vogt et le renommer en l'honneur de la politicienne Tilo Frey.³⁰⁰

La Ville de Genève a organisé en mars 2021, lors de la Semaine contre le racisme, une table ronde sur la problématique de la célébration de la figure de Vogt et les Bibliothèques municipales ont intégré une étape au boulevard Carl-Vogt dans leur série de parcours augmentés « Hypercity »³⁰¹ pour questionner l'héritage de Vogt.

Dans le cadre de l'édition 2021 de la Semaine de l'égalité organisée par la Ville de Genève devait être organisée une visite intitulée « Les savants genevois et la fabrique des inégalités : parcours guidé entre histoire et mémoire »,³⁰² dans laquelle il était prévu de présenter les idées discriminatoires de Carl Vogt. Celle-ci a été reportée en raison de la pandémie de Covid-19. Une visite similaire est proposée dans l'offre de visites guidées du projet Dialogue en route.³⁰³ Ces initiatives contrastent avec la visite organisée par l'Université de Genève en 2009 intitulée « Savants citoyens », qui mettait à l'honneur Carl Vogt et ses contributions dans la réforme de l'Académie de Genève.³⁰⁴

La proposition de motion « *pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos* », déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil genevois, attire l'attention sur la dimension problématique des hommages rendus Carl Vogt.³⁰⁵

299

<https://www.change.org/p/rectorat-de-l-universit%C3%A9-de-gen%C3%A8ve-rebaptisez-le-b%C3%A2timent-unige-carl-vogt-et-d%C3%A9boulonnez-le-buste-%C3%A0-son-effigie>. Voir également l'entretien avec le Collectif Afro-Suisse, RTS, « Racisme – Assume ton passé », 22 juillet 2021. Le 11 février 2021, les représentant·e·s du Collectif ont pris part à une audition dans le cadre d'une réunion du Groupe de réflexion pluridisciplinaire sur les figurations historiques de l'université dans l'espace public, créé par l'Université de Genève. Dans son intervention dénonçant « *la décision politique de l'Unige de perpétuer un mutisme sur son passée raciste* », le Collectif nota, notamment, « *le sentiment d'humiliation et de violence lorsqu'on apprend l'histoire de Carl Vogt et sa contribution "scientifique" aux théories racistes* » ainsi que le fait que cette « *appellation [est] en contradiction avec les valeurs prônées par l'université dans sa charte d'éthique et de déontologie (respect de protection de l'intégrité des étudiants·e·s, esprit critique, progressisme, etc.)* ».

300

https://www.petitionenligne.ch/black_lives_matter_-_ville_de_geneve_-_change_boulevard_carl-vogt_in_boulevard_tilo_frey.

301

<http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/agenda/evenements/06022021-ed-programme-a-distance-hyper-city-histoires-et-imaginaires-de-nos-rues/>.

³⁰² www.ville-ge.ch/egalite/programme.html#filter=.filtre_reporte.

³⁰³ <https://enroute.ch/fr/>.

³⁰⁴ www.unige.ch/450/expositions/savantscitoyens/P450_fr.pdf.

³⁰⁵ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02657.pdf>.

Orientations bibliographiques

Source primaire

Vogt, Carl, *Leçons sur l'homme – Sa place dans la création et dans l'histoire de la terre*, Paris, C. Reinwald, 1865.

Sources secondaires

« Carl Vogt, ou La difficile question de l'héritage scientifique », 2020, www.unige.ch/actualites/archives/2020/carl-vogt-ou-la-difficilequestion-de-lheritage-scientifique/.

Blanckaert, Claude, « L'anthropologie de Carl Vogt dans le contexte des études naturalistes », dans Jean-Claude Pont *et al.* (dirs.), *Carl Vogt (1817-1895) – Science, philosophie et politique – Actes du Colloque de mai 1995*, Genève, 1998, pp. 199-248.

Pont, Jean-Claude *et al.* (dirs.), *Carl Vogt (1817-1895) – Science, philosophie et politique, Actes du Colloque de mai 1995*, Genève, 1998.

Scholl, Sarah, « Carl Vogt », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2015, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003899/2015-01-05/>.

Zuber, Aline, « Produire un savoir colonial dans un pays sans colonies – Les savants et les milieux scientifiques suisses romands dans l'écueil de la pensée coloniale : histoire et enjeux contemporains », mémoire de master en histoire internationale, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2020.

31. Rue Voltaire – Musée Voltaire – Collège Voltaire

Mots-clés

abolitionnisme ; antisémitisme ; classisme ; islamophobie ; justification de l'esclavage ; racisme anti-Noir·e·s ; sexisme ; validisme

Localisation

Quartier Grottes Saint-Gervais

Faits historiques

François-Marie Arouet dit « Voltaire » (1694-1778) est un philosophe français de la période dite des Lumières, aux écrits mondialement connus.

Son écrit intitulé *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756) contient des préjugés raciaux, spécifiquement des propos déshumanisants à l'égard des populations qu'il considère comme appartenant à des « races entièrement différentes » de la « race blanche » dont il proclame la supériorité.

Au XVIIIe siècle, Voltaire était parmi les philosophes des Lumières à défendre une vision polygéniste³⁰⁶ – déjà exposée dans son *Traité de métaphysique* (1734) – soutenant que l'origine de l'« infériorité » de certaines populations était à trouver dans leur « nature humaine et raciale différente ».

La pensée discriminatoire de Voltaire inclut le racisme colonial, l'antisémitisme,³⁰⁷ l'islamophobie, la misogynie et le sexisme, le validisme et le classisme.

L'attitude de Voltaire vis-à-vis de l'esclavage des Noir·e·s fait débat. Certains le dépeignent sous les traits d'un anti-esclavagiste convaincu (en convoquant la figure de « l'esclave du Surinam » de *Candide*). D'autres soulignent que sa pensée vis-à-vis de l'esclavage n'était pas sans ambiguïtés – comme en témoignent ses propos dans *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* offrant une justification à l'esclavage (« celui qui se donne un maître était né pour en avoir »)³⁰⁸ – ou font mention des capitaux qu'il aurait accumulés, grâce, notamment, à des investissements dans le commerce colonial réalisés avec le concours de son ami, le banquier genevois Jean-Robert Tronchin.³⁰⁹ Cette question de ces investissements fait elle aussi débat.

État des lieux mémoriel

Genève tire fierté de l'installation sur son sol (1755-1760) de Voltaire, comme en témoignent l'établissement scolaire et la rue nommés en son honneur et situés à proximité de son ancienne demeure, elle-même transformée en musée et institut de recherche (le Musée Voltaire, rattaché à la Bibliothèque de Genève). En rendant hommage à Voltaire, Genève rappelle également son statut de « ville des Lumières ».

La base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève ne mentionne pas la teneur raciste et discriminatoire de certains écrits de Voltaire.³¹⁰

La demeure genevoise où vécut Voltaire est incorporée au parcours mémoriel de l'association Route des abolitions. C'est sous les traits de l'« abolitionniste » que Voltaire

³⁰⁶ Smith, Justine E. H., *Nature, Human Nature, and Human Difference – Race in Early Modern Philosophy*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 2015, p. 236.

³⁰⁷ Au sujet de l'antisémitisme de Voltaire, voir notamment Léon Poliakov, *Histoire de l'antisémitisme – L'âge de la science*, Paris, Le Seuil, 1968.

³⁰⁸ « Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les Nègres ; on nous reproche ce commerce. Un peuple qui trafique de ses enfants est encore plus condamnable que l'acheteur. Ce négoce démontre notre supériorité ; celui qui se donne un maître était né pour en avoir », Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations – Œuvres complètes*, 1878, tome 13, p. 177.

³⁰⁹ Benjamin Chaix, « 1774 : Voltaire se bat pour libérer les serfs du Jura », *Tribune de Genève*, 28 juin 2020.

³¹⁰ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-voltaire>.

y est célébré. Le site Internet de l'association relève quelques aspects problématiques de la pensée de Voltaire sur les questions de la « race » et de l'esclavage.³¹¹

Orientations bibliographiques

Sources primaires

Voltaire, *Traité de métaphysique*, Paris, 1734.

Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Paris, 1756.

Sources secondaires

Francillon, Roger, « Voltaire », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2013, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016207/2013-04-11/>.

Poliakov, Léon, *Histoire de l'antisémitisme – L'âge de la science*, Paris, Le Seuil, 1968.

Sala-Molins, Louis, *Les misères des Lumières – Sous la raison, l'outrage...*, Paris, Robert Laffont, 1992.

Smith, Justine E. H., *Nature, Human Nature, and Human Difference – Race in Early Modern Philosophy*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 2015.

32. Quai Wilson – Palais Wilson

Mots-clés

racisme ; racisme d'État ; racisme anti-Noir·e·s ; impérialisme ; suprémacisme blanc

Localisation

Quartier Pâquis Sécheron

Faits historiques

Woodrow Wilson (1856-1924) a été le 28^e président des États-Unis d'Amérique de 1913 à 1921. Avocat de l'internationalisme libéral et négociateur de l'accord de paix ayant mis fin à la Première Guerre mondiale (1914-1918), il est considéré comme l'artisan de la naissance de la Société des Nations (SDN), dont le siège a été installé à Genève. La première assemblée de la Société des Nations a lieu le 15 novembre 1920 à Genève.

³¹¹ www.abolitions.org/index.php?IdPage=1516371721.

Dans son action politique et dans ses écrits, Wilson a défendu la ségrégation raciale et la suprématie blanche aux États-Unis tout en promouvant les idéaux universels de la démocratie, de la paix et du « *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ».

Dans le sillage de la défaite des États confédérés à l'issue de la guerre de Sécession américaine (1861-1865), Wilson a rejeté le principe de l'égalité raciale, arguant que l'épisode de la Reconstruction (1863-1877) était un projet destiné à « *placer le Sud blanc sous la coupe du Sud noir* ». Il voyait dans la société secrète terroriste suprémaciste blanche du Ku Klux Klan, fondée en 1865, le dernier rempart capable de sauver la civilisation du Sud blanc menacée, selon lui, par l'« *émancipation trop rapide* » des anciens esclaves noir·e·s. Wilson regrettait que ces esclaves n'aient pas été placés·e·s sous la tutelle des Blancs à l'issue de la guerre de Sécession. Ces vues sont exposées dans son ouvrage *A History of the American People* publié en 1902.

Wilson était un enthousiaste du film raciste *The Birth of a Nation* (1915) de D.W. Griffith, dont il organisa une projection à la Maison-Blanche en février 1915 et qu'il jugea « *comme écrivant l'histoire avec l'éclair* ». ³¹² La pensée politique de Wilson conjugua libéralisme, nationalisme et suprémacisme/impérialisme blanc en établissant une distinction entre les Blancs, désignés comme aptes à adopter les idées libérales et à pratiquer la démocratie, et les Noirs et non-Blancs, jugés inaptes.

Wilson a soutenu la prise de possession par les États-Unis des anciennes colonies espagnoles à l'issue de la guerre hispano-américaine (1898), a étendu le système ségrégationniste Jim Crow à l'ensemble du pays, l'élevant au niveau fédéral, et a envoyé l'armée américaine occuper Haïti en 1915.

Le racisme de Wilson a joué un rôle lors de la constitution de la SDN et de son Pacte. Le président américain refusa de reconnaître l'égalité raciale revendiquée par les délégués japonais et convoqua la « *hiérarchie des races* » pour déterminer les différents « *stades de développement* » des peuples, fournissant la base idéologique du système des mandats coloniaux de la SDN. ³¹³

État des lieux mémoriel

Woodrow Wilson est célébré en la cité en tant qu'« *artisan de la création de la Société des Nations* », ainsi que pour l'influence qu'il a exercée pour faire de Genève le siège de cette dernière, comme le souligne la base de données en ligne des noms géographiques du

³¹² Lloyd Ambrosius, « Wilson and the *Birth of a Nation*: American Democracy and International Relations », *Diplomacy and Statecraft*, 18, 4, 2007, pp. 689-718 ; et Mark E. Benbow, « Birth of a Quotation: Woodrow Wilson and "Like Writing History with Lightning" », *The Journal of the Gilded Age and Progressive Era*, 9, 4, octobre 2010, pp. 509-533. Sur le racisme du film *The Birth of a Nation*, voir Melvyn Stokes, *D.W. Griffith's The Birth of a Nation – A History of the Most Controversial Film Ever Made*, Oxford University Press, New York, 2008 ; et Tom Brook, « *The Birth of Nation: The Most Racist Movie Ever Made?* », *BBC Culture*, 6 février 2015.

³¹³ Idem.

canton de Genève, laquelle ne dit rien de l'idéologie et des politiques racistes et impérialistes de Wilson.³¹⁴

La contestation de la célébration publique et officielle de Wilson s'est déployée aux États-Unis.³¹⁵ À Genève, une pétition mise en ligne en juillet 2020 demande de « *renommer les monuments genevois qui honorent Woodrow Wilson, un raciste notoire* ». ³¹⁶

Le Palais Wilson (qui porte ce nom depuis 1924) n'est pas un espace public *stricto sensu*. Il est néanmoins intégré en tant que monument et propriété du Canton de Genève au patrimoine architectural genevois. Le Palais abrite le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Orientations bibliographiques

Source primaire

Wilson, Woodrow, *A History of the American People*, cinq volumes, New York, Harper and Brothers, 1902.

Sources secondaires

Ambrosius, Lloyd, « Wilson and the *Birth of a Nation*: American Democracy and International Relations », *Diplomacy and Statecraft*, 18, 4, 2007, pp. 689-718.

Brait, Ellen, « Princeton Students Demand Removal of Woodrow Wilson's Name from Buildings », *The Guardian*, 24 novembre 2015.

Mohamedou, Mohammad-Mahmoud, « Note on Naming after Woodrow Wilson », dans Geneva Academy of International Humanitarian Law and Human Rights, *Reflections on the Name of Palais Wilson*, Working Papers, juillet 2021, pp. 15-16.

Skowronek, Stephen, « The Reassociation of Ideas and Purposes: Racism, Liberalism, and the American Political Tradition », *The American Political Science Review*, 100, 3, 2006, pp. 385-401.

³¹⁴ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/quai-wilson>

³¹⁵ En 2015, les étudiants de la Black Justice League de l'Université de Princeton ont réclamé que l'institution rebaptise ses bâtiments nommés en l'honneur de Wilson (ce qu'elle a refusé), fasse la lumière sur l'héritage raciste de ce dernier et prenne des mesures pour lutter contre le racisme structurel. Voir Ellen Brait, « Princeton Students Demand Removal of Woodrow Wilson's Name from Buildings », *The Guardian*, 24 novembre 2015 ; et Dara Strolovitch et Chaya Crowder, « Naming Rites for Naming Wrongs: What We Talk about When We Talk about Woodrow Wilson », *Perspectives on Politics*, 14, 3, pp. 770-775.

³¹⁶

www.petitionenligne.ch/renommer_les_monuments_genevois_qui_honorent_woodrow_wilson_un_raciste_notoire

Strolovitch Dara et Chaya Crowder, « Naming Rites for Naming Wrongs: What We Talk about When We Talk about Woodrow Wilson », *Perspectives on Politics*, 14, 3, pp. 770-775.

Yellin, Eric Steven, *Racism in the Nation's Service – Government Workers and the Color Line in Woodrow Wilson's America*, Chapel Hill, Caroline du Nord, University of North Carolina Press, 2013.

33. Rue Émile-Yung – Buste d'Émile Yung

Mots-clés

anthropologie raciale ; classisme ; mythe de la supériorité blanche ; racisme anti-Noir·e·s ; racisme « scientifique » ; sexisme ; vandalisme.

Localisation

Quartier de Champel (rue) ; Uni Bastions (buste)

Faits historiques

Né en 1854 et décédé en 1918 à Genève, Émile Yung fut l'élève et l'assistant de Carl Vogt (voir la notice le concernant).

Yung suit, à partir de 1873, des cours du soir dispensés par l'Université de Genève, dont des enseignements de phrénologie donnés par Henri de Saussure. À la même période, Yung devient maître de sciences et de géographie au Collège de Montreux, avant de reprendre ses études universitaires trois ans plus tard. Celles-ci le conduiront à effectuer une série de voyages scientifiques au cours desquels il va notamment rencontrer l'anthropologue Armand de Quatrefages, l'explorateur de l'Afrique centrale Henry Morton Stanley, ainsi que son futur mentor, Carl Vogt.

Yung est engagé par Vogt comme assistant et intègre le corps enseignant de l'Université de Genève en 1876, où il dispensera des cours durant quarante-deux ans et développera des recherches sur le développement des têtards. En 1895, à la mort de Vogt, Yung lui succède en reprenant la chaire de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève.³¹⁷

Dans son *Cours élémentaire d'anthropologie zoologique* (1883), Yung convoque l'anatomie comparée entre les différentes « races » et le singe à des fins de hiérarchisation des types humains. À l'instar de Vogt, il applique au genre et à la classe la

³¹⁷ Patrick Minder, « Émile Yung et le Village noir de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896 », dans Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas, *L'invention de la race – Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, 2014, pp. 304-305.

théorie d'une supériorité déduite grâce à la craniométrie. Yung conclut ses observations ainsi : « *Haeckel fait remarquer avec raison que ce type [le type européen] est le grand conquérant, qu'il est le mieux adapté pour la lutte pour l'existence et qu'il a joué le principal rôle dans l'histoire universelle.* »³¹⁸

En 1896, en marge de l'Exposition nationale à Genève, Émile Yung organise une conférence qu'il intitule « L'histoire naturelle des Nègres », durant laquelle il exhibe et mesure certains membres de la troupe du « Village noir » (voir la notice sur la rue du Village-Suisse) devant une salle comble au pavillon Raoul Pictet.³¹⁹

État des lieux mémoriel

Émile Yung est célébré à Genève de par son statut de scientifique genevois récompensé à plusieurs reprises pour ses travaux, comme l'explique la base de données en ligne des noms géographiques du canton de Genève. Cette dernière mentionne ses contributions sur l'anatomie comparée, sur la physiologie des escargots et sur la zoologie des invertébrés, mais reste muette sur ses théories raciales ou sur la conférence susmentionnée.³²⁰

La proposition de motion « *pour un inventaire des lieux géographiques portant des noms en lien avec le colonialisme, la traite négrière ou le racisme, et pour une meilleure information du public à ce propos* », déposée le 12 juin 2020 au Secrétariat du Grand Conseil genevois, alerte sur la dimension problématique des hommages rendus à Émile Yung.³²¹

Dans le cadre de l'édition 2021 du Festival du film et forum international sur les droits humains (FIFDH), trois artistes féminines ont été invitées par le Festival et la Ville de Genève à créer une fresque au carrefour de la rue Lombard et de la rue Émile-Yung dans le but de questionner la place des femmes dans l'espace public, dans une démarche promouvant « l'égalité, la décolonisation et l'antiracisme ». ³²²

Dans la cadre l'édition 2021 de la Semaine de l'égalité organisée par la Ville de Genève devait être donnée une visite intitulée « Les savants genevois et la fabrique des inégalités : parcours guidé entre histoire et mémoire », ³²³ dans laquelle il était prévu de présenter les idées discriminatoires d'Émile Yung. Celle-ci a été reportée en raison de la pandémie de Covid-19. Une visite similaire est proposée dans l'offre de visites guidées du projet Dialogue en route. ³²⁴

³¹⁸ Émile Yung, *Cours élémentaire d'anthropologie zoologique*, Genève, 1883, p. 85.

³¹⁹ Patrick Miner, « Émile Yung et le Village noir de l'Exposition nationale suisse de Genève en 1896 », dans Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas, *L'invention de la race – Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, 2014, pp. 303-314, ici pp. 304-305.

³²⁰ <https://ge.ch/noms-geographiques/voie/geneve/rue-emile-yung>.

³²¹ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/M02657.pdf>.

³²² <https://fifdh.org/2021/projection/392-dakar-and-geneva-united-in-one-giant-graffiti-created-live>.

³²³ www.ville-ge.ch/egalite/programme.html#filter=.filtre_reporte.

³²⁴ <https://enroute.ch/fr/>.

Orientations bibliographiques

Source primaire

Yung, Émile, *Cours élémentaire d'anthropologie zoologique*, Genève, 1883.

Sources secondaires

Minder, Patrick, « Émile Yung et le Village noir de l'Exposition nationale Suisse de Genève en 1896 », dans Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas, *L'invention de la race – Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, 2014, pp. 303-314.

Mutter, Raoul et Laurence Margairaz Dewarrat, « Émile Yung », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/046357/2014-01-28/>.

Zuber, Aline, « Produire un savoir colonial dans un pays sans colonies – Les savants et les milieux scientifiques suisses romands dans l'écueil de la pensée coloniale : histoire et enjeux contemporains », mémoire de master en histoire internationale, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2020.

III. OPTIONS, SUGGESTIONS ET PISTES D'ACTION

Au-delà de l'urgence de l'actualité, de la délimitation conceptuelle du mémoriel et de l'investigation historique des faits, la question de l'héritage raciste, colonial et esclavagiste dans l'espace public se pose également, et surtout, en termes de l'action publique – existante ou absente, attendue ou rejetée, consensuelle ou unilatérale, potentielle ou formelle – et de son primat éthique et citoyen.

De manière générale, le défi universel – à Genève et ailleurs – est aussi celui d'une réponse qui serait posée à long terme et sous une forme consultative démocratique. Au-delà du contexte démocratique et civique, si des objectifs spécifiques devaient présider à la canalisation d'un tel exercice, ce serait ceux, ardues, de la détermination d'une relation juste, fertile et réconciliée entre, d'une part, la mémoire nécessairement précise et idéalement complète et, d'autre part, les récits sociétaux légitimement évolutifs et à vocation éducative.

À partir de ce postulat, cette dernière partie de l'étude, plutôt que formuler des recommandations spécifiques, suggère des pistes d'action basées sur des exemples concrets. Une méthodologie comparative, ou du moins une mise en parallèle qui ne veut pas nécessairement établir des analogies ou des identités entre la ville de Genève et d'autres villes, est également privilégiée. L'idée centrale est de dégager ces pistes d'action possibles ou plausibles en se basant sur ce qui est fait ailleurs dans le monde, mais aussi sur ce qui peut être imaginé créativement, de manière à ce que la Ville de Genève ait une panoplie illustrative de choix et puisse, de ce fait, considérer les actions qui lui conviendront le plus. L'avantage de notre choix des pistes d'action, cohérent avec les buts d'une étude plutôt que d'un rapport, devrait permettre à la lectrice et au lecteur de dépasser le cadre strict du racisme colonial et de l'esclavagisme.

Si l'Afrocentricité des histoires est ici incontournable et indispensable, il faut tout autant insister sur le fait que le racisme colonial et l'esclavagisme font partie d'une pensée hiérarchique qui se développe dans le monde occidental à partir du XVIII^e siècle. Celle-ci a affecté des pans entiers des sociétés du monde entier avec des effets discriminatoires à long terme concernant les femmes, les paysans, les pauvres, les minorités religieuses, les migrants, dont les crânes et autres angles faciaux furent aussi mesurés. Ces groupes, dans les colonies autant qu'en métropole (pour ce qui est des nations colonisatrices), furent l'objet de politiques dégradantes comme la privation du vote, la stigmatisation et les enfants placés. Vogt et Yung pratiquaient la hiérarchisation des races, des genres et des classes. Les pistes d'action ci-dessous s'appliquent autant au cas du racisme colonial et de l'esclavagisme qu'à d'autres cas qui sortent du cadre strict de l'étude.

Spectre d'actions

D'un point de vue taxonomique, le spectre des actions possibles sur la question des monuments et du mémoriel public est large. Il couvre au moins neuf options, allant de l'inaction, qui revient à ignorer le problème, à la destruction des statues et monuments racistes, qui le donne comme réglé :

- *L'inaction*, c'est-à-dire ne rien faire et considérer que, pour une raison ou une autre, les monuments peuvent ou doivent rester dans l'espace public. L'avantage à court terme est l'absence de coûts, la préservation d'un statu quo et l'idée que le problème n'existe pas. Les désavantages sont nombreux, à commencer par le refus d'écoute ou de considération des communautés ou acteurs concernés, les coûts éthiques, sociaux et politiques, ainsi qu'invariablement l'aggravation du problème. On peut imaginer deux formes d'inaction : l'inaction non motivée ou non expliquée, et l'inaction motivée. Dans ce second cas, la coparticipation des associations citoyennes et le dialogue avec la société civile restent une option plus démocratique que le travail d'experts ou d'académiques uniquement (la présente étude incluse). Si pour des raisons diverses et variées les associations concernées et la société civile de manière plus générale devaient approuver l'inaction, les autorités concernées pourraient choisir d'expliquer ce choix au public plus largement. Dans ce cas, l'inaction deviendrait un choix assumé conjointement et expliqué socialement, ce qui n'équivaut pas exactement à ignorer l'existence du problème, mais à le traiter en décidant de ne rien faire (pour telle ou telle raison) – ce qui ne règle pas pour autant les désavantages notés plus haut.
- *La recontextualisation in situ*, physique (par le biais de panneaux ou de plaques) et/ou digitale (par le biais de codes QR et de réalité augmentée). Cette solution a l'avantage que l'objet, statue, rue, espace ou monument controversé peut être identifié par le public. L'objet est contextualisé et expliqué dans l'espace public là où il fut érigé. Les types de contextualisation peuvent varier et la qualité et la quantité de l'information doivent être examinées avec attention par les autorités responsables. L'utilisation de nouvelles technologies est possible et offre maintes opportunités d'enrichissement, mais elle pose la question de l'accessibilité de tous à ces technologies, de leur obsolescence et de leur maintenance, ainsi que de leur mauvais fonctionnement, voire leur manipulation. La contextualisation est une réponse à la *cancel culture* (si et quand celle-ci est considérée comme un problème) et représente une prise de position. Son plus grand désavantage est que la statue ou le monument controversé continuera d'être une insulte ou de heurter la sensibilité des individus, groupes et communautés concernés. L'objet controversé reste comme memento visible et tangible de violences, discriminations, déplacements, tortures et mises à mort. La contextualisation peut être convaincante et satisfaisante pour certaines personnes mais ne le sera pas pour d'autres. Savoir qui contextualise et comment on contextualise demeure une décision-clé et délicate. Aussi, à nouveau, la coparticipation des associations citoyennes et le dialogue avec la société civile restent une option plus démocratique que le travail d'experts ou d'académiques uniquement.

- *Le doublement*, accompagnement, tutorat, « encerclement » du monument raciste par un ou plusieurs monuments *de nature opposée*, commémorant ou célébrant des individus ou des actions manifestement antiracistes, anticoloniales et anti-esclavagistes. Il s'agit d'une solution qui implique et intègre une recontextualisation indispensable. L'avantage de ce choix est de donner une nouvelle signification à un espace public problématique et controversé par une action de réappropriation et de requalification. Le désavantage de cette solution peut résider dans une confusion possible dans la ou les manières que le public aura d'apprécier la nouvelle statue ou le nouveau monument qui vient doubler la statue ou le monument raciste. La nature de l'espace public concerné pourrait se révéler autrement contraignante. Les désavantages de cette solution sont donc liés à la nature même de l'espace public concerné et de l'exercice de reconnaissance. Dans ce cas aussi, la coparticipation des associations citoyennes et le dialogue avec la société civile demeurent, comme toujours, une option plus démocratique que le travail d'experts ou d'académiques uniquement.

- *Le déplacement* à l'intérieur d'un musée ou d'un parc, assorti d'une contextualisation (physique ou digitale) – pour les lieux, l'option est celle de *renommer* l'espace public. Le déplacement résout le problème de la visibilité qui peut continuer à insulter ou heurter la sensibilité des personnes ou groupes concernés. À l'intérieur d'un musée – si le musée fait son travail de manière consciencieuse – les visiteurs ont le temps (et l'espace) de pouvoir comprendre. Dans le musée, la contextualisation a lieu. Un désavantage de cette solution est que la visiteuse ou le visiteur doit décider d'aller au musée, elle ou il *ne passe pas* par un espace public. *Quid* de la mémoire d'un espace public précédemment controversé ? Et encore, comme nous le savons, les musées n'exposent qu'une infime partie de leurs collections au public. *Quid* si le musée en question conserve ensuite le buste ou la sculpture en question dans ses réserves, loin du regard du public ?

- *Le déshonneur*, c'est-à-dire laisser sur place des monuments ou statues controversés ou racistes défigurés délibérément pour marquer la réappropriation historique du site, de l'espace public, et un changement de perspective de la part des citoyens et de l'administration publique. L'avantage est une manière explicite et proactive d'aborder le problème. Le désavantage est éminemment légal car la dégradation d'un espace public et les actes de vandalisme sont punis par la loi. Cette action traite, démocratiquement, la défiguration comme un acte motivé tout autant historique que l'inauguration initiale du lieu, monument ou espace.

- *Le voilage*, à savoir recouvrir, de manière temporaire (pour un temps public de réflexion sur le mode « ne plus regarder et réfléchir ») ou permanente, le monument d'un voile. L'avantage est de signaler que l'espace public est problématique, qu'une réflexion est *in fieri*. C'est un acte symbolique et artistique, voire philosophique, sans équivoques qui peut être accompagné d'une

explication. Le désavantage est la nature, à terme, transitoire de la mesure – à moins que le voile soit rendu pérenne, par exemple en le cimentant.

- *Le vacillement*, c'est-à-dire le repositionnement du monument de façon tombante de sorte à indiquer physiquement et métaphoriquement sa remise en question. La solution n'est pas entièrement différente du voilage et communique l'idée de perte de position et de questionnement. Par rapport au voilage, le vacillement pourrait être une mesure permanente ; restent des questions techniques (buste, statue, mais *quid* des monuments ?) et esthétiques *ad hoc*.
- *Le déboulonnement* ou démantèlement, avec ou sans remplacement, et l'inclusion d'information au sujet du changement (de nom de rue ou d'espace), qui, à nouveau, peut être physique et/ou digitale.
- *La destruction* du monument ou l'abrogation de l'appellation ou du signe commémoratif préexistant. La question de la requalification de l'espace public controversé demeure en l'état.

À ces neuf options peut s'ajouter une dixième (voir Tableau 1), à la fois plus ancrée dans le présent et plus orientée vers le futur :

- *Le dépassement*, c'est-à-dire lancer une réflexion opérationnelle de grande ampleur sur de nouveaux lieux et objets de commémoration connotée positivement, par exemple en mettant en valeur des individus ou des thématiques inclusives célébrant la diversité. On pourrait penser à des commémorations et célébrations qui prendraient des formes créatives et innovantes (pas simplement des monuments ou des noms de rues) pour reconnaître plus de pans (présents et passés) de la société et sous des formes nouvelles.

Puisqu'il est évident qu'aucune solution au problème des monuments, statues et noms de rues ou places controversés ne fera, du jour au lendemain, disparaître la plaie du racisme, le legs du colonialisme ou les séquelles de l'esclavage, trois précisions s'imposent.

Premièrement, il est fondamental de *développer une vision et l'expliquer*. Il est ainsi, d'abord, nécessaire de mettre en place une politique publique de nature générale (mais avec des solutions *ad hoc*) et à long terme, à l'intérieur de laquelle s'intégreraient la résolution du problème des statues et des monuments controversés et racistes et l'élaboration de critères partagés et documentés indiquant qui, comment et où honorer, reconnaître, commémorer ou célébrer.

Aussi s'impose de manière plus importante (afin précisément d'œuvrer de façon plus conséquente contre le racisme et de décoloniser) une réflexion continue et profonde sur les espaces publics marqués par des liens – ténus ou forts, directs ou indirects – avec

le colonialisme, l'esclavagisme et le racisme. Étant donné l'argument notoire de la politisation de la mémoire publique (à savoir que la mémoire et la manière dont celle-ci est publiquement « gérée » sont des substrats pouvant aisément renforcer la légitimité de pouvoirs hégémoniques), le dialogue entre autorités publiques, mouvements sociaux et agents et secteurs de la société civile devient indispensable si la Ville de Genève souhaite renforcer et avancer la transition d'un passé colonial, esclavagiste et raciste (quelles que soient ses formes diverses, comme vu plus haut) à une mémoire décolonisée (au sens complet et citoyen).

TABLEAU 1 – DIX OPTIONS D'ACTION

<u>Forme</u>	<u>Avantages</u>	<u>Désavantages</u>
Inaction	<i>Pas de coûts sur le court terme</i>	<i>Coûts éthiques, politiques, sociaux, économiques sur le moyen et le long terme</i>
Recontextualisation	<i>Identification du problème et explication</i>	<i>Ce qui heurte demeure visible</i>
Doublement	<i>Identification du problème, contextualisation et réponse proactive signalant une prise de conscience et un changement de paradigme</i>	<i>Contraintes liées à la nature de l'espace public concerné, questions esthétique-interprétatives</i>
Déplacement	<i>La statue ou le monument raciste ou colonial n'est plus visible, son histoire est contextualisée dans un lieu approprié</i>	<i>L'histoire et la mémoire (raciste ou coloniale) de l'espace public ne sont plus connues après déplacement</i>
Déshonneur	<i>Prise de conscience explicite et active, refus du rejet d'un passé problématique</i>	<i>Questions légales (dégradation de l'espace public ou actes de vandalisme punis par la loi), risque d'arbitraire ou d'encouragement à des actes illégaux</i>
Voilage	<i>Signale clairement de manière symbolique et artistique que l'espace public est problématique, possibilité d'explication pour le public in situ</i>	<i>Nature essentiellement temporaire de la mesure</i>
Vacillement	<i>Signale clairement de manière symbolique et artistique que l'espace public est problématique, possibilité d'explication pour le public in situ</i>	<i>Par rapport au voilage, le vacillement pourrait être une mesure permanente, ce qui heurte demeure partiellement visible</i>
Déboulonnement	<i>Solution immédiate du problème</i>	<i>Requalification de l'espace public</i>
Destruction	<i>Solution immédiate du problème</i>	<i>Requalification de l'espace public</i>
Dépassement	<i>Changement de paradigme, création de nouveaux imaginaires citoyens partagés et inclusifs</i>	<i>Champ d'action nouveau nécessitant travail de fond, communication et engagement politique innovant</i>

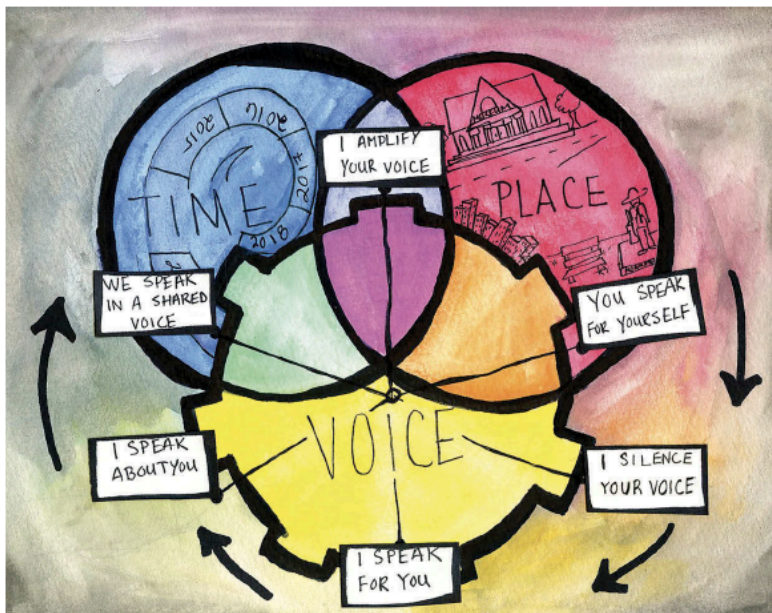
Un tel dialogue, dont les lieux, les formes et les objectifs varient, pourra permettre d'avancer vers un objectif crucial de cohésion sociale autour de la valorisation de cette

question du mémoriel, mais également de compréhension et de gestion commune du présent ; à savoir mettre fin à la persistance de l'invisibilisation de groupes et de communautés victimes du colonialisme, de l'esclavagisme et du racisme. On ne saurait, à cet égard, trop insister sur le fait que ceux qui ne subissent pas le racisme peuvent plus aisément que d'autres manquer de comprendre son acuité et, partant, l'importance de l'expansion et de l'appropriation par tous de l'espace public dans ce contexte.

La représentation visuelle qu'Andrew Zitcer, professeur d'architecture à la Drexel University à Philadelphie en Pennsylvanie aux États-Unis, et l'artiste Salina M. Almanzar ont proposée dans un article publié en 2020 est utile en ce sens (voir Figure 1). Almanzar et Zitcer proposent un agenda censé aider les décideurs et décideuses politiques à améliorer l'appropriation de l'espace public par les citoyen·ne·s à travers l'examen de trois dimensions corrélées : temps, espace et voix.³²⁵

Dans cette construction partagée, allongée et étagée, temps, espace et voix peuvent représenter les axes et les piliers d'un même projet commun, dont la ville, la société civile et, plus largement, la société seraient copropriétaires et co-responsables. L'idée est de passer d'une situation où la voix des discriminés est réduite au silence à une situation où le discriminé est entièrement émancipé et peut s'exprimer librement.

FIGURE 1 – TEMPS, ESPACE ET VOIX : UNE APPROCHE CORRÉLÉE



Source : Andrew Zitcer et Salina M. Almanzar, 2020.

³²⁵ Andrew Zitcer et Salina M. Almanzar, « Public Art, Cultural Representation, and the Just City », *Journal of Urban Affairs*, 42, 7, 2020, pp. 998-1013, p. 999. Le diagramme « Public Art Decisionmaking Rubric » a été réalisée par Salina M. Almanzar.

Deuxièmement, les universitaires, et notamment – mais pas uniquement – les historiens, peuvent contribuer doublement à ce débat (tout en gardant à l'esprit l'espace particulier qu'ils occupent dans ce débat). D'une part, il est du devoir de l'universitaire de garder une position antithétique et diamétralement opposée à la création de mythes ; en même temps, son rôle en tant que chercheur ou chercheuse et enseignant·e de l'importance de la mémoire, du sens des commémorations et de la signification des célébrations est de contribuer à une *responsabilisation intellectuelle des citoyens* à travers le partage des connaissances. D'autre part, de par l'industrie et la production de sens apportées, l'universitaire peut également être copropriétaire et coresponsable de ce projet sociétal.

La question des espaces publics problématiques ou exposant des monuments controversés et racistes investit des questions académiques et politiques complexes concernant la mémoire, les lieux de mémoire et les questions de réconciliation qui ne sont abordées que tangentiellement dans la présente étude.³²⁶ La mémoire publique et les lieux de mémoire sont des lieux politiques par excellence, et, de même, les politiques de réconciliation peuvent être coloniales ou néocoloniales de plusieurs façons.³²⁷

On rappellera ici que, dans d'autres contextes, la question de la mémoire a été associée à la question des réparations. Cette étude n'aborde pas cette question, qui mérite toutefois d'être mentionnée. Fait souvent national et étatique, la question des réparations dépasse largement les compétences souveraines d'une ville, sauf dans des cas particuliers qui ne semblent pas concerner la Ville de Genève. Les réparations peuvent dans certains cas être une mesure accompagnant un processus complexe de réconciliation, notamment à l'égard de la question de justice et des droits humains.³²⁸ Il s'agit de politiques et de processus longs, complexes et multidimensionnels. Les réparations peuvent être – paradoxalement – une mesure contreproductive dans la mesure qu'une fois le tort réparé, l'entité, institution ou État fautif aurait, selon une lecture, « réparé » et clos sa dette, pouvant ainsi se sentir libéré de toute responsabilité de mémoire et de toute action continue envers le racisme et le legs colonial. Si le but de la réparation est « d'en finir », de ne plus parler d'un passé qui dérange – raciste, esclavagiste et colonial –, la réparation ou les réparations ne semblent pas être une mesure adéquate ou constructive. Derechef, la question des réparations ne semble pas concerner la Ville de Genève et le cadre de cette étude. Il s'agirait plutôt d'un choix politique fédéral qui ne

³²⁶ La notion de « lieux de mémoire » (topographiques, symboliques, monumentaux et fonctionnels), introduite en 1984 par l'historien français Pierre Nora, provient de l'ouvrage *Lieux de mémoire* (composé des trois volumes *La République, La Nation, Les France*). On citera également le travail du précurseur Maurice Halbwachs, *On Collective Memory*, Chicago, University of Chicago Press, 1950.

³²⁷ Par exemple, le terme « réconciliation » est contesté au Canada. Voir Barbara Applebaum, « Needing Not to Know – Ignorance, Innocence, Denials, and Discourse », *Philosophy of Education Archive*, 2015, pp. 448-456 ; Emma Battell Lowman et Adama J. Barker, *Settler – Identity and Colonialism in 21st Century Canada*, Fernwood Publishing, Winnipeg, Manitoba, 2015 ; Amber R. Dean, *Remembering Vancouver's Disappeared Women – Settler Colonialism and the Difficulty of Inheritance*, Toronto University Press, Toronto, 2015 ; Anne Godlewska, Jackie Moore et C. Drew Bednasek, « Cultivating Ignorance of Aboriginal Realities », *The Canadian Geographer*, 54, 4, 2010, pp. 417-440 ; Jennifer Henderson et Pauline Wakeham, *Reconciling Canada – Critical Perspectives on the Culture of Redress*, University of Toronto Press, Toronto, 2012 ; et Deena Rymhs, « Appropriating Guilt – Reconciliation in an Aboriginal Canadian Context », *English Studies in Canada*, 32, 1, 2006, pp. 105-123.

³²⁸ Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou, « Responding to the Persistence of Racism and Racial Exclusion », dans *Reparations – A Dialogue between Human Rights Academics and Activists*, MIT Program on Human Rights and Justice, Massachusetts Institute of Technology, 2004, pp. 37-40.

semble pas par ailleurs être à l'ordre du jour. La Ville de Genève et d'autres villes suisses ont une palette de choix possibles si elles souhaitent réellement ouvrir un dialogue et réfléchir à des politiques visant la décolonisation des espaces publics et la lutte effective contre le racisme.

Un autre front tout aussi important est l'insuffisance de toute politique de décolonisation de l'espace public qui serait faite sans suivi. Le suivi pensé ici est celui d'une politique claire et explicite au niveau de la Ville, du Canton et de la Confédération en matière d'éducation : primaire, secondaire et universitaire. Pour que la ville ait une vision articulée et intelligible, il faut que les citoyen·ne·s et celles et ceux qui s'approprient à le devenir soient éduqué·e·s et informé·e·s de manière adéquate et appropriée sur l'histoire de l'esclavagisme, du colonialisme et du racisme (d'hier et d'aujourd'hui).

Une manière de faire qui semblerait correspondre à l'esprit d'une ville ouverte et démocratique serait de trouver des solutions créatives et inclusives et de dialoguer (systématiquement et systématiquement) sur la thématique (continue) autant que sur les solutions (ponctuelles). L'identification d'un nom de rue problématique (pour une raison ou une autre), d'une statue ou d'un parc controversé pourrait être communiquée à la population (de façon claire, transparente, documentée et dédramatisée). Il est possible – et pas nécessairement très coûteux – d'informer physiquement et/ou virtuellement qu'une réflexion citoyenne et démocratique est *in fieri* avec l'objectif de prendre une ou des actions citoyennes constructives et éthiques.

Les lieux de collaboration entre disciplines académiques, acteurs de la société civile, représentants de la ville ne sont pas difficiles à trouver et n'impliquent pas des dépenses significatives – et même si c'était le cas, la question en vaut largement la peine. À nouveau, *l'articulation temps, espaces et voix* peut, ici, être un fil conducteur fertile permettant d'éviter l'oubli (conscient ou inconscient) de sujets, de lieux ou d'individus et d'aborder ces questions avec la patience, la sensibilité, la profondeur et l'exhaustivité nécessaires.

Troisièmement et de manière plus générale, l'on peut constater que dans le cas de la Shoah et d'autres génocides – arménien, cambodgien et rwandais notamment –, *l'intérêt à propos de la mémoire n'est que rarement ancré dans une exigence de connaissance historique*.³²⁹ Le médiéviste Luciano Gallinari indique, à cet égard, que la mémoire, les lieux de la mémoire (faisant écho à la notion de Pierre Nora), les rues, les monuments et les panneaux commémoratifs peuvent prendre la forme de scénarios de confrontation, de protestation et de négociation entre intérêts différents et d'interprétations plurielles de l'histoire et de la mémoire. Ces lieux sont l'expression de dynamiques convergentes et/ou conflictuelles existant dans la fabrique sociale sur l'axe majorité(s)/minorité(s).³³⁰

³²⁹ Laura Fontana, « Memoria, Trasmissione e Verità Storica », *Rivista di Estetica*, 45, 2010, pp. 91-112 ; Enzo Traverso, *La Violenza Nazista – Una Genealogia*, il Mulino, Bologne, 2002 ; et Enzo Traverso, *Il Passato – Istruzioni per l'uso : Storia, Memoria, Politica*, Ombre Corte, Verone, 2006.

³³⁰ Luciano Gallinari, « Christopher Columbus and the Confederate Generals versus Native Peoples? The Struggle of Memories amid Removal, Replacement and Resignification of their monuments », *Rivista*

Le phénomène du déboulonnement ou du remplacement de monuments, voire les tentatives de donner une nouvelle signification, ainsi que les débats autour de ces initiatives sont importants en soi car, indique Gallinari, ils montrent que nos mémoires sont sociales et qu'elles encodent des perceptions sur la base de significations, à savoir d'une structure de connaissance du monde qui est l'expression d'une culture donnée dans un temps et un espace donnés. Selon Gallinari, chaque agent (groupe ou individu) utilise l'histoire pour modeler une identité sociale en accord avec les besoins de son présent.³³¹ Les remarques de cet historien sont importantes car elles nous invitent et invitent la Ville de Genève à considérer, d'une part, l'importance et la profondeur de cette question et, d'autre part, la valeur d'actions fluides qui tiendraient compte des changements dans le temps et dans l'espace.

Un point tout aussi important doit être mentionné ici : celles et ceux qui militent en faveur du remplacement, du déplacement ou du démantèlement/destruction de statues ne connaissent pas tous forcément le contexte entier de ces symboles. Les récits historiques mis en avant peuvent être incomplets, basés sur des informations de deuxième main ou erronés³³², ou des récits construits *ad hoc*, biaisés, pour faire avancer, consciemment ou inconsciemment, le combat militant, quelle que soit sa légitimité.

Par exemple, l'historien Alain Dombey explique que les connexions entre la rhétorique pro-Confédérés et le racisme aux États-Unis d'Amérique n'étaient pas du tout claires et que la distinction entre guerre, esclavage et racisme devrait être systématique. Pour cet auteur, il n'existe pas de solution claire et précise pour traiter les monuments controversés, même ceux qui sont ouvertement et directement liés aux suprématistes blancs. Devrait-on les maintenir comme un outil pour éduquer le public à propos de l'histoire américaine et de la suprématie blanche ? Selon certain·e·s académiques, leur destruction systématique pourrait occulter une histoire longue et problématique. Le déplacement dans un musée (quel musée ?) est une option souvent mentionnée. L'utilisation de panneaux explicatifs est une solution adoptée dans plusieurs endroits dans le monde ; elle soulève souvent une critique parmi les experts que ces panneaux sont rarement lus et interpellent peu, voire parfois de façon ambiguë. S'il s'agit d'une action visant à contextualiser et interpréter, est-elle socialement suffisante et comment la mettre en œuvre ?

L'abondance de tels points d'interrogation révèle les hésitations autour des questions qui occupent cette étude. Le doute est propédeutique et indispensable, et, comme indiqué, il est ici préconisé des solutions réfléchies, expliquées et *ad hoc*. Pour autant, il

dell'Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea, numéro special, Maria Betlem Castellà i Pujols (dir.), « Memoria Históricas, Memorias Incómodas », 7, 2, 2020, pp. 53-111.

³³¹ *Ibid.*, p. 89.

³³² À titre d'exemple, un nom de rue (« Mohrhaldenstrasse ») avait été, en novembre 2020, associé à un contenu raciste à Riehen, une commune du canton de Bâle-Ville en Suisse. Or, en l'espèce, l'étymologie du mot en question se prêterait plus à une interprétation non pas ethnique (Maure) mais animalière (cochon). Voir Oliver Braams, « Mohrhaldenstrasse : Unbekannte Streichen Strassenschild durch und Bringen Neues an », *20 Minuten*, 6 novembre 2020.

est parfois utile d'abandonner toute prudence et prendre des décisions radicales. Tel est l'argument de la professeure Charmaine N. Nelson. En s'exprimant sur les statues du premier ministre canadien John A. Macdonald, elle explique pourquoi la solution d'un panneau (i.e., contextualisation supplémentaire *in situ*) ne serait pas suffisante.³³³ Dans le cas des statues de Macdonald, l'universitaire préconise plutôt la création d'un musée doté d'outils et de curateurs capables de réinterpréter ces monuments dans toute leur complexité et elle n'a pas de doute sur la nécessité d'éliminer ces statues de l'espace public canadien.

Nelson n'est pas la seule à argumenter et insister pour le déplacement des statues et monuments controversés loin des espaces ouverts et publics. Le philosophe Nir Eisikovits, directeur du centre d'éthique appliquée à l'Université du Massachusetts à Boston, a publié un article où il examine divers arguments contre le déplacement de ces monuments, arguments qu'il qualifie tous, sans exception, de mauvais (« *bad* »).³³⁴ Les arguments les plus populaires pour garder à leur place des monuments controversés et racistes ne sont à ses yeux pas convaincants. D'un point de vue philosophique, il place la responsabilité de la preuve du côté de celles et ceux qui suggèrent l'inaction, estimant que comme ces statues et monuments peuvent avoir des conséquences individuelles, collectives, sociales et politiques néfastes, il incombe à ceux et celles qui ne veulent pas les déplacer d'expliquer les raisons de ne rien faire. *Faute d'explication convaincante*, tout monument ou statue raciste doit, à son sens, être détruit, déplacé ou remplacé.

Ces points de vue coexistent avec d'autres arguments. Par exemple, Alain Domy suggère d'éviter des actions uniques et préconise des actions *ad hoc*. Il donne l'exemple du parc Grūtās, situé dans la ville de Druskininkai près de Vilnius en Lituanie, dont le nom non officiel est « Le monde de Staline ». Le parc rassemble des monuments de l'ère soviétique, permettant aux visiteurs d'en savoir plus sur ce passé.³³⁵ Une action similaire serait-elle possible à Genève, où la situation est clairement différente ? Domy émet des doutes quant à l'idée de systématiser des actions parallèles. Dans les cas des statues et monuments de Confédérés racistes, il s'agirait par exemple d'ajouter des monuments

³³³ Christiana Abraham, « Toppled Monuments and Black Lives Matter: Race, Gender, and Decolonization in the Public Space. An Interview with Charmaine A. Nelson », *Atlantis – Critical Studies in Gender, Culture, and Social Justice*, 42, 1, 2021, pp. 1-17.

³³⁴ Nir Eisikovits, « Not Set in Stone: Five Bad Arguments for Letting Monuments Stand », *Journal of Global Ethics*, 16, 3, 2020, 404-413. Parmi les philosophes qui ont soutenu cette perspective, on peut citer Timothy J. Barczak et Winston C. Thompson, « Monumental Changes: The Civic Harm Argument for the Removal of Confederate Monuments », *Journal of Philosophy of Education*, 2021, pp. 1-14 ; Joanna Burch-Brown, « Is It Wrong to Topple Statues and Rename Schools? », *Journal of Political Theory and Philosophy*, 1, 1, 2017, pp. 59-88 ; Nathan T. Carrington et Logan Strother, « Who Thinks Removing Confederate Icons Violates Free Speech? », *Politics, Groups, and Identities*, 9, 1, 2021, pp. 208-218 ; Helen Frowe, « The Duty to Remove Statues of Wrongdoers », *Journal of Practical Ethics*, 7, 3, 2019, 1-31 ; Johannes Schulz, « Must Rhodes Fall? The Significance of Commemoration in the Struggle for Relations of Respect », *Journal of Political Philosophy*, 27, 2, 2019, pp. 166-186 ; et Travis Timmerman, « A Case for Removing Confederate Monuments », dans Bob Fischer (dir.), *Ethics, Left and Right – The Moral Issues That Divide Us*, Oxford, Oxford University Press, 2020.

³³⁵ Dans la préface à l'édition 2018 de son ouvrage classique, Sanford Levinson se pose la question de savoir s'il est « stalinien » de vouloir se débarrasser de toutes les statues de Staline. Sanford Levinson, *Written in Stone – Public Monuments in Changing Societies*, Caroline du Nord, Duke University Press, 1998, édition de 2018, p. xii.

commémorant des Afro-Américains. À l’instar de ce qui se passe à Berlin et le souvenir public des victimes de la Shoah, pourrait-on considérer la reconnaissance de figures oubliées ou de victimes au sein même de cette histoire esclavagiste, coloniale ou raciste ?

L’option de renommer des espaces publics ne devrait pas être écartée à priori. Toutefois, renommer une statue, un espace, une rue ou un monument controversé n’est pas une action complètement suffisante et pourrait amener à penser qu’une réflexion adéquate et approfondie n’a pas eu lieu. Les panneaux explicatifs physiques et/ou digitaux avec l’utilisation de codes QR ou l’utilisation de modules GPS sont une option qui semble appropriée et correspond à notre époque, comme on l’a dit. L’option digitale pourrait, de plus, se prévaloir de la réalité augmentée mobile ou la réalité virtuelle qui peuvent être utilisées dans l’espace public de manière complémentaire pour offrir plus de liberté de choix et des options supplémentaires.³³⁶ Il va de soi que la technologie, toute technologie, peut être utilisée de manière inclusive et démocratique et si un droit à la ville existe, comme l’écrit la chercheuse canadienne Pooyan Alizadeh, un droit digital à la ville existe aussi. Alizadeh préconise alors l’implication des citoyen·ne·s dans le design des applications. Dans ce design participatif, les citoyen·ne·s seraient invités à co-créeer un espace public – un sujet sur lequel le Conseil fédéral helvétique a publié un *Premier manuel sur la participation culturelle en Suisse* en 2018.³³⁷

Une autre approche plus complémentaire est celle préconisée par le philosophe Macalester Bell, qui propose un processus visant à déshonorer (*dishonoring*) les statues et monuments racistes, une perspective qu’il nomme *multifaceted interventionist response* (réponse interventionniste multiforme). Bell n’est pas favorable au démantèlement et à la suppression pure et simple des statues et monuments controversés car d’après lui cette opération ne répond pas à la question fondamentale de savoir réflexivement en quoi le monument en question est raciste. Il est d’avis que, dans certains cas, il est utile de laisser clairement visibles les expressions publiques de mécontentement ou de contestation, y compris l’acte de défiguration (*defacement*), de manière à ce que l’acte de déshonneur public reste lisible comme un acte historique

³³⁶ Voir Pooyan Alizadeh, « The Democratization of Public Space – Anti-Monumentalism through an Augmented Reality Based Mobile App », thèse de master, Department of Design and Computation Arts, Concordia University, Montréal, Québec, Canada, 2020.

³³⁷ *Premier manuel sur la participation culturelle en Suisse*, Dialogue culturel national, Zurich, Seismo Verlag, 2019. Le rapport note : « Ce qui est en jeu, c’est la valorisation des contributions culturelles des individus et des groupes, leur participation au façonnage de la vie culturelle et leur coresponsabilité à cet égard. “Participation culturelle” signifie une vie culturelle socialement inclusive, co-construite par le plus grand nombre. Il s’agit donc de rendre socialement plus perméable la vie culturelle qui bénéficie de dispositifs de soutien et d’autonomiser de manière ciblée différents groupes de la population afin qu’ils identifient leurs propres intérêts et préférences, puissent les exprimer, les faire valoir et les rendre visibles. Que des personnes ne s’intéressent pas aux offres culturelles qui leur sont faites ne signifie aucunement qu’elles n’ont pas d’intérêts culturels, mais simplement qu’elles en ont d’autres. Penser et concevoir à partir de la différence, tel est l’objectif de la participation culturelle », pp. 20-21. Voir aussi la contribution d’Élodie Moran, « “Citoyenneté” : encourager la participation à la vie publique », pp. 257-260.

créant un *contre-monument*.³³⁸ Bell fait référence à deux autres philosophes dont les arguments sont comparables aux siens, Ten-Herng Lai de l'Université nationale australienne et Chong-Ming Lim de l'Université technologique de Nanyang à Singapour. Nous citerons également Nirmali Wijegoonawardana de l'Université de Colombo. Dans le cas du déplacement de monuments ou statues racistes controversés, plusieurs options existent donc. Une option est de les placer dans des espaces *ad hoc*, tel le parc Grutās pour les statues de Staline ; un autre exemple est le Coronation Park à New Delhi en Inde, qui regroupe une collection d'effigies des administrateurs coloniaux de la période coloniale britannique. Cette option a également été retenue à Taiwan concernant les statues du chef militaire et chef de gouvernement Tchang Kai-shek (1887-1975).³³⁹

La solution évidente et souvent mentionnée est celle des musées. Un musée est un espace pour s'instruire et réfléchir de façon critique. On choisit d'y aller ou on y est accompagné (par exemple lors d'une excursion scolaire, dont l'objectif est précisément éducatif). Au contraire, les rues et les places sont des espaces de vie caractérisés par une certaine imposition (active ou passive), ce qui soulève la question de la réappropriation citoyenne des espaces publics. Le musée est un lieu possible, plausible et approprié où les monuments, statues et autres symboles racistes pourraient être déplacés, à condition qu'une réflexion plus vaste sur la décolonisation ou la déracialisation du musée en question ait eu lieu préalablement ou concomitamment.

La décolonisation des musées suisses progresse, notamment pour ce qui est du Musée d'ethnographie de Neuchâtel (MEN) et du Musée Rietberg de Zurich. En 2002, le MEN avait organisé l'exposition *Le musée cannibale*, mettant en exergue la pratique de prédation qui fut celle des musées d'ethnographie. Le conservateur-adjoint du Musée d'ethnographie de Genève (MEG), Julien Glauser, note que « *sans avoir développé d'empire, la Suisse véhicule néanmoins les visions et les conceptions de cette Europe expansionniste. Des Suisses ont bel et bien participé à cette conquête territoriale.* » Il inscrit certaines activités du musée dans le cadre d'une réflexion et d'une politique décoloniales qui donnent une idée précise du rôle actif que les musées peuvent jouer. En ce qui concerne le cas de Genève, le plan stratégique du MEG, publié en fin d'année 2019, se penche sur la décolonisation du Musée.³⁴⁰

Quelle que soit leur orientation particulière, en tant que « lieux de mémoire », les musées sont souvent chargés d'aller bien au-delà de la présentation d'objets du passé. Une littérature sur l'activisme des musées existe et explique l'importance de l'œuvre

³³⁸ Macalester Bell, « Against Simple Removal: A Defence of Defacement as a Response to Racist Monuments », *Journal of Applied Philosophy*, 2021 ; Ten-Herng Lai, « Political Vandalism as Counter-speech: A Defense of Defacing and Destroying Tainted Monuments », *European Journal of Philosophy*, 28, 3, 2020, pp. 602-616 ; Chong-Ming Lim, « Vandalizing Tainted Commemorations », *Philosophy & Public Affairs*, 48, 2, 2020, pp. 185-216 ; et Nirmali Wijegoonawardana, « Fall of Monuments as a Tool for Social Change », *FGS-CJMR Journal*, 6, 1, 2021, pp. 87-96.

³³⁹ Austin Ramzy, « Divisive Monuments? Put Them All in a Taiwan Park », *The New York Times*, 22 août 2017 ; et Kelvin Chen, « Taiwan Has Removed Nearly 70% of Its Chiang Kai-Shek Statues, Authoritarian Symbols », *Taiwan News*, 26 octobre 2020.

³⁴⁰ Eric Tariant, « Décolonisation, où en sont les musées ? », *Le Temps*, 17 avril 2021.

visant à décoloniser et « désintoxiquer » les musées.³⁴¹ Les musées sont ainsi censés, comme l'écrivent Joyce Apsel et Amy Sodaro, avoir un rôle persuasif. Apsel et Sodaro mettent en évidence le lien entre musées, lieux de mémoire et droits humains, ainsi que les violations les plus massives de ceux-ci. Elles constatent la centralité de la mémoire axée sur la violence comme étant une partie importante du discours global sur les droits humains. Toutefois, les politiques mémorielles restent sélectives et limitent le rôle que la mémoire peut jouer pour faire progresser les droits humains. La mémoire et les droits humains – donc les questions de discrimination et le racisme – sont des discours souvent parallèles et le risque que la mémoire puisse affaiblir plutôt que renforcer les droits humains est bien réel. Apsel et Sodaro insistent sur le rôle des musées comme « *performing museums* », lieux narratifs de *storytelling*, espaces – publics – appartenant aux citoyen·ne·s. Elles citent le cas du National Center for Civil and Human Rights de Atlanta en Géorgie aux États-Unis et celui de la Place de la mémoire, de la tolérance et de l'inclusion sociale de Lima au Pérou, qui ont des acteurs de théâtre professionnels parmi leurs employés. Apsel et Sodaro nous parlent de musées comme de lieux de conscience (*sites of conscience*), une notion particulièrement appropriée dans le contexte de cette étude.³⁴²

Notons ici également le cas de l'esclavage et de l'histoire coloniale du Danemark à l'occasion du centenaire de 2017, étudiée par Astrid Nonbo Andersen dans le volume édité par Joyce Apsel et Amy Sodaro, *Museums and Sites of Persuasion*.³⁴³ Nonbo Andersen a travaillé sur l'histoire du transfert des Danish West Indies (Vestindien/Vestsjælland) aux États-Unis (connues désormais comme les US Virgin Islands) et la manière dont les musées danois ont traité cette question. Le centenaire a donné lieu à une trentaine d'expositions sur l'histoire de l'esclavage et du colonialisme.

Comme la Suisse, le Danemark n'est que rarement étudié en tant que puissance coloniale au même titre que la France ou la Grande-Bretagne. Le point ici n'est pas cependant de proclamer l'identité entre Suisse et Danemark car cet État, tout comme la Suède, posséda des colonies esclavagistes (les deux pays abolirent l'esclavage peu avant la France, en 1847-1848). Ce qui est intéressant dans ce cas, c'est l'effort particulier des curateurs danois de respecter les visiteurs et visiteuses directement touché·e·s par les répercussions du colonialisme et de l'esclavage et de persuader les autres personnes

³⁴¹ Robert R. Janes and Richard Sandell (dirs.), *Museum Activism*, Londres, Routledge, 2019, en particulier le second chapitre de Sara Wajid et Rachael Minott, « Detoxing and Decolonising Museums », pp. 25-35. Voir également Greg Dickinson, Carole Blair et Brian L. Ott., *Places of Public Memory – The Rhetoric of Museums and Memorials*, Tuscaloosa, Alabama, University of Alabama Press, 2010 ; Yves Bergeron et Michèle Rivet (dirs.), *Décoloniser la muséologie – Musées, métissages et mythes d'origine*, Paris, Icofom, 2021 ; et Marie-Laure Allain Bonilla et Fiona Seigenthaler, « Entre négociations et expérimentations – Les musée d'ethnographie et la décolonisation : entretien avec Yann Laville et Grégoire Mayor (MEN) et Boris Wastiau (MEG) », *Tsantsa*, 24, 2019, pp. 67-77.

³⁴² Joyce Apsel and Amy Sodaro, « Introduction: Memory, Politics and Human Rights » dans Joyce Apsel and Amy Sodaro (dirs.), *Museums and Sites of Persuasion – Politics, Memory and Human Rights*, Londres, Routledge, pp. 1-18.

³⁴³ Astrid Nonbo Andersen, « Curating Enslavement and the Colonial History of Denmark: The 2017 Centennial », dans Joyce Apsel and Amy Sodaro (dirs.), *Museums and Sites of Persuasion – Politics, Memory and Human Rights*, Londres, Routledge, 2020, pp. 56-73.

(danoises ou étrangères) qui n'avaient que peu ou pas de connaissance de l'existence des Danish West Indies de comprendre le passé et le présent colonial et d'adopter une nouvelle attitude face à lui. Le contexte danois n'est pas sans rappeler le contexte suisse, puisque le récit dominant au Danemark était éminemment nostalgique ou en tout cas basé sur le récit ou l'idée d'un colonialisme danois « innocent » qui ignorait délibérément les violences de l'esclavage et acceptait l'idée d'une mission civilisatrice bienveillante, surtout au Groenland. L'histoire de l'esclavage aux Danish West Indies n'avait pas fait l'objet d'exposition au Danemark avant 2001. La Bibliothèque royale danoise, le Musée national danois et la Danish West Indian Society avaient organisé quelques expositions mais elles omettaient la violence de l'esclavage et le racisme.

À la suite de critiques venant de la société civile, le Musée national danois décida, en octobre 2017, d'organiser une exposition permanente intitulée *Voices from the Colonies*. Celle-ci fut financée avec des fonds publics, y compris des municipalités, un point qui pourrait intéresser la Ville de Genève.³⁴⁴ Le défi majeur pour les curateurs était de sensibiliser une audience danoise qui n'est pas constituée en majorité par les descendants des esclaves africains aux conséquences du colonialisme, de l'esclavage et du racisme, autre point d'intérêt pour la Ville de Genève. Dans le but de trouver la meilleure façon d'atteindre ces objectifs, curateurs et directeurs des musées concernés ont mené plusieurs voyages auprès de leurs homologues à travers le monde et ont échangé avec des universitaires.

Si le cas danois peut avoir des similitudes avec le cas suisse, l'on peut mentionner, enfin, un dernier exemple, celui de l'École normale rurale de Ayotzinapa dans la ville d'Iguala dans l'État de Guerrero au Mexique. Ce cas peut constituer une piste d'action non pas parce qu'une relation directe existe entre cette situation et la ville de Genève mais comme source d'inspiration. Le cas en question concerne un épisode non résolu de violations des droits humains, notamment ceux de 43 étudiants. Il existe ici une tension tangible et forte – ce qui n'est pas le cas à Genève – entre l'amnésie du gouvernement et les politiques de vérité (*truth politics*). Dans le cas d'Ayotzinapa, l'activisme créatif de plusieurs artistes mexicains a permis la réalisation de droits humains performatifs centrés autour de l'architecture médico-légale (*forensic architecture*).³⁴⁵

De manière générale, étant donné la place, l'importance, la tradition et la sensibilité de Genève et des Genevois, il est largement possible d'utiliser les musées (Musée d'ethnographie, Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et autres institutions comme la Bibliothèque de Genève, les Conservatoire et Jardin botaniques, les musées d'art et d'histoire et le Musée d'histoire naturelle) afin de mettre en place des expositions permanentes, occasionnelles ou spécifiques sur les sujets concernant

³⁴⁴ Sur ce point et sur la relation entre municipalité et mouvements sociaux, l'étude comparative entre les zones portuaires de Rio de Janeiro et Lisbonne est utile ; Márcia Chuva et Paulo Peixoto, « The Water That Washes the Past: New Urban Configurations in Post-Colonial Lisbon and Rio de Janeiro », *Heritage and Society*, 13, 1-2, 2020, pp. 98-116.

³⁴⁵ Joaquin Barriendos, « Spectral Violence: Art and Disappearance in Post-Ayotzinapa Mexico », *Porto Arte Revista de Artes Visuais*, 24, 42, 2019, pp. 1-19.

l'histoire coloniale, l'esclavagisme, la discrimination et le racisme en Suisse et à Genève. Notons que des artistes de champs divers ont régulièrement et richement collaboré avec les organisations défendant les droits humains depuis leur création, et beaucoup de ces organisations, onusiennes ou pas, ont leur siège ou leurs activités à Genève. Selon les artistes impliqués dans le projet mexicain, les arts visuels doivent faire partie intégrante de l'acte même de recherche. Des artistes suisses comme Denise Bertschi utilisent déjà le passé colonial de la Suisse dans leurs œuvres.³⁴⁶

On le voit, sur cette question, la pédagogie et la recherche se marient à tous les niveaux – de l'école primaire à l'université en passant par le cycle et le secondaire, la Ville a une responsabilité centrale. Au niveau universitaire, nous mentionnons l'action du Carter G. Woodson Institute for African-American and African Studies de l'Université de Virginie après les homicides de Charlottesville en août 2017. Nos collègues ont mis sur pied une série d'ateliers et de colloques conçus pour renforcer l'introspection analytique et la réconciliation de la communauté à travers le savoir et l'art, en mettant l'accent sur les questions concernant la race et le racisme, l'espace public et l'histoire. La Graduate Student Coalition for Liberation de l'Université de Virginie a ainsi élaboré une série d'événements où des intervenants de la société civile locale et des organisations (y compris la branche locale de Black Lives Matter) s'exprimaient sur de nombreux thèmes tels les droits civils et humains, la violence d'État et les alternatives possibles. Les départements d'art et de musique ont coopéré avec Wadada Leo Smith et le Golden Quintet pendant l'Impulse Festival of Improvisation et ont participé à des ateliers, des leçons et des démonstrations.³⁴⁷

Cet exemple, qui concerne une réalité différente de celle de Genève, est significatif car il pointe vers ce que le monde universitaire peut réaliser au niveau pédagogique, et notamment au niveau pédagogique antiraciste qui reste sous-enseigné et relativement invisible à Genève et en Suisse. Il existe – plus que jamais – une culture de la mémoire, de la justice sociale, de la citoyenneté démocratique et du partage entre communautés qui nécessite un enseignement plus important et plus cohérent depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Les institutions universitaires genevoises et la Ville peuvent collaborer de manière plus systématique et créative sur ce front, ensemble avec les acteurs de la société civile, les musées, les écoles, les associations artistiques, les sociétés d'historiens, les médias et les bibliothèques.

Suggestions

Les autorités confrontées aujourd'hui au problème d'un passé colonial, esclavagiste ou raciste font face à un double problème : l'absence de réponse ou la réponse-panique. Face à l'immédiateté des médias et réseaux sociaux et l'expectative des manifestations

³⁴⁶ Voir, par exemple, l'exposition *Oasis of Peace – Neutral Only on the Outside*, <https://ccs-paris.com/en/events/denise-bertschi/>.

³⁴⁷ Manuela Achilles et Hannah Winnick, « Memory, Responsibility, and Transformation: Antiracist Pedagogy, Holocaust Education, and Community Outreach in Transatlantic Perspective », *The Journal of Holocaust Research*, 35, 2, 2021, pp. 123-138.

civiques, une réflexion, d'abord, et une action/réponse posée (qui devrait être débattue et revisitée avec le temps) ouvrent un canevas plus complet. Il est à noter que les autorités genevoises, et plus largement suisses, n'avaient pas pris en compte cette question avant l'émergence d'un débat public et les revendications de la société civile. Au vrai, la vie politique traditionnelle locale et nationale ne s'est jamais souciée de la question du mémoriel colonial, esclavagiste ou raciste. Elle le fait aujourd'hui de manière réactive et sous pression.

La Ville de Genève et ses citoyen-ne-s ne sont pas sans savoir que les espaces publics symboliquement chargés détiennent un pouvoir politique et culturel important. Parmi un certain nombre de lieux physiques et digitaux, les citoyen-ne-s « apprennent » la politique dans les espaces publics. Les symboles commémoratifs nous en disent long sur le contexte social dans lequel ils ont été construits et le moment historique qu'ils se proposent de commémorer.

Partant des remarques et réflexions qui précèdent, cinq suggestions finales sont formulées ci-dessous.

- La question du legs colonial, raciste et esclavagiste et du racisme au sens large impliquant d'autres hiérarchisations de races, genres ou classes dans l'espace public nécessite perceptiblement *une action de la part de la Ville de Genève*. La nature des actions soulevées, l'ampleur des manifestations, la légitimité des considérations éthiques, l'identité historique et contemporaine de la ville, le substrat démocratique genevois et l'information et l'éducation citoyennes nécessaires attendues sur l'ensemble de ces questions invitent clairement à une action ou série d'actions en lieu de l'inaction et la passivité.
- Toute action mise en place gagnerait à soigneusement *éviter la confrontation ou la mise en opposition entre identités*, ainsi que tout type d'exclusion et de (nouvelles) tensions, rivalités et conflictualités – quelle que soit leur intensité, les points de vue divergents ne sont pas forcément des lignes de fracture mais des lectures différentes qu'il faut savoir associer ;
- *L'utilisation de récits sociaux évolutifs et positifs* – actes équilibristes subtils de déconstruction, de rééquilibrage, de reconstruction et de construction – est préconisée en vue de recueillir l'adhésion de toutes et tous, s'éloignant des binarités et du récit manichéen encore prévalent, notamment au niveau des médias d'information, d'oppositions et d'antagonismes entre « camps » ;
- Il serait judicieux de *ne pas figer une politique absolue et unique*, mais de proposer une ligne de conduite cohérente, une démarche citoyenne et des solutions *ad hoc* qui légitiment, crédibilisent et valorisent la lutte contre le racisme et le colonialisme, ne donnant pas l'impression que ce sont des questions qui ne concernent que des communautés ou groupes particuliers. En ce qui concerne les dix options d'action (ou d'inaction) possibles, avec leurs avantages et inconvénients, il est possible de prendre en considération leur mixage.

- L'investissement dans *la dimension éducative* est, à terme, le vecteur le plus important. Celui-ci se décline notamment au niveau de l'enseignement, primaire, secondaire et universitaire, mais également au niveau public et sur divers modes (telle la bande dessinée développée par une équipe de chercheurs de l'Université de Genève ou les présentations faites par des chercheurs de l'Université de Zurich devant les lycéens).

Sur ce dernier point, il faudra aussi trouver, à l'intention du grand public, des formes d'éducation qui dépassent le cadre « scolaire ». La ville n'est pas l'école. Un savoir utile et nécessaire sur ces questions ne saurait être imposé. Il s'agira d'ouvrir les esprits, non de les fermer.

À cet égard, Marnie Rorholm et Kem Gambrell expliquent dans un article paru dans le *Journal of Hate Studies* que la façon dont la compréhension des questions a lieu revêt une importance cruciale dans l'interprétation (*sense-making*) des monuments et symboles controversés, et ce peu importe le continent où ils sont situés. Le *sense-making* est ainsi étroitement associé au concept de transformation. La transformation advient lorsque l'individu est capable de prendre du recul et de réfléchir afin d'adopter une résolution positive sur l'histoire de ce qu'il observe.³⁴⁸

Aux États-Unis, beaucoup de monuments confédérés furent bâtis en même temps que les lois ségrégationnistes dites Jim Crow, pendant les années 1900-1920. Ces monuments étaient censés mettre en avant la réhabilitation de l'image du soldat plutôt que l'alternative d'émancipation mettant en avant l'égalité entre les races. D'autres statues et monuments commémorant les Confédérés furent ensuite érigés dans les années 1950 et 1960, indiquant, conjoncturellement, une forme de « résistance » (de contre-résistance) aux mouvements pour les droits civiques à cette époque.³⁴⁹

En quoi cet exemple peut-il intéresser un plan d'action de la Ville de Genève ? Tout simplement parce que la réflexion concernant *quand* les statues et monuments problématiques ont été érigés et la période historique à laquelle ils font référence pourrait déterminer des décisions de nature différente. Comme l'écrivent Christina Simko, David Cuninghame et Nicole Fox, les communautés confrontées à des symboles d'un passé violent et oppressif, dont l'héritage est physiquement présent dans l'espace public, vont bien au-delà de la simple reconfiguration de ces espaces. Elles cherchent à *transformer la pédagogie politique d'un espace public* donné en prenant en compte la plénitude de la temporalité pertinente. En Europe, la période-clé de la « statuomanie »

³⁴⁸ Marnie Rorholm et Kem Gambrell, « The Pink Triangle As an Interruptive Symbol », *Journal of Hate Studies*, 15, 1, 2018-2019, p. 70.

³⁴⁹ Christina Simko, David Cuninghame et Nicole Fox, « Contesting Commemorative Landscapes: Confederate Monuments and Trajectories of Change », *Social Problems*, 2020, p. 4 ; et Jocelyn J. Evans et William B. Lees, « Context of a Contested Landscape », *Social Science Quarterly*, 102, 3, 2021, pp. 979-1001.

était, pour sa part, entre 1870 et 1914, avec les deux après-guerre du XXe siècle comme contextes ultérieurs.³⁵⁰

Aussi, expliquer de manière claire, simple, précise mais approfondie le contexte d'« invention de la tradition », pour reprendre le terme d'Eric Hobsbawm et Terence Ranger,³⁵¹ dans lequel une statue ou un monument fut érigé est une étape essentielle, quelle que soit la politique que les autorités choisiront par la suite, de l'inaction (motivée) jusqu'au déboulonnement.

La Ville de Genève, ensemble avec les acteurs de la société civile, des éducateurs, des centres d'archives, des bibliothèques et des musées, peut jouer un rôle conciliatoire et être actrice d'une pédagogie politique qui va au-delà d'interprétations manichéennes. Qu'il s'agisse de déplacer sans modifier, de modifier *in situ* ou de déplacer et modifier, voire de dépasser, comme on l'a indiqué, les options pourront systématiquement être discutées en gardant à l'esprit la nature changeante des récits sociétaux et leur recontextualisation, mais également et surtout un standard éthique transparent et intelligible.

Il est à noter que l'efficacité de la recontextualisation *in situ* est ouverte à débat. La philosophe Joanna Burch-Brown en fait une critique tranchante³⁵² et l'historienne Breanne Robertson parle d'échec dans le contexte de l'État du Nouveau-Mexique aux États-Unis.³⁵³ Comme cette dernière l'écrit, nous ne sommes pas tous des historiens et la recontextualisation demande un engagement actif, ce qui n'est pas possible pour l'ensemble de la communauté citoyenne. Par ailleurs, avec la recontextualisation (et donc le maintien), l'insulte raciste reste telle, visible, tangible, et le public continue de subir l'impact visuel d'un monument ou d'une statue raciste. Aussi, en ce qui concerne les statues et monuments les plus problématiques, la littérature consultée (incluant les travaux de philosophes, architectes, spécialistes des politiques publiques, historiens, anthropologues et juristes) suggère d'éviter une contextualisation ou recontextualisation *in situ* puisque ce problème central de violence visuelle n'est pas réellement traité.

Il est évident qu'il faut savoir ce qui s'est passé, mais également comment et par qui la culture publique a été créée. Aussi, un élément crucial pour toute piste d'action est une réflexion préalable portant sur le contexte permettant aux autorités publiques ainsi qu'aux citoyen-ne-s de comprendre les enjeux historiques (passés et présents) et éducationnels. Comprendre pour quoi faire ? Pour renommer nos rues, nos bâtiments et

³⁵⁰ Voir Maurice Agulhon, « La "statuomanie" et l'histoire », *Ethnologie française*, 8, 2/3, 1978, pp. 148-172 ; Jacqueline Lalouette, *Un peuple de statues – La célébration sculptée des grands hommes, 1804-2018*, Paris, Mare et Martin, 2018 ; et Jacqueline Lalouette, *Les statues de la discorde*, Paris, Passe Composé, 2021.

³⁵¹ Eric Hobsbawm et Terence Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

³⁵² Joanna Burch-Brown, « Should Slavery's Statues Be Preserved? On Transitional Justice and Contested Heritage », *Journal of Applied Philosophy*, 2020, pp. 1-18.

³⁵³ Breanne Robertson, « An Old Solution for an Old Problem? Kenneth Adams, Jesús Guerrero Galván, and the Failure of Recontextualization », *Public Art Dialogue*, 10, 2, 2020, pp. 131-159.

les institutions ? Peut-être, mais pas simplement. Le nœud de la discussion et de toute piste d'action est la question de la ligne éthique.

Toutefois, pour tirer toute ligne, pas simplement celle de la justice, il y a un double point fondamental à retenir : *l'idée d'effacer l'histoire n'est pas une option viable, comme celle d'invisibiliser continuellement et impunément des actions passées racistes, esclavagistes ou coloniales ne peut en être est une*. Nous pouvons décider d'oublier et nous avons, en tant que communauté citoyenne, tous les droits de vouloir oublier, mais l'effacement programmé, volontaire ne signifie pas effacer l'histoire. Ce qui s'est passé s'est passé, cela peut paraître banal mais c'est incontestable. Ce qui importe, au-delà, c'est le sens à donner à « ce qui s'est passé » et pas simplement sa consignation fataliste (et donc potentiellement complice). La perpétuation dogmatique peut devenir – ou à tout le moins être lue comme étant – un signe raciste ou colonial en soi.

Le cas de Genève est certainement moins extrême et plus nuancé que la cas américain et d'autres cas de pays à histoire coloniale étatique, ce qui implique une réflexion mûrie et l'écoute des associations de la société civile les plus concernées. La question de savoir qui tire la ligne est alors tout aussi importante. Nous avons vu – au-delà de Genève – dans quelle mesure des décideurs politiques peuvent armer (*weaponize*) le passé pour mobiliser des soutiens politiques à leur camp à travers des appels à de prétendues mémoire et identité communes. Nous attirons l'attention sur ce risque d'instrumentalisation du complexe et fertile débat sur le mémoriel public et l'histoire.

Le trinôme race, espace public et histoire peut être un axe permanent de réflexion-action de la Ville de Genève, suivant sa politique (ses politiques) en matière de diversité sur des questions sur lesquelles il n'existe pas encore d'opinion publique unanime. La société est constituée de groupes qui ont développé des mémoires divergentes et en conséquence leurs rapports aux personnages statufiés diffèrent. L'échange avec des fondations constitue une possibilité additionnelle. Il ne s'agira pas de reproduire mécaniquement ce qui est fait ailleurs ; au contraire, il faut insister sur l'importance de bien connaître les conditions locales et les sensibilités locales, d'où l'importance d'impliquer les associations issues de la société civile, le monde associatif et les acteurs locaux, y compris les sociétés d'histoire locales ou la Société suisse d'histoire. Ces associations sont à la fois partenaires et interlocutrices de la Ville et nous préconisons qu'elles restent impliquées substantiellement dans les projets et initiatives.

Ultimement, la notion même de monument dans l'espace public doit être réexaminée afin de *dire l'histoire différemment et la dire entièrement*.³⁵⁴ La recrudescence actuelle d'épisodes de remises en cause de monuments à travers le monde et le regain de

³⁵⁴ Patricia Purtschert a examiné deux cas de résistance organisés par des communautés sous-représentées et des groupes antiracistes comme le Collectif Afro-Swiss : le cas d'une publicité pour le détergent Total et la représentation théâtrale du Tribunal nanak « Berne la Mauresque » (Bern Moor). Voir Patricia Purtschert, « Democratizing Switzerland: Challenging Whiteness in a Public Space » dans Barbara Lüthi et Damir Skenderovic (dirs.), *Switzerland and Migration – Historical and Current Perspectives on a Changing Landscape*, Londres, Palgrave Macmillan, 2019, pp. 79-100.

conscience à l'égard de la question du racisme offrent une opportunité rare et précieuse, à savoir celle de mieux, plus largement et plus amplement enseigner une histoire transnationale au sein de laquelle la provenance et la fonction de l'espace public sont repensées et l'implication citoyenne enrichie et augmentée.

Une politique mémorielle mûre doit être sensible aux blessures (de race, de classe et de genre) et avoir pour objectif pédagogique de les rendre intelligibles à ceux et celles qui jouissent de privilèges (de race, de classe et de genre). Par le biais du dialogue et de la sensibilisation, des approches pédagogiques multiformes, créatives et modernes peuvent être élaborées sur un temps long et profond afin, à court terme aussi, de ne plus taire des histoires aux relents racistes, esclavagistes et coloniaux, mettant ainsi fin à leur invisibilisation, et, à long terme, de mettre en place une politique publique sur l'élaboration de critères concernant comment et où honorer, reconnaître, commémorer ou célébrer.

Annexe – Liste des personnes interviewées ou consultées

Julien Babel, *artiste et enseignant, Eikon EMF Fribourg*

Jean-François Bayart, *anthropologue et sociologue, Geneva Graduate Institute*

Charles Beer, *ancien président du Conseil d'État du Canton de Genève*

Andrea Bianchi, *juriste, Geneva Graduate Institute*

Julie Billaud, *anthropologue et sociologue, Geneva Graduate Institute*

Marcel Brengard, *historien, Université de Zurich*

Andrew Clapham, *juriste, Geneva Graduate Institute*

Christoph Conrad, *historien, Université de Genève*

Doudou Diène, *juriste, ancien rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination et de xénophobie, Nations Unies*

Tidiane Diouwara, *journaliste*

Hans Fässler, *historien*

Harald Fischer-Tiné, *historien, École polytechnique fédérale de Zurich*

Yasmina Foehr-Janssens, *Études de genre, Université de Genève*

Marisa Fois, *historienne, Université de Genève*

Jean Freymond, *politologue et historien*

Sévane Garibian, *juriste, Université de Genève*

Aline Helg, *historienne, Université de Genève*

Charles Kleiber, *architecte, ancien Secrétaire d'État suisse pour l'éducation et la recherche*

Sandrine Kott, *historienne, Université de Genève*

Keith Krause, *politologue, Geneva Graduate Institute*

Grégoire Mallard, *sociologue et anthropologue, Geneva Graduate Institute*

Patrick Minder, *historien et géographe, Université de Fribourg*

Martial Mingam, *artiste et enseignant, Eikon EMF Fribourg*

Alessandro Monsutti, *sociologue et anthropologue, Geneva Graduate Institute*

Bacre Waly Ndiaye, *avocat, ancien Directeur du Bureau du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, New York*

Vinh-Kim Nguyen, *anthropologue et sociologue, Geneva Graduate Institute*

Pamela Ohene-Nyako, *historienne, Université de Genève*

Issabella Orlando, *cinéaste, Londres*

Laure Piguet, *historienne, Université de Genève*

Jacques Pous, *historien*

Amalia Ribí-Forclaz, *historienne, Geneva Graduate Institute*

Fabio Rossinelli, *historien, Université de la Suisse italienne*

Adam Shatz, *écrivain, The New York Review of Books et The London Review of Books*

Janick Marina Schaufelbuehl, *historienne, Université de Lausanne*

Frank Schubert, *historien, Université de Zurich*

Nicole Surchat Vial, *architecte, Haute École d'ingénierie et d'Architecture de Fribourg*

Ludovic Tournès, *historien, Université de Genève*

Françoise Vergès, *politologue*

Christophe Vuilleumier, *historien, Comité de la Société d'histoire de la Suisse romande*

Valeria Wagner, *Département de langues et de littératures romanes, Université de Genève*

Boris Wastiau, *Directeur du Musée d'ethnographie de Genève*

Fuad Zarbiyev, *juriste, Geneva Graduate Institute*

Valentin Zellweger, *ambassadeur et diplomate suisse*

Bibliographie sommaire

Abombo, Pierre, « Le Destin Politique de la Mémoire du Nationalisme Camerounais : Entre Réhabilitation et Rejet », *Cahiers Mémoire et Politique*, 4, Approche Comparée des Politiques mémorielles, pp. 81-98, <https://popups.uliege.be/2295-0311/index.php?id=181>.

Abraham, Christiana, « Toppled Monuments and Black Lives Matter: Race, Gender, and Decolonization in the Public Space – An Interview with Charmaine A. Nelson », *Atlantis – Critical Studies in Gender, Culture, and Social Justice*, 42, 1, 2021, pp. 1-17.

Abreu, José Guilherme, « Letter on Statutory and Power: Statues as Political Statements, Public art Research Aims and Networks », *Cadernos de Arte Pública*, 2, 2, 2020, pp. 6-33.

Achilles, Manuela and Hannah Winnick, « Memory, Responsibility, and Transformation: Antiracist Pedagogy, Holocaust Education, and Community Outreach in Transatlantic Perspective », *The Journal of Holocaust Research*, 35, 2, 2021, pp. 123-138.

Agulhon, Maurice, « La ‘Statuomanie’ et l’Histoire », *Ethnologie Française*, 8, 2/3, 1978, pp. 148-172.

Albrand, Louis, *Les Vaudois, Ces Inconnus*, Paris, L’Harmattan, 2021.

Ali-Khodja, Mourad, « Tocqueville Orientaliste ? Jalons pour une Réinterprétation de ses Écrits Politiques et de son Engagement en faveur de la Colonisation Française », *French Colonial History*, 7, 2006, pp. 77-96.

Alizadeh, Pooyan, « The Democratization of Public Space: Anti-Monumentalism Through an Augmented Reality Based Mobile App », thèse de Master dans le Département de Design et d’Arts Graphiques, Concordia University, Montréal, Québec, Canada, 2020.

Allain Bonilla, Marie-Laure et Fiona Seigenthaler, « Entre Négociations et Expérimentations : Les Musée d’Ethnographie et la Décolonisation Entretien avec Yann Laville et Grégoire Mayor (MEN) et Boris Wastiau (MEG) », *Tsantsa#*, 24, 2019, pp. 67-77.

Allen, Kieran, *Weber – Sociologist of Empire*, Londres, Pluto Press, 2017.

Ambrosius, Lloyd, « Wilson and the *Birth of a Nation*: American Democracy and International Relations », *Diplomacy and Statecraft*, 18, 4, 2007, pp. 689-718.

Anelli, Boris « Jean Charles Léonard Simonde de Sismondi », *Dictionnaire Historique de la Suisse*, 2013, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016007/2013-05-16/>.

Appiah, Juliana Safowaa et Mireku, Roland Yeboah, « Decrypting Crypto-Colonialism and Unveiling the Mask of Innocence: Switzerland's Covert Colonial Designs and Continuity in Africa », *Contemporary Journal of African Studies*, 7, 2, 2020, pp. 31-44.

Applebaum, Barbara, « Needing Not to Know: Ignorance, Innocence, Denials, and Discourse », *Philosophy of Education Archive*, 2015, pp. 448-456.

Apsel, Joyce et Amy Sodaro (dirs.), *Museums and Sites of Persuasion – Politics, Memory and Human Rights*, Londres, Routledge, 2020.

Arthurs, Joshua, « The Anatomy of Controversy, from Charlottesville to Rome », *Modern Italy*, 24, 2, 2019, pp. 123-138.

Ashutosh Ishan, « Mapping Race and Environment: Geography's Entanglements with Aryanism », *Journal of Historical Geography*, 62, 2018, pp. 15-23.

Ashwin, Desai et Vahed Goolam, *The South-African Gandhi – Stretcher-Bearer of Empire*, Redwood City, Californie, Stanford University Press, 2015.

Avram, Alpert, « Philosophy's Systemic Racism », *Aeon Magazine*, 24 septembre 2020.

Balibar, Etienne et Immanuel Wallerstein, *Race, Nation and Class – Ambiguous Identities*, Londres, Verso, 2010.

Bancel, Nicolas, *Le Postcolonialisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2019.

Barczak, Timothy J. et Winston C. Thompson, « Monumental Changes: The Civic Harm Argument for the Removal of Confederate Monuments », *Journal of Philosophy of Education*, 2021, pp. 1-14.

Barkan, Elazar, *The Retreat of Scientific Racism – Changing Concepts of Race in Britain and the United States between the World Wars*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

Barkan, Elazar, *The Guilt of Nations – Restitution and Negotiating Historical Injustice*, New York, W.W. Norton and Company, 2000.

Barriendos, Joaquin, « Spectral Violence: Art and Disappearance in Post-Ayotzinapa Mexico », *Porto Arte Revista de Artes Visuais*, 24, 42, 2019, pp. 1-19.

Bat, Jean-Pierre, Olivier Forcarde et Sylvain Mary (dirs.), *Jacques Foccart – Archives Ouvertes (1958-1974) : La Politique, l'Afrique et le Monde*, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2017.

Batou, Jean, « Aimée Stitelmann: Une Vie à Contre-courant », *solidaritéS*, 59, <https://solidarites.ch/journal/59-2/aimee-stitelmann-une-vie-a-contre-courant/>.

Batou, Jean, *Quand l'Esprit de Genève s'embrase – Au-delà de la Fusillade du 9 novembre 1932*, Lausanne, Éditions d'en Bas, 2012.

Bauer, Tobias, Greg Crough, Elias Davidsson et Frank Garbely, *Alusuisse 1888-1988 – Une Histoire Coloniale en Valais et dans le Monde*, Lausanne, Éditions d'En Bas, 1989.

Beard, Mary, « Cecil Rhodes and Oriel College, Oxford », *The Times Literary Supplement*, 2015.

Beatty, John et Isabel Carrera, « When What Had to Happen Was Not Bound to Happen: History, Chance, Narrative, Evolution », *Journal of the Philosophy of History*, 5, 2011, pp. 471-95.

Beaumont, Henri Bouthilier de, « Introduction au Tome 1 », *Le Globe*, 1, 1860, pp. 5-11.

Behrendt, Richard, *Die Schweiz und der Imperialismus: die Volkswirtschaft des hochkapitalistischen Kleinstaates im Zeitalter des Politischen und ökonomischen Nationalismus*, Zurich, Rascher, 1932.

Bell, Macalester, *Hard Feelings – The Moral Psychology of Contempt*, New York, Oxford University Press, 2013.

Bellentani, Federico et Mario Panico, « The Meanings of Monuments and Memorials: Toward a Semiotic Approach », *Punctum*, 2, 1, 2016, pp. 28-46.

Belot, Robert, « Maltraitance Patrimoniale et Désordre Géopolitique au début du Troisième Millénaire », *Géopolitique, Conflits et Patrimoine*, 39, 1, 2017, pp. 3-49.

Benbow, Mark E., « Birth of a Quotation: Woodrow Wilson and 'Like Writing History with Lightning' », *The Journal of the Gilded Age and Progressive Era*, 9, 4, octobre 2010, pp. 509-533.

Bergeron, Yves et Michèle Rivet, *Décoloniser la Muséologie – Musées, Métissages et Mythes d'Origine*, Paris, Icofom, 2021.

Berguer, Marie-Claire, « Les Relations entre l'État Indépendant du Congo et la Suisse, 1876 à 1908 », mémoire de thèse, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et de Lettres, Section Histoire, 1958.

Berlinger, Marianne et Anne Hoffman (dirs.), *Le Groupe de Coppet et l'Histoire*, Annales Benjamin Constant 31-32, Actes du VIIIe Colloque de Coppet, 5-8 juillet 2006, Genève, Éditions Slatkine, 2007.

Bersot, Daniel, *Sous la Chicote*, Genève, Jullien, 1909.

Bertrand, Alfred, *Au Pays des Ba-Rotsi – Haut-Zambèze, Voyage d'Exploration en Afrique et Retour par les Chutes Victoria, le Matébéléland, le Transvaal*, Paris, Hachette & Cie, 1898.

Biasette, Gilles, « Le Grand Déboulonnage », *Historia*, avril 2021, pp. 96-99.

Blanchard, Pascal, Gilles Boëtsch et Jacomijn Snoep (dirs.), *Exhibitions – l'Invention du Sauvage*, Arles, Actes Sud, 2011.

Blanckaert, Claude, « L'Anthropologie de Carl Vogt dans le Contexte des Études Naturalistes » dans Jean-Claude Pont *et al.*, (dirs.), *Carl Vogt (1817-1895) – Science, Philosophie et Politique – Actes du Colloque de Mai 1995*, Genève, 1998, pp. 199-248.

Blondel, Catherine, « Gallatin », *Dictionnaire Historique de la Suisse*, 2007, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025513/2007-06-29/>.

Blustein, Jeffrey, *The Moral Demands of Memory*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

Blustein, Jeffrey, *Forgiveness and Remembrance*, New York, Oxford University Press, 2014.

Boesche, Roger, « The Dark Side of Tocqueville: On War and Empire », *The Review of Politics* 67, 4, 2005, pp. 737-752.

Boillot-Robert, Jean, *Nos fils au Continent Noir – Léopold II et le Congo*, Neuchâtel, Attinger, 1903.

Borysovyh, Oksana, Tetyana A. Chaiuk et Kateryna S. Karpova, « Black Lives Matter: Race Discourse and the Semiotics of History Reconstruction », *Journal of History Culture and Art Research*, 9, 3, 2020, pp. 325-340.

Bott, Sandra, « Le Renforcement des Relations Économiques entre la Suisse et l'Afrique du Sud sur Toile de Fond d'Anticommunisme et de Croyance en la Supériorité de la Race Blanche, 1945-1970 », dans Michel Caillat, Mauro Cerutti, Jean-François Fayet et Stéphanie Roulin (dirs.), *Histoire(s) de l'Anticommunisme en Suisse*, Zurich, Chronos, 2009, pp. 329-347.

Bott, Sandra, Claude Lützel Schwab, Thomas David et Janick Marina Schaufelbuehl (dirs.), *Suisse-Afrique (18^e-20^e Siècle) – De la Traite des Noirs à la Fin du Régime de l'Apartheid*, Münster, Lit, 2005.

Bouton, Christophe et Barbara Stiegler (dirs.), *L'Expérience du Passé – Histoire, Philosophie, Politique*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2018.

Bradley, Simon, « La Question du Retrait de mémoriaux Controversés se Pose Aussi en Suisse », *Swissinfo*, 12 juin 2020.

Brait, Ellen, « Princeton Students Demand Removal of Woodrow Wilson's Name from Buildings », *The Guardian*, 24 novembre 2015.

Brahm, Felix et Eve Rosenhaft (dirs.), *Slavery Hinterland – Transatlantic Slavery and Continental Europe*, Rochester, New York, Boydell Press, 2016

Bray, Zachary, « From 'Wonderful Grandeur' to 'Awful Things': What the Antiquities Act and National Monuments Reveal about the Statue Statutes and Confederate Monuments », *Kentucky Law Journal*, 108, 4, 2020, pp. 585-614.

Bregard, Marcel, Frank Schubert et Lukas Zürcher, « Die Beteiligung der Stadt Zürich sowie der Zürcherinnen und Zürcher an Sklaverei und Sklavenhandel vom 17. bis ins 19. Jahrhundert – Bericht zu Handen des Präsidialdepartements der Stadt Zürich », Séminaire d'Histoire, Université de Zurich, septembre 2020.

Broccardo, Laura, « Penser aux frontières du politique : le 'cas' *Zulma* de Germaine de Staël », *Dix-huitième siècle*, 47, 2015, pp. 409-428.

Brown, Thomas J., *Civil War Monuments and the Militarization of America*, Chapel Hill, Caroline du Nord, University of North Carolina Press, 2019.

Brundage, Fitzhugh W., *The Southern Past – A Clash of Race and Memory*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2005.

Brundage, Fitzhugh W. et Adam H. Dombay, « Evolution of Landscape: Changing Conceptions of Commemoration at Guilford Courthouse Battleground », *Commemorative Landscapes of North Carolina*, 2012.

Brunner, Marco, « La Suisse Moderne et la Sueur des Esclaves », *Le Temps*, 27 juillet 2017.

Buck-Morss, Susan, « Hegel and Haiti », *Critical Inquiry*, 26, 4, 2000, pp. 821-865

Bugnion, François, *Gustave Moynier, 1826-1910*, Genève, Association Henry Dunant Gustave Moynier, Genève, Éditions Slatkine, 2010.

Burch-Brown, Joanna, « Is it wrong to topple statues and rename schools? », *Journal of Political Theory & Philosophy*, 1, 1, 2017, pp. 59-88.

Burch-Brown, Joanna. « Should Slavery's Statues Be Preserved? On Transitional Justice and Contested Heritage », *Journal of Applied Philosophy*, 2020, pp. 1-18.

Burnand, Frédéric, « Sur les Traces des Suisses au Service de l'Infernal Congo de Léopold II », *Swissinfo*, 11 juillet 2017.

Buss, Pierre-Emmanuel, « La Part d'Ombre de Louis Agassiz », *Le Temps*, 20 août 2007.

Butini, Jean-François, *Lettres Africaines, ou Histoire de Phédima et d'Abensar*, Paris, Delalain, 1771.

BuysSENS, Danielle, « Chemins d'Objets, Route d'Esclaves et Réseaux de Pensée », *Totem - Journal du Musée d'ethnographie de Genève*, 54, 2009.

Cabré, Gabriela, « Suisse et Colonialisme – Les Lutttes Antiracistes réaniment le Débat », RTS, 20 juin 2020.

Carr, Helen, *Inventing the American Primitive – Politics, Gender, and the Representation of Native American Literary Traditions, 1789-1936*, New York, New York University Press, 1996.

Carrington, Nathan T. et Logan Strother, « Who Thinks Removing Confederate Icons Violates Free Speech? », *Politics, Groups, and Identities*, 9, 1, 2021, pp. 208-218.

Cattacin, Sandro et Marisa Fois (dirs.), *Les Colonialismes Suisses – Entretiens (Vol. I)*, Sociograph – Sociological Research Studies, 49, Genève, Université de Genève, 2020

Cellier, Marine. « Sur les Traces du Marronnage – De Makandal à Zamore, Voix d'Esclaves dans les Récits Français du XVIIIe siècle », *Acta Fabula*, 17, 3, 2016.

Cerutti, Mauro, « Giuseppe Motta », *Dictionnaire Historique de la Suisse*, 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003524/2010-03-25/>.

Chaix, Benjamin, « 1770 : Quand le parc Geisendorf s'appelait Surinam », *Tribune de Genève*, 30 mai 2020.

Chamayou, Grégoire, *La Chasse à l'Homme*, Paris, La Fabrique, 2021.

Chambers, Iain et Lidia Curti (dirs.), *The Postcolonial Question*, Londres, Routledge, 1996.

Charara, Youmna, textes présentés et annotés par, *Fictions coloniales du XVIIIe siècle: « Ziméo » – « Lettres africaines » – « Adonis; ou le bon nègre, anecdote coloniale »*, Paris, 2005.

Cheddi, Janice, Sasha Huber's Rentyhorn, *Third Text*, 30, 5-6, 2016, pp. 368-387.

Chigumadzi, Panashe, « Who is Afraid of Race? », *The Boston Review*, 11 mars 2021.

Chrétien, Jean-Pierre, « Ethnicité et Politique : les Crises du Rwanda et du Burundi depuis l'indépendance », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, 181, 1996, pp. 111-124.

Chrétien, Jean-Pierre, *Le défi de l'Ethnisme – Rwanda et Burundi*, Paris, Karthala, 2012.

Chrétien, Jean-Pierre et Marcel Kabanda, *Rwanda, Racisme et Génocide – L'idéologie Hamitique*, Paris, Belin, 2013.

Churchwell, Sarah, « White Lies Matter », *Prospect*, 10 juillet 2020.

Chuva, Márcia et Paulo Peixoto, « The Water that Washes the Past: New Urban Configurations in Post-Colonial Lisbon and Rio de Janeiro », *Heritage & Society*, 13, 1, 2, 2020, pp. 98-116.

Claparède, Arthur de, « Henry Bouthillier de Beaumont : Notice Nécrologique », *Le Globe – Revue Genevoise de géographie*, 37, 1898, pp. 1-14.

Claparède René et Hermann Christ-Socin, *L'Évolution d'un État Philanthropique*, Genève, Édition Atar, 1909.

Conrad, Earl, *The Invention of the Negro*, New York, Paul Eriksson Inc., 1966.

Cooper, Frederick, *Colonialism in Question – Theory, Knowledge, History*, Berkeley, University of California Press, 2005.

Cooper, Frederick et Ann Stoler, *Tensions of Empire – Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997.

Cotalero, Ramón, *Memoria del Franquismo*, Madrid, Foca Ediciones, 2011.

Cretton, Viviane, « Performing Whiteness : Racism, Skin Colour, and Identity in Western Switzerland », *Ethnic and Racial Studies*, 41, 2018, pp. 842-859.

Croegaert, Ana, « Architectures of Pain: Racism and Monuments Removal Activism in the 'New' New Orleans », *City & Society*, 32, 3, 2020, pp. 579–602.

Czekalska, Renata et Robert Klosowicz, « Satyagraha and South Africa – The Origins of the Relationship between the Idea and the Place in Mahatma Gandhi's Writings », *Politeja*, 40, pp. 31-46.

Dabashi, Hamid, *Can Non-Europeans Think?*, Londres, Verso, 2015.

Daget, Serge, *La Répression de la Traite des Noirs au XIXe Siècle – L'Action des Croisières Françaises sur les Côtes Occidentales de l'Afrique (1817-1850)*, Paris, Karthala, 1997.

Daquin, Marie Danielle Daquin, « Slavery and Feminism in the Writings of Madame de Staël », thèse de doctorat, College of Arts, Society, and Education, James Cook University, juillet 2020

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, « Un dossier Oublié : La Suisse et l'Esclavage », *Le Cartable de Clio*, 5, 2005, pp. 134-143

David, Thomas, Bouda Etemad et Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'Esclavage des Noirs*, Lausanne, Antipodes, 2010.

David, Thomas et Janick Marina Schaufelbuehl, « Swiss Conservatives and the Struggle for the Abolition of Slavery at the End of the Nineteenth Century », *Itinerario*, 34, 2, 2010, pp. 87-103.

De Bruin, Karen, « Romantic Aesthetics and Abolitionist Activism: African Beauty in Germain de Staël's *Mirza ou Lettre d'un voyageur* », *Symposium – A Quarterly Journal in Modern Literatures*, 67, 2013, pp. 135-147.

De Graffenried, Valérie, « Symboles Racistes, l'Hystérie New Yorkaise », *Le Temps*, 8 septembre 2017.

De Sousa, Vítor, « Memory as an Interculturality Booster in Maputo through the Preservation of the Colonial Statuary », *Comunicação e Sociedade*, numéro spécial, 28 mai 2019.

Dean, Amber R, *Remembering Vancouver's disappeared women: Settler colonialism and the difficulty of inheritance*, Toronto, Toronto University Press, 2015.

Delacampagne, Olivier, *Histoire de l'Esclavage – De L'Antiquité à nos Jours*, Paris, Le Livre de Poche, 2002.

Dellenbach, Marguerite, « L'Art chez les Australiens », *Comptes Rendus des Séances de la Section des Sciences Naturelles et Mathématiques*, 1, 1946, pp. 14-17.

Dellenbach, Marguerite, « Recherches Ethnologiques au Népal (Vallée de Katmandou) », *Le Globe – Revue Genevoise de Géographie*, 93, 1954, pp. 1-79.

Deltombe, Thomas, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa, *Kamerun ! Une Guerre Cachée – Aux Origines de la Françafrique, 1948-1971*, Paris, La Découverte, 2011.

Demetriou, Dan et Ajume Wingo, « The Ethics of Racist Monuments », dans David Boonin (dir.), *Palgrave Handbook of Philosophy and Public Policy*, Londres, Palgrave, 2018, pp. 341-355.

Demetriou, Dan, « Ashes of our Fathers: Racist Monuments and the Tribal Right » dans Bob Fisher (dir.), *Ethics, Left and Right – The Moral Issues that Divide Us*, New York, Oxford University Press, 2020, pp. 523-531.

Debien, Gabriel, « Le Marronage aux Antilles Françaises au XVIIIe siècle », *Caribbean Studies*, 6, 3, 1966, pp. 3-43.

Dickinson, Greg, Carole Blair et Brian L. Ott, *Places of Public Memory – The Rhetoric of Museums and Memorials*, Tuscaloosa, Alabama, University of Alabama Press, 2010.

Dierk, Walter, *Colonial Violence – European Empires and the Use of Force*, Londres, Hurst and Company, 2017.

Domby, Adam H., *The False Cause – Fraud, Fabrication, and White Supremacy in Confederate Memory*, Chapel Hill, Caroline du Nord, University of Virginia Press, 2020.

Drake, Saint-Clair, « Détruire le Mythe Chamitique, Devoir des Hommes Cultivés », *Présence Africaine*, 24/25, 1959, pp. 215-230.

Dulucq, Sophie, *Écrire l'Histoire de l'Afrique à l'Époque Coloniale (XIXe-XXe Siècles)*, Paris, Karthala, 2009.

Dumasy, François, « Propriété Foncière, Libéralisme Économique et Gouvernement Colonial : Alger, 1830-1840 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 63, 2, avril-juin 2016, pp. 40-61.

Dunant, Henri, *Notice sur la Régence de Tunis*, Genève, Imprimerie de Jules-Gme Fick, 1858.

Dunant, Henri, *L'Empire de Charlemagne rétabli ou le Saint-Empire reconstitué par sa Majesté l'Empereur Napoléon*, Genève, Imprimerie de Jules-Gme Fick, 1859.

Dunant, Henri, *La Société Internationale Universelle pour la Rénovation de l'Orient*, Paris, Imprimerie de Jouaust, 1866.

Dunant, Henri et Bertha Suttner, *Adresse aux Nations de l'Extrême-Orient*, Hambourg, 1897.

Dupré Georges, « L'Art Africain, Une Marchandise Dissimulée », *Gradhiva – Revue d'Histoire et d'Archives de l'Anthropologie*, 8, 1990, pp. 100-103.

Durdiyeva, Selbi, « Memory Production, Vandalism, Violence: Civil Society and Lessons from a Short Life of a Monument to Stalin », *Constellations*, 2020, pp. 1-14.

Edrington, Candice L. et Victoria J. Gallagher, « Race and Visibility: How and Why Visual Images of Black Lives Matter », *Visual Communication Quarterly*, 26, 4, 2019, pp. 195-207.

Ehrenström, Philippe, « Eugénisme et Santé Publique : la Stérilisation Légale des Malades Mentaux dans le Canton de Vaud (Suisse) », *History and Philosophy of the Life Sciences*, 15, 2, 1993, pp. 105-227.

Eichenberger, Pierre en collaboration avec Lea Haller, Christa Wirth, Thomas David, Matthieu Leimgruber et Bernhard Schär, « Beyond Switzerland, Reframing the Swiss Historical Narrative in the Light of Transnational History », papier pour l'atelier de recherche *Transnational Histories of Switzerland*, University de Zurich, 24 mars 2016, *Traverse*, 24, 2017, pp. 137-153.

Eisenring, Eliane, « Penser un Mo(nu)ment, Une Organisation Nationale Veut Remettre les Statues dans leur Contexte », *Blick*, 26 Juillet 2021.

Eisikovits, Nir, « Not Set in Stone: Five Bad Arguments for Letting Monuments Stand », *Journal of Global Ethics*, 16, 3, 2020, pp. 404-413.

Eksandari, Vista et Banfi, Elisa, « Institutionalising Islamophobia in Switzerland: The Burqa and Minaret Bans », *Islamophobia Studies Journal*, 4, 1, 2017, pp. 53-17.

El Mechat, Samia, *Coloniser, Pacifier, Administrer (XIXe-XXIe Siècles)*, CNRS Éditions, Paris, 2014.

El-Wakil, Leïla et Alfred Berchtold, *Sismondi Genevois et Européen – Une Conscience Politique*, Genève, Éditions Chênoises, 1991.

Eley, Geoff, « What is Fascism and Where does it Come From? », *History Workshop Journal*, 91, 1, Spring 2021, pp. 1-28.

Eltringham, Nigel, « 'Invaders who have stolen the country': The Hamitic Hypothesis, Race and the Rwandan Genocide », *Social Identities*, 12, 4, 2006, pp. 425-446.

Esteve, Laurent, « Montesquieu, Rousseau, Diderot – Du Genre Humain au Bois d'Ébène ou les Silences du Droit Naturel », thèse de doctorat en Philosophie, Université de Toulouse 2, 2000.

Etemad, Bouda, *De l'Utilité des Empires – Colonisation et Prospérité de l'Europe, XVIe-XXe Siècles*, Paris, Armand Colin, 2005.

Etemad, Bouda, *Possessing the World – Taking the Measurements of Colonization from the 18th to the 20th Century*, New York, Berghahn Books, 2007.

Etemad, Bouda, *Crimes et Réparations – L'Occident face à son Passé Colonial*, Bruxelles, André Versaille, 2008.

Etemad, Bouda, *L'Héritage Ambigu de la Colonisation – Économies, Populations, Sociétés*, Paris, Armand Colin, 2012.

Evans, Jocelyn J. et William B. Lees, « Context of a Contested Landscape », *Social Science Quarterly*, 102, 3, 2021, pp. 979-1001.

Eze, Emmanuel Chukwudi (dir.), *Race and the Enlightenment – A Reader*, Cambridge, Massachusetts, Blackwell, 1997.

Faligot, Roger, « La Vraie-fausse Indépendance des Colonies Française d'Afrique Subsaharienne », dans Roger Faligot et Jean Guisnel (dirs.), *Histoire Secrète de la Vème République*, Paris, La Découverte, 2007, pp. 107-121.

Falk, Francesca, *Gender Innovation and Migration in Switzerland*, Cham, Palgrave, 2019.

Fanon, Frantz, *Les Damnés de la Terre*, Paris, Éditions Maspéro, 1961.

Farelius, Birgitta, « Where does the Hamite Belong? », *Nomadic People*, 32, 1993, pp. 107-118.

Farquet, Christophe, « A Beggar Became a Banker: Financial Relations between Switzerland and France and the Implications for Foreign Policy, from the Belle Époque to the Phoney War », *The International History Review*, 43, 2, 2021, pp. 297-316.

Fassaleh, Taal, « Le Sapajou : le Village Noir et le Village Suisse de l'Exposition Nationale de 1896 », <https://wp.unil.ch/pressesatiriqueromande/le-sapajou/>.

Fässler, Hans, *Une Suisse Esclavagiste – Voyage dans un Pays au-dessus de Tout Soupçon*, Paris, Éditions Duboiris, 2007.

Ferro, Marc, *L'Histoire Sous Surveillance – Science et Conscience de l'Histoire*, Paris, Calmann-Lévy, 1985.

Ferro, Marc, *Le Livre Noir du Colonialisme – XVIe-XXIe Siècles : De l'Extermination à la Repentance*, Paris, Arthème Fayard, 2010.

Fleury, Cynthia, *Ci-gît l'Amer – Guérir du Ressentiment*, Paris, Gallimard, 2021.

Fleury, Pascal, « Ils étaient Suisses, mais aussi Négriers », *La Liberté*, 14 janvier 2004.

Fleury, Pascal, « Des Esclavagistes Suisses Cousus d'Or », *La Liberté*, 20 avril 2018.

Fois, Marisa, *Héritages Coloniaux – Les Suisses d'Algérie*, Genève, Seismo, 2021.

Fontana, Laura, « Memoria, Trasmissione e Verità Storica », *Rivista di Estetica*, 45, 2010, pp. 91-112.

Forsythe, David P., « The ICRC as Seen Through the Pages of the Review, 1869-1913: Personal Observations », *International Review of the Red Cross*, 100, 1-2-3, 2018, pp. 45-69.

Francillon, Roger, « Voltaire », *Dictionnaire Historique de la Suisse*, 2013, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016207/2013-04-11/>.

Frowe, Helen, « The Duty to Remove Statues of Wrongdoers », *Journal of Practical Ethics*, 7, 3, 2019, 1-31.

Fryer, Tiffany C. La Vaughn Belle, Nicholas Galanin, Dell Upton et Tsione Wolde-Michale, « As the Statutes Fall, An (Abridged) Conversation about Monuments and the Power of Memory », *Current Anthropology*, 62, 3, 2021, pp. 373-384.

Gaberly, Frank, *L'Assassinat de Félix Moumié – L'Afrique sous Contrôle*, Aïe Productions SA, 2005.

Galiffe, Jacques Augustin, *Notices Généalogiques sur les Familles Genevoises depuis les Premiers Temps jusqu'à nos Jours*, Genève, J. Barbezat et Comp., 1829.

Gallatin, Albert de, « A synopsis of the Indian Tribes of North America », *Transactions and Collections of the American Antiquarian Society*, volume II, 1836, pp. 1-422.

Gallatin, Albert de, « Notes on the Semi-civilized Nations of Mexico, Yucatan, and Central America », *Transactions of the American Ethnological Society*, volume I, 1845, pp. 1-352.

Gallinari, Luciano, « Christopher Columbus and the Confederate Generals versus Native Peoples? The Struggle of Memories amid Removal, Replacement and Resignification of their Monuments », *Rivista dell'Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea*, special issue, *Memoria Históricas, Memorias Incómodas*, 7, 2, 2020, pp. 53-111.

Gallois, William, *A History of Violence in the Early Algerian Colony*, Londres, Palgrave MacMillan, 2013.

Galonnier, Juliette, Patrick Simon et Julie Ringelheim, « Faire Avec ou Contre la Race ? Le Dilemme des Organisations Internationales », *Critique Internationale*, 86, 2002, pp. 11-24.

Gandhi, Mohandas Karamchand, *Satyagraha in South Africa*, Madras, S. Ganesan, Triplicane, 1928.

Garnier, Emmanuel, *L'Empire des Sables – La France au Sahel, 1860-1960*, Paris, Perrin, 2018.

Gautier, Michael et Ursula Gaillard, « Georges Oltramare », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009213/2010-09-16>.

Gautier Raoul, « Arthur de Claparède », *Le Globe – Revue Genevoise de Géographie*, 51, 1912, pp. 51-65.

Gauthier, Lionel et Staszak, Jean-François, « Framing Coloniality : Exotic Photographs in Swiss Albums, Museums, and Public Spaces (1870s-2010s) », *Photography and Culture*, 5, 3, 2012, pp. 311-326.

Gerber, Thérèse Steffen et Babette Buob-Allemann, Babette, « Alfred Bertrand », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2002, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/028779/2002-09-11/>.

Germann, Pascal, *Laboratorien der Vererbung – Rassenforschung und Humangenetik in der Schweiz, 1900-1970*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2016.

Geschiere, Peter, *The Perils of Belonging – Autochthony, Citizenship, and Exclusion in Africa and Europe*, Chicago, University of Chicago Press, 2009.

- Girault, Arthur, *Principes de Colonisation et de Législation Coloniale*, Paris, Larose, 1895.
- Giroux, Henry A., « The Public Imagination and the Dictatorship of Ignorance », *Social Identities*, 2021, 14 Juin 2021.
- Go, Julian, *Patterns of Empire – The British and American Empires, 1688 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- Gochet, Alexis-Marie, *Soldats et Missionnaires au Congo de 1891 à 1894*, Lille, Desclée de Brouwer, 1896.
- Godlewska, Anne, Jackie Moore et C. Drew Bednasek, « Cultivating Ignorance of Aboriginal Realities », *The Canadian Geographer*, 54, 4, 2010, pp. 417-440.
- Goehrke, Casten, « Eugène Pittard », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2010, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/042938/2010-02-03/>.
- Goldberg, David Theo, « Racial Europeanization », *Ethnic and Racial Studies*, 29, 2, 2006, pp. 331-364.
- Gregory, Derek, *The Colonial Present – Afghanistan, Palestine, Iraq*, Hoboken, New Jersey: Wiley, 2004.
- Grivat, Olivier, « Quand des Suisses Créaient une Colonie Privée en Algérie », *Swissinfo.ch*, 18 Septembre 2008.
- Grossman, James, « Whose Memory? Whose Monuments? History, Commemoration and the Struggle for An Ethical Past », *Perspectives on History – Magazine of the American Historical Society*, 1 février 2016.
- Grounauer, Marie-Madeleine, *La Genève Rouge de Léon Nicole, 1933-1936*, Genève, Éditions Adversaire, 1975.
- Guex, Sébastien (dir.), *La Suisse et les Grandes Puissances, 1914-1945 – Relations Economiques avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France*, Genève, Droz, 1999.
- Guex, Sébastien, « L'Impérialisme Suisse ou les Secrets d'Unie Puissance Invisible », *Emancipations*, 119, 2008, pp. 1-4.
- Halbwachs, Maurice, *On Collective Memory*, Chicago, University of Chicago Press, 1992.
- Hall, Stuart, « Un-settling 'the Heritage,' Re-Imagining the Post-Nation. Whose Heritage? », *Third Text*, 13, 49, 2000, pp. 3-13.

Haller, Jeannine de, « Interpellation Urgente Écrite : Participation Suisse et Genevoise à l'Esclavage et au Commerce Transatlantique des Esclaves », Secrétariat du Grand Conseil, Ville de Genève, 18 mars 2003.

Hardy, Georges, *La Politique Coloniale et le Partage de la Terre aux XIX et XXème Siècles*, Paris, Albin Michel, 1937.

Harries, Patrick, « Under Alpine Eyes: Constructing Landscape and Society in Late Pre-Colonial South-East Africa », *Paideuma – Mitteilungen zur Kulturkunde*, 43, 1997, pp. 171-191.

Harries, Patrick, *Butterflies and Barbarians – Swiss Missionaries and Systems of Knowledge in South-East Africa*, Athens, Ohio University Press, 2007.

Helg, Aline, *Slave No More – Self-Liberation before Abolitionism in the Americas*, University of North Carolina Press, 2019.

Hen, Yitzhak et Matthew Innes (dirs.), *The Uses of the Past in the Early Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

Henderson, Jennifer et Pauline Wakeham, *Reconciling Canada – Critical Perspectives on the Culture of Redress*, Toronto, Ontario, University of Toronto Press, 2012.

Hervé, Stéphane, « 'La Patrie des Esclaves est le soulèvement' : Toussaint Louverture sur la scène théâtrale », *Revue Transeuropéenne de Philosophie et Arts*, 3, 2019, pp. 33-47.

Hicks, Dan, *The Brutish Museums – The Benin Bronzes, Colonial Violence, and Cultural Restitution*, Londres, Pluto Press, 2021.

Hoch, Adam, *King Leopold's Ghost – A Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*, Houghton Mifflin, Boston, 1999.

Hofmann, Etienne, « Germaine de Staël », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/016051/2014-02-11/>.

Horsman, Reginald, « Racism and the American Indian in the Mid-Nineteenth Century », *American Quarterly*, 27, 2, 1975, pp. 152-168.

Hourcade, Renaud, « Emotions, Narratives, and the Art of Making Meanings: Nantes' Memorial to the Abolition of Slavery », *Critical Policy Studies*, 7 septembre 2020.

Hüber-Saladin, Jean *Lettre sur la Colonisation des Possessions Françaises dans le Nord de l'Afrique*, Genève, Imprimerie de Lador et Ramboz, 1837.

Hund, Wolf et Alana Lentin (dirs.), *Racism and Sociology*, Vienne, Lit Verlag, 2014.

Huonker, Thomas, « La Persécution des Yéniches en Suisse : Retrait Systématique des Enfants, Internements, Entraves au Mariage et Stérilisation Forcée », www.romasintigenocide.eu/media/france/f-g-yeniches.

Huonker, Thomas et Regula Ludi, *Roms, Sintis et Yéniches – La « Politique Tsigane » Suisse à l'Époque du National-socialisme*, Lausanne, Cahiers Libres, 2009.

Hutton, Will, « Cecil Rhodes was a Racist, but you Can't Readily Expunge Him from History », *The Guardian*, 19 décembre 2015.

Jacob, François, « Jean-Jacques Rousseau », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2012, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/009547/2012-05-25/>.

Jacoud, Gilles, « L'Esclavage Colonial : Une Comparaison des Approches de Say, Sismondi et des Saint simoniens », *OEconomia*, 6-3, 2016, pp. 363-402.

Jacques, Robert et Mélanie Bores, « Plus Jamais Ça : Petite Histoire de la 'Pierre de Plainpalais' », *Cahiers d'Histoire du Mouvement Ouvrier*, 33, 2017, pp. 82-93.

Janes, Robert R. et Richard Sandell (dir.), *Museum Activism*, Londres, Routledge, 2019.

Jeanneret, Pierre, « Fusillade de Genève », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2007, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017337/2007-07-11/>.

Jeanneret, Pierre, « Genève, 9 Novembre 1932 : la Fusillade de Plainpalais », 2015, <https://notrehistoire.ch/entries/VOoBNp9kWPm>.

Jones-Rogers, Stephanie E., *They Were Her Property – White Women as Slave Owners in the American South*, Yale University Press, New Haven, 2019.

Juillard, Amit, « Dans l'Ombre de Pury, Les Esclaves de Pourtalès », *Le Temps*, 3 janvier 2021.

Kadish, Doris, *Translating Slavery – Gender and Race in French Women's Writing, 1783-1823*, Kent, Ohio, Kent State University Press, 1994.

Käser, Marc-Antoine, *Un Savant Séducteur : Louis Agassiz (1807-1873), Prophète de la Science*, Vevey, Éditions de l'Aire, 2007.

Kleinberg, Ethan, « Le Spectre du Passé – Pour une Approche Déconstructiviste de l'Histoire », dans Christophe Bouton et Barbara Stiegler (dirs.), *L'Expérience du Passé – Histoire, Philosophie, Politique*, Éditions de l'Éclat, Paris, 2018.

Klausen, Jimmy Casas, *Fugitive Rousseau – Slavery, Primitivism, and Political Freedom*, New York, Fordham University Press, 2014.

Knudsen, Britta Timm et Casper Andersen, « Affective Politics and Colonial Heritage: Rhodes Must Fall at UCT and Oxford », *International Journal of Heritage Studies*, 25, 3, 2019, pp. 239-258.

Kuhn, Konrad J. et Béatrice Ziegler, « Die Schweiz und die Sklaverei: Zum Spannungsfeld zwischen Geschichtspolitik und Wissenschaft », *Traverse*, 16, 2009, pp. 116-130.

Künzi, Daniel, « Une enfance marquée par l'arrivée d'Hitler au pouvoir et le Front populaire », *solidarités*, 59, <https://solidarites.ch/journal/59-2/aimee-stitelmann-une-vie-a-contre-courant/>.

Kursner, Geoffroy, « La Fin Malheureuse d'un Roi en Exil », *Passé Simple – Mensuel Romand d'Histoire et d'Archéologie*, 38, 2018.

Kwoba, Brian, Roseanne Chantiluke et Athinangamso Nkopo, *Rhodes Must Fall – The Struggle to Decolonize the Racist Heart of Empire*, Londres, Zed Books, 2018.

Lacroix-Riz, Annie, « Le rôle du Vatican dans la Colonisation de l'Afrique (1920-1938): De la Romanisation des Missions à la Conquête de l'Éthiopie », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 41, 1, janvier-mars 1994, pp. 29-81.

Lai, Ten-Herng, « Political Vandalism as Counter-speech: A Defense of Defacing and Destroying Tainted Monuments », *European Journal of Philosophy*, 28, 3, 2020, pp. 602-616.

Lalouette, Jacqueline, *Un Peuple de Statues – La Célébration Sculptée des Grands Hommes, 1804-2018*, Paris, Mare et Martin, 2018.

Lalouette, Jacqueline, *Les Statues de la Discorde*, Paris, Passé Composé, 2021.

Lamartine, Alphonse de, *Voyage en Orient*, Paris, Librairie de Charles Gosselin, Furne et Cie 1841.

Lamartine, Alphonse de, « Ressouvenir du Lac Léman », *Méditations Poétiques*, seconde édition revue et augmentée, Paris, Librairie Grecque-Latine-Allemande, 1842.

Lamartine, Alphonse de, *Toussaint Louverture, Poème dramatique*, Paris, Michel-Levy Frères, Librairie Éditeurs, 1850.

Lamartine, Alphonse de, *Histoire de la Turquie*, tome 1, Librairie du Constitutionnel, Paris, 1855.

Lasseb, Karim, « Le Débat Historiographique sur l'Impérialisme Suisse depuis l'Étude de Richard Behrendt *Die Schweiz und der Imperialismus* (1932) », thèse de Master, Université de Lausanne, Département de sciences politiques, 2017.

Lavanchy, Anne, « Glimpses into the Hearts of Whiteness: Institutions of Intimacy and the Desirable National », dans Patricia Purtschert and Harald Fischer-Tiné (dirs.), *Cambridge Imperial and Post-Colonial Studies*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2015, pp. 278-295.

Lavanchy, Anne, « Taire la Race pour Produire une Société Incolore ? », *Sociologie et Sociétés*, 50, 2, 2018, pp. 151-174.

Le Cour Grandmaison, Olivier, *Coloniser, Exterminer – Sur la Guerre et l'État Colonial*, Paris, Fayard, 2005.

Le Cour Grandmaison, Olivier, *La République Impériale – Politique et Racisme d'État*, Paris, Fayard, 2010.

Le Cour Grandmaison, Olivier, « *Ennemis Mortels* » – Représentations de l'Islam et Politiques Musulmanes en France à l'Époque Coloniale, Paris, Fayard, 2019.

Leimgruber, Walter, Thomas Meier et Roger Sablonier, *L'Œuvre des Enfants de la Grand-route – Étude Historique Réalisée à partir des Dossiers de la Fondation Pro Juventute déposés aux Archives fédérales*, Berne, Bundesarchiv-Dossier, 10, 2000.

Lemarchand, René, « Le Génocide de 1972 au Burundi: les Silences de l'Histoire », *Cahiers d'Études Africaines*, 42, 167, 2002, pp. 551-567.

Levinson, Sanford, *Written in Stone – Public Monuments in Changing Societies*, Durham, Caroline du Nord, Duke University Press, 1998, édition de 2018.

Lévy, Bertrand, « Le Globe : De sa Fondation (1860) à sa mise en ligne (2015), Quelques Repères Historiques et Enjeux Éditoriaux », *Le Globe – Revue Genevoise de Géographie*, 155, 2015, pp. 109-122.

Lim, Chong-Ming, « Vandalizing Tainted Commemorations », *Philosophy & Public Affairs*, 48, 2, 2020, pp. 185-216.

Lincopi, Claudio Alvarado, « A De-monumentalizing Revolt in Chile: From the Whitened Nation to the Plurinational Political Community », *Social Identities – Journal for the Study of Race, Nation and Culture*, 2021.

Loomba, Ania, *Colonialism/Postcolonialism*, Londres, Routledge, 1998.

Lorin, Amaury et Christelle Taraud (dirs.), *Nouvelle Histoire des Colonisations Européennes (XIXe-XXe Siècles)*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013.

Louis-Courvoisier, Micheline « Butini », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2003, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025484/2003-03-14/>.

Lowe, Keith, *Prisoners of History – What Monuments of the Second World War Tell Us About Our History and Ourselves*, Londres, William Collins, 2021.

Lowman, Emma Battel et Adama J. Barker, *Settler – Identity and Colonialism in 21st Century Canada*, Winnipeg, Manitoba, Fernwood Publishing, 2015.

Lucas, Isabelle, « La Presencia de los Capataes Suizos en Argentina, 1890-1980 », *Ciclos*, 28, 48, 2017, pp. 1-21.

Lucas, Isabelle, *Un Impérialisme Électrique – Un siècle de Relations Économiques Helvético-Argentines, 1890-1979*, Lausanne, Antipodes, 2021.

Lurie, Edward, « Louis Agassiz and the Races of Man », *Isis*, 45, 3, 1954, pp. 227-242.

Lüthi, Barbara, Falk, Francesca et Purtschert Patricia, « Colonialism Without Colonies: Examining Blank Space in Colonial Studies », *National Identities*, 18, 1, 2016, pp. 1-9.

Lüthi, Barbara, Falk, Francesca et Purtschert Patricia, « Switzerland and ‘Colonialism without Colonies’: Reflections on the Status of Colonial Outsiders », *Interventions*, 18, 2, 2016, pp. 286-302.

Lüthy, Herbert, *La Banque Protestante – De la Révocation de l’édit de Nantes à la Révolution*, Paris, S. E. V. P. E. N, 1959.

Lüthy, Herbert, « Necker et la Compagnie des Indes », *Annales – Économies, Sociétés, Civilisations*, 5, 1960, pp. 852-881.

Lützelschwab, Claude, *La Compagnie Genevoise des Colonies suisses de Sétif (1853-1956) : Un cas de Colonisation Privée en Algérie*, Berne, Peter Lang, 2006.

Mabiala, Alain Tito, « Solder l’Héritage Esclavagiste Suisse », *Le Courrier*, 21 Juillet 2021.

Mabika, Hines, « Histoire de la Santé Publique et Communautaire en Afrique : Le Rôle des Médecins de la Mission Suisse en Afrique du Sud », *Gesnerus*, 72, 1, 2015, pp. 133-158.

MacDonald, David, « Canada Needs to Reckon with the Relics of its Colonial Past including Racist Statues », *The Conversation*, 24 Juin 2020.

Macdonald, Susan, « Expanding Museum Studies: An Introduction », dans Susan Macdonald (dir.), *A Companion to Museum Studies*, Chichester, Blackwell, 2011.

Macherel, Cathy, « Que doit faire Genève de son Héritage Colonial ? », *La Tribune de Genève*, 20 mai 2021.

Mallard, Grégoire, *Gift Exchange – The Transnational History of a Political Idea*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019.

Mansour, Fati « Le Roi qui ne Voulait Jamais quitter la Suisse », *Le Temps*, 8 janvier 2015.

Marchal, Jules, *E.D. Morel contre Léopold II – L'Histoire du Congo, 1900-1910*, deux tomes, Paris, L'Harmattan, 1996.

Mardones, José Cáceres, « Exotic ? Regarder l'Ailleurs en Suisse au Siècle des Lumières », *Culture et Musées – Muséologie et Recherche sur la Culture*, 37, 2021, pp. 257-259.

Margalit, Avishai, *The Ethics of Memory*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2009.

Maxson, David J., « 'Second Line to Bury White Supremacy: Take 'Em Down Nola', Monument Removal, and Residual Memory », *Quarterly Journal of Speech*, 106, 1, 2020 pp. 48-71,

Mbembe, Achille, « Pouvoir des Morts et Langage des Vivants : Les Errances de la Mémoire Nationaliste au Cameroun », *Politique Africaine*, 22, 1986, p. 37-72.

Mbembe, Achille, *Sortir de la Grande Nuit – Essai sur l'Afrique Décolonisée*, Paris, La Découverte, 2010.

McRae, Elizabeth Gillepsie, *Mothers of Massive Resistance – White Women and the Politics of White Supremacy*, New York, Oxford University Press, 2020

Mehr, Mariella, *Âge de Pierre*, Paris, Flammarion, 1987.

Memmi, Albert, *Portrait du Colonisé, précédé du Portrait du Colonisateur*, Paris, Buchet-Chastel, 1957.

Memmi, Albert, *Le Racisme – Description, Définition, Traitement*, Paris, Gallimard, 1982.

Mertenat, Thierry, « Le Génocide Rwandais a son Mémorial à Genève », *La Tribune de Genève*, 8 avril 2019.

Meyer, Alain, « Au Pays du Racisme Ancien », *Le Courrier*, 17 juillet 2020.

Michel, Noémi et Honegger Manuela, « Thinking Whiteness in French and Swiss Cyberspaces », *Social Politics*, 17, 4, 2010, pp. 423-449.

Michel, Noémi, « Quand les Mots et les Images Blessent: Postcolonialité, Égalité et Politique des Actes de Discours en Suisse et en France », thèse de doctorat, Faculté des Sciences de la société, Département de Science Politiques et Relations Internationales, Université de Genève, 2014.

Michel, Noémi, « Sheepology: The Postcolonial Politics of Raceless Racism in Switzerland », *Postcolonial Studies*, 18, 4, 2015, pp. 410-426.

Miller, Christopher, *The French Atlantic Triangle – Literature and Culture of the Slave Trade*, Durham, Caroline du Nord, Duke University Press, 2008.

Minder, Patrick, « Comment les Images Coloniales ont Influencé la Suisse – Esquisse pour une Analyse Historique de la Représentation des Africains dans l'Iconographie Helvétique (1880-1939) », *Corps*, 1, 1, 2006, pp. 67-72.

Minder, Patrick, *La Suisse Coloniale – Les Représentations de l'Afrique et des Africains en Suisse au Temps des Colonies (1880-1939)*, Berne, Peter Lang, 2011.

Minder, Patrick, « Émile Yung et le Village noir de l'Exposition Nationale Suisse de Genève en 1896 », dans Nicolas Bancel, Thomas David et Dominic Thomas, *L'Invention de la Race – Des Représentations Scientifiques aux Exhibitions Populaires*, Paris, 2014, pp. 303-314.

Mishan, Ligaya, « The Long and Tortured History of Cancel Culture », *The New York Times Magazine*, 3 décembre 2020.

Mohamedou, Mohammad-Mahmoud et Robert Archer, *Racial and Economic Exclusion – Policy Implications*, Genève, International Council on Human Rights Policy, Genève, 2001.

Mohamedou, Mohammad-Mahmoud, « Responding to the Persistence of Racism and Racial Exclusion », dans *Reparations – A Dialogue between Human Rights Academics and Activists*, MIT Program on Human Rights and Justice, Massachusetts Institute of Technology, 2004, pp. 37-40.

Mohamedou, Mohammad-Mahmoud Ould and Davide Rodogno, *International History and Politics of Racism*, Londres, Routledge, à paraître.

Montebello, Caroline, « Marguerite Dellenbach (1905-1993), Directrice de Musée et Ethnologue », <https://100elles.ch/biographies/marguerite-dellenbach/>.

Montebello, Caroline, « Eugène Pittard – Un Anthropologue Genevois en Turquie Nationaliste (1915-1950) : Idéologie d'Exclusion, Corruption Intellectuelle et Logiques Sociales », mémoire de Master, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), Paris, 2016.

Morgan, Edmund, *American Slavery, American Freedom – The Ordeal of Colonial Virginia*, New York, Norton, 1975.

Morice, Florence, « France-Cameroun: comment le tueur de l'indépendantiste Félix Moumié a échappé à la justice », Radio France Internationale, 3 novembre 2020.

Mottier, Véronique, « État et Contrôle de la Sexualité Reproductive : l'Exemple des Politiques Eugénistes dans les Démocraties Libérales (Suisse, Suède, Royaume-Uni) », *Sexualité et Politique en Francophonie*, 31, 2, 2012, pp. 31-50.

Moynier, Elizabeth, « La Société Henry Dunant Poursuit Ses Recherches sur les Voyages d’Affaires d’Henry Dunant en Algérie – Voyage d’Études en Algérie du 23 octobre au 1er novembre 2018 », *Bulletin de la Société Henry Dunant*, 30, avril 2019-novembre 2020, pp. 37-49.

Moynier, Gustave, *La Fondation de l’État Indépendant du Congo au Point de Vue Juridique*, Paris, 1887.

Moynier, Gustave et Édouard Odier, « Formation d’une Société Congolaise et Africaine de la Croix-Rouge », *Revue internationale de la Croix Rouge*, Bulletin 78, 1889.

Moussa, Sarga, « La Scène du Marché aux Esclaves dans le Voyage en Orient et dans un Discours Politique de Lamartine en 1835 », dans Aurélie Foglia et Laurent Zimmermann (dirs.), *Lamartine ou la Vie Lyrique*, Paris, Hermann, 2018, pp. 81-90

Mühler-Griehaber, « Jean Huber », *Dictionnaire Historique de la Suisse*, 2008, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/022065/2008-01-15/>.

Musadak, Mohamed, « Un Passé Sous Silence ? », *Le Courrier*, 4 août 2020.

Musée d’Ethnologie de Genève, *Plan Stratégique 2020-2024*, Ville de Genève, 2019.

Mutter, Raoul et Laurence Margairaz Dewarrat, « Émile Yung », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/046357/2014-01-28/>.

Mworoha, Émile, *Peuples et Rois de l’Afrique des Lacs – Le Burundi et les Royaumes voisins au XIXe Siècle*, Dakar, 1977.

Naguib, Tarek, Nadine Bircher et Tiziana Fuchs, « Notions en Lien avec le Racisme : Acceptions en Suisse et au Plan International – Un État des Lieux, de la Pratique, du Droit Constitutionnel et du Droit International », expertise réalisée sur mandat du Service de lutte contre le racisme (SLR), Département fédéral de l’intérieur (DFI), 27 août 2014

Nair, Hari, Das Swaha et Krishna Akhil Adavi, « Gandhi and the ‘Race’ Question » dans Sanjeev Kumar (dir.), *Gandhi and the Contemporary World*, New York, Oxford University Press, 2020, pp. 157-167.

Nations-Unies, Assemblée Générale, Conseil des Droits de l’Homme, Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l’Homme, « Promotion et Protection des Droits de l’Homme et des Libertés Fondamentales des Africains et des Personnes d’Ascendance Africaine face au Recours Excessif à la Force et aux Autres Violations des Droits de l’Homme dont se Rendent Coupables des Membres des forces de l’Ordre », 1 juin 2021, A/HRC/47/53.

Necker, Jacques, « Discours de M. Necker, Ministre des Finances, lors de la Séance du 5 mai 1789 », *Archives Parlementaires de 1787 à 1860*, tome VII, 1875, pp. 5-27.

Necker, Louis, « Le Capitaine Bertrand (1856-1924) – Une Passion Calviniste pour la Planète », dans Musée d’Ethnographie de Genève, *Le Visage Multiplié du Monde – Quatre Siècles d’Ethnographie à Genève*, Genève, 1985, pp. 53-58

Necker, Louis, « De Voltaire à Morgan: Albert Gallatin, Père de l’Ethnologie Nord-américaine », *Société Suisse des Américanistes*, 66-67, 2002-2003, pp. 19-26.

Nelson, Charmaine, « Racist Monuments Don’t Belong in Public but They Could be in a Museum », *Huffington Post*, 28 septembre 2017.

Newsinger, John., « Why Rhodes Must Fall », *Race & Class*, 58, 2, 2016, pp. 70-78.

Newsom, Ryan, *Cut in Stone – Confederate Monuments and Theological Disruptions*, Waco, Texas, Baylor University Press, 2020.

Nguyên, Aï Quôc, *Le Procès de la Colonisation Française*, Paris, Librairie du Travail, 1924.

Nicolas, Armand, *Histoire de la Martinique*, trois tomes, Paris, L’Harmattan, 1996, 1998.

Nicoulin, Martin, *La Genèse de Nova Friburgo – Émigration et Colonisation Suisse au Brésil : 1817-1827*, Fribourg, Éditions Universitaires, 1978.

Nienass, Benjamin, « Transnational Memories, National Memory Regimes: Commemorating the Armenian Genocide in Germany », *German Studies Review*, 43, 1, 2020, pp. 127-147.

Nora, Pierre, *Les Lieux de Mémoire*, trois tomes, t. 1 *La République* (1 vol., 1984), t. 2 *La Nation* (3 vol., 1986), t. 3 *Les France* (3 vol., 1992), Gallimard, Paris.

Nora, Pierre, *Présent, Nation, Mémoire*, Paris, Gallimard, 2011.

Nsanze, Augustin, « Le Deuil du Passé est-il Possible ? », *Cahiers d’Études Africaines*, 173/174, 2004.

Nyanmjoh, Francis B., *#RhodesMustFall – Nibbling at Resilient Colonialism in South Africa*, Bamenda, Cameroun, Langaa Research, 2016.

Olick, Jeffrey K. (dir.), *Memory – Continuities, Conflicts, and Transformations in National Retrospection*, Durham, Caroline du Nord, Duke University Press, 2003.

Olusoga, David, « A Year On: The Battered and Graffitied Colston is finally a Potent Memorial to our Past », *The Guardian*, 6 Juin 2021.

Orlando, Isabella, *The Return Address*, court-métrage, 2020.

Ouologuem, Yambo, *Le Devoir de Violence*, Paris, Le Seuil, 1968.

Paccaud, Isabelle, « Juteux Trafic d'Esclaves pour les Suisses », *Le Temps*, 16 avril 2005.

Page, Steve, *Le Nigéria et la Suisse – Des Affaires d'Indépendance, 1930-1980*, Bern, Peter Lang, 2016.

Parkinson, Robert G., « Did a Fear of a Slave Revolt Drive American Independence? », *The New York Times*, 4 juillet 2016.

Pavillon, Olivier, *Des Suisses au Cœur de la Traite Négrière – De Marseille à l'Île-de-France, d'Amsterdam aux Guyanes (1770-1840)*, Paris, Antipodes, 2017.

Perrenoud, Marc, « Les Relations de la Suisse avec l'Afrique lors de la Décolonisation et des Débuts de la Coopération au Développement », *International Development Policy*, 1, 2010, pp. 77-93.

Perrin, Olivier, « Mot d'Ordre Discutable : Déboulonnons les Statues de Figures Historiques Symboles de l'Esclavage et du Racisme ! », *Le Temps*, 10 juin 2020.

Petite, Simon, « Pauline Buisson, les Mystères de la 'Négresse d'Yverdon' », *Le Temps*, 4 janvier 2021.

Petite, Simon, « Gustave Moynier, au Service du CICR et... du Congo Léopoldien », *Le Temps*, 6 janvier 2021.

Petterson, Thomas, *A Social History of Anthropology in the United States*, Londres, Routledge, 2001.

Phillips, Mark Salber, *On Historical Distance*, New Haven, Yale University Press, 2013.

Piguet, Martine, « Albert de Gallatin », *Dictionnaire Historique de la Suisse*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025658/2005-04-05/>.

Pinto, Jovita dos Santos, « Spuren: Eine Geschichte Schwarzer Frauen in der Schweiz » dans Shelley Berlowitz, Elisabeth Joris et Zeedah Meierhofer-Mangeli (dirs.), *Terra Incognita? Der Treffpunkt Schwarzer Frauen in Zürich*, Zurich, Limmat, 2013, pp. 142-185.

Pittard, Eugène, *Les Races et l'Histoire – Introduction Ethnologique à l'Histoire*, Paris, Renaissance du Livre, 1924

Pittard, Eugène, « Préface » dans Léonard Darwin, *Qu'est-ce que l'Eugénique ?* Paris, Librairie Félix Alcan, 1931.

Pittard, Eugène, « Le Musée d'Ethnographie », *Journal de Genève*, 11 août 1937.

Pittard, Eugène, « Les Populations Jaunes de l'Afrique : Recherches Anthropologiques sur les Boschimans, Hottentots, Griquas », *Acta Tropica*, 1, 2, 1944, pp. 135-158.

Pittard, Eugène et Marguerite Dellenbach, « Aspects de l'Indice Skélique chez Quelques Populations de l'Eurasie », *Le Globe –Revue Genevoise de Géographie*, 76, 1937, pp. 1-80.

Poliakov, Léon, *Histoire de l'Antisémitisme – L'Âge de la Science*, Paris, Le Seuil, 1968.

Pont, Jean Claude, « Introduction », dans Jean-Claude Pont *et al.*, (dirs.), *Carl Vogt (1817-1895) – Science, Philosophie et Politique, Actes du Colloque de Mai 1995*, Genève, 1998, pp. 1-9.

Posel, Deborah, *The Making of Apartheid, 1948-1961*, Clarendon, Oxford, 1991.

Pous, Jacques, *Henry Dunant l'Algérien ou Le Mirage Colonial*, Genève, Éditions Grounauer, 1979.

Pous, Jacques, *Henry Dunant – Colon affairiste en Algérie, Pionnier du Sionisme*, Paris, L'Harmattan, 2020.

Premier Manuel sur la Participation Culturelle en Suisse, Dialogue Culturel National, Zürich : Seismo Verlag, 2019,
www.admin.ch/content/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-75411.html

Press, Michael, « Who Really Owns the Past », *Aeon*, 27 mai 2019.

Prunier, Gérard, *The Rwanda Crisis – History of a Genocide*, New York, Columbia University Press, 1997.

Puri, Samir, *The Shadows of Empire – How Imperial History Shapes Our World*, New York: Pegasus Books, 2021.

Purtschert, Patricia, « The Return of The Native: Racialised Space, Colonial Debris and the Human Zoo », *Identities*, 22, 4, 2015, pp. 508-523.

Purtschert, Patricia, « Democratising Switzerland: Challenging Whiteness in Public Space », dans Lüthi Barbara et Skenderovic Damic (dirs.), *Switzerland and Migration*, Cham, Palgrave, 2019, 79-100.

Purtschert, Patricia et Harald Fischer-Tiné (dirs.), *Colonial Switzerland – Rethinking Colonialism from the Margins*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015.

Rambal, Julie, « Pourquoi Déboulonner les Statues n'efface pas l'Histoire », *Le Temps*, 7 octobre 2020.

Ramondy, Karine, *Leaders Assassinés en Afrique centrale 1958-1961 – Entre Construction Nationale et Régulation des Relations Internationales*, Paris, L'Harmattan, 2020.

Randeria, Shalini, « Colonial Complicities and Hidden Imperial Entanglements: An Afterword », dans Patricia Purtschert et Harold Fischer-Tiné (dirs.), *Colonial Switzerland – Rethinking Colonialism from the Margins*, Londres, Palgrave Macmillan, 2015, pp. 296-306.

Rappard, William, « The Practical Working of the Mandates System », *Journal of the British Institute of International Affairs*, 4, 1925, pp. 205-226

Redaelli, Eleonora et Deborah Stevenson, « Arts in the city », *Journal of Urban Affairs*, 2021.

« Restes Humains : La Dignité Retrouvée », *Campus – Le Magazine Scientifique de l'Université de Genève*, 140, 2020, pp. 22-43.

Revello, Sylvia, « Le Mur des Réformateurs, Réceptacle des Luttes les Plus Diverses », *Le Temps*, 23 juillet 2019.

Robertson, Breanne, « An Old Solution for An Old Problem? Kenneth Adams, Jesús Guerrero Galván, and the Failure of Recontextualization », *Public Art Dialogue*, 10, 2, 2020, pp. 131-159.

Robinson, Michael, *The Lost White Tribe – Explorers, Scientists and the Theory that Changed a Continent*, Oxford, Oxford University Press, 2016.

Rodogno, Davide, *Against Massacre – Humanitarians Interventions in the Ottoman Empire, 1815-1914*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

Romy, Lucas, « Gustave Moynier et l'État Indépendant du Congo : Entre Idéal Humanitaire et Idéal Colonial », projet de recherche, sous la direction de la professeure Irène Herrmann, Université de Genève et Global Studies Institute, 2020

Rorholm, Marnie et Kem Gambrell, « The Pink Triangle as an Interruptive Symbol », *Journal of Hate Studies*, 15, 1, 2018-2019, pp. 63-82.

Rousseau, Jean-Jacques, « Émile ou de l'Éducation », dans *Œuvres complètes*, tome II, Paris, Alexandre Houssiaux, 1852.

Rossinelli, Fabio, « Geografia Associativa e Imperialismo Svizzero. Il Caso di Ginevra (1858-1914) », *Geostorie*, 221, 3, 2013, pp. 199-214.

Rossinelli, Fabio, « Les Origines Coloniales de l'Association des Sociétés Suisses de Géographie (1870-1880) », *Géo-Regards*, 9, 2016, pp. 79-96.

Rossinelli, Fabio, « Sociétés de Géographie et Impérialisme Suisse au 19^e Siècle : Un Tour d'Horizon et Deux Exemples Représentatifs », *Revue Suisse d'Histoire*, 67, 1, 2017, pp. 1-19.

Rossinelli, Fabio, « The Colonial Philanthropy of the Swiss Geographical Societies in Congo (1876-1908) », *Itinera*, 44, 2017, pp. 141-155.

Ruffieux, Léo, « Rwanda: Un Mémorial pour Lutter contre l'Oubli », *Le Courrier*, 9 avril 2019.

Ruscio, Alain, *Nostalgie – L'Interminable Histoire de l'OAS*, Paris, La Découverte, 2015.

Saccarelli, Emanuele et Latha Varadarajan, *Imperialism – Past and Present*, Oxford University Press, New York, 2015.

Sahli, Mohamed C., *Décoloniser l'Histoire*, Paris, François Maspéro, 1965.

Sala-Molins, Louis, *Les Misères des Lumières – Sous la Raison, l'Outrage*, Paris, Robert Laffont, 1992

Sanders, Edith, « The Hamitic Hypothesis; Its Origin and Function in Time Perspective », *The Journal of African History*, 10, 1969, pp. 521-532.

Sauer, Walter, « Habsburg Colonial: Austria-Hungary's Role in European Overseas Expansion Reconsidered », *Austrian Studies*, 20, 2012, pp. 5-23.

Sayous, André. E., « La Haute Bourgeoisie de Genève – Entre le Début du XVIIe Siècle et le Milieu du XIXe Siècle », *Revue Historique*, 180, 1, 1937, pp. 30-57.

Senarclens, Jean de, *Gustave Moynier – Le bâtisseur*, Genève, Éditions Slatkine, 2000.

Senarclens, Jean de, « Henry Dunant », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2014, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/019082/2014-11-24/>.

Senarclens, Jean de, « Jacques Dicker », *Dictionnaire historique de la Suisse*, 2021, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006260/2021-06-21/>.

Scholl, Sarah, « Carl Vogt », *Dictionnaire Historique de la Suisse*, 2015, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003899/2015-01-05/>.

Schulz, Johannes, « Must Rhodes Fall? The Significance of Commemoration in the Struggle for Relations of Respect' », *Journal of Political Philosophy*, 27, 2, 2019, pp. 166-186.

Seroto, Johannes, « Dynamic of Decoloniality in South Africa: A Critique of the History of Swiss Mission Education for Indigenous People », *Studiae Historiae Ecclesiasticae*, 44, 3, 2018, pp. 1-14.

Silvestri, Graciela, « Memoria y Monumento », *Revista Punto de Vista*, 64, pp. 42-44.

Simko, Christina, David Cuningham et Nicole Fox, « Contesting Commemorative Landscapes: Confederate Monuments and Trajectories of Change », *Social Problems*, 2020, pp. 1-21.

Simon, Philippe, « La Traite des Noirs et Nous : Émergence d'un Nouveau Débat Politico-Historique », *Le Temps*, 31 Janvier 2004.

Singaravélou, Pierre, *Les Empires Coloniaux, XIXe et XXe Siècles*, Paris, Éditions Points, 2013.

Sismondi, Jean-Charles-Léonard, *De l'Intérêt de la France à l'égard de la Traite des Nègres*, Genève, 1814.

Sismondi, Jean-Charles-Léonard, « De l'Expédition contre Alger », *Revue Encyclopédique, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts*, tome XLVI, avril-juin 1830, pp. 273-296.

Sismondi, Jean-Charles-Léonard, *Les Colonies des Anciens Comparées à Celles des Modernes sous le Rapport de leur Influence sur le Bonheur du Genre Humain*, Genève, Imprimerie de Lador et Ramboz, 1837.

Skowronek, Stephen, « The Reassociation of Ideas and Purposes: Racism, Liberalism, and the American Political Tradition », *The American Political Science Review*, 100, 3, 2006, pp. 385-401.

Slobodian, Quinn, *The Globalists – The End of Empire and the Birth of Neoliberalism*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 2018.

Smith, Justine E. H., *Nature, Human Nature, and Human Difference – Race in Early Modern Philosophy*, Princeton, New Jersey, Princeton University Press, 2015.

« Sociétés Géographiques et Impérialisme Colonial », *Passé Simple – Mensuel Romand d'Histoire et d'Archéologie*, 59, novembre 2020.

Southern Poverty Law Center, *Whose Heritage? Public Symbols of the Confederacy*, février 2019, www.splcenter.org/20190201/whose-heritage-public-symbols-confederacy

Staël, Germaine de, *De l'Allemagne*, Paris, H. Nicolle, 1813.

Staël, Germaine de, « Appel aux Souverains réunis à Paris pour en Obtenir l'Abolition de la Traite des Nègres » (1814), dans *Œuvres complètes de Madame la baronne de Staël-Holstein*, tome deuxième, Paris, Firmin Didot, Frères, 1844.

Steiner, Jürg, « La Suisse Découvre son 'Colonialisme Sans Colonies' », *Swiss Community*, 16 septembre 2020.

Stettler, Niklaus, « Basler Handelsgesellschaft », *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/043012/2002-07-03/>.

Stevenson, Brenda, « Protesting Systemic Racism and its Monuments », *Revue d'Histoire du XIXe Siècle*, 61, 2, 2020, pp. 259-262.

Stokes, Melvyn, *D.W. Griffith's The Birth of a Nation – A History of the Most Controversial Film Ever Made*, Oxford University Press, New York, 2008.

Stoudmann, Elisabeth, « Quand Saint-Maurice l'Africaine organisait un Bal Nègre », *Le Temps*, 7 janvier 2021.

Streckeisen, Sylvie, « La Place de Genève dans le Commerce avec les Amériques aux XVIIème et XVIIIème siècles » dans Claude Savary et Gilles Labarthe (dirs.), *Mémoires d'Esclaves*, Genève, Musée d'Ethnographie de la Ville de Genève, 1997.

Strolovitch, Dara et Chaya Crowder, « Naming Rites for Naming Wrongs: What We Talk about When We Talk about Woodrow Wilson », *Perspectives on Politics*, 14, 3, pp. 770-775.

Stucki, Lorenz, *L'Empire Occulte – Les Secrets de la Puissance Helvétique*, Paris, Laffont, 1970.

« Suisse-Tiers Monde : Des Réseaux d'Expansion aux Formes de Domination », *Traverse – Revue d'Histoire*, 2, 1998.

Sullivan, Anthony Thrall, *Thomas-Robert Bugeaud, France, and Algeria, 1784-1849 – Power, Politics, and the Good Society*, Hamden, Connecticut, Archon Books, 1983.

Switzer, Richard, « Mme de Staël, Mme de Duras and the Question of Race », *Romance Quarterly*, 20, 3, 1973, pp. 303-316.

Talos, Christine, « La Suisse Veut Créer un Mémorial pour les Victimes du Nazisme », *Le Matin*, 8 juin 2021.

Tariant, Eric, « Décolonisation, Où en sont les Musées ? », *Le Temps*, 17 avril 2021.

Thomas, Hugh, *The Slave Trade – The History of the Atlantic Slave Trade, 1440-1870*, Londres, Picador, 1997.

Timmerman, Travis, « A Case for Removing Confederate Monuments », dans Bob Fischer (dir.), *Ethics, Left and Right – The Moral Issues that Divide Us*, Oxford, Oxford University Press, 2020.

Todorov, Tzvetan, *Les Morales de l'Histoire*, Paris, Bernard Grasset, 1991.

Touré, Marie-Amaëlle, « Émile Yung, le 'Village Noir' et le Déferlement des Théories Racialistes », *Le Temps*, 5 janvier 2021.

Traverso, Enzo, *La Violenza Nazista – Una Genealogia*, Bologne, Il Mulino, 2002.

Traverso, Enzo, *Il Passato : Istruzioni per l'Uso – Storia, Memoria, Politica*, Verone, Ombre Corte, 2006.

Traverso, Enzo, « Tearing Down Statues Doesn't Erase History, it Makes us See it More Clearly », *Jacobin*, 2020

Trouillot, Michel-Rolph, *Silencing the Past – Power and the Production of History*, Boston, Beacon, 1995.

Tsuchiya, Akiko, « Monuments and Public Memory: Antonio López y López, Slavery, and the Cuban-Catalan Connection », *Nineteenth-Century Contexts*, 41, 5, 2019, pp. 479-500.

Tucker, Aviezer (dir.), *A Companion to the Philosophy of History and Historiography*, Oxford, Wiley Blackwell, 2011.

Ulmi, Nic, « La Suisse, Un Pays Colonial Sans Colonies », *Le Temps*, 25 juillet 2015.

Upton, Dell, *What Can and Can't be Said – Race, Uplift, and Monument Building in the Contemporary South*, New Haven, Connecticut, Yale University Press, 2015.

Vaj, Daniela, « Alphonse de Lamartine », *Dictionnaire Historique de la Suisse*, 2009, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/041458/2009-05-12/>

Veyrassat, Béatrice, *Histoire de la Suisse et des Suisses dans la Marche du Monde, (XVIII^e siècle – Première Guerre mondiale) Espaces-Circulations-Échanges*, Neuchâtel, Alphil, 2018.

Vergès, Françoise, *Abolir l'Esclavage : Une Utopie Coloniale – Les Ambiguïtés d'une Politique Humanitaire*, Paris, Albin Michel, 2001.

Vogt, Carl, *Leçons sur l'Homme – Sa Place dans la Création et dans l'Histoire de la Terre*, Paris, C. Reinwald, 1865.

Voltaire, *Traité de Métaphysique*, Paris, 1734.

Voltaire, *Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*, Paris, 1756.

Von Albertini, Rudolf et Albert Wirz, « Colonialisme », dans *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/026457/2008-10-28/>

Vuilleumier, Christophe, « Faut-il Raser le Monument International de la Réformation à Genève ? », *Le Temps*, 3 Septembre 2020.

Wagner, Meir, *The Righteous of Switzerland – Heroes of the Holocaust*, Hoboken, New Jersey: Ktav Publishing, 2001.

Wajid, Sara et Rachael Minott, « Detoxing and Decolonising Museums in Museum Activism », dans Robert R. Janes et Richard Sandell, *Museum Activism*, Londres, Routledge, 2019, pp. 25-35.

Walliser, Peter, « Sklaverei » dans *Historisches Lexikon der Schweiz (HLS)*, <https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/008963/2012-12-19/>

Ware, Vron, *Beyond the Pale – White Women, Racism, and History*, Londres, Verso, 2015

Welch, Cheryl B., « Colonial Violence and the Rhetoric of Evasion: Tocqueville on Algeria », *Political Theory*, 31, 2, 2003, pp. 235-264.

Welch, Francis, *Statue Wars – One Summer in Bristol*, documentaire, BBC, 2021

Wesseling, Henk, *Imperialism and Colonialism – Essays on the History of European Expansion*, Westport, Connecticut, Greenwood Press, 1997.

Wetherell, Margaret et Jonathan Potter, *Mapping the Language of Racism – Discourse and the Legitimation of Exploitation*, New York, Columbia University Press, 1992.

Widmer, Sabina, « Neutrality Challenged in a Cold War Conflict: Switzerland, the International Committee of the Red Cross, and the Angolan War », *Cold War History*, 18, 2, 2017, pp. 203-220

Wijeonawardana, Nirmali, « Fall of Monuments as a Tool for Social Change », *FGS-CJMR Journal*, 6, 1, 2021, pp. 87-96.

« William Emmanuel Rappard », *Dictionnaire Historique de la Suisse*, 2012, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/006538/2012-06-22/>.

Wirz, Albert, « Die humanitäre Schweiz im Spannungsfeld zwischen Philanthropie und Kolonialismus: Gustave Moynier, Afrika und das IKRK », *Traverse* 2, 1998, pp. 95–111.

Wuthrich, Bernard, « Félix Moumié, ou les Activités de la « Main Rouge » en Suisse », *Le Temps*, 9 avril 2005, www.letemps.ch/suisse/felix-moumie-activites-mainrouge-suisse.

Yellin, Eric Steven, *Racism in the Nation's Service – Government Workers and the Color Line in Woodrow Wilson's America*, Chapel Hill, Caroline du Nord, University of North Carolina Press, 2013.

Younge, Gary, « Why Every Single Statue Should Come Down », *The Guardian*, 1 juin 2021.

Yung, Émile, *Cours Élémentaire d'Anthropologie Zoologique*, Genève, 1883.

Zangger, Andreas. *The Swiss in Singapore*. Singapore: Didier Millet, 2014.

Ziegler, Jean. *Une Suisse au-dessus de Tout Soupçon*, Paris, Le Seuil, 1976.

Zitcer, Andrew et Salina M. Almanzar, « Public art, Cultural Representation, and the Just City », *Journal of Urban Affairs*, 42, 7, 2020, pp. 998-1013.

Zuber, Aline, « Produire un Savoir Colonial dans un Pays sans Colonies – Les Savants et les Milieux Scientifiques Suisses Romands dans l'Écueil de la Pensée Coloniale : Histoire et Enjeux Contemporains », mémoire de Master en Histoire Internationale, Institut de Hautes Études Internationales et du Développement, (IHEID), Genève, 2020.

Zürcher, Markus, « Penser un Monument », *ASSH*, 10 mai 2021.